TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 037 — 42 PAGES — SAMEDI 7 MAI 1977

LE PRÉSIDENT ASSAD SE DIT PRÊT A ENVISAGER DES ZONES DÉMILITARISÉES ENTRE ISRAEL ET SES VOISINS ARABES

LIRE PAGE 10

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'ATOME ET LE DIALOGUE NORD-SUD AU CŒUR DES ENTRETIENS DE LONDRES

Paris propose une coopération pour l'utilisation de son procédé d'enrichissement de l'uranium

M. André Giraud, administrateur général délégué au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) devait donner, ce vendredi 5 mai, dans l'après-midi, à Salzbourg, des précisions sur le nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium qu'il avait exposé, la veille, devant le conseil français de politique nucléaire extérieure (« le Monde » du 6 mai).

Ce procédé, mis au point par les chercheurs français du C.E.A. devrait permettre d'éviter la prolifération des armements nucléaires en limitant les possibilités d'enrichissement de l'uranium.

Aux deux mille spécialistes réunis jusqu'au 13 mai à Salzbourg pour la conférence organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), M. Giraud fournira des indications sur la manière dont la France entend proposer une coopération internationale dans ce domaine, comme l'annonçait le communiqué de l'Elysée.

(Lire page 14 l'article de notre envoyé spécial XAVIER WEEGER.)

L'Europe et le monopole américain

Deux mille spécialistes de l'énergie nucléaire sont réunis à Salzbourg, mais c'est de Paris que vient l'information qui fait le plus de bruit, à l'intention... de Londres.

Il est trop tôt pour juger les avantages techniques du nouveau procédé de séparation isotopique mis au point en France et annoncé jeudi par le conseil de politique nucléaire extérieure. Son intérêt économique est peut-être discutable, mais sa valeur politique ne l'est pas : la mise en scène dont il a bénéficié et le choix de la date ne permettent pas d'en douter.

Depuis 1973, la « guerre d'octobre » et la flambée des prix pétroliers, la politique européenne se modifie en profondeur par la force des choses. Elle n'est plus dictée par les seuls impératifs de sécurité vis-à-vis de l'U.R.S.S., elle l'est aussi par un impératif économique : l'approvisionnement en énergie est une nécessité vitale pour la région du monde développé qui en est le plus démunie, l'Europe occidentale. Depuis 1973, les intérêts essentiels de l'Europe et de l'Amérique du Nord, même s'ils se recoupent souvent, ne se confondent plus exactement, les Etats-Unis disposant chez eux des ressources, exploitées ou non, que l'Europe était contrainte, sous peine de mort, de se procurer par tous les moyens et partout dans le monde.

C'est dans ces conditions qu'est arrivé à la Maison Blanche un homme qui n'a pas seulement du pétrole mais des idées. M. Carter a pris deux séries de mesures avant même de rencontrer ses partenaires européens. La première va au-devant de leurs vœux. En décidant de freiner la consommation des Etats-Unis, de développer leurs réserves et les énergies de substitution, le président Carter a fait exactement ce que ses interlocuteurs de Londres voulaient lui demander.

L'autre série de mesures prises par M. Carter a des motivations moins claires, et pour l'Europe les conséquences plus risquées. Après sa campagne électorale, M. Carter s'est lancé dans une croisade contre la prolifération nucléaire. Il n'interdit pas à de nouveaux Etats de mettre en service des centrales, mais il semble s'opposer à l'accès de ces pays aux deux étapes du cycle nucléaire dont la maîtrise peut permettre la fabrication de l'arme atomique : l'enrichissement de l'uranium et le retraitement du combustible irradié. Malheureusement, peu de pays sont prêts à acheter des centrales en laissant à des puissances étrangères le contrôle du cycle complet de l'uranium qu'elles utiliseront. Ainsi la politique de M. Carter interdit-elle pratiquement l'exportation des centrales nucléaires, et dresse-t-elle un barrage contre l'industrie européenne. Les préoccupations morales du président, même si sa sincérité personnelle n'est pas douteuse, recoupent aussi les intérêts des industriels américains et tendent à renforcer un quasi-monopole que la technologie européenne bat actuellement en brèche.

C'est à ce stade de la discussion que le procédé annoncé par la France prend son intérêt. Une technique d'enrichissement de l'uranium qui ne permet en aucun cas de fabriquer des bombes offre un argument de choix aux Européens. Les Américains devraient manifester d'autant plus d'enthousiasme qu'ils envisageaient eux-mêmes, pour économiser l'énergie, d'abandonner la séparation isotopique par l'habituelle technique de la diffusion gazeuse au profit de l'ultra-centrifugation, qui est la technique la plus proliférante. Si les craintes de M. Carter ne portent que sur l'arme nucléaire, au lieu de combattre le procédé français, les Etats-Unis devraient pousser à en généraliser l'emploi.

AU JOUR LE JOUR

S'en débarrasser

Les jeunes chômeurs français auront, donc, une prime de 5 000 francs s'ils s'en vont travailler à l'étranger.

En Grande-Bretagne ? En Italie ? En Belgique ? En Allemagne fédérale ? En Espagne ? Aux Etats-Unis ? Nul doute que, pour exprimer leur reconnaissance, ces pays verseront eux aussi une prime de mobilité à ces jeunes Français en les priant de rentrer gentiment chez eux, tout comme la France invite ses chômeurs étrangers à s'en aller.

Et c'est là où l'on voit l'idée géniale d'un gouvernement qu'on disait à court d'imagination : en envoyant les jeunes faire la navette entre les diverses frontières, le plan Barre leur permet de bénéficier de primes multiples distribuées avec empressement par tous les pays pour se débarrasser d'eux.

PABLO DE LA HIGUERA.



UN ENTRETIEN AVEC M. GISCARD D'ESTAING

- **Un changement de structure est intervenu dans les relations des nations industrialisées**
- **Les pays de l'Est doivent participer à la discussion sur le nouvel ordre économique international**
- **La France gardera la maîtrise de sa politique nucléaire**

A son arrivée, jeudi soir 5 mai, à Londres, où il doit participer aux conférences « au sommet » des pays industrialisés, le président Carter a qualifié de « très spéciales » les relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le premier ministre britannique, M. Callaghan, réunit ce vendredi soir à dîner — en l'absence de M. Giscard d'Estaing — les autres chefs de gouvernement participants et M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E.

Le « sommet » des plus grandes puissances occidentales industrialisées commencera samedi à 10 h. 30, et durera jusqu'à dimanche soir. Lundi matin, MM. Carter, Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt discuteront des grands problèmes politiques mondiaux. Mardi se tiendra une réunion du conseil atlantique à laquelle prendront part tous les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'alliance, à l'exception du président de la République française. Le Portugal sera représenté par le général Eanes, dont ce sera le premier voyage à l'étranger depuis son accession, en juin 1976, à la présidence de la République portugaise.

A Paris, les dix-neuf pays en voie de développement participant au dialogue Nord-Sud au sein de la conférence sur la coopération économique internationale ont adressé, jeudi, au monde industrialisé un pressant appel à la coopération. Ils attirent l'attention des pays riches sur les graves conséquences qui résulteraient de leur incapacité à se mettre d'accord pour présenter un programme de solutions concrètes. Le dialogue Nord-Sud a repris à Paris le 28 avril. Il doit se terminer par la conférence ministérielle du 31 mai au 2 juin. L'appel de jeudi est certes lié à cette échéance, mais il est aussi un avertissement aux dirigeants qui se réunissent à Londres.

Après MM. Carter et Callaghan, M. Giscard d'Estaing précise ci-dessus, dans un entretien avec « le Monde », ses vues sur l'enjeu du « sommet » de Londres et les principaux problèmes internationaux du moment : les nations industrialisées doivent tirer les conséquences du changement de structure intervenu dans leurs relations, notamment du fait du renchérissement de l'énergie ; les pays de l'Est doivent participer à la discussion du nouvel ordre économique international. Il a également longuement insisté sur la volonté de la France, face à la nouvelle attitude américaine en la matière, de conserver la maîtrise de sa politique nucléaire.

Un rayon de soleil égaie les meubles Louis XVI tendus de bleu clair et le tapis de la Savonnerie au moment où M. Valéry Giscard d'Estaing nous reçoit dans son cabinet de travail de l'Elysée. Est-ce l'effet de la soudaine indulgence du ciel ? Le chef de l'Etat paraît de la meilleure humeur. Non seulement il ne perdra jamais au cours de l'entretien un sourire amusé, mais, à deux ou trois reprises, il rira franchement. Cela dit, il entend ne parler que de politique étrangère et refuse fermement de se laisser entraîner sur d'autres terrains, sauf pour lancer, in fine, *un appel à la cohésion de la majorité.*

« Monsieur le président, c'est vous qui avez suggéré cette réunion à Londres. Pourquoi ?

— Les faits qui se sont produits sur la scène internationale depuis l'automne 1973 conduisent à une réflexion d'ensemble, qui n'est pas seulement de type conjoncturel : comment faire pour corriger les écarts de change ou l'insuffisance de l'activité ? Ils justifient une réflexion concertée des principaux pays industrialisés. Il est apparu qu'il y avait à la fois un problème Nord-Sud, un nouveau rapport à établir entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, et un nouveau problème de fonctionnement des économies, caractérisé par l'existence d'une situation de chômage généralisée dans les pays industrialisés. L'apparition partout de problèmes sectoriels très brutaux — je prendrai l'exemple des chantiers navals, celui de la sidérurgie, — le fait, qui est un problème interne aux pays industrialisés, que la croissance ne reprend qu'à un taux manifestement modéré et qu'on ne retrouve pas l'exubérance antérieure, tout cela montre qu'il s'est produit des changements en profondeur et qu'il faut les analyser, les diagnostiquer et en tirer un certain nombre de conséquences. C'est là mon idée de base.

— Le Times *de Londres a beaucoup critiqué votre refus de participer au dîner offert ce vendredi soir par M. Callaghan. Il l'attribue à des raisons de politique intérieure. Comment l'expliquez-vous vous-même ?*

— Une réunion comme celle-ci, qui rassemble des chefs de gouvernement, ne peut pas prendre de décisions parce que pour la plupart des sujets traités il existe des mécanismes de décision, soit internationaux, comme le dialogue Nord-Sud, la CNUCED, soit européens. Elle doit se limiter à un échange de vues entre les chefs de gouvernement du même genre que ceux qui sont intervenus à la conférence franco-africaine, ou lors de la visite de M. Callaghan à Washington. Nous avons tout à fait admis à Rome que si les sujets traités étaient des sujets pour lesquels il y avait un mandat communautaire, ce qui est le cas par exemple de la négociation commerciale bilatérale ou du dialogue Nord-Sud, la Commission de la Communauté puisse être présente bien qu'elle n'ait pas au niveau des institutions le caractère d'un chef de gouvernement. Mais la présentation qui a été donnée ensuite par un certain nombre de partenaires de l'accord de Rome a été volontairement déformée. On a dit que la France avait accepté que la réunion, au lieu de se dérouler à sept, se déroule à huit, avec la Communauté. Mais ce n'est pas du tout ce qui a été décidé à Rome, il a été dit qu'à celles des séances qui auraient à traiter de problèmes communautaires la Commission serait représentée. Rien de plus. Alors j'arrive pour le début de la conférence qui commence le samedi matin, et cette conférence se tient à sept.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

L'ÉRYTHRÉE, HAUT MAL DE L'ÉTHIOPIE

Le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, arrivé à Moscou le mercredi 4 mai, a achevé jeudi ses conversations avec les dirigeants soviétiques, qui seraient disposés à lui fournir d'importantes quantités d'armes. Il est qualifié de « camarade » *par la presse qui se félicite de l'* « orientation socialiste » *de son régime.*

En Ethiopie, quelques jours après les massacres d'Addis-Abeba, la radio a révélé jeudi que « plus de deux cents contre-révolutionnaires » *ont été* « liquidés » *au cours de la semaine précédente, dans la province du Harrar, au cours d'une* « opération de nettoyage » *montée par les milices. D'autre part, selon l'agence irakienne de presse, deux cent cinquante soldats éthiopiens ont été faits prisonniers par des maquisards nationalistes après la chute de la place forte de Tessenei, en Erythrée. La situation dans cette région, presque entièrement aux mains des rebelles, est l'une des principales composantes de la crise éthiopienne.*

Nous commençons la publication du reportage que Gérard Chalian a rapporté d'un récent séjour dans les maquis du Front populaire de libération de l'Erythrée.

I. — Avec les guérilleros du F.P.L.E.

De notre envoyé spécial GÉRARD CHALIAND

Karora. — Du côté érythréen de la frontière avec le Soudan, l'entrée en territoire éthiopien ne pose guère de problèmes. Le Front populaire de libération de l'Erythrée, maître de la région, prend en charge le visiteur qui n'a pas même à descendre de sa Land-Rover pour décliner son nom et sa nationalité. Après avoir satisfait, en pleine nuit, à cette formalité, nous avons pu poursuivre sur la piste à 20 km/heure environ et sommes parvenus au matin au cœur de la province du Sahel, à la base arrière du F.P.L.E. Elle est entourée d'un paysage de vallées profondes et de massives chaînes montagneuses, entièrement érodées, ocre sous un ciel bleu, où des pasteurs nomadisent avec leurs dromadaires.

La base, qui s'étend sur une trentaine de kilomètres, comporte différentes sections dispersées et sous abri. Toutes les habitations sont creusées dans la montagne, étayées de pierres, invisibles à moins de 50 mètres. Un millier de réfugiés environ vivent dans quatre villages reconstitués, dissimulés sous un bois d'eucalyptus. Les maisons souterraines construites par des guérilleros sont propres et garnies de lits en bois. Les adultes comme les enfants y suivent des cours d'alphabétisation, d'histoire et de géographie de l'Erythrée et d'éducation politique. Dans un jardin d'enfants, plusieurs centaines d'orphelins de combattants ou de civils sont divisés en deux classes d'âge. Tout près, dans une école, plusieurs centaines de filles et de garçons de sept à quinze ans suivent des cours des premier, second et troisième degrés en tigrinya et en arabe.

(Lire la suite page 8.)

DEUX FILMS SÉNÉGALAIS

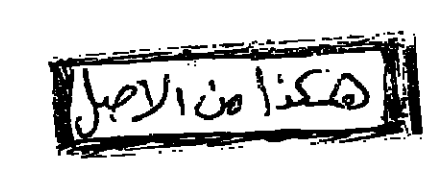
Les vérités premières de Sembène Ousmane

On accepte ou on refuse l'existence du cinéma africain, et plus particulièrement de l'Afrique noire. Ou on l'ignore tout simplement. La France est pourtant un des rares pays du monde dit occidental à ouvrir ses écrans à la réalité africaine, à donner à voir et à entendre, presque simultanément, *la Récolte de trois mille ans,* de l'Ethiopien Haïlé Gerima, *Nous aurons toute la mort pour dormir,* documentaire du cinéaste mauritanien Med Hondo sur la lutte du Front Polisario, le film très contesté (par la France) du cinéaste sénégalais Sembène Ousmane *Emitaï,* et bientôt à Cannes, à la quinzaine des réalisateurs, *Ceddo,* le dernier-né de ce même Ousmane Sembène, appelé à provoquer quelques remous parce qu'il aborde de l'intérieur le sujet tabou par excellence, l'islam.

L'impertinence et l'agressivité savamment calculées du réalisateur sénégalais Sembène Ousmane sont légendaires : si l'histoire du cinématographe des frères Lumière s'éloigne déjà dans la nuit des temps, avec lui nous touchons encore aux origines du cinéma africain. L'écrivain, l'homme de plume, a posé un jour sa plume pour prendre la caméra.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 33.)



AVANT LE « SOMMET » DE LONDRES

Les déclarations du préside

(Suite de la première page.)

— *Pensez-vous que les Européens, au cours de cette réunion, ont quelque chance de manifester une certaine convergence de vues ?*

— Oui, sur certains sujets, incontestablement. Notamment le dialogue Nord-Sud, puisque pour la première fois dans cette affaire complexe nous avons pu réaliser à Rome un accord sur les deux points qui restaient très ouverts, c'est-à-dire la question du principe d'un fonds commun pour les matières premières et celle de l'aide spéciale aux pays en voie de développement les plus pauvres. Nous nous sommes même mis d'accord à ce propos sur un ordre de grandeur.

— *On a pourtant un peu l'impression que du côté britannique l'idée même de l'Europe est quelque chose de plus en plus flou...*

— Oui, cela c'est un problème britannique. Vous posez le problème de la conception britannique de l'Europe, vous avez eu l'occasion d'entendre M. Callaghan à ce propos, mais je dirai que pour ce qui est de la France, qui participe depuis l'origine aux institutions communautaires, sur les deux points qui sont communautaires, c'est-à-dire le dialogue Nord-Sud et les négociations commerciales multilatérales, il y aura une attitude communautaire.

— *Et — c'est un peu une digression par rapport à la réunion, peut-être aurez-vous l'occasion d'en parler bilatéralement de Londres, — on a un peu l'impression que la question des élections européennes, du côté britannique, est encore complètement dans le vague, on ne sait pas encore du tout ce qu'on fera, pensez-vous que finalement le gouvernement britannique participera à ce qui a été décidé ?*

— De toute façon, ce qui a été décidé, c'est un accord qui n'entre en vigueur que si tout le monde l'applique. Si donc il y avait un retard du fait de tel ou tel, il affecterait l'ensemble du dispositif. C'est ce qui est prévu dans l'accord de septembre 1976. Deuxièmement, comme vous le savez, la difficulté britannique, c'est une difficulté qui porte maintenant sur le mode de scrutin, sur la loi électorale. Dans cette affaire, il y a eu un renversement de positions : les conservateurs veulent un scrutin « découpé », à circonscriptions, alors que les travaillistes sont pour un scrutin proportionnel national. C'est donc un problème de scrutin, mais le gouvernement britannique a fait ce qu'il avait dit, c'est-à-dire qu'il a déposé son projet à temps, et il prévoit que la question sera débattue *sine die*.

— *A ce propos, le projet de protocole additionnel de M. Debré vous paraît-il pouvoir faire l'objet d'une négociation ?*

— Je ne traiterai pas le fond parce que je crois que dans ce protocole additionnel il n'y aurait rien d'autre que ce qui est déjà dans les textes, puisque les pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne sont définis de façon très précise par le traité de Rome. Ces pouvoirs ne peuvent être modifiés que par une renégociation du traité, qui, elle-même, est soumise, vous le savez, à la règle de l'unanimité. Donc, juridiquement, le problème ne se pose pas. La France n'a pas l'intention de demander la négociation d'un protocole additionnel.

— *Ne pensez-vous pas que cela puisse poser des problèmes à l'intérieur de la majorité ?*

— Il ne faut pas confondre la majorité dans sa dimension générale et les positions individuelles de tel ou tel de ses membres. Vous vous souvenez qu'il y a eu d'abord un problème qui a été soulevé, qui a été celui de la constitutionnalité. Et on nous laissait entendre que si ce problème était réglé le reste pourrait aller de soi. Le problème de la constitutionnalité a été réglé par le Conseil constitutionnel, qui a rendu l'avis que vous connaissez. Il y a eu ensuite un problème que le gouvernement avait l'intention de traiter, qui est celui de bien faire savoir que toute modification des compétences de l'Assemblée parlementaire européenne ne pourrait se faire que dans le respect des textes, c'est-à-dire d'une part en observant la procédure de révision du traité de Rome telle qu'elle est prévue par le traité, d'autre part en en tirant les conséquences sur le plan intérieur français telles qu'elles résultent de l'avis du Conseil constitutionnel, c'est-à-dire, le cas échéant, une modification de la Constitution. Et nous prévoyons dans notre dispositif de rappeler ces deux points essentiels. Je dis rappeler parce que, quand on regarde les textes, de toute façon, on ne peut pas agir autrement. Mais il n'y a pas d'inconvénient à ce que la loi confirme cette garantie juridique.

— *Pensez-vous que le « sommet » de Londres peut donner une certaine impulsion à la reprise du dialogue Nord-Sud ?*

— Cela va dépendre, en très grande partie, de la position américaine. Il y avait jusqu'à présent deux difficultés principales. A l'intérieur de l'Europe, certains pays n'admettaient pas des solutions qui nous paraissaient indispensables à la conclusion politique de ce dialogue. Ce problème a été réglé à Rome, notamment du fait de l'évolution de l'Allemagne fédérale. Les Etats-Unis, de leur côté, n'avaient pas accepté jusqu'à présent certains éléments jugés essentiels, et notamment la création d'un mécanisme financier commun, d'un fonds commun. Or Jimmy Carter a, pour la première fois, parlé récemment à la T.V. de ce fonds commun, sans faire plus d'ailleurs que mentionner son existence. Si nous pouvons nous accorder sur ce point à Londres, nous aurons ouvert à nos partenaires des pays en voie de développement la possibilité d'un accord lors de la réunion de Paris.

L'affaire de Mauritanie

— *Les développements politiques actuels en Afrique ne vous paraissent-ils pas de nature à peser sur la reprise du dialogue Nord-Sud ?*

— Non.

— *Mais un pays comme l'Algérie joue un grand rôle dans ce dialogue, car les derniers événements de Mauritanie, par exemple, pèsent lourdement sur les relations de nos deux pays.*

— Leurs conséquences n'affectant que les relations politiques bilatérales. La France a souligné que l'enlèvement sur un territoire dont la souveraineté n'est contestée par personne, puisque c'est le territoire mauritanien reconnu par les Nations unies, de ressortissants civils étrangers ayant un contrat normal de travail est quelque chose contre quoi la Communauté internationale et la France ne peuvent naturellement que s'élever.

— *Une affaire de ce genre peut-elle éventuellement donner lieu à un recours aux Nations unies ?*

— Cette affaire n'est pas encore posée dans ces termes définitifs, puisqu'on ne sait pas où sont ces ressortissants français, s'ils sont sur le territoire mauritanien ou s'ils sont sur le territoire d'un autre Etat. C'est en fonction des règles constantes du droit international que nous serons amenés à poursuivre l'affaire.

— *On a l'impression tout de même que cela va peser assez lourdement, pendant les jours qui viennent, sur les rapports franco-algériens, qui sont plutôt en voie de détérioration.*

— La France a une attitude constante dans ses rapports avec l'Algérie : elle évite toute attitude ou initiative qui soit contraire aux bonnes relations internationales et, d'autre part, elle estime que nos relations doivent se développer sur la base des intérêts réciproques. C'est ainsi qu'il y a quelques jours un contrat a été signé concernant la participation de la France au fonctionnement de telle ou telle installation industrielle algérienne pour l'avantage réciproque des deux parties.

— *Vous ne pensez pas qu'il puisse y avoir un rapport entre cette affaire et l'aide française au Zaïre ? Que ce soit une manière pour l'Algérie de répliquer à un geste ?*

— Si l'Algérie avait voulu répliquer, elle l'aurait fait par les voies diplomatiques habituelles et non pas par l'utilisation d'un contentieux dont elle dit elle-même qu'il n'est pas le sien.

— *Dans la mesure où la France est fortement amie du Maroc, n'est-ce pas la raison profonde de l'attitude actuelle de l'Algérie...*

— Ecoutez, on ne peut pas à la fois comprendre que l'Algérie s'émeuve de se voir mise en cause et, d'autre part, indiquer qu'il s'agirait d'une action délibérée de sa part. Il faut choisir entre les deux termes.

— *Pour en revenir à la réunion de Londres, vous avez dit que l'un des grands sujets serait l'état actuel du monde industrialisé et des problèmes auxquels il doit faire face. Est-ce que vous pensez qu'au cours de cette réunion on pourrait faire des progrès vers la recherche de solutions aux problèmes de fond, c'est-à-dire par exemple à celui de l'emploi ?*

— La rencontre intervient à un moment où il est clair que l'économie des pays industriels pose un problème commun et d'une dimension mondiale. Il s'agit des pays industriels de l'Ouest, mais je suis persuadé que si les pays socialistes étaient représentés, finalement, aux mécanismes économiques près, nous retrouverions le même problème.

» Je crois d'abord qu'il est très important que nous analysions ce problème ensemble. Deuxièmement que nous constations qu'il y a sûrement des actions ponctuelles qui peuvent être entreprises pour en diminuer l'ampleur : par exemple, le fait que chacun des pays s'efforce d'aller dans son taux de croissance aussi loin que les exigences de la lutte contre l'inflation le lui permettent. Mais je crois que, même si cela est fait, nous nous apercevrons qu'il reste un problème résiduel qui est le changement de structure des relations des pays industrialisés tenant au renchérissement de l'énergie et des matières premières et à l'apparition d'autres centres de production dans le monde disposant de conditions de rémunération des travailleurs très différentes des nôtres.

» C'est un problème qu'on pourrait aborder sous son angle protectionniste. Ce serait une très grande imprudence, car si on réveillait dans le monde autour de 1978 le démon protectionniste, on commettrait la même erreur qui a été commise dans les années 30, c'est-à-dire qu'on accentuerait le processus au lieu de contribuer à la recherche d'un taux de croissance et d'un taux d'échanges plus élevés.

— *Apparemment, aucun gouvernement n'y songe sérieusement...*

— Certes, c'est déjà important ; c'est le progrès intellectuel de 1930 à 1975, non ? Par contre, ce qui est certain, c'est que le libéralisme des échanges purs, c'est-à-dire le fait de ne pas s'occuper des conséquences du mouvement des échanges, n'est pas compatible non plus avec cette situation de sous-emploi des capacités du potentiel humain des pays industriels. Il faut donc introduire dans le raisonnement sur les échanges internationaux un certain nombre de considérations : la rapidité avec laquelle peuvent évoluer les parts de marchés, par exemple, le fait que des industries de pointe et de technologie avancée doivent pouvoir se développer en concurrence, sans être écrasées par les grands monopoles technologiques internationaux — cela concerne par exemple l'industrie de l'aviation, l'industrie de l'informatique, la technologie nucléaire — et puis le fait que les règles de conduite des échanges commerciaux doivent être strictement vérifiées, en ce qui concerne le non-détournement de trafic, l'utilisation d'une nationalité abusive pour bénéficier de libertés de transaction, etc.

— *Tout cela dépend, au premier chef, de la bonne volonté américaine ?*

— Pas uniquement, non. Si vous considérez ces problèmes pour la France, ils dépendent en partie de l'attitude américaine, mais aussi de solutions que nous pouvons adopter nous-mêmes à l'échelon européen, dans nos rapports avec des pays comme le Japon et d'autres.

Il faut que l'Europe définisse sa politique avec plus de soin

— *Mais pensez-vous qu'il y ait actuellement des chances sérieuses d'aboutir à des solutions entre Européens qui n'auraient pas l'aval des Américains ?*

— Il faut maintenant que l'Europe définisse avec plus de soin sa politique à cet égard. Nous avons pratiqué une politique de très grande ouverture, la C.E.E. est, en quelque sorte, le premier pays commercial du monde — et le pays commercial le plus ouvert. Il ne s'agit pas de revenir sur cette orientation, mais d'organiser notre commerce international comme les autres grandes zones du monde. Il y a eu quelques progrès mais timides, très empiriques jusqu'à présent, et donc que nous aurons à retraiter à neuf.

» Et puis il y a ensuite la discussion internationale. Il ne faut pas imaginer une conférence des pays industrialisés traitant ce problème à l'écart des autres, donnant l'impression qu'il y a les problèmes des riches et ceux des pays en voie de développement. Cela ferait d'ailleurs apparaître de trop grandes divergences entre les pays industrialisés, certains, comme le Canada, et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis, étant ardemment « libre-échangistes ». Je crois donc que la discussion de ces questions relève du GATT.

— *Jugez-vous possible d'introduire dans la discussion générale sur le nouvel ordre économique mondial les pays de l'Est ?*

— Je crois que c'est fondamental dans deux domaines : les échanges, puisqu'ils sont maintenant des partenaires importants et que les règles de fixation de

Le président Carter célèbre les « relations très spéciales » entre la Grande-Bretagne et les États-Unis

Au cours de son séjour à Londres, où il est attendu samedi 7 mai à 8 h. 45 pour participer aux « sommets » des Sept (samedi et dimanche) et des Quatre (lundi), M. Giscard d'Estaing célébrera l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en se rendant, dimanche matin, au *Carlton Gardens*, qui fut le siège du *quartier général* de la France-Libre.

Deux tête-à-tête (auxquels pourraient s'ajouter d'autres apartés) sont au programme du président : un dîner avec le chancelier Schmidt, dimanche soir, et un petit déjeuner avec M. Carter, lundi matin.

L'absence de M. Giscard d'Estaing au dîner offert ce vendredi soir par le premier ministre britannique aux participants des « sommets » est qualifiée par le « Times » de « geste de faiblesse ». Le quotidien a « la fâcheuse impression que le président Giscard va essayer d'adopter une attitude « gaulliste » c'est-à-dire peu commode) au sein de la *Communauté* et de l'alliance atlantique ». « C'est Giscard d'Estaing le saboteur », titre de son côté le « Daily Express ».

De notre correspondant

Londres. — En arrivant à Londres, jeudi soir 5 mai, M. Carter a mis l'accent sur les « *relations très spéciales* » unissant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ainsi que sur le rôle de M. Callaghan « *à la tête de l'Europe* ».

Le premier ministre britannique avait *donné le ton en* accueillant le chef de la Maison Blanche à l'aéroport. « *Londres*, dit-il, *est impatiente de vous voir; la Grande-Bretagne est impatiente de vous voir, et je peux vous souhaiter la bienvenue au nom de ce vieux continent européen qui a toujours été très étroitement lié aux Etats-Unis.* »

Quant aux tâches qui attendent les participants au « sommet » économique du week-end, M. Callaghan n'a pas craint de les définir en termes assez ambitieux. Il s'agit, selon lui, de « *vaincre la pauvreté, de remettre les peuples au travail et de rétablir dans les économies un état de santé meilleur qu'à l'heure actuelle* ».

Gardant son sourire en dépit d'une pluie presque glaciale, M. Carter a répondu : « *Je suis très fier de venir en Grande-Bretagne, le premier pays que je visite à l'étranger en tant que président des Etats-Unis.* »

Félicitant M. Callaghan pour la « *forte position* » que celui-ci occuperait au sein de la Communauté des Neuf, le président n'a pas hésité à lui dire : « *Vous êtes maintenant le « leader » de la Communauté.* »

Arrivé jeudi soir de Washington D.C. (District of Colombia), le président Carter est reparti vendredi pour Washington C.D. (Comté de Durham), qui fut le lieu d'origine du premier président américain, George Washington, dont la maison familiale a été soigneusement conservée. M. Carter a lui-même souligné l'importance qu'il attache à ce pèlerinage, en rappelant que ses propres ancêtres étaient partis d'Angleterre il y a plus de trois cents ans.

JEAN WETZ.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

M. Giscard d'Estaing sera accompagné au « sommet » de Londres par MM. Barre, premier ministre, ministre des finances (samedi 7 mai), de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Robert Boulin, ministre délégué aux finances (qui remplacera M. Barre le 8 mai), Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée, Bernard Clapier, gouverneur de la Banque de France, Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée et François de Laboulaye, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères.

Les pays en voie de développement adressent un avertissement au monde industrialisé

M. Perez Guerrero, coprésident de la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), a convoqué jeudi 5 mai, au siège de la conférence, avenue Kléber à Paris, les représentants de la presse pour leur lire une déclaration des dix-neuf pays en voie de développement qui participent au dialogue Nord-Sud.

« Les déclarations encourageantes qui ont été faites à l'occasion du début de cette phase finale et décisive de la C.C.E.I. ne se sont malheureusement pas reflétées dans les positions des pays industrialisés pendant les négociations en cours. Ce qui provoque une grande préoccupation au sein du groupe des Dix-Neuf et parmi tous les pays en voie de développement (P.V.D.).

» Le groupe des Dix-Neuf a également noté avec inquiétude la tentative de redéfinir et réduire le rôle et le champ d'action de la C.C.E.I. Ce qui est contraire aux buts fixés d'un commun accord par la conférence en vue d'obtenir dans les domaines mis à l'étude « des résultats concrets de nature à provoquer une avance significative dans la coopération économique internationale et à réaliser une contribution substantielle au développement économique des P.V.D. »

» Le programme de coopération économique internationale de la C.C.E.I. doit inclure des mesures adéquates, sous la forme d'accords, décisions, engagements et recommandations, répondant aux préoccupations majeures des P.V.D. dans des domaines tels que le programme intégré des matières premières et l'établissement d'un fonds commun, l'énergie, la protection du pouvoir d'achat des recettes d'exportation des P.V.D. avec la protection de leurs avoirs accumulés dans les pays développés, l'endettement, etc. Les mesures qui ont été mises en avant par les pays industrialisés sont très loin de répondre à l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés les P.V.D. Des solutions de plus grande envergure, bien plus durables et davantage à la mesure des problèmes à résoudre, sont nécessaires pour que l'économie mondiale dans son ensemble puisse en tirer bénéfice.

» L'intérêt de la communauté internationale tout entière exige que la C.C.E.I. atteigne ses objectifs de façon à éviter de graves conséquences pour l'économie mondiale et de sérieux revers dans les relations entre P.V.D. et pays industrialisés. Aucun effort ne doit être épargné en conséquence pour tirer tout le parti possible de l'occasion unique qu'offre la C.C.E.I. en vue d'atteindre les résultats qui seront pris en considération par l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa trente et unième session... »

Washington à l'heure de la vérité

La déclaration de M. Guerrero est un nouvel avertissement à l'adresse des pays industrialisés. Il y en eut d'autres, nombreux, tout au long des travaux de la conférence Nord-Sud qui se sont déroulés à Paris de février à novembre 1976.

En dépit de ces avertissements, la conférence n'a pu terminer ses travaux. Elle dut être ajournée, les pays en voie de développement ayant admis que, en raison de l'élection du président aux Etats-Unis, l'administration américaine n'était pas en mesure de prendre d'importants engagements avant les premiers mois de 1977. De l'arrivée au pouvoir de M. Carter, les mêmes pays tiraient l'espoir que les pays industrialisés allaient enfin manifester la volonté politique qui, disaient-ils, leur avait singulièrement fait défaut jusqu'alors.

De fait, au début de l'année 1977, les deux coprésidents de la C.C.E.I. reçurent l'accord des gouvernements intéressés pour reprendre le dialogue Nord-Sud, et le conclure, du 31 mai au 2 juin prochains, par la session ministérielle prévue. Depuis le 28 avril, une quinzaine de « groupes de contact » réunissant des représentants des huit pays industrialisés et des dix-neuf pays en voie de développement membres de la C.C.E.I. travaillent sur les questions les plus importantes relevant de la compétence des quatre commissions de la conférence en vue de permettre à celle-ci de mettre au point avant le 14 mai les rapports et recommandations qui seront soumis à l'approbation de la conférence ministérielle.

Le temps leur est donc très mesuré. Pour aboutir il ne leur reste plus guère qu'une semaine, ce qui explique l'impatience qui transparaît dans la déclaration faite jeudi par les P.V.D.

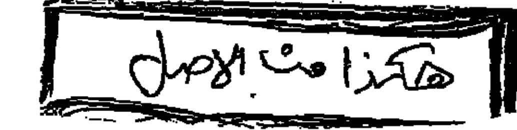
Pour une large part certes, cette déclaration répond à des considérations tactiques. A la veille du « sommet » des pays industrialisés, les P.V.D. visent à amener les chefs d'Etat ou de gouvernement de ces pays à profiter de la rencontre pour se mettre enfin d'accord sur les propositions à offrir au tiers-monde. Les représentants des P.V.D. reconnaissent en privé que les neuf pays de la Communauté européenne ont lancé à Rome, il y a deux mois, des idées intéressantes concernant notamment la création d'un fonds commun et l'extension éventuelle du système Stabex de stabilisation des recettes d'exportation. Ils notent toutefois que les Neuf ne sont toujours pas en mesure de faire, à partir de ces idées, des propositions tant que celles-ci n'auront pas fait l'objet d'un accord avec les Américains et les Japonais. Comme cet accord n'est pas réalisé, ils en viennent à douter des bonnes intentions affichées par M. Carter dans son discours du 17 mars devant l'Assemblée des Nations unies. Leur déclaration est donc avant tout un avertissement adressé aux Etats-Unis.

A en juger cependant par des réflexions qu'ont émises récemment des membres de leur délégation appartenant soit à leur présidence, soit à la Commission des Communautés européennes, les Neuf eux-mêmes ne paraissent pas non plus très pressés. Selon eux, la conférence ministérielle du 31 mai n'est qu'une étape et ne peut aboutir qu'à renforcer certains engagements de la part des pays industrialisés et permettre ainsi la « continuation de quelques conversations formelles » destinées à préciser les solutions qu'on recherche.

Une telle attitude ne peut évidemment satisfaire des Dix-Neuf qui insistent à la fois sur l'ampleur et l'urgence des solutions à adopter. Il serait donc erroné de ne voir que l'aspect tactique de la déclaration des Dix-Neuf. Les pays en voie de développement ne paraissent nullement disposés à accepter de nouveaux délais pour l'adoption des premières mesures concrètes destinées à stabiliser les cours des matières premières et à alléger leur endettement. Ils sont décidés, de toute façon, à conclure prochainement le dialogue Nord-Sud. L'hypothèse d'une rupture n'est pas à exclure, les Dix-Neuf refusant d'être au rendez-vous ministériel du 31 mai si celui-ci ne devait aboutir qu'à la simple répétition des promesses dont les pays industrialisés les ont abreuvés depuis plusieurs mois sans qu'elles aient jamais été suivies d'effets concrets. Il appartiendrait alors aux Nations unies de reprendre en main la grande négociation désormais permanente entre les pays riches et les pays pauvres.

JEAN SCHWOEBEL.

M. Giscard d'Estaing repousse les prop
de M. Michel Debré



…T LE « SOMMET DE LONDRES

…ations du président de la République

prix, de concurrence, sont identiques dans les pays industrialisés de l'Ouest et de l'Est, et le financement général du développement. A l'heure actuelle, il existe un dispositif occidental centré autour de la Banque mondiale, de l'A.I.D. du Fonds monétaire international. Les pays socialistes n'y sont pas présents, à une ou deux exceptions près. Je crois que l'on ne peut pas continuer ainsi.

Energie et prolifération nucléaire

— Vous allez rencontrer à Londres le président Carter et vous allez certainement parler avec lui et vos collègues d'un certain nombre des initiatives qu'a prises la nouvelle administration américaine, et notamment, je pense, de son programme nucléaire, peut-être ensuite du programme de l'énergie et peut-être aussi de la question des droits de l'homme ?

— Sur le programme de l'énergie, j'ai écrit au président Carter très vite après sa prise de fonctions pour attirer son attention sur le fait que l'absence d'une politique active de l'énergie aux Etats-Unis ruinait nos propres efforts concernant le retour à une situation plus équilibrée du marché de l'énergie. Vous connaissez les chiffres de la croissance des importations de pétrole aux Etats-Unis. Celle-ci est si importante que, sur le plan de l'équilibre général des échanges pétroliers, notre propre effort de restriction de la consommation est bien plus qu'annulé par le développement des importations américaines.

J'ai reçu une réponse du président Carter au mois de mars, dans laquelle il m'indiquait qu'en effet il partageait cette analyse et qu'il préparait un programme d'ensemble. Nous n'allons pas discuter son programme, d'autant plus qu'il va maintenant passer par le crible de toutes les instances compétentes, et notamment du Congrès, mais le fait qu'il y ait la volonté d'un programme de développement des sources nouvelles d'énergie, d'une part, et de freinage de la consommation, d'autre part, par toutes sortes de moyens, rencontre notre préoccupation. Nous nous félicitons de cet effort. Et je dirai qu'à l'heure actuelle il y a deux pays qui ont une politique active de l'énergie, chacun à sa manière, ce sont les États-Unis et la France.

» Le deuxième point, c'est l'affaire nucléaire, ou plus exactement l'affaire de la prolifération. Là, je sais qu'il y a un gros problème de l'information du milieu politique et intellectuel français, sur la réalité de la politique nucléaire française, je l'ai observé d'ailleurs par les réactions dans les journaux qui portent un jugement sur telle ou telle de nos décisions ponctuelles. Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas dans nos instances gouvernementales d'instrument approprié et que jusqu'à l'été dernier les décisions étaient prises d'une façon qui n'était pas synthétique. Nous n'avions pas d'organisme central de délibération.

» Nous avons défini en deux temps notre position, en septembre-octobre et en décembre, et il faut que vous en voyiez bien les lignes. Notre position repose sur trois orientations : 1) la France a une politique nationale de l'énergie atomique qu'elle a décidée elle-même, elle continuera à garder la maîtrise de sa politique nucléaire ; 2) les besoins mondiaux en énergie sont tels qu'un grand nombre de pays vont être amenés à se doter d'énergie électrique d'origine nucléaire, c'est un besoin légitime de leur part ; 3) la manière dont va se développer l'usage énergétique de l'industrie atomique doit être telle qu'elle évite au maximum la prolifération nucléaire, que la France ressent comme étant un des fléaux de ce temps.

» La politique des Etats-Unis consiste à d'abord indiquer ce qu'ils vont faire. Ce qui n'est pas clair, c'est s'ils l'indiquent pour eux-mêmes ou pour le monde. Ils indiquent par exemple qu'ils vont interrompre la construction d'usines de retraitement et les progrès de leurs surrégénérateurs. Cela veut-il dire qu'ils s'attendent que d'autres pays adoptent la même ligne, ou bien est-ce une contribution qu'ils apportent, nationalement, à l'effort mondial de non-prolifération ? C'est un point à éclaircir.

Sur chacune de ces questions, la France a des vues précises. En ce qui concerne le retraitement, vous savez que nous disposons d'un outil industriel de retraitement, et, pour une nation comme la France et pour les pays avec lesquels nous travaillons, notre retraitement n'est en rien proliférant, puisque nous sommes déjà une puissance nucléaire. Nous avons l'intention de poursuivre notre retraitement. Nous ne voyons pas d'ailleurs comment il est possible à quelque groupe de pays que ce soit dans l'avenir de traiter le problème des déchets nucléaires sans retraitement. L'avantage du retraitement, c'est que l'on réduit à la fois la dimension et le danger des résidus nucléaires. Ce qui fait que l'idée que pour des zones du monde où il y aura des résidus nucléaires actifs et où il n'y aurait pas de retraitement, nous ne voyons pas comment, matériellement, cela est possible.

» Quant aux surrégénérateurs, ils ont pour conséquence non pas, comme on le croit, de refabriquer de la matière combustible, parce que ce serait une sorte de mouvement perpétuel, mais de permettre l'utilisation complète de tout l'uranium qui figure dans l'uranium naturel. Par rapport aux usages classiques, on multiplie par cinquante environ l'énergie qu'on peut tirer d'une même quantité d'uranium naturel. Or le problème de l'approvisionnement du monde en uranium naturel est un problème qui va se poser très vite, pratiquement à partir des années 85-90. Peut-on renoncer *a priori* à l'usage de techniques qui multiplient par cinquante le potentiel énergétique dont on dispose ? Ce n'est pas une décision qu'on peut prendre sans en avoir apprécié toutes les conséquences, et pour un pays comme la France, qui a des quantités limitées d'uranium naturel et qui dépendra donc de ses approvisionnements extérieurs, il va de soi que nous avons l'intention de poursuivre notre technique de surrégénérateurs.

» Est-ce que des décisions de ce genre permettent de prendre en considération, mieux que cela n'a été fait dans le passé, les dangers de prolifération ? Je répondrai oui, et par ce que j'appellerai l'approche positive, qui consiste à regarder quelles sont les techniques, quelles sont les sécurités de toute espèce qui permettent de répondre aux besoins d'équipement en électricité nucléaire tout en réduisant ou supprimant les risques de prolifération. Un exemple, que nous venons d'annoncer, concernant l'enrichissement : celui-ci, comme vous le savez, produit une certaine quantité soit de plutonium, soit d'uranium très enrichi, susceptible d'usage militaire. Dans la technique qui a été utilisée par la France — et d'ailleurs d'autres pays font des recherches comparables — on peut aboutir à produire de l'uranium suffisamment enrichi pour la fabrication de l'électricité dans les centrales, qui soit pratiquement inutilisable pour les applications supposant l'enrichissement supérieur, c'est-à-dire l'utilisation militaire. De même dans l'affaire du retraitement, il est sans doute possible de définir des types d'opération de retraitement, ou en tout cas des opérations faites après retraitement, qui rendent le plutonium résultant de ce retraitement inutilisable. On ferait ainsi disparaître les risques tels que le vol d'armes nucléaires par des groupes terroristes ou leur fabrication par de petits groupes. Il existe des techniques qui rendent le plutonium inapte à ce type d'usages.

» Donc plutôt que de se prononcer sur des interdictions globales contredites par les nécessités économiques probables de l'époque, et donc tournées sous l'effet de ces mêmes nécessités, on peut rechercher une approche positive destinée à définir des techniques qui atténuent ou font disparaître les risques de prolifération nucléaire.

— Et là-dessus les Etats-Unis ont pris une position très ferme ?

— Ce n'est pas clair : ils ont pris une position très ferme en ce qui les concerne. Ils n'ont pas indiqué jusqu'à présent quelle allait être leur attitude par rapport aux dispositions internationales existantes.

— L'Union soviétique se manifeste-t-elle beaucoup dans le domaine de la non-prolifération ?

— Elle s'est beaucoup manifestée jusqu'ici et elle a participé, vous le savez, aux travaux de ce qu'on appelle le groupe de Londres. Depuis la déclaration récente du président Carter, nous n'avons pas eu connaissance de réactions soviétiques sur les problèmes nucléaires.

Les droits de l'homme

— Pour en venir au troisième point des prises de position de M. Carter, la question des droits de l'homme, que vous avez déjà traitée dans votre interview à la télévision, je pense qu'elle sera aussi débattue à Londres ?

— Je n'en sais rien. En tout cas, elle est moins évoquée qu'elle ne l'était il y a quelques semaines, et vous avez vu que les Etats-Unis — en la personne de leur secrétaire d'État — avaient pris une position beaucoup plus nuancée. Je crois que dans l'affaire des droits de l'homme, il y a deux choses : il y a d'abord une affirmation du principe, à laquelle nous souscrivons entièrement, cela va de soi. Il y a d'autre part la recherche de l'attitude qui aboutit aux meilleurs résultats concernant les droits de l'homme sans bloquer l'évolution souhaitable des relations internationales, et nous sommes prêts à réfléchir à cette attitude.

— Parlera-t-on à Londres des négociations sur les armements ?

— Je ne le pense pas. En tout cas, le « sommet » n'est pas une instance qualifiée pour le faire. Tout accord suppose la participation active de l'Union soviétique. On peut peut-être à la rigueur avoir une conversation exploratoire entre pays occidentaux, mais une telle discussion ne peut que préparer une réunion avec les Soviétiques.

— Ne pensez-vous pas que tôt ou tard les pays nucléaires européens seront impliqués dans la négociation sur les armements ?

— Non.

— Vous pensez que la questions du SS-X soviétique n'impliquera pas que l'on parle également des armes nucléaires européennes ?

— Vous voulez dire qu'on en parle comment ?

— Eh bien ! parce que les Soviétiques pourront dire, si les Américains abordent la discussion du SS-X — qui est une arme qui après tout nous tient en otage, — oui, nous voulons bien en parler, mais à la condition que, du côté occidental, on prenne aussi en compte les armes françaises et britanniques, ce qu'ils avaient d'ailleurs réclamé un moment. Je crois que M Ford avait obtenu qu'on n'en parle plus, mais la question peut revenir.

— La question peut revenir. En tout cas notre position sera absolument la même.

La visite de M. Brejnev se situera à un moment très important

— Cela nous amène aux rapports avec l'Union soviétique. La visite de M. Brejnev en France est maintenant une certitude.

— Une certitude. Nous sommes en train d'en préciser les modalités, ce sera dans la deuxième quinzaine de juin. C'est une visite qui se situe à un moment très important, à la fois en raison des sujets que nous venons d'évoquer (prolifération, politique de la détente) et avant des échéances considérées comme importantes puisqu'il y aura la conférence de Belgrade, qui se déroulera quelques semaines plus tard. La visite de M. Brejnev sera l'occasion pour la France et l'Union soviétique de signer un certain nombre de textes qui vont faire l'objet d'un temps de préparation puisque M. de Guiringaud ira sur place à Moscou au début de juin pour en activer la préparation.

— Des textes qui concernent essentiellement la coopération ?

— Alors la coopération politique et économique.

— Par un développement de...

— C'est ça.

— Je vous en demande trop...

— Oui.

— Et en ce qui concerne la conférence de Belgrade, qu'est-ce que vous en attendez ?

La portée de l'accord d'Helsinki a été sous-estimée

— Notre attitude à la conférence de Belgrade sera une attitude, nous l'avons dit, qui ne sera ni agressive ni complaisante. Je crois que la portée de l'accord d'Helsinki a été sous-estimée au moment de sa signature. Il a été accueilli avec dérision par les milieux occidentaux. Or je l'ai relu récemment d'un bout à l'autre et on a mis dans l'accord d'Helsinki une dynamique de la détente qui marque un changement considérable par rapport à tout ce qui était exprimé jusque-là. Souvent on dit que c'était une affirmation et que rien n'a suivi, ce n'est pas exact. Il y a tout de même un certain nombre de choses qui ont été décidées et qui sans doute ne l'auraient pas été de la même manière s'il n'y avait pas eu cet accord. Je pense, par exemple, à l'accord germano-polonais, qui est un accord très important sur le retour d'un certain nombre de Polonais d'origine allemande.

» Quand on regarde le texte de cet accord d'Helsinki, il définit des principes auxquels les Etats doivent se conformer, et de façon souvent détaillée. Il n'indique pas que chaque Etat doit se substituer à tel autre pour en obtenir l'application sur le territoire de cet autre Etat. Donc ce n'est pas ce que nous devons faire. Mais, par contre, nous devons relever s'il y a application ou non de l'accord d'Helsinki ou, s'il n'y a pas application, inviter les pays en question à se conformer aux engagements qu'ils ont eux-mêmes souscrits.

» Je vous rappelle qu'il ne s'agit pas uniquement de la « troisième » corbeille ». Il y a eu d'autres choses qui ont fonctionné dont la portée n'a pas été considérable, comme la notification des manœuvres militaires, mais enfin qui ont fonctionné.

— Encore un mot des grands problèmes de politique internationale : vous êtes satisfait de la visite de M. Pham Van Dong ?

— Oui, cette visite était à la fois importante et, compte tenu de l'histoire de nos relations et plus encore de ce qu'a été le conflit vietnamien pour les Vietnamiens, très profondément ressentie de part et d'autre. Et d'abord, la personnalité de Pham Van Dong a certainement joué un rôle déterminant dans le succès de ces conversations, et, d'autre part, nous avons pu fonder les relations à venir du Vietnam et de la France sur la compréhension réciproque et une analyse tout à fait objective et très convergente de ce que nous pouvions représenter les uns pour les autres.

— La presse étrangère insiste beaucoup ces jours-ci sur la faiblesse de la position de la France, et de votre position personnelle...

— En réalité, pratiquement, tous les pays participants à la réunion de Londres, à la seule exception des Etats-Unis, sont en position de faiblesse.

— Enfin, il y a une convergence d'articles dans les journaux anglo-saxons...

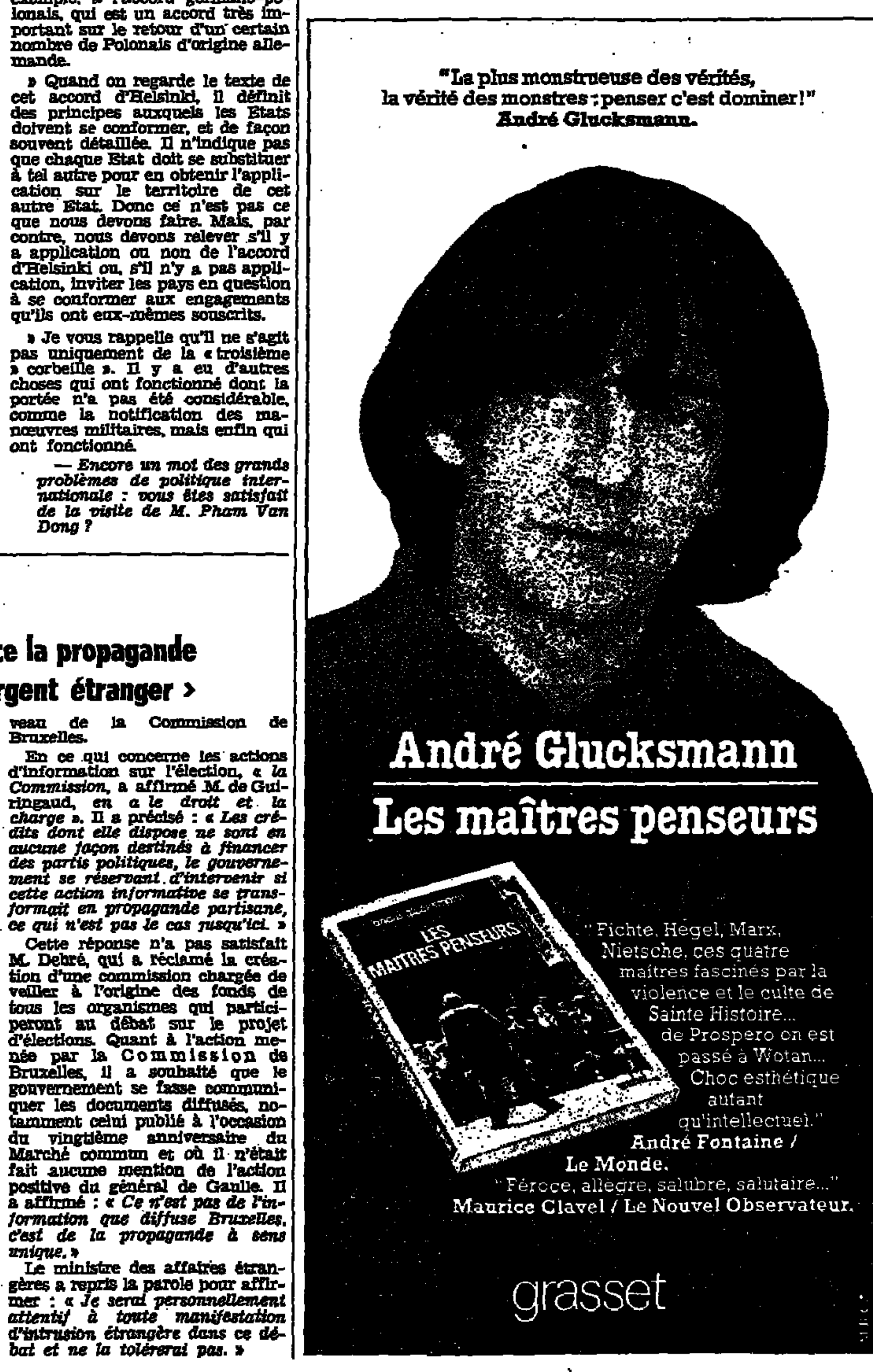
— Je considère que la situation française sur le plan extérieur est plus assurée qu'elle ne l'était par exemple, l'an dernier à la même époque ; de toute façon la situation française a toujours été traitée comme vous le savez, de façon très critique, par une partie de la presse internationale, qui n'apprécie pas l'indépendance de certaines positions françaises.

» D'autre part, l'ensemble des pays européens à l'heure actuelle connaît, sur le plan intérieur, des situations politiques d'équilibre fragile, puisqu'on peut noter que pour tous les pays européens en cause, les gouvernements en place sont pratiquement des gouvernements qui apparaissent comme minoritaires dans les sondages.

— La Belgique fait exception...

— Parce qu'il vient d'y avoir des élections : c'est toujours la même chose. Par contre, la situation externe de la France est beaucoup plus assurée en 1977 qu'en 1976. Je vous rappelle qu'en 1976 nous étions dans une période de dépréciation assez rapide du franc. Nous abordions une période d'accroissement très rapide de notre déficit extérieur. Nous sommes à présent dans la situation inverse. La position du franc ces derniers jours a été tout à fait stable et le déficit du commerce extérieur a été très sensiblement réduit. Donc sur le plan technique, en ce qui concerne le besoin que la France aurait des autres, nous sommes au contraire dans une situation qui nous permet d'agir. Le problème essentiel est de recréer à l'intérieur un climat d'assentiment politique. » climat d'assentiment politique. Je constate comme vous, en lisant la presse internationale, quel écho y trouvent les divisions de la majorité, et je souhaiterais que dans les rangs de celle-ci on prenne mieux conscience des conséquences qui en résultent du points de vue de l'intérêt national. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.



L'élection du Parlement européen

M. Giscard d'Estaing repousse les propositions de M. Michel Debré

Recevant jeudi 5 mai quelques journalistes à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a déclaré, selon une dépêche de l'A.F.P. :

« La France n'a pas l'intention de proposer à ses partenaires de la Communauté européenne la négociation d'un protocole additionnel à l'accord relatif à l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel. »

Le président de la République a confirmé que le texte qui sera soumis au Parlement, vers la mi-juin, inclura l'interprétation donnée à son avis par le Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité de l'accord des neuf partenaires de la Communauté. Cet accord avait été entériné lors du « sommet » européen de Bruxelles en juillet dernier.

M. Giscard d'Estaing rejette ainsi la proposition faite la veille par M. Debré au nom du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (*le Monde* du 6 mai) d'ajouter au traité un protocole garantissant l'indépendance nationale et limitant les pouvoirs de l'Assemblée européenne.

L'ancien premier ministre a déclaré de nouveau, le 5 mai, à FR 3 :

« Je suis partisan d'accepter l'expérience d'une assemblée au suffrage universel, mais à condition que les gouvernements s'engagent, par un acte que j'appelle protocole additionnel, à faire en sorte que les sessions soient limitées, que comme dans tous les vrais parlements du monde, l'ordre du jour soit établi, d'accord avec les chefs de gouvernement, de telle façon qu'on soit sûr qu'il n'y ait pas de débordements.

» Le protocole additionnel est un acte par lequel tous les gouvernements, tous les Etats, toutes les nations, se mettent d'accord sur des choses essentielles. Il ne suffit en aucune façon d'une déclaration de politique intérieure, d'un article de loi voté par le Parlement ou d'une décision du Conseil constitutionnel. Il faut, pour que le traité de Rome soit respecté, que tous les Etats et tous des gouvernements aient la volonté de le faire. »

M. Giscard d'Estaing, dans une interview télévisée le 12 avril, avait déclaré : *« Le gouvernement accompagnera la proposition de ratification d'une disposition qui soulignera le fait qu'il n'est pas possible pour l'Assemblée d'élargir ses compétences sans recourir à la procédure de modification constitutionnelle française. Dans ces conditions, je pense que le texte devrait être accepté à une large majorité. »*

M. Debré dénonce la propagande et « l'afflux d'argent étranger »

Vendredi 6 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, M. Debré a demandé au ministre des affaires étrangères quelles dispositions sont prises *« pour éviter l'afflux de l'argent étranger, notamment allemand et américain, à l'appui de la propagande en faveur de l'élection d'une Assemblée multinationale européenne »* et quelles garanties sont prises *« pour éviter qu'aux frais du contribuable la Commission de Bruxelles ne subventionne les seules formations considérées comme orthodoxes ».*

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a répondu : *« Le Parlement aura l'occasion de débattre tout à loisir du projet d'élections au suffrage universel direct de l'Assemblée parlementaire européenne. Sur le terrain des faits, le gouvernement n'a aucune indication permettant de penser qu'un Etat ou un gouvernement étrangers finance sur le territoire français une quelconque campagne de propagande. Il n'est pas possible d'accorder de crédit à des affirmations dépourvues de toute preuve. »*

Le ministre a reconnu que des contacts avaient eu lieu entre parties politiques des pays de la Communauté et que des échanges d'idées s'étaient déroulés au niveau de la Commission de Bruxelles.

En ce qui concerne les actions d'information sur l'élection, *« la Commission,* a affirmé M. de Guiringaud, *en a le droit et la charge ».* Il a précisé : *« Les crédits dont elle dispose ne sont en aucune façon destinés à financer des partis politiques, le gouvernement se réservant d'intervenir si cette action informative se transformait en propagande partisane, ce qui n'est pas le cas jusqu'ici. »*

Cette réponse n'a pas satisfait M. Debré, qui a réclamé la création d'une commission chargée de veiller à l'origine des fonds de tous les organismes qui participeront au débat sur le projet d'élections. Quant à l'action menée par la Commission de Bruxelles, il a souhaité que le gouvernement se fasse communiquer les documents diffusés, notamment celui publié à l'occasion du vingtième anniversaire du Marché commun et où il n'était fait aucune mention de l'action positive du général de Gaulle. Il a affirmé : *« Ce n'est pas de l'information que diffuse Bruxelles, c'est de la propagande à sens unique. »*

Le ministre des affaires étrangères a repris la parole pour affirmer : *« Je serai personnellement attentif à toute manifestation d'intrusion étrangère dans ce débat et ne la tolérerai pas. »*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Un nouveau cas d'espionnage est découvert à la chancellerie fédérale

De notre correspondant

Bonn. — Un nouveau cas d'espionnage vient d'être découvert à la chancellerie fédérale (*le Monde* du 6 mai). La secrétaire du département Europe occidentale, Mme Dagmar Kahlig-Scheffler, soupçonnée de travailler pour les services de renseignements de la R.D.A., a été arrêtée. le mercredi 4 mai, à la suite d'une longue surveillance

Mme Kahlig-Scheffler, qui est âgée de trente ans, avait été recrutée le 1er décembre 1975 par petites annonces L'enquête de routine n'avait alors donné aucun résultat. Les enquêteurs pensent que la secrétaire a été contactée par les services est-allemands, après son entrée à la chancellerie Selon certaines informations, qui n'ont pas été officiellement confirmées ni démenties, un couple de Düsseldorf, qui pourrait avoir dirigé le réseau, aurait également été arrêté.

Pas de point commun avec l'affaire Guillaume

M. Manfred Schüler, secrétaire d'Etat à la chancellerie et coordonnateur des services de sécurité, s'est efforcé de nier tout point commun entre cette affaire d'espionnage et l'affaire Guillaume, à la fin du mois d'avril 1974. M. Günter Guillaume, conseiller au cabinet du chancelier Brandt, avait été arrêté pour espionnage au profit de la R.D.A. Quelques jours plus tard, M. Willy Brandt démissionnait.

La comparaison vient d'autant plus naturellement à l'esprit que la découverte de l'espion Guillaume a été la cause directe, mais pas unique, de la chute du chancelier. Depuis plusieurs mois, son autorité s'était effritée, son pouvoir était contesté, son gouvernement paralysé. Avec les *scandales, la lassitude du chancelier* Schmidt, l'indécision de son gouvernement et les divisions du parti social-démocrate, la situation politique actuelle n'est pas, à cet égard, sans rappeler le printemps 1974.

Selon M. Schüler, Mme Kahlig-Scheffler n'avait cependant pas accès — comme M Günter Guillaume — aux documents ultra-secrets concernant la politique de défense ou les relations Est-Ouest. Secrétaire du chef du service Europe occidentale, elle a pu avoir connaissance de documents confidentiels, mais sans grand intérêt pour des services secrets, car leur contenu apparaissait quelques jours plus tard dans toute la presse. L'Europe occidentale est un secteur « *politiquement important* », a déclaré M Schüler, mais pas « *particulièrement sensible* ». — D. Vt.

Il n'y a pas de fondement à une alliance entre sociaux-démocrates et eurocommunistes
estime M. Willy Brandt

De notre envoyé spécial

Trèves. — Les partis de l'Internationale socialiste célébraient le mercredi 4 mai le trentième anniversaire du musée Karl-Marx, installé à Trèves dans la maison natale de l'auteur du *Capital*, et géré par la Fondation Friedrich-Ebert qui est étroitement liée au parti social-démocrate allemand. Dans le discours qu'il a prononcée à cette occasion, M. Willy Brandt a pris acte « *du processus long et laborieux* » qui pousse les partis communistes de France, d'Italie, d'Espagne et du Japon « *à s'adapter à leur environnement démocratique, à se libérer du dogme de la dictature du prolétariat et d'une orientation servile sur le modèle soviétique* ».

Bien que cette évolution ne soit pas, selon lui, « *inintéressante* », l'ancien chancelier a ajouté, à propos du Parlement européen et du rôle que pouraient y jouer sociaux - démocrates et partis eurocommunistes : « *Du point de vue de la social-démocratie allemande, je ne vois pas de fondement à une alliance.* » Ironie de la géographie et de l'histoire : la gestion d'une partie de l'héritage de Marx revient à un parti qui a officiellement rejeté le marxisme comme doctrine officielle depuis plus de vingt ans.

M. Brandt s'est acquitté avec habileté d'une tâche délicate : rendre hommage à Marx, tout en niant tout point commun avec ceux qui, aujourd'hui, se réclament très explicitement de lui. Le président du S.P.D. a replacé son parti dans les « *traditions libérales du mouvement ouvrier et du socialisme* », et présenté Marx comme « *un grand Allemand* », un des « *remarquables créateurs de mouvements libéraux européens* ».

En insistant sur « *l'ambiguïté et les contradictions* » des écrits politiques de Marx et de Engels, M. Brandt a admis que les socialistes, comme les communistes, peuvent légitimement se réclamer de la pensée marxiste. Mais le S.P.D. se place clairement dans la tradition de Marx revue par Edouard Bernstein : « *Le mouvement est tout, le but n'est rien* », le socialisme démocratique n'est pas une fin en soi, mais un processus de réforme permanente.

Au cours de la discussion qui a suivi la cérémonie officielle et à laquelle ont participé une quarantaine de représentants des partis liés à l'Internationale socialiste, M. Jacques Delors est revenu, au nom du P.S. français, sur l'alliance avec les communistes. « *L'ambiguïté de l'héritage de Marx, nous la vivons concrètement dans les pays où coexistent deux grands partis se réclamant du monde ouvrier. Cette division a, pendant des décennies, placé une grande partie de la classe ouvrière dans un ghetto, et empêché tout progrès du socialisme* », a-t-il dit. *La seule aventure, au sens noble du mot, qui vaille la peine, c'est de chercher entre ces deux partis un rapprochement qui débouchera peut-être un jour sur une union. Ce serait un bien pour notre pays et pour le socialisme.* »

DANIEL VERNET.

Irlande du Nord

Les groupes opposés au pasteur Paisley préparent des pourparlers politiques

De notre correspondant

Belfast. — Jeudi 5 mai — troisième journée de grève lancée par le comité d'action des unionistes unis (protestants) — la reprise du travail n'a pas été aussi générale en Irlande du Nord que l'ont affirmé les autorités britanniques : 70 à 80 % des ouvriers se seraient présentés dans les usines.

A Belfast, de nombreux et violents incidents ont eu lieu entre les grévistes et la police, et il y a eu davantage de barricades humaines (composées de femmes et d'enfants) et de fausses alertes à la bombe que les jours précédents. Dans l'après-midi du jeudi 5 mai, un chauffeur de taxi a été tué au nord-ouest de la capitale. Quarante-six personnes ont été arrêtées jeudi pour menaces et voies de fait. Des volontaires du Mouvement des femmes pour la paix ont encouragé les commerçants à rester ouverts et l'organisation pacifiste a prévu un grand rassemblement contre la grève samedi 7 mai au centre de Belfast.

Le pain et le lait sont toujours distribués et le ravitaillement en essence a repris. Les dockers du port de Larne ont voté pour la poursuite de la grève. Une délégation du personnel de la principale centrale électrique de la province, à Ballylumford, a été reçue dans la soirée par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason. Les ouvriers auraient décidé de ne pas débrayer si le gouvernement britannique était prêt à lutter plus fermement contre l'IRA provisoire. M. Mason a promis mille hommes de plus pour la police et autant pour les territoriaux. Un vote sur cette proposition devait avoir lieu ce vendredi matin à la centrale. Aux Communes, M. Don Concannon, ministre au Northern Ireland Office, a déclaré qu'il n'y aurait aucune discussion avec « *les brutes et les paramilitaires à la tête de la grève* ».

Les partis politiques, les personnalités et les chefs des Eglises opposés au mouvement de désobéissance civile du pasteur Paisley, se sont consultés toute la journée. Ils tentent de préparer une « table ronde » sur la sécurité avec M. Mason. Cette initiative pourrait non seulement briser la grève, qui n'a pas reçu le soutien de la majorité des loyalistes, mais aussi permettre une nouvelle série d'entretiens en vue de la restauration d'un Parlement régional.

R. D.

Portugal

INTERPRÉTANT DES PROPOS DU CHEF DE L'ETAT

La droite réclame la formation d'une nouvelle équipe dirigeante

De notre correspondant

Lisbonne. — Une interview accordée par le commandant Melo Antunes à l'agence de presse hongroise M.T.I. et un discours prononcé par le président de la République, le général Eanes, le 25 avril dernier, ont remis en question l'équilibre déjà difficile entre les principales forces politiques et militaires du pays. La droite, mettant en évidence les divergences apparues au sein du Conseil de la révolution à la suite des déclarations de l'ancien ministre des affaires étrangères et tirant des « conclusions » des propos tenus par le général Eanes, se présente comme une « *solution démocratique* » face au gouvernement de M Mario Soares.

Dans son interview, le commandant Melo Antunes estimait que les objectifs de la Constitution ne pouvaient être atteints que si une alliance était conclue entre les organisations de gauche et « *les éléments des forces armées responsables du Mouvement du 25 avril* », qui, selon lui, « *restent le ferment de la révolution* ». Pour les milieux conservateurs, ces affirmations annoncent la création d'une « nouvelle gauche » — regroupant des secteurs du parti socialiste mécontents de la politique du gouvernement et des « officiers progressistes », — cette « nouvelle gauche » pouvant ensuite négocier un rapprochement avec le parti communiste.

Cette question, discutée au Conseil *de la révolution*, a mis en opposition le président de la République et les chefs d'état-major à des officiers comme les généraux Charais et Pezarat Correia, considérés de « gauche ». Les premiers souhaitaient publier un communiqué condamnant l'attitude du commandant Melo Antunes ; les seconds se sont prononcés sur le texte de l'interview. Le vote a eu lieu et le général Eanes a été battu.

La nouvelle, donnée par un quotidien de Porto, a été exploitée par d'autres journaux à des fins politiques. Le mercredi 4 mai, avant la réunion d'une nouvelle séance du Conseil de la révolution, le quotidien *O Dia* croyait savoir qu'une motion pourrait être présentée pour évincer le commandant Melo Antunes et d'autres officiers « éloignés de la réalité actuelle ».

Dans un communiqué, le Conseil de la révolution a seulement rappelé « *l'exigence imposée sans exception à tous les membres des forces armées* » de ne pas faire de déclarations sans autorisation préalable. L'affaire, au plan militaire, est close et le débat s'est déplacé au plan politique.

L'un des passages les plus remarqués du discours du président de la République, le 25 avril, a été sa référence à « des plates-formes et des programmes » que pourraient présenter les partis politiques afin de dégager une « base d'appui » aux mesures de salut national exigées par la *situation. Cinq jours plus tard*, M. Freitas do Amaral, interprétant la formule du général Eanes, proposait une « *solution pour résoudre la grave crise que nous traversons* » : un gouvernement « *fondé sur la compétence et non sur la couleur politique de ses membres* », qui seraient choisis en fonction de la « *majorité présidentielle* ».

L'hypothèse avancée par le leader du Centre démocratique et social a déplu à M. Soares. S'adressant aux militants du parti socialiste le mardi 3 mai, le premier ministre a été clair : « *Je ne crois pas à un tel gouvernement. C'est ce que nous avons eu pendant cinquante années de fascisme, et nous savons tout ce que cela a représenté pour le peuple portugais.* » Le premier ministre s'est déclaré persuadé que « *la solution des problèmes du monde d'aujourd'hui se trouve dans le socialisme et non dans le capitalisme* ». Aussi considère-t-il que la composition de l'actuel gouvernement, sans alliance « avec la droite ou avec la gauche », reste la seule solution pour faire évoluer le pays vers un « socialisme démocratique ». Cette mise au point n'a pas empêché M. Amaral de relancer son projet devant les députés le jeudi 5 mai, en proposant aux autres partis politiques « démocratiques », c'est-à-dire le P.S. et le parti social-démocrate, des réunions à partir de la semaine prochaine.

L'initiative risque de ne pas être suivie d'effet car même les sociaux-démocrates semblent réservés. Mais n'est-elle pas bien accueillie par la présidence de la République ? Certains dirigeants centristes en sont persuadés.

JOSÉ REBELO.

Italie

Communistes et démocrates-chrétiens ont la volonté d'arriver à un accord
déclare M. Zaccagnini après un entretien avec M. Berlinguer

Rome. — Pour la première fois depuis trente ans, les délégations officielles de la démocratie chrétienne et du parti communiste se sont rencontrées, le jeudi 5 mai, pour tenter d'établir un programme minimum de gouvernement. Ces trois heures trente d'entretiens se sont déroulées dans une salle du Parlement en présence des présidents, des secrétaires généraux et des chefs des groupes parlementaires des deux partis. Elles n'ont conduit ni à un accord ni à une rupture.

Les négociations vont donc se poursuivre avec les quatre autres formations de « l'arc constitutionnel » (socialiste, républicaine, sociale-démocrate et libérale), afin de donner un soutien plus grand au gouvernement Andreotti, lequel ne se maintient que par l'abstention de la gauche.

A l'issue de la rencontre des deux délégations qu'ils dirigeaient, MM. Zaccagnini et Berlinguer se sont montrés prudents. « *Il existe entre nos partis des divergences et des convergences*, a dit le premier. *Nous avons constaté la volonté d'arriver à un accord. Nous avons donc l'optimisme de la volonté.* » Un peu plus loquace, le secrétaire général du P.C.I. a remarqué : « *Cette première rencontre a été dans l'ensemble utile et positive, surtout en raison du climat ouvert et concret dans lequel ont été examinés de nombreux problèmes. Mais nous sommes encore dans une phase initiale.* »

Les divergences entre les deux partis concernent sans doute l'économie et l'ordre public qui sont les deux points clés d'un éventuel programme. Mais elles portent avant tout sur la signification même de l'accord. Sera-t-il limité à quelques domaines sans toucher au « *cadre politique* » actuel, comme l'exige la démocratie chrétienne ? Ou bien conduira-t-il à la conception d'une majorité, comme le réclament les communistes, les socialistes et les républicains ?

Même s'ils réussissaient à jouer sur les mots et à trouver une formule moyenne, MM. Zaccagnini et Berlinguer n'auraient pas pour autant les mains libres. Chacun d'eux doit compter avec le durcissement qui se manifeste dans son propre parti. C'est ainsi, par exemple, que du côté communiste plusieurs responsables — à commencer par le président, M. Longo — insistent sur une négociation au grand jour et misent, en cas de nouveau « chantage » démocrate-chrétien, sur une rupture en bonne et due forme.

Tenir compte des réticences de l'Eglise

Chez les démocrates-chrétiens, des responsables de l'aile droite ont officiellement rencontré cette semaine une délégation de Démocratie nationale, le groupe qui s'est détaché du Mouvement social italien (néo-fasciste). Une manière comme une autre de souligner qu'une défection de la *gauche pourrait être compensée* à l'avenir par des appuis de droite. Les dissidents du M.S.I. se déclarent d'ailleurs prêts à entrer dans une future majorité gouvernementale, à condition évidemment que les communistes en soient exclus.

M. Zaccagnini doit également tenir compte des réticences de l'Eglise. Un éditorial d'*Avvenire*, quotidien proche de l'épiscopat, vient de s'opposer à « *tout accord politique* » avec le P.C.

Démocrates-chrétiens et communistes savent néanmoins qu'une rupture conduirait inévitablement à la dissolution des Chambres. Et qui peut se permettre de miser sur de nouvelles élections anticipées en période de difficultés économiques et alors que l'ordre public est quotidiennement menacé ?

ROBERT SOLÉ.

Espagne

● LE PEUPLE BASQUE ATTEND UNE EXPLICATION DU GOUVERNEMENT ALLEMAND sur le bombardement de Guernica par la légion Condor pendant la guerre civile, ont annoncé jeudi 5 mai dans une conférence de presse les organisateurs de la commémoration du quarantième anniversaire du bombardement. Selon eux, les habitants de Guernica « verraient avec sympathie » une aide matérielle allemande, même symbolique, comme l'édification d'un centre chargé de l'étude de la cutlure basque. — *(A.F.P.)*

● M. SERGUEI BOGOMOLOV, premier ambassadeur d'Union soviétique dans l'Espagne post-franquiste a remis le 5 mai ses lettres de créance au roi Juan Carlos. Après une interruption de trente-huit ans, Moscou et Madrid ont renoué des relations il y a deux mois. L'Espagne n'a pas encore désigné son ambassadeur en Union soviétique. — *(A.P.)*

● M. SUAREZ, CHEF DU GOUVERNEMENT, serait battu aux élections du 15 juin s'il se *présentait comme on* lui *en* prête l'intention : telle est la conclusion essentielle d'un sondage d'opinions publié mercredi 27 avril par la revue *Cambio-16*. Selon cette enquête, la moitié des personnes interrogées n'ont pas encore fait leur choix à un mois et demi des élections. — *(A.F.P.)*

Belgique

● M. LEO TINDEMANS est parvenu à *constituer une majorité* gouvernementale comprenant les sociaux-chrétiens, les socialistes, le Front des francophones bruxellois et la Volksunie. Ce dernier parti a finalement accepté la participation. Les négociations sur le programme ont aussitôt commencé. — *(Corresp.)*

UN APPEL EN FAVEUR DE M. PAUL GOMA

Un certain nombre de personnalités ont publié, mercredi 4 mai, un appel exigeant la libération immédiate de l'écrivain roumain Paul Goma, arrêté le mois dernier (*le Monde* daté 24-25 avril) « *et la levée de toutes les poursuites et sanctions exercées contre tous ceux qui, dans un texte signé par plus de deux cents personnes depuis le 8 février 1977, demandent que soient respectés les droits de l'homme en Roumanie* ».

Parmi les signataires de l'appel, lancé au nom du Comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (1), figurent les noms de MM. Louis Aragon, Roland Barthes, François-Régis Bastide, Mme Simone de Beauvoir, MM. Vladimir Boukovsky, Pierre Daix, Vadim Delaunay, Jean-Marie Domenach, Pierre Emmanuel, François Fejtö, Mme Brigitte Fossey, M. Roger Garaudy, Mmes Natalia Gorbenskaïa, Flora Groult, MM. Georges Haupt, Eugène Ionesco, Alfred Kastler, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Mme Maria-Antoinetta Macciocchi, MM. Vladimir Maximov, Claude Mauriac, Victor Nekrassov, Leonid Pliouchtch, Claude Roy, Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, Philippe Sollers, Paul Thibaud et Pavel Tigrid.

(1) Aux bons soins des Editions Albatros, 14, rue de l'Armorique 75015 Paris. C.C.P. : C. Anquetil — Comité Roumanie 23591-38 Paris.

● *L'écrivain roumain Paul Goma « est admis au sein de la section française du Pen Club international, en qualité de membre associé »*, vient d'annoncer le Pen Club français. Cette décision a été prise par le Pen pour « *rendre hommage à l'œuvre littéraire de Paul Goma et manifester sa solidarité devant les épreuves qui frappent cet écrivain* ».

CONFÉRENCE DES PARTIS SOCIALISTES DE L'EUROPE DU SUD, A MADRID, LES 7 ET 8 MAI.

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Le parti socialiste ouvrier espagnol, rénové, dirigé par M. Felipe Gonzales, organise à partir de samedi 7 mai à Madrid une conférence des partis socialistes de l'Europe du Sud à laquelle doivent assister MM. Mario Soares, secrétaire général du P.S. portugais, François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste italien, ainsi que MM. Andre Cools et Willy Claes, coprésidents du parti socialiste belge.

Une fête qualifiée de « kermesse de la liberté » par le P.S.O.E. doit avoir lieu samedi soir dans un stade de la capitale espagnole.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les conservateurs triomphent aux élections locales en Angleterre et au Pays de Galles

De notre correspondant

Londres. — Le résultat des élections locales du jeudi 5 mai en Angleterre et au Pays de Galles est désastreux pour le Labour Party. Les travaillistes sont chassés du pouvoir dans la plupart des grandes villes et enregistrent des échecs tout aussi sérieux dans les régions rurales. Les affaires de près de 95 % des citoyens britanniques vont désormais être administrées par des conseils conservateurs.

Le transfert des voix en direction des tories, par rapport à 1973, est de 15 %. Bien que de plus en plus politisées, les élections locales suscitent une participation très inférieure à celle enregistrée lors d'un renouvellement de la Chambre des Communes. Selon les estimations provisoires, 43 % seulement des citoyens se sont rendus aux urnes jeudi.

Les conservateurs remportent leur victoire la plus spectaculaire dans la capitale. Leur représentation est presque doublée, passant de 33 à 64 sièges dans le Conseil du Grand Londres qui compte un total de quatre-vingt-douze membres. La plupart des « *ministres londoniens* » du Labour Party, notamment ceux qui étaient responsables des transports et du logement, sont aujourd'hui éliminés. Les travaillistes n'ont sauvé que 28 de leur 57 sièges, tandis que les libéraux ont perdu leurs deux seuls représentants.

Dans l'ensemble du pays, le Labour perd le contrôle de seize comtés sur les dix-huit où il était jusqu'à présent majoritaire. Le raz de marée conservateur fait notamment conquérir au parti de Mme Thatcher les conseils du Grand Manchester, de Merseyside, du West-Yorkshire et les West-Midlands. Dans les régions dites non métropolitaines, les tories remportent la victoire dans le Leicestershire, le Derbyshire, le Northamptonshire, le Staffordshire, l'Île de Wight et South-Glamorgan, au Pays de Galles. Dans cette dernière région, le Labour a également perdu de nombreux sièges au profit des nationalistes. Enfin, les conservateurs se sont assuré la suprématie dans les conseils du Hertfordshire et du Cambridgeshire, qu'ils administraient jusqu'ici grâce au soutien de quelques indépendants.

De l'avis de *Mme Thatcher*, le pays aurait fait savoir au gouvernement travailliste qu'il serait temps pour lui de s'en aller. Les élections partielles, comme les élections locales et aussi les sondages d'opinion, indiquent que le prestige du Labour Party est au plus bas. De façon paradoxale, toutefois, cet état de choses ne peut que renforcer la détermination de M. Callaghan de rester au pouvoir et de reporter le plus longtemps possible les élections générales.

Le recul des libéraux est général

Un souci semblable anime le parti libéral, qui a conclu récemment une alliance parlementaire avec les travaillistes. Pour le troisième parti, les résultats de jeudi sont encore plus mauvais que ceux du Labour. Le recul des libéraux est général. Ainsi, à Manchester, ils perdent les douze sièges qu'ils occupaient au conseil. Souvent, les libéraux sont même refoulés à la quatrième place, derrière les candidats du Front national. Cette organisation, qui s'élève essentiellement contre l'immigration des gens de couleur, a obtenu, surtout dans les faubourgs populaires de Londres, un total de près de 120 000 voix, et dans certains quartiers plus de 12 % des suffrages. Malgré cette percée, le Front national n'est cependant pas parvenu à conquérir un seul siège dans la capitale.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

AU FESTIVAL LATINO-AMÉRICAIN DE NANCY

M. Mitterrand : si le parti socialiste arrive au pouvoir il rompra avec le Chili

Nancy. — « Spectateur, un mot obscène » : la définition peut surprendre, venant d'un metteur en scène ; c'est pourtant un homme de la profession, le Brésilien Augusto Boal, qui la donne (1). Comment s'étonner dès lors que ce vieil habitué du Festival de Nancy ait eu l'idée d'une manifestation qui — avec l'ouverture au « théâtre dansé » — est la marque spécifique de la saison 1977 à Nancy : « Les assises internationales pour des relations nouvelles entre l'Europe et l'Amérique latine. »

La dénomination cède à un certain goût de l'emphase souvent perceptible en ces lieux. Mais l'idée était bonne. Un nombre impressionnant d'artistes latino-américains — et notamment des acteurs et des troupes de théâtre tout entières — n'ont-ils pas été contraints à l'exil en raison précisément de leur engagement politique ?

Le « temps fort » de cette manifestation a été le jeudi matin 5 mai. La veille, on avait entendu un colloque sur les diverses formes prises par la « résistance culturelle » dans les pays d'Amérique latine soumis aux dictatures. Renouant avec la tradition du Chili de l'unité populaire, trois « brigades de peintres anti-fascistes », l'Argentin Julio Le Parc en tête, avaient, les jours précédents, réalisé d'immenses fresques murales dans un coin de la ville rebaptisé « place Latino-Américaine ».

Le jeudi, officiellement consacré à un débat sur « la diaspora latino-américaine en Europe », a trouvé son point culminant dans une intervention de M. François Mitterrand au Palais des congrès et dans l'inauguration du musée Salvador-Allende par Doña Tencha, la veuve de l'ancien président chilien.

Ouvert au public depuis le 4 mai, le musée Salvador-Allende est un rassemblement de cent cinquante œuvres données par des artistes français et latino-américains comme marque de leur « solidarité avec le peuple du Chili ». Parmi les donateurs : Calder, Hajdu, *Le Parc*, Matta, Picart Le Doux, Jésus Sotto, Soulages, Tal *Coat*, Titus Carmel, Vasarely, Vieira da Silva... Une douzaine d'« arpilleras » — ces tapisseries confectionnées par des femmes de prisonniers politiques chiliens — figurent également au « catalogue ». A l'image de nombre des artistes donateurs, ce musée est en exil : « *On lui cherche un toit, à Paris si possible*, prévint Jack Lang, organisateur du Festival. *Un lieu d'accueil fixe, mais provisoire... en attendant son retour dans un Chili démocratique.* »

Un appel de Mme Allende

A la tribune du Palais des congrès on entendit M. André Jacques, représentant de la Cimade (organisation œcuménique d'entraide) réclamer « *le droit à la parole et le droit d'association* » pour les exilés latino-américains. Mme Nina Pasquez, médecin chilien, rendit compte des travaux d'un groupe de neurologues et de psychiatres pour soigner, dans une perspective militante, les victimes de la répression, et plus particulièrement les anciens torturés.

M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, était venu à Nancy exprimer la reconnaissance et la solidarité d'un pays « *longtemps producteur d'exilés* » à une Amérique latine qui a été le « *continent préféré* » des républicains contraints de quitter l'Espagne après 1939.

M. Régis Debray, rappelant l'ampleur de la diaspora latino-américaine en Europe — cent mille personnes, selon lui, — estima que « *c'est une civilisation que l'on déporte* ».

Le commandant Otelo de Carvalho, qui ne peut, en raison de poursuites intentées contre lui par la justice militaire portugaise, « *quitter sa municipalité sans autorisation* », avait paradoxalement obtenu celle de venir à Nancy. Néanmoins, interdit de parole dans son pays, il s'abstint de figurer à la tribune et ne s'exprima qu'avec une certaine modération.

Mme Allende lança un appel aux diverses organisations politiques, syndicales, intellectuelles de France et d'Europe afin qu'elles pressent leurs gouvernements de boycotter la junte et de la condamner dans les organisations internationales.

Respectueusement mais directement interpellé par Augusto Boal (« *Que ferez-vous, vous, pour aider à la libération de l'Amérique latine* »), M. François Mitterrand, enfin, rappela que le parti socialiste n'avait pas attendu le Festival de Nancy pour « prendre position » : trois voyages du premier secrétaire outre-Atlantique en un peu plus d'un an — à Cuba, au Venezuela au Mexique et au Costa-Rica, « petite démocratie vaillante » ; « Des relations avec la plupart des mouvements révolutionnaires et d'indépendance d'Amérique latine » ; la création d'un secrétariat national pour le tiers-monde dont le titulaire, M. Michel Jospin, présent lui aussi à Nancy, consacre l'essentiel de ses efforts à ce continent ; des contacts avec de nombreux représentants de « la pensée révolutionnaire » dans cette partie du monde — dont Gabriel Garcia Marquez — « cet immense écrivain » : le bilan n'était pas mince.

Pour l'avenir, M. Mitterrand a redit : « *Si le P.S. arrive au pouvoir, nous romprons les relations diplomatiques avec le Chili.* » Le premier secrétaire a néanmoins insisté sur la valeur symbolique d'un tel geste : à le répéter vis-à-vis de tous les dictateurs, le risque serait réel, en effet, de s'isoler soi-même et de « *ne plus parler à personne* ».

M. Mitterrand a conclu par une méditation sur « *le changement de nature des dictatures en Amérique latine* ». Naguère, affirma-t-il, les dictateurs étaient — avec leurs ambitions, leur cruauté, leur absence de scrupules mais aussi, souvent, leur « *veine populaire* », des « *individus* », des « *aventuriers du pouvoir* ». Aujourd'hui, en revanche, ils sont devenus « *exactement représentatifs des classes dirigeantes* » et de la « *société capitaliste* ». Désormais, a déclaré le premier secrétaire du P.S., « *il y a donc une clé commune à ce problème. Cette clé, je crois que ce sont les socialistes qui la détiennent* ».

« *La barbarie la plus atroce sévit aujourd'hui dans les pays d'Amérique latine qui avaient atteint le plus haut niveau de développement relatif : Chili, Uruguay, Argentine. C'est donc une précaution que d'écouter ce que les exilés de là-bas ont à nous dire.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Dans « Théâtre de l'opprimé », publié récemment aux Ed. Maspero. 216 pages, 30 F.

M. Georges Marchais participe à un meeting en faveur du pasteur noir américain Ben Chavis

M. Georges Marchais a participé, jeudi 5 mai au Palais de la mutualité, à Paris, à un meeting organisé par le P.C.F. en faveur du pasteur noir américain Ben Chavis et de neuf de ses camarades, militants des droits civiques, qui purgent actuellement en Caroline du Nord des peines de prison totalisant deux cent quatre-vingt-deux années. « *L'affaire des « dix de Wilmington » révèle la gravité et l'étendue des atteintes portées aux droits de l'homme aux Etats-Unis* », a déclaré le secrétaire du P.C.F., qui estime que le pasteur Ben Chavis et ses compagnons ont été condamnés « *sur la base d'une provocation et de faux témoignages organisés.* » Le dirigeant communiste a cependant précisé que, en « *demandant justice pour les victimes de l'arbitraire* », il n'était animé d'aucun « *sentiment d'hostilité envers le peuple américain* ».

M. Marchais a ajouté : « *Nous voulons préserver, enrichir, porter plus haut encore les rapports que l'histoire a tissés entre nos deux nations. Cela exige que soit respecté le droit inaliénable de chacun de nos deux peuples à déterminer en toute indépendance son avenir, à choisir librement le système politique, économique et social qu'il souhaite. Cela exige aussi que leurs relations soient fondées sur le strict respect de l'indépendance de chacun de nos pays, de leur égalité en droits, de leurs intérêts nationaux respectifs. (...)* »

La réalité de la politique américaine

De son côté, Mme Angela Davis, membre du comité central du parti communiste américain et coprésidente de l'Alliance contre la répression politique et raciste aux Etats-Unis, qui participait au meeting, a affirmé que « *l'histoire absurde, cauchemardesque, de l'acharnement des autorités de Caroline du Nord contre le pasteur Ben Chavis nous révèle une part importante, je dirai même terrifiante, de la réalité politique américaine* ».

Le pasteur Ben Chavis, qui avait déjà été inquiété par les autorités de Caroline du Nord à la suite d'une provocation à laquelle était mêlée un agent du F.B.I. aujourd'hui en fuite, retourne en 1971 dans cet Etat pour faire, au nom de l'Eglise unifiée du Christ, à laquelle il appartient, une enquête sur le racisme. Il organise en février 1971 (à la suite de l'expulsion de dix-huit étudiants noirs de l'université) une manifestation à Wilmington au cours de laquelle un étudiant noir et un contre-manifestant, présumé appartenir au Ku Klux Klan, sont tués par balle.

La garde nationale rétablit l'ordre, mais le pasteur et neuf de ses compagnons (dont certains sont d'âge scolaire) sont inculpés. Le procès est entaché d'innombrables irrégularités. Un premier jury sélectionné, qui comportait une majorité de Noirs, est dissous pour des motifs discutables, et un nouveau jury, majoritairement blanc, déclare M. Ben Chavis et ses camarades coupables en septembre 1972. Il s'appuie sur le témoignage d'un personnage suspect qui se rétractera par la suite. Le juge prononce des peines particulièrement lourdes (trente-quatre années de prison pour le pasteur Ben Chavis).

L'affaire pourrait connaître de nouveaux développements, puisque les « dix de Wilmington » doivent être entendus à nouveau, en prison, par les autorités judiciaires lundi 9 mai.

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DAR

Voici pourquoi vous serez dépanné plus vite.

Comme Bertrand Lavallée, les 292 techniciens Darty ont tous signé le Contrat de Confiance. Comme lui, ils se sont engagés à faire le maximum pour que ce contrat soit respecté.

Et plus que personne, ils sont les garants de l'article 5 : les dépannages rapides. A bord de 309 voitures d'intervention Darty ils vous dépanneront 7 jours sur 7, même le dimanche.

Ils sont tous engagés envers vous. Ils ont signé. Vous pouvez leur faire confiance.

Bertrand Lavallée
Technicien service après-vente Darty

Le Contrat de Confiance : chez Darty, tout le monde l'a signé pour mieux le respecter.

Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - Mº Couronnes .... (9)
75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le Mº Gaîté .... (9) (14)
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2" .... (6) (9)
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. Mº Gallieni. Au pied du Novotel ... (8)
93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni. RN 3 .... (5) (8) (10)
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines" .... (6) (9)
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 .... (8) (10)
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 .... (5) (8) (10)
94 - CHAMPIGNY : 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 .... (9)
94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil" .... (4) (9)

Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine (9)
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. Mº Pl. d'Italie .... (9)

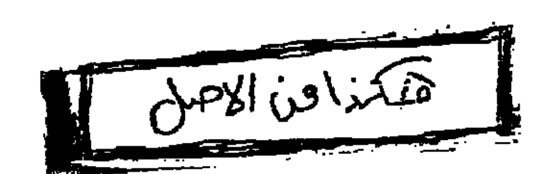


75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. Mº Pte de St-Ouen .... (9)
75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. Mº Pte de Montreuil. (8) (11) (13)
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest .... (6) (8) (12)
78 - PARLY 2 - Centre Commercial .... (4) (9)
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7 .... (4) (9)
92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309 .... (2) (8) (10)
69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3e niveau. 4.300 places de parking .... (6) (9) (14)
69 - LIMONEST : Route Nationale 6 .... (6) (8) (14)
38 - GRENOBLE : 136, av. Gabriel-Péri .... (6) (9)
42 - ST-ETIENNE : Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes (16)
92 - LA DEFENSE : Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T. .... (9)
59 - LILLE : 56, rue de Béthune .... (9) (17)
59 - ROUBAIX : 15, rue Pierre-Motte .... (9)
59 - ENGLOS : Centre Commercial Englos .... (9) (17)
69 - LYON-VENISSIEUX : bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent .. (17)

(1) Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - (2) Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - (3) Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - (4) Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - (5) Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - (6) Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - (7) Ouvert le Dimanche matin - (8) Ouvert le Dimanche toute la journée - (9) Fermé le Dimanche - (10) Fermé le Lundi - (11) Fermé le Lundi matin (12) Fermé le Mardi - (13) Fermé le Mercredi - (14) Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - (15) Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - (16) Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - (17) Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00.

TV, Electroménager, Hi-Fi

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DAR



AMÉRIQUES

États-Unis

L'INTERVIEW DE M. NIXON A TF1

L'embrouille

Etait-ce dû aux dix-sept minutes dont a été privé le téléspectateur français par rapport à la vidéo-cassette originale ? A la voix grasse, glissant de la vulgarité à la condescendance gouailleuse qui doublait celle de M. Nixon ? Aux allusions trop nombreuses à des acteurs et seconds rôles de l'affaire du Watergate plus ou moins oubliés aujourd'hui — cinq ans après le flagrant délit de cambriolage politique qui donna son nom à cette dernière ? Toujours est-il que ce premier face-à-face de l'ancien président avec son interviewer britannique, David Frost, présenté le 5 mai sur l'écran de TF1 dans le cadre de l'émission « L'événement », aura paru à beaucoup décevant, languissant, pour ne pas dire pénible.

Loin d'y retrouver un Richard Nixon régénéré par l'épreuve et l'expiation, c'est — hélas ! pour ceux qui ne demandent qu'à être émus par une belle conversion — le « tricky Dick » incorrigible qui s'est montré à nous, mêlant contrition imparfaite à la confession incomplète, battant sa coulpe par instants pour mieux s'absoudre ensuite, s'entortillant dans les détails comme pour mieux... entortiller son public, qui, à cette occasion, a pu refaire connaissance avec le regard fuyant et le style sans grâce de l'ancien président.

A plusieurs reprises, celui-ci a comparé son cas à celui de Sherman Adams, cause moins célèbre que la sienne mais qui n'en fit pas moins du bruit à son époque, il y aura bientôt vingt ans. Sherman Adams, personnalité de la Nouvelle-Angleterre, député du New-Hampshire au Congrès pendant une législature (1945-1947), gouverneur de cet État entre 1949 et 1953, transfuge distingué du parti démocrate, fut le bras droit du président Eisenhower, qui, peu après son entrée à la Maison Blanche (1953), le nomma « assistant spécial » avec rang de ministre. Son pouvoir et son influence éclipsaient ceux du jeune vice-président qu'était alors Richard Nixon.

Mais l'impeccable Adams commit une « impropriété », comme on dit si bien en anglais. Il s'entremit auprès des commissions fédérales compétentes en faveur d'un certain Bernard Goldfine, homme d'affaires douteux et fraudeur fiscal, qui honora ses bons offices d'invitations compromettantes et de cadeaux de prix, dont un manteau de vigogne, entré dans la légende américaine comme le symbole même de ce qu'il messied d'accepter d'un tiers quand on est au service de la magistrature suprême. Dénoncé, attaqué au Congrès, traqué par la vindicte populaire, Sherman Adams remit sa démission au président Eisenhower, qui la lui demanda par l'intermédiaire de Richard Nixon, et retourna au New-Hampshire, où il refit une carrière confortable dans les installations de sports d'hiver.

Ainsi le mauvais génie de M. Nixon lui a-t-il suggéré une comparaison qui se retourne contre lui. Devant les « erreurs de conduite » de son plus proche collaborateur, auquel il était très attaché, le président Eisenhower se résout à s'en séparer. Les cambrioleurs du Watergate sont, directement ou indirectement, à la solde de la Maison Blanche. Ils menacent de faire chanter le président en exercice, qui, non seulement cède à leurs pressions, mais s'enferme dans un système de défense et de dénégations qui, en réalité, n'a d'autre objet que de couvrir ses propres tentatives d'étouffer le scandale par tous les moyens et de noyer ses responsabilités dans la culpabilité d'autrui. Il y échoue, et c'est la chute ignominieuse.

Ainsi, la seule note nouvelle versée jeudi soir au dossier par M. Nixon, qui n'avait jamais évoqué Sherman Adams durant la crise du Watergate, relève-t-elle, une fois de plus, de l'alibi. Même ses anciens amis politiques ne s'y sont pas trompés. Après le passage sur les écrans américains du film de David Frost, le sénateur Goldwater a déclaré : « *Nixon est aussi mort qu'on peut l'être* ». L'ancien président, en acceptant le dialogue avec David Frost avait rêvé de rédiger oralement son « testament » justificatif. Il n'a réussi qu'à creuser un peu plus son caveau politique. — A. C.

AFRIQUE

L'Érythrée, haut mal de l'Éthiopie

(Suite de la première page.)

Dans une autre vallée, un millier environ de jeunes filles et de jeunes gens forment le « *camp de l'avant-garde* ». Ils sont tous alphabétisés, s'entraînent militairement, reçoivent des cours d'éducation politique et un enseignement général. Ils organisent une petite fête et nous présentent des danses d'origines diverses qui *témoignent de la volonté d'intégrer* toutes les ethnies de la mosaïque érythréenne. La plupart de ces jeunes ont rejoint le Front populaire à partir de 1975, date à laquelle l'organisation créée en 1970 par une scission de gauche du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) trouva un second souffle. Presque tous ont gagné les maquis après la vague d'atrocités commises par l'armée éthiopienne à la fin de 1974 et au début de 1975 à Asmara et aux environs. Beaucoup l'ont fait à l'insu de leurs parents. Les jeunes filles tant musulmanes que chrétiennes sont très nombreuses, et nous les rencontrerons dans tous les secteurs d'activités. Contrairement à la plupart des mouvements de libération qui n'ont souvent qu'un contingent symbolique de militantes ou « d'héroïnes », le F.P.L.E. compte près d'un tiers de femmes. L'accent est mis, avec insistance, sur l'égalité des sexes et elle paraît assurée dans un climat marqué par un puritanisme qu'adoucit une sorte d'affection fraternelle.

La « base arrière » dispose d'une bibliothèque de cinq mille volumes avec un fichier où l'on trouve tous les classiques de la littérature politique en anglais, en arabe, italien et français, et diverses encyclopédies dont la *Britannica*. Tout près de là, le « *département de l'information* » polycopie quatre revues mensuelles qui sont diffusées à l'intérieur et expédiées à l'étranger. L'un des cinq hôpitaux du Front, qui dispose au total de quatorze médecins, de soixante infirmiers diplômés et de cinq cents auxiliaires médicaux formés par ses soins, se trouve également dans la base.

Des ateliers bien équipés

Des ateliers sont installés dans cette zone. Près d'un demi-millier de guérilleros-ouvriers y travaillents dans des grottes bien aménagées. Une section de métallurgie fabrique toute sorte de pièces de rechange, tandis qu'une fonderie traite l'aluminium des avions abattus et le cuivre des balles. La limaille d'aluminium même est recueillie. L'ingéniosité, le souci de ne rien laisser perdre et la volonté d'autosuffisance ont quelque chose de vietnamien. L'arsenal dispose d'un atelier de réparation de crosses, de montage et de révision du matériel récupéré sur l'adversaire : bazookas de 57 et de 81, mortiers de 60 et de 75, fusils-mitrailleurs de M.60.

La menuiserie fabrique du mobilier scolaire et même des tables articulées pour interventions chirurgicales. Une section de couture, avec vingt-cinq machines à coudre et cinq surjeteuses, confectionne les uniformes à partir des milliers de mètres de tissu entreposés dans un dépôt, tandis que des selliers fabriquent trousses et ceintures. Un autre atelier est spécialisé dans la radio, l'électronique et l'horlogerie ; des dizaines de postes émetteurs, de transistors et de montres sont disposés devant chaque établi. Professionnels confirmés, ouvriers *formés sur le tas au cours des* dix-huit derniers mois et apprentis travaillent dix heures par jour.

Les nuits sont froides à Nacfa, en plein centre de la province du Sahel, sur les hauteurs de la chaîne septentrionale. La grotte où nous couchons est remplie de butin de guerre et... de puces. Au matin, le gros bourg, abandonné par sa population depuis le début d'un siège de près de six mois, apparaît dans son creux de vallée, long de trois kilomètres et large de deux, surplombé par deux collines et un mamelon.

Retranchés sur ces hauteurs, les Ethiopiens, au nombre d'un demi-millier, sous le commandement d'un colonel, ont opposé aux soldats du Front une résistance acharnée. Ils se terraient dans des tranchées et des trous individuels. Leurs positions sont tombées, malgré le ravitaillement aérien qui leur était assuré, et des troupes fraîches parachutées en renfort à une trentaine de kilomètres de là ne sont jamais arrivées à Nacfa. Beaucoup de ces parachutistes ont été faits prisonniers. Les lieux de la bataille ont été déblayés, quelques douilles de mitrailleuses et de M 14 traînent dans les tranchées. Dans un coin, une bible en amharique. Quelques jours après la bataille décisive du 22 mars, Radio Bagdad annonçait la prise de Nacfa par... le FLE, rival du F.P.L.E. que soutient l'Irak. Après plus de trois semaines de silence, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, devait déclarer, pour sa part, que des tanks soudanais avaient submergé la position.

SOUDAN — SAHEL — Nacfa — Afabet — ERYTHREE — BARKA — SENHIT — Keren — Agordat — Barentu — GASH — ASMARA — Massaoua — AKKELE GUZAI — Adi-Ugri — SERAE — Adi-Caleh — Archipel de Dahlak — MER ROUGE — DANKALIE — Assab — RÉP. ARABE DU YÉMEN — ÉTHIOPIE — T.F.A.I. — SOUDAN — ERYTHRÉE — ÉTHIOPIE — KENYA — SOMALIE — 0 km 100

IMPLANTATION DES MOUVEMENTS NATIONALISTES
- Conseil révolutionnaire (F.L.E.)
- Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.)
- Front de libération de l'Erythrée dit Forces populaires de libération de l'Erythrée (F.L.E.–F.P.L.E.)

Dans les provinces centrales et en Dankalie, le F.P.L.E. contrôle l'essentiel du territoire, mais des effectifs du F.L.E. sont également présent.

Six cents prisonniers éthiopiens

En une longue file, deux cents prisonniers éthiopiens en uniforme vert olive descendent de la montagne. Ils s'assoient devant nous, entourés d'une quinzaine de guérilleros armés de kalachnikov.

DE L'AUTONOMIE A L'ANNEXION

L'Erythrée, en tant qu'entité territoriale, est une création italienne. Si le plateau Tigrinya fait historiquement partie du massif abyssin, les Ethiopiens au cours de leur histoire n'ont jamais contrôlé les basses terres où l'Islam a pu se répandre. Au seizième siècle, les Turcs occupent Massawa et la côte nord de l'Erythrée. L'Egypte leur succède au début du dix-neuvième siècle. De 1885 à 1941 l'Italie colonise le pays. L'Erythrée est doté d'un bon réseau de communications et les Italiens y introduisent un système moderne d'agriculture, des industries et une administration centralisée tandis que se développe une intelligentsia moderniste bien avant qu'il en apparaisse une en Ethiopie.

En 1941, les Britanniques chassent les Italiens et administrent le pays jusqu'en 1952. Leur projet de partage de l'Erythrée (l'Ouest et le Nord musulman allant au Soudan, le plateau chrétien et la côte entre Massawa et Assab aux Ethiopiens) est contrecarré par les partis politiques érythréens dont ils ont permis l'émergence. Ceux-ci bien que fondés sur des bases confessionnelles et donc opposés les uns aux autres, s'opposent au démembrement de la colonie.

Après l'envoi de deux commissions d'enquête des Nations unies qui concluent de façon contradictoire, l'Erythrée en tant qu'entité autonome avec Parlement, hymne, drapeau et langues *officielles* (*tigrinya* et arabe) est fédérée à l'Ethiopie grâce à l'appui anglo-saxon

Ce rattachement marque le début de vingt années d'alliance américano-éthiopienne, l'Ethiopie mettant à la disposition des Etats-Unis la base de Kagnew en Erythrée et recevant en échange de son alliance 20 % de l'aide économique et près des deux tiers de toute l'aide militaire américaine attribuée à l'Afrique.

Toutes les prérogatives de l'autonomie furent progressivement rognées par l'empereur Hailé Selassié. Les dirigeants des partis politiques érythréens qui n'avaient pas cessé de protester auprès des Nations unies prirent le chemin de l'exil et la lutte armée éclata en 1961. L'année suivante, l'Ethiopie annexait purement et simplement l'Erythrée.

En amharique, un cadre du Front leur explique que nous tournons un film pour la télévision d'Allemagne fédérale. Mon compagnon dans ce reportage, Gordian Troeller, demande si quelqu'un parle anglais ou français et veut bien répondre à nos questions. Un prisonnier se lève et répond en français : « *Je suis le lieutenant Hailé Shibeshi, de la base de Debré Zeit, Shoa. J'ai été fait prisonnier le 21 mars à 30 kilomètres de Nacfa. On nous avait dit que nous allions combattre des bandits et que nous devions protéger la population. Nous avons découvert qu'il n'y avait dans les villages que des vieillards et des enfants et que les gens étaient contre nous.*

» *Je ne savais pas que l'Erythrée voulait son indépendance. Nous, on croyait que l'Erythrée appartient à l'Ethiopie. On nous avait dit que les bandits étaient aidés par les Arabes, qui veulent la mer Rouge, et que c'est un problème de religion entre eux et nous. Ici, j'ai compris qu'il s'agit de nationalistes. Nous sommes traités correctement et je n'espérais pas ça. Le gouvernement éthiopien ne reconnaît pas l'existence de prisonniers éthiopiens aux mains de l'ennemi. Notre situation est très délicate. Si nous venions à être libérés, je pense que nous serions traduits en cour martiale.* »

Quand nous demandons au lieutenant Hailé Shibeshi, qui est diplômé de Saint-Cyr, si les autres prisonniers partagent son avis, il traduit la question et tout le monde l'approuve. Un de ses camarades se lève : « *Lieutenant Hagos du 15e bataillon : je ne suis pas du tout rassuré. J'ai cinq enfants et je pense qu'on ne peut pas sortir d'Erythrée tant qu'il n'y aura pas des garanties. Nous serons considérés comme des traitres.* » Le caporal Getachew Tassew du 15e bataillon demande la parole : « *Même avec votre témoignage, le gouvernement éthiopien niera tout.* »

La Croix-Rouge a été informée de l'existence de ces prisonniers mais n'a pas été autorisée à intervenir par le gouvernement d'Addis-Abeba. Ils demeurent donc à la charge du F.P.L.E. et les nombreux illettrés apprennent à lire et à écrire, tous reçoivent des « *cours d'explication du problème érythréen* ». Les exposés politiques sont faits par des femmes. Nous verrons, plus au sud, un autre camp de deux cents prisonniers. En tout, environ six cents militaires éthiopiens sont aux mains du F.P.L.E. dont l'ancien commandant d'Afabet, le colonel Abara Tabori.

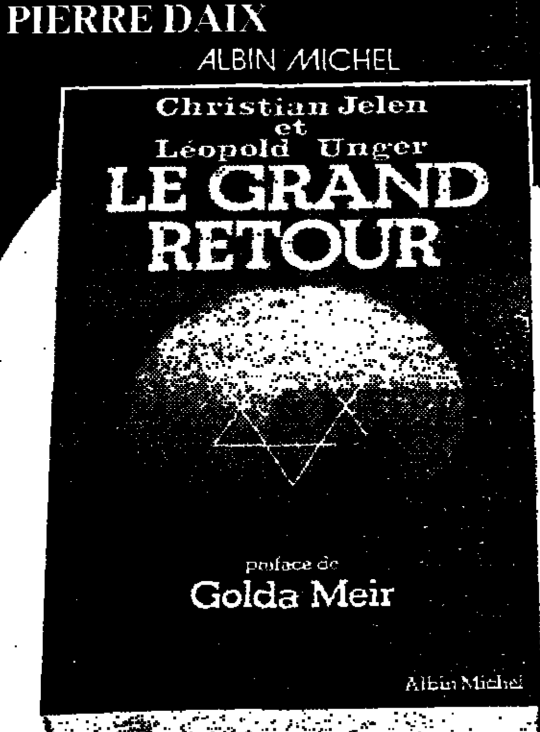
La chute d'Afabet

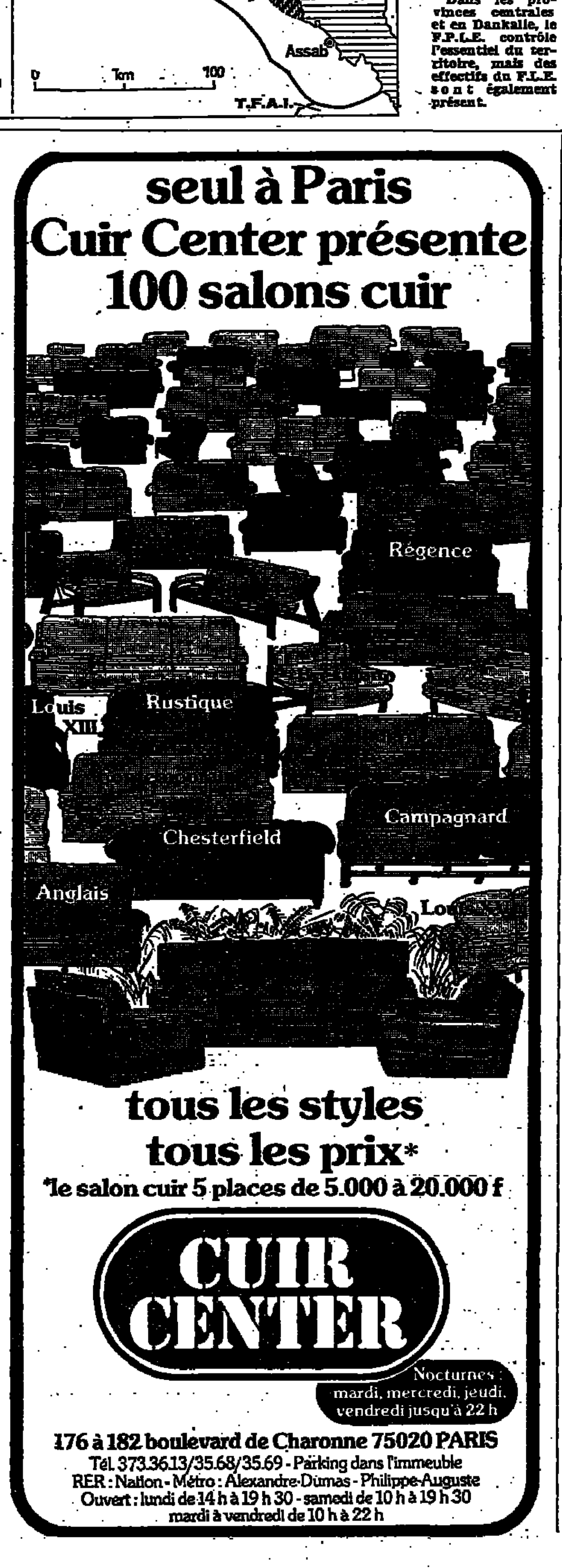
Cette place forte — au sud de la province du Sahel — est, en effet, tombée le 6 avril dernier. C'est, en vain, qu'une vingtaine de rescapés de Nacfa avaient pu renforcer la garnison. Nous y arrivons trente-six heures après la chute de la bourgade. Quelques cadavres, épars, n'ont pas encore été enterrés, et l'odeur avivée par le soleil de midi est insupportable. Les guérilleros récupèrent du matériel dans les tranchées défoncées et parsemées de lettres, de photos, de livres, des chaussures, des containers vides, des sacs de grains de l'U.S. Aid. Ici et là, un bras ou une jambe jaillissent de la terre bouleversée. Autour des retranchements, on aperçoit des milliers de boîtes de conserves vides que les Ethiopiens disposaient pour déceler l'approche des guérilleros pendant la nuit. Ici, plus de deux cents assiégés ont été tués et cent soixante-dix faits prisonniers. Trois jours plus tard, les Ethiopiens abandonnaient, sans coup férir, Elabaret, poste militaire situé à 21 kilomètres de Keren et à 60 kilomètres d'Asmara. Ce départ donnait au F.P.L.E. le contrôle de la route stratégique Asmara-Keren et la province du Sahel, l'une des neuf du pays, se trouvait entièrement « libérée ».

GÉRARD CHALIAND.

Prochain article :

UNE ÉBAUCHE D'ÉTAT





AFRIQUE

l'Éthiopie

Six cents prisonniers éthiopiens

DE L'AUTONOMIE A L'ANNEXION

L'ACCESSION DE DJIBOUTI A L'INDÉPENDANCE

Guérir les « trois plaies » ?

De notre envoyé spécial

Un calme total régnait à Djibouti, le vendredi 6 mai en fin de matinée, à l'avant-veille de la double consultation par laquelle les quelque cent trois mille électeurs du Territoire français des Afars et des Issas, dernière terre française sur le continent africain, vont se prononcer, par voie de référendum sur l'accession à l'indépendance de leur pays et, simultanément, élire une nouvelle Chambre des députés.

Djibouti. — *Trois réalités locales ont contribué depuis plusieurs années à la mauvaise réputation du T.F.A.I. : le barrage de 12 kilomètres, qui ceinture la ville, le commerce officiel du khat, responsable de l'abrutissement quotidien des habitants, et les trois mille prostituées éthiopiennes. Longtemps, la Ligue populaire africaine, hostile à M. Aref, dénonça avec virulence dans ses bulletins ces trois plaies composant un tableau d'ensemble assez sordide. Repris depuis plusieurs années par chaque visiteur — qui ne pouvait que s'en indigner, — elles devinrent symboles et réquisitoires. A cause d'elles, le colonialisme français ici avait mauvaise mine.*

Et demain ? On peut imaginer que les procureurs parvenus au pouvoir s'empresseront, toute affaire cessante, d'éliminer ces « verrues » dont souffrait la dignité des habitants et, à travers eux, d'une partie de l'Afrique. Est-ce bien certain ? Au sujet des 5 tonnes de khat consommées quotidiennement, M. Ahmed Dini, dirigeant de la Ligue populaire, ne renie pas ses véhémences scandalisées, qui emportaient hier la conviction de ses interlocuteurs. Sur le fond, pourtant, son langage a déjà changé. « Ce machouillement est une habitude ridicule, *dit-il.* Je suis contre. Mais, vous le savez, le khat est devenu tellement populaire... Je me demande si on peut vraiment y toucher. »

En réalité, le commerce officiel et clandestin de la « salade » est aux mains des Issas. On peut douter que ceux-ci, désormais au pouvoir, renonceront volontiers à un trafic, dont l'interruption soulèverait en outre de dangereuses colères dans le Magalla, le quartier autochtone. Vérité d'hier...

Pour ce qui est du barrage, qui permit longtemps de contrôler politiquement — et au détriment des Issas — les arrivées de population à Djibouti, sa suppression est officiellement annoncée. « Aux barbelés de la honte succédera la forêt de la vie », annonce même dans son *dernier numéro* Djibouti aujourd'hui, *bulletin de la L.P.A.I., qui suggère de planter des arbres à la place des chevaux de frise. M. Hassan Gouled affirme, de son côté, que* « le barrage disparaîtra ». *Avec un sourire oblique, il ajoute pourtant :* C'est vrai... C'était surtout pour nous un bon argument politique. » *A Djibouti nombreux sont ceux — et pas seulement les plus mal intentionnés — qui se demandent si, face à l'afflux de populations nomades et aux infiltrations calculées en provenance de Somalie ou d'Ethiopie, le nouvel Etat, mal assuré et vulnérable, prendra vraiment le risque de démanteler une barrière, certes moins efficace qu'on ne le pense, mais tout de même capable de freiner les plus dangereuses migrations.*

M. Abdallah Kamil, chef du gouvernement, avoue volontiers que les questions posées officiellement à ce sujet ne rencontrent qu'un écho embarrassé. « Le problème, *ajoute-t-il,* c'est que nous ne sommes pas sûrs d'avoir demain les moyens de surveiller effectivement ce barrage. »

Pour l'instant, la surveillance de celui-ci a été assouplie. Les contrôles de gendarmerie se sont relâchés aux entrées et, de source militaire, on indique que deux sections seulement sont affectées à son contrôle, soit un homme tous les 600 mètres. D'autre part, on procède actuellement au désamorçage des « pièges éclairants », responsables dans le passé de plusieurs accidents.

Promesses de principe et silence gêné : le moins que l'on puisse dire, en tout cas, est que le « mur de la honte » n'est plus au centre des préoccupations politiques. Scandale d'hier...

Pour les prostituées, en majorité éthiopiennes, dont le nombre s'est récemment accru de deux cents, le problème paraît simple. « Leur présence est liée à celle des militaires », *dit M. Dini.* On peut donc imaginer que, faute de clients, la plupart des night clubs fermeront un jour. *L'ennui est que personne n'oserait encore parler sur le départ effectif de la « clientèle » ni sur les capacités du futur Etat de reconvertir rapidement des salariées si spécialisées. Renoncera-t-il en attendant aux bénéfices de l'impôt* « inique » *qui, depuis des années, frappe très officiellement ce commerce ?*

Avec un peu de mémoire, il ne sera pas sans intérêt de revenir à Djibouti. Dans un mois ou dans un an...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

La France n'est pas hostile à une coopération entre Djibouti et d'autres pays

DÉCLARE M. STIRN

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a déclaré le jeudi 5 mai que la France souhaite avoir de « *très bonnes relations* » avec l'Ethiopie et la Somalie pour sauvegarder l'indépendance du futur Etat de Djibouti.

M. Stirn, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association des correspondants des radios et télévisions étrangères (CRETE), a indiqué que la mission que vient d'accomplir à Addis-Abeba M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

« *M. Taittinger a évoqué avec les Ethiopiens les problèmes qui se poseront avec le futur Etat de Djibouti, notamment la question du chemin de fer reliant Addis-Abeba au Territoire français des Afars et des Issas* », a indiqué M. Stirn. Il a tenu à souligner que la France était ouverte à toute coopération, y compris dans le domaine militaire, avec le futur Etat, si les dirigeants le souhaitent. « *La France n'est pas non plus hostile à une coopération entre Djibouti et d'autres pays, car une coopération unilatérale est insuffisante* », a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'attitude de la France en cas de troubles avant l'accession de Djibouti à l'indépendance, qui a été fixée au 27 juin prochain, M. Stirn a affirmé que Paris assurerait l'ordre public aussi longtemps que ce territoire sera français.

Angola

● *Un porte-parole du Front de libération du Cabinda (FLEC)*, a déclaré, mercredi 4 mai, à Lisbonne, que ce mouvement avait lancé une nouvelle offensive dans l'enclave angolaise, dont il exige l'indépendance. Les Cubains auraient été contraints d'abandonner la base aérienne de Belize, et de se regrouper avec les troupes angolaises à Dinge, dans le centre du pays. Le porte-parole a ensuite expliqué qu'il se trouvait en Europe pour acheter des armes, notamment des « missiles » pour attaquer les plates-formes pétrolières extrayant le pétrole Off Shore, qui procure à l'Angola 90 % de ses devises. « *Si nous pouvons détruire ces plates-formes de la Gulf Oil, nous aurons gagné la guerre* », a dit encore le porte-parole, qui a conclu : « *Nous contrôlons maintenant les deux tiers du Cabinda, mais nous avons un besoin urgent d'armes pour consolider nos gains.* » — (U.P.I.)

LES RÉPERCUSSIONS DU RAID DU POLISARIO SUR ZOUÉRATE

Le gouvernement français fait tout pour encourager l'expansionnisme marocain

écrit « El Moudjahid » à Alger

De notre correspondant

Alger. — Dans son éditorial du 5 mai, le journal gouvernemental *El Moudjahid*, en langue française, écrit à propos des répercussions du raid du Polisario sur Zouérate : « *D'un côté, c'est le chef de la diplomatie française qui (...) affirme avec assurance qu'il s'agit d'une « agression » menée par des forces (...) qui » viennent d'un pays où se trou- » vent les bases du Polisario », de l'autre, c'est le ministre français de la coopération qui n'hésite pas à déclarer en substance que son pays interviendrait comme au Zaïre si la demande lui en était faite (1). Ces deux prises de position se complètent. Tandis que l'une rejette ouvertement sur l'Algérie la responsabilité de l'attaque de Zouérate, l'autre, dans le contexte actuel du continent africain, prend l'allure d'une menace à peine déguisée. Tout cela est révélateur d'une politique dont l'esprit partisan et la collusion avec des régimes discrédités n'ont fait que se préciser au fil des mois...*

» Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement français fait tout pour surarmer le Maroc et encourager l'expansionnisme de ses dirigeants. (...) Au plan des relations algéro-françaises, [une telle politique] *risque de réveiller les souvenirs d'un passé encore récent et raviver des blessures qui ne sont pas totalement guéries. (...)*

» Le parti des nostalgiques de « l'Algérie française » serait-il devenu assez puissant de l'autre côté de la Méditerranée pour compromettre l'œuvre de réconciliation à laquelle les deux peuples se sont attelés ? En tout état de cause, les déclarations qui nous parviennent de Paris — et que l'on jugerait irresponsables si elles n'étaient le fait de responsables officiels — nous inciteraient à le croire. »

(1) M. de Guiringaud avait notamment déclaré : « *Il s'agit d'une agression menée par des forces venues de l'extérieur, et nous savons très bien d'où elles viennent.* » Pour sa part, M. Galley, interrogé sur une éventuelle intervention française, avait répondu : « *La règle constante de la France, c'est de ne rien faire qui ne nous soit demandé. On ne nous a rien demandé, donc le problème ne se pose pas.* » (*Le Monde* du 5 mai.)

« EL ALAM » (Maroc) : la France a le droit de combattre pour ses ressortissants.

Le quotidien marocain « El Alam » (Istiqlal, opposition) écrit, le jeudi 5 mai, à propos des réactions françaises au raid de Zouérate : « La France a parfaitement le droit de combattre pour ses ressortissants après qu'elle se fut convaincue de la responsabilité de l'Algérie dans ces massacres et enlèvements. Elle aurait légitimement le droit d'assurer leur protection quand un Etat membre de la communauté internationale et ayant des relations diplomatiques avec elle, lance ses commandos pour tuer et enlever des Français, tantôt au Maroc, tantôt en Mauritanie. »

Tunisie

VIOLENTS INCIDENTS AU FOYER UNIVERSITAIRE DE BARDO

(De notre correspondant.)

Tunis. — L'université de Tunis est à nouveau en effervescence. Une grève des cours a été plus ou moins observée, selon les facultés, le jeudi 5 mai, à la suite des violentes incidents qui s'étaient déroulés la veille au foyer universitaire du Bardo, au nord de la capitale.

Selon les autorités, ces incidents ont fait une dizaine de blessés parmi les vigiles universitaires (dont l'un serait dans un état critique), les employés du foyer et les policiers qui avaient été appelés en renfort. Des arrestations, dont le nombre n'est pas indiqué, ont été opérées et la brigade criminelle a ouvert une enquête pour « *tentatives de meurtre, violences graves, incendies prémédités, provocations, dégâts matériels, destruction de documents de l'administration...* ».

D'après l'agence Tunis-Afrique-Presse (TAP), un groupe d'étudiants armés de barres de fer a envahi mercredi soir le foyer aux cris de « *Pas d'études sous surveillance !* », « *Tuez les vigiles !* », « *Révolution jusqu'à la victoire finale !* ».

Dans un communiqué, le bureau national des étudiants du parti socialiste destourien accuse le comité universitaire provisoire (CUP), qui depuis quatre mois déclare suppléer à l'organisation estudiantine officielle (UCET), d'avoir provoqué les incidents de mercredi. Les étudiants du parti unique condamnent « *ces groupuscules manipulés par ceux qui n'ont jamais pardonné les succès remportés par notre peuple et ne veulent pour notre pays que la désunion, le chaos et l'anarchie* » et ils appellent leurs camarades « *à faire échec aux menées subversives et aux actes criminels* ».

(Intérim.)

● « LA CITE, COMMUNAUTE DES HOMMES ET ESPOIR DES PEUPLES » : tel est le tème du « *Prix Bourguiba, prix mondial de la coopération* », qui sera attribué le 1er janvier 1978. Créé en 1972 pour « *récompenser un projet de coopération internationale en vue du développement culturel, social et économique* », cette distinction n'a été décernée qu'une seule fois, en 1973, à la Fédération mondiale des villes jumelées. Les candidats devront faire parvenir leur rapport à Tunis avant le 24 octobre. Le jury se réunira le 10 décembre sous la présidence de M. Bourguiba. Il comprend des personnalités tunisiennes et étrangères, et notamment les prix Nobel de la paix des cinq dernières années. — *(Corresp.)*

A travers le monde

Argentine

L'EX-PRESIDENT ALEJANDRO LANUSSE a quitté, jeudi 5 mai, la prison civile où il était incarcéré, et a été transféré dans la principale base militaire d'Argentine, non loin de Buenos-Aires. Les autorités ont précisé que ce transfert avait été décidé pour des raisons de sécurité. D'autre part, des individus armés ont lancé, jeudi, un raid contre une gare de banlieue, tuant deux policiers. — *(A.P.)*

MME BEATE KLARSFELD, militante de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, a quitté Buenos-Aires jeudi 5 mai à destination de Montevideo. Elle avait l'intention de remettre au président de la République, le général Videla, une lettre de protestation contre les « méthodes répressives » en Argentine. Elle a parallèlement tenté des démarches auprès des principaux organes de presse afin qu'ils publient le texte de sa lettre. Seul le quotidien de langue anglaise *Buenos Aires Herald* a fait mention du séjour de Mme Klarsfeld, à Buenos-Aires, sans préciser pour autant la mission qu'elle s'était donnée. — *(A.F.P.)*

Brésil

DIX MILLE ETUDIANTS ont manifesté jeudi 5 mai à Sao-Paulo pour réclamer la fin de la torture et l'amnistie des prisonniers politiques. Les étudiants qui criaient : « *Nous voulons la liberté* », ont été applaudis par les passants. La police a dispersé leur cortège en lançant des grenades lacrymogènes. — *(Reuter.)*

États-Unis

● QUATRE NATIONALISTES CROATES, accusés de piraterie aérienne après le détournement, en septembre 1976, d'un avion de ligne de la compagnie T.W.A. sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, ont été reconnus coupables, jeudi 5 mai, par un tribunal de New-York. — *(A.P.)*

Mexique

● L'ANCIEN PRESIDENT LUIS ECHEVERRIA pourrait être nommé ambassadeur de son pays à Paris, a déclaré jeudi 5 mai le secrétaire des relations extérieures du Mexique, M. Santiago Roel, au cours d'une conférence de presse à Mexico.

M. Roel a en outre qualifié d'« incongrue » la démission de l'ambassadeur du Mexique à Paris, l'écrivain Carlos Fuentes, qui a quitté son poste le mois dernier, en signe de protestation contre la nomination à l'ambassade de Madrid de l'ancien président mexicain, Diaz Ordaz. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● UNE QUARANTAINE D'ETUDIANTS ONT ETE BLESSES à Caracas, au cours d'une bataille rangée avec la police dans l'enceinte de l'université centrale du Venezuela, a-t-on appris jeudi 5 mai. Vingt policiers ont été blessés au cours des affrontements. Selon un porte-parole universitaire, dix étudiants ont été atteints par balles. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le président Assad se déclare prêt à envisager des zones démilitarisées entre Israël et les pays arabes

Damas *(A.F.P.)*. — Le président syrien, Hafez El Assad, a laissé entendre, jeudi 5 mai, qu'il était favorable, sous certaines conditions, à l'établissement de zones démilitarisées entre les Etats arabes et Israël dans le cadre d'un règlement de paix au Proche-Orient.

« Si la paix au Proche-Orient nécessite la création de zones démilitarisées, nous sommes en faveur d'un débat sur cette question, à condition, toutefois, que ces zones soient étroites et situées de part et d'autre des frontières communes », a notamment déclaré le chef de l'Etat syrien au cours d'une entrevue avec les journalistes autrichiens qui accompagnent le chancelier Kreisky en Syrie.

Le président Assad a indiqué que sa rencontre, le 9 mai, à Genève, avec le président Carter va donner lieu à *« un échange de vues sur toutes les questions pouvant servir les démarches en faveur de la paix »*. *« Le chef de l'exécutif américain*, a-t-il ajouté, *s'emploie à dégager les éléments pouvant donner une impulsion à une solution équitable du conflit du Proche-Orient. »*

Le président syrien estime que les efforts des dirigeants du Proche-Orient et ceux de Moscou et de Washington, menés de manière complémentaire, sont nécessaires pour parvenir à *« une paix juste et durable »*.

Le président Assad s'est déclaré en outre *« satisfait »* de la visite en Syrie de M. Kreisky.

Séjournant depuis mercredi à Damas, le chancelier d'Autriche devait rencontrer les principaux dirigeants syriens et M. Yasser Arafat, chef de la résistance palestinienne. Il doit effectuer ce vendredi une visite analogue en Egypte.

[Le président Sadate avait déjà admis l'idée de zones démilitarisées entre Israël et ses voisins arabes, mais c'est la première fois que le président Assad le fait publiquement. Les deux chefs d'Etat arabes sont encore loin cependant d'approuver la suggestion du président Carter de « lignes de défense israéliennes s'étendant au-delà des frontières reconnues d'Israël ». Ils insistent notamment pour que les zones démilitarisées soient « étroites » et s'étendent « de part et d'autre des frontières ».]

● *Selon les services de renseignements américains*, l'U.R.S.S. a livré des Mig-21 à la Syrie (pour la première fois depuis près d'un an) juste avant la visite à Moscou du président Assad, le mois dernier. — *(A.F.P.)*

Israël

La presse prévoit un « été orageux » dans les relations avec Washington

Les déclarations du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, qui a affirmé, mercredi 4 mai, qu'il serait disposé, lors de son prochain voyage en Israël, à « présenter des suggestions en vue d'une solution juste et équitable *» de la crise du Proche-Orient, a suscité une vive inquiétude en Israël, où la presse craint des pressions américaine et prévoit un « été orageux » dans les relations avec Washington.*

Jérusalem. — Toujours prompts à s'alarmer des propos tenus par les dirigeants américains, s'ils peuvent donner lieu à une interprétation défavorable à leurs thèses, les Israéliens s'interrogent avec inquiétude sur la signification qu'il convient de donner aux déclarations faites à la presse mercredi 4 mai, à Washington, par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain.

En indiquant que l'administration américaine préparait un plan de paix global au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat n'avait-il pas l'arrière-pensée d'imposer ce plan aux parties concernées ? Que M. Vance ait affirmé que le projet américain sera soumis à *l'approbation des belligérants qui*, en dernier ressort, devront négocier entre eux les modalités du règlement, a à peine retenu l'attention. S'il y a un plan américain, dit-on à Jérusalem, il sera difficile de s'y opposer sans encourir le risque d'indisposer la Maison Blanche, et donc d'entraver l'aide américaine. En d'autres termes, on en arriverait à ces fameuses pressions si redoutées et si souvent annoncées.

Le *Maariv* du jeudi 5 mai titrait son éditorial consacré à la déclaration de M. Vance : *« Un été orageux en perspective »*. Le *Yedioth Aharonoth* consacre à cette déclaration sa manchette et assure que *« Jérusalem est inquiète : les propos de Vance annoncent des pressions américaines »*. Ce même journal cite l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Simha Dinitz, pour qui *« le fait même de l'existence d'un plan américain est en soi un début de contrainte »*.

M. Shimon Pérès, premier ministre par intérim, est loin de partager les inquiétudes de l'ambassadeur israélien et des *« milieux politiques »* de Jérusalem. Interrogé par les représentants de la presse étrangère, M. Pérès s'est même félicité des propos du secrétaire d'Etat. *« Rien*, dit-il, *ne permet de déceler dans la déclaration de M. Vance une nouvelle orientation de la politique américaine, qui, jusqu'à présent, est fondée sur la nécessité d'éviter toute pression sur les parties en conflit. Je juge tout à fait normal que les Etats-Unis suggèrent des solutions. Libre à nous de les accepter ou non. Lorsque sera constitué, après les élections, le nouveau gouvernement — et je crois que nous serons désignés par les électeurs — je me rendrai à Washington et je présenterai de mon côté un plan de paix. »*

ANDRÉ SCEMAMA.

● *MM. Louis de Guiringaud et Fouad Boutros*, ministre libanais de la défense et des affaires étrangères, ont eu jeudi 5 mai un entretien au Quai d'Orsay. Auparavant, le chef de la diplomatie libanaise avait été l'hôte à déjeuner de son collègue français, qui avait réaffirmé l'attachement de la France *« aux principes de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité du Liban »*.

POLITIQUE

A L'EXTRÊME GAUCHE

Deux groupes scissionnistes à la Ligue communiste révolutionnaire

Le quotidien *Rouge* publie dans son numéro du 5 mai les prises de position de deux groupes de militants de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) qui quittent cette organisation.

La première de ces scissions est le fait d'une quarantaine de militants qui soulignent l'*« hémorragie militante »* de la L.C.R. après son dernier congrès et qui adressent à cette organisation plusieurs reproches. Selon eux, la Ligue se limite à *« un projet d'unité des révolutionnaires réduite à une seule unité des seules organisations d'extrême gauche »*, et *« ne comprend qu'avec retard et réticence les aspirations des femmes, de la jeunesse, des mouvements écologistes, régionalistes au contrôle sur le mode et le cadre de vie.*

» Elle se cantonne dans une conception étroite du contrôle ouvrier, qui ne peut plus se réduire aujourd'hui au droit de veto ou au simple contrôle ». Les scissionnistes affirment que *« l'axe essentiel du programme révolutionnaire est l'autogestion socialiste »* et accusent la direction de la L.C.R. de ne pas aborder de front la nécessité d'une élaboration programmatique nouvelle. Ils annoncent qu'ils participeront à la réunion nationale des 7 et 8 mai, qui rassemblera, à l'appel du courant B du P.S.U. — lequel a pris aussi ses distances avec la direction de son parti (*le Monde* du 27 avril), — tous les militants communistes pour l'autogestion avec l'ambition de créer un nouveau mouvement.

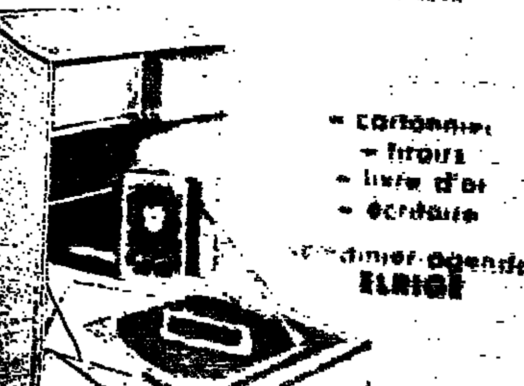
Le second groupe scissionniste s'est manifesté à la conférence nationale lycéenne de la Ligue, le 24 avril. Une douzaine de jeunes militants ont fait connaître leur démission dans les termes suivants :

« Conscients de l'urgence pour tous les jeunes ayant un niveau de conscience avancé de se regrouper dans une organisation politique de jeunes qui soit leur organisation (et non l'appendice d'une organisation « adulte »), afin de favoriser la constitution de comités de masse dans la jeunesse, nous avons pris la décision de porter ce débat « à l'extérieur » : dans les cercles rouges et devant l'ensemble du mouvement de la jeunesse. Cette démission de la L.C.R. s'effectue sur un point précis, sur les questions jeunes, rien n'empêchant les signataires de ce texte de rester sympathisants de la L.C.R., de rejoindre d'autres courants se réclamant de la révolution socialiste, ou de demeurer « inorganisés ». Cela dépendra de l'attitude de la Ligue et d'autres envers le processus de constitution d'une organisation de jeunesse autonome, dotée d'un programme marxiste-révolutionnaire. »

« Un prétexte quelque peu tactique »

La L.C.R. se réserve de revenir plus longuement sur ces deux scissions, mais, d'une part, elle souligne l'ambiguïté de l'association avec la tendance B du P.S.U. et de l'*« opportunisme par rapport aux nouveaux mouvements sociaux »*, et d'autre part, elle ne croit pas possible de créer une organisation regroupant tous les jeunes révolutionnaires, indépendamment des clivages politiques. La rupture des lycéens — dont la majorité, assure-t-elle, va rejoindre la tendance B du P.S.U. — lui paraît *« un prétexte quelque peu tactique »* au moment où des discussions vont avoir lieu sur les problèmes des jeunes.







POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des lois et celle des finances exigent une refonte complète de la fiscalité locale

Le projet d'aménagement de la taxe professionnelle a été condamné à la quasi-unanimité, jeudi 5 mai, par la commission des lois et par la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui lui ont opposé la question préalable. Par cette procédure, les membres des deux commissions ont marqué leur refus de délibérer sur le texte du gouvernement, et ils invitent l'Assemblée à faire de même lors du débat qui doit s'ouvrir le 10 mai en séance publique.

Les rapporteurs, MM. Burckel (R.P.R.), pour la commission des lois, consultée sur le fond, et Papon (R.P.R.), pour la commission des finances, saisie pour avis, ont justifié l'adaptation de la question préalable par le fait que le gouvernement opposerait vraisemblablement, aux amendements des députés, l'objection d'irrecevabilité financière prévue par l'article 40 de la Constitution.

Ils estiment que l'élévation à 190 % par rapport à la patente de 1975 du « plafond » de la taxe professionnelle pour 1977, déjà lourde en elle-même, deviendrait insupportable lorsque s'y ajouteraient une surtaxe de 7 %, destinée à compenser ce plafonnement, et l'augmentation des contributions locales.

MM. Burckel et Papon, suivis par leurs commissions, demandent donc que le plafonnement de la taxe professionnelle soit maintenu à 170 % de la patente de 1975. M. Papon a contesté que la prise de recettes entraînée par cette mesure s'élève à 2,2 milliards de francs, puisqu'une partie des sommes non payées au titre de la taxe professionnelle, déductible du revenu imposable, l'ont été au titre de l'impôt sur les bénéfices. M. Marette, député (R.P.R.) de Paris, a déclaré, à la commission des finances, que le maintien de ce plafonnement *« pourrait être considéré comme une sorte d'« astreinte » imposée au gouvernement tant qu'il persisterait dans son refus systématique de proposer un impôt de quotité »*.

C'est, en effet, sur la base même de la fiscalité locale que les commissaires se sont montrés en désaccord avec le gouvernement. Ils ont suivi leurs rapporteurs, dont l'un, M. Burckel, demande que le gouvernement s'engage à déposer, à la session d'automne, *« un projet de loi qui substituerait à l'actuel impôt de répartition un impôt de quotité »*, tandis que M. Papon attend du gouvernement *« qu'il mette immédiatement en chantier une refonte de la loi votée en 1975 »*.

M. Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, a cependant défendu les mérites de cette loi, *« qui a substitué*, a-t-il dit, *à l'archaïque patente, dont le caractère indiciaire était critiqué par tous, un impôt moderne établi sur des bases comptables plus équitables »*.

M. Claudius-Petit, député réformateur de Paris, a mis en doute l'efficacité de la départementalisation, dont il a rappelé qu'elle soulevait l'hostilité des maires des grandes villes. Favorable à un impôt foncier déclaratif annuel, il a été le seul membre de la commission des lois qui se soit abstenu dans le vote de la question préalable. M. Foyer avait précisé que l'adoption de celle-ci ne devait revêtir *« aucun caractère politique, »* mais signifier *« le refus d'un texte qui reconduit en 1977 les excès observés en 1976 »*.

L'attitude des commissaires appartenant à la majorité serait donc dénuée de signification politique. Elle ne semble toutefois pas étrangère à leurs préoccupations électorales : M. Papon laissait entendre que les députés pourraient se satisfaire d'une prorogation du régime de 1976. Aussi les députés de la gauche ont-ils insisté, à la commission des finances, pour que le vote de la question préalable soit dissocié de celui de son exposé des motifs, lequel a finalement été supprimé.

Le gouvernement pourrait empêcher la mise aux voix de la question préalable, lors du débat public, en engageant sa responsabilité sur son texte. Il ne laisserait alors aux membres de sa majorité d'autre alternative que d'adopter son projet ou de joindre leurs voix à celles de l'opposition sur une motion de censure. Au ministère des finances, on estime plus simplement que le vote de la question préalable entraînerait l'application intégrale du texte de 1975. La refonte du système étant, en tout état de cause, exclue pour la présente législature, reste à savoir la marge de négociation que le gouvernement est prêt à consentir d'ici à mardi. — P. J.

Extension du régime d'aide aux commerçants et artisans âgés

Jeudi 5 mai, sous la présidence de M. Nungesser (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi modifiant la loi instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés (le Monde du 23 avril).

Ce texte, précise M. DARNIS (R.P.R.), rapporteur, assouplit le régime de l'aide spéciale compensatrice instituée en 1972 pour permettre aux commerçants et artisans de se reconvertir ou de se retirer. Il prolonge cette aide jusqu'au 31 décembre 1980.

M. COULAIS, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, expose les modifications apportées par le Sénat, indique que quarante-trois mille aides ont déjà été accordées et précise que si le texte est voté aujourd'hui la loi sera appliquée dès septembre. *« En matière sociale*, conclut-il, *il faut donner vite ce que l'on promet. »*

En ce qui concerne les commerçants et artisans qui, par suite d'erreurs de procédure, n'ont pu bénéficier de l'aide spéciale, M. Coulais précise que les demandes présentées en réouverture de droit seront traitées en fonction des ressources du demandeur à la date où il a cessé son activité. L'aide sera attribuée à un taux non réévalué, celui de l'époque où la demande aurait dû être présentée.

M. LA COMBE (R.P.R.) estime le moment venu d'étudier un système unifié pour les retraites. Opinion partagée par M. MEXANDEAU (P.S.), qui rappelle que la gauche propose l'unification des régimes de Sécurité sociale.

Adopté sans modification, le projet prend force de loi.

Les activités ambulantes

Les députés examinent ensuite le projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

Ce texte, précise M. AUTHIER (R.P.R.), rapporteur, permettra aux ressortissants des Etats membres de la C.E.E. d'exercer en France des activités ambulantes dans les mêmes conditions que les citoyens français.

Dans la discussion générale, M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que seule *« la mise en œuvre d'une réelle politique d'accueil et d'intégration, supposant des moyens financiers conséquents, peut résoudre les graves problèmes qui se posent en ce domaine »*.

M. BECAM, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, rappelle que la loi de 1969, qui avait abrogé celle de 1912, a institué, en faveur des nomades, un régime plus libéral. Il affirme que le gouvernement est soucieux d'éviter des contrôles vexatoires, puis insiste sur l'effort mené afin de développer les possibilités de stationnement.

Adopté dans le texte du Sénat, le projet prend force de loi.

L'Assemblée examine un projet adopté par le Sénat modifiant la loi réglementant le jeu des casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques.

Ce texte, indique M. DONNEZ (réf.), rapporteur, permettra aux ressortissants de la C.E.E. d'exercer en France les fonctions de directeur ou de membres du comité de direction des casinos ou être employés dans les salles de jeu, dans les mêmes conditions que les citoyens français. Sur proposition de M. Becam, qui avait indiqué auparavant qu'il y a cent quarante-huit casinos en France, l'Assemblée accepte deux modifications de forme, puis adopte l'ensemble du projet.

Enfin, les députés examinent, en deuxième lecture, le projet de loi modifiant la loi portant code du travail maritime en ce qui concerne la résiliation du contrat liant le marin à l'armateur.

Ce texte, rappelle M. BROCART (R.I.), rapporteur, étend aux gens de mer, sous réserve d'un certain nombre d'adaptations indispensables, le bénéfice de la nouvelle législation sur le licenciement, tel qu'il résulte des lois du 13 juillet 1973 et du 3 janvier 1975.

Après l'intervention de M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, le projet, adopté dans le texte du Sénat, prend force de loi. — P. FR.

M. STASI (C.D.S.) : l'attitude de M. Debré est réactionnaire.

M. Bernard Stasi, vice-président du centre des démocrates sociaux, ancien ministre, écrit dans l'éditorial du numéro du 5 mai de *Démocratie moderne*, organe de son parti : *« Gouvernez ! Gouvernez ! Gouvernez ! » A cela se résume, en fait, le discours prononcé par Michel Debré, lors du récent débat de politique générale, et qui lui valut d'être acclamé par la presque unanimité* du Centre des démocrates sociaux, *des parlementaires de la majorité.*

» Il serait absurde de mettre en cause le talent de l'orateur ou l'opportunité du conseil. Mais comment ne pas dénoncer l'ambiguïté du propos ! (...)

» Pour beaucoup de ceux qui, à l'Assemblée et dans le pays, ont approuvé le discours de Michel Debré, il suffirait aujourd'hui que le gouvernement hausse le ton et frappe du poing sur la table pour que tout rentre dans l'ordre. (...) Michel Debré (...) n'encourage-t-il pas, par l'excès de son propos abusivement simplificateur, ceux qui, décontenancés par les troubles du présent et les incertitudes de l'avenir, croient à la possibilité du retour de l'ordre ancien ? En tout cas, cette attitude, qui est, au sens propre du terme, une attitude réactionnaire, n'est pas la nôtre. (...)

POLITIQUE

Les sénateurs accordent à M. Raymond Barre une confiance empreinte d'inquiétude

M. Barre a aisément obtenu du Sénat le vote de confiance qu'il en attendait. Par 169 voix contre 92, les sénateurs ont en effet approuvé sa déclaration de politique générale. Auparavant, les quelque vingt-huit orateurs qui s'étaient succédé à la tribune n'avaient pas ménagé leurs critiques, mais celles-ci épargnaient généralement la personnalité du premier ministre. Tout au long du débat, qui s'est achevé vendredi 6 mai, un peu avant 1 h. 30 du matin, une certaine anxiété s'est exprimée sur les travées de la majorité.

Cette confiance que l'on allait donner, dans quelle mesure reflétait-elle celle du pays ? Les Français comprendront-ils l'importance de ces mécanismes libéraux que le premier ministre veut remettre en état de marche pour assurer l'investissement et l'embauche ? Telles étaient les interrogations et les inquiétudes, sous jacentes ou explicites, de ces sénateurs. M. Barre a-t-il pleinement rassuré ? C'est douteux. Du moins a-t-il tenté de le faire, affirmant notamment sa certitude que l'an prochain, « cette fois encore », les Français refuseront de « sauter le pas ».

La partie incisive de sa dernière déclaration et, en particulier, l'allusion aux « arrière-pensées et ambitions insatisfaites », qui visait M. Chirac (les sénateurs du moins le comprirent ainsi sans que le nom fût prononcé), venait trop tard dans la nuit pour provoquer des réactions publiques. Quelques membres du groupe R.P.R. ne cachaient pas toutefois leurs sentiments dans les « couloirs », estimant qu'une telle attaque était pour le moins inopportune.

M. COUDE DU FORESTO (Un. centr., Deux-Sèvres), qui ouvre la séance de l'après-midi, considère que la crise actuelle est celle de la race blanche. « *Il ne nous reste*, affirme-t-il, *d'autres ressources que d'exporter notre matière grise pour créer des industries qui nous concurrenceront demain.* »

S'adressant au premier ministre, l'ancien rapporteur général et l'ancien ministre du ravitaillement déclare : « *Votre marge de manœuvre entre l'inflation et le chômage est extrêmement étroite (...). Vous êtes face à la tâche où j'ai échoué voici trente ans : répartir la pénurie dans l'équité, qui est tout autre chose que l'égalité (...). Vos mesures, dans l'ensemble, sont bonnes, mais il manque encore le plat de résistance. Vous avez la capacité de le préparer ; mon groupe, à sa quasi-unanimité, vous y encouragera par son vote.* »

M. BOYER-ANDRIVET (ind., Gironde), pense que les mesures proposées sont « *techniquement bonnes* », mais qu'il reste à en convaincre les Français.

M. MONICHON (pays., Gironde) espère que le « *ciel* » aidera le gouvernement, auquel il apporte son soutien, dans le combat « *difficile mais exaltant* » qu'il mène.

M. MAURICE BOKANOWSKI (R.P.R., Hauts-de-Seine) affirme que son groupe « *est très conscient* » du fait que le succès de la majorité passe par le succès du plan Barre. « *Vous menez fermement*, déclare-t-il, *votre politique économique. Mais le temps vous est compté, et la concurrence mondiale déferle sur la France ; ce sont des données dont votre plan tient insuffisamment compte. N'hésitez pas à prendre les mesures de sauvetage indispensables par rétorsion contre le protectionnisme de certains grands pays industriels ou le dumping des autres : un protectionnisme provisoire, n'ayons pas peur des mots.* »

M. RAYNAUD (Gauche démo., Alpes-Maritimes) s'inquiète du sort réservé aux collectivités locales et condamne une récente circulaire relative à l'octroi des crédits aux communes.

M. PIERRE MARCILHACY (non-inscrit, Charente) donne les raisons pour lesquelles il ne pourra pas accorder sa confiance : la personnalité de M. Raymond Barre l'inclinerait, dit-il, à voter d'une manière positive. Mais le premier ministre est l'héritier d'une politique que l'orateur n'approuve pas et le prisonnier d'une majorité qui n'est même pas unie. Il ne votera pas pour un gouvernement dont la mission est de gagner une bataille électorale contre la gauche ; une gauche dont la victoire est inscrite dans les *faits* ; *moins, affirme-t-il, du* fait de ses propres mérites que grâce aux erreurs de ses adversaires. Ce serait une faute grave, estime en conclusion M. Marcilhacy, que de refuser une fois encore l'alternance et de maintenir à l'écart des responsabilités une coalition qui représente 56 % de l'électorat, ainsi qu'un parti communiste regroupant 18 à 20 % des Français.

M. CHATELAIN (P.C., Val-d'Oise) affirme que le plan Barre « *est une réussite pour les banques et pour une poignée de milliardaires jouisseurs* ». « *Nous refusons*, ajoute-t-il, *que certains prennent toutes les joies de la vie, laissant aux autres la peine, le malheur et les pollutions. (...)* »

M. CLUZEL (Union centriste, Allier) souligne que « *c'est la France mutilée, avec son million de chômeurs, qui est en cause* ». Pour ce sénateur, il faut d'abord dire la vérité aux Français, puis rendre la vie administrative acceptable pour eux, enfin lutter contre l'inflation.

En ce qui concerne les entreprises, M. Cluzel estime qu'elles *n'ont pas besoin de prêts mais* de fonds propres, que pourrait leur donner une véritable réévaluation des bilans. Il suggère aussi de créer des sociétés de gestion d'emploi temporaire qui seraient rattachées aux chambres consulaires et agiraient comme régulateurs de l'emploi.

M. GUY PETIT (ind., Pyrénées-Atlantiques) critique la « *véhémence* » de M. Michel Debré, qui, estime-t-il, « *a été un peu trop loin* » lors de son intervention à l'Assemblée nationale. Son expérience du pouvoir, souligne l'orateur, aurait dû pourtant lui apprendre qu'on n'y fait pas toujours ce qu'on veut : « *Ne m'avait-il pas assuré ici même que la France conserverait sa souveraineté sur le Sahara !* »

M. Maurice Schumann demande un gouvernement de salut public

M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord) proclame sa satisfaction de savoir que le président de la République, « *à son rang et à son heure, mais sans équivoque, entrera dans la mêlée* ».

L'ancien ministre souligne ensuite l'utilité « *du contrôle et de la vigilance parlementaire* » et regrette qu'ils ne soient pas mieux exercés lors du vote sur les plus-values ou sur la taxe professionnelle. Il poursuivit : « *Que vous soyez le dernier premier ministre de la législature, voilà qui me paraît bon, et c'est pourquoi je voterai la confiance ; que votre gouvernement, tel qu'il est, soit le dernier gouvernement de la législature, voilà qui me semble redoutable. Vous n'y parviendrez qu'en ressaisissant l'initiative, vous ne ressaisirez l'initiative qu'en vous dotant des moyens qu'elle exige, qu'en vous donnant les ambitions sans lesquelles le souffle ne passera pas.* »

M. GRANGIER (Gauche dém., Vaucluse), estime notamment que le report de l'application de la loi sur les plus-values a bénéficié aux spéculateurs. « *Il faut*, dit-il, *que les spéculateurs soient punis.* »

M. EBERHARD (P.C., Seine-Maritime), réclame une revalorisation des subventions aux collectivités locales.

Pour M. JUNG (Un.-centr., Bas-Rhin), s'il est légitime de limiter la progression du pouvoir d'achat quand la monnaie est en péril, le principe de la politique contractuelle doit demeurer. Les professions de foi protectionnistes, en revanche, sont consternantes car la construction européenne demeure capitale pour notre économie. L'orateur critique ensuite la taxe professionnelle, funeste à l'emploi puisqu'elle défavorise les industries de main-d'œuvre. Il réclame enfin « *plus de générosité et de solidarité pour sauver notre société fondée sur la liberté* ».

M. GUILLARD (ind., Loire-Atlantique), regrette que le plan Barre ne contienne aucun volet particulier en faveur de l'agriculture, et déplore l'insuffisance des mesures pour les familles.

M. MARIE-ANNE (app. R.P.R., Martinique), adjure le premier ministre d'appliquer intégralement dans les départements d'outre-mer les mesures de soutien à l'emploi qui figurent dans son plan.

M. JARGOT (P.C., Isère) s'exprimant au nom de M. GARGAR (app. P.C., Guadeloupe), critique vivement « *les capitalistes français qui maintiennent des relations féodales au profit des grands monopoles* » dans les départements d'outre-mer.

M. PINTON (Gauche dém., Rhône), compare l'efficacité du plan Barre à celle « *d'un cachet d'aspirine contre une bronchopneumonie (...)* ». « *Mes critiques*, souligne-t-il, *ne visent pas votre personne mais la politique d'abandon qu'on vous contraint à mener : une politique du pire, comme s'il s'agissait de mettre vos successeurs devant l'impossible.* »

M. PRORIOL (ind., Haute-Loire) considère, à l'inverse de l'orateur précédent, que la situation s'est déjà sensiblement redressée et que, hors de nos frontières, on croit au succès du plan Barre. Il regrette toutefois certaines conséquences de la politique d'encadrement du crédit, qui « *gêne considérablement* » nos collectivités locales. « *Ce qui paralyse les Français*, déclare-t-il, *c'est le doute.* »

M. DE CUTTOLI (non-inscrit, Français de l'étranger) réclame la création d'un régime volontaire d'assurance-chômage en faveur des travailleurs français expatriés qui, privés de leur emploi, doivent rentrer en France.

Dernier orateur dans la discussion générale, M. ETIENNE DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne) traite essentiellement du problème de la réforme électorale et reproche au premier ministre de ne rien faire pour instituer le « *seul système juste* », celui de la représentation proportionnelle.

M. Barre dénonce « les arrière-pensées et les ambitions insatisfaites »

Répondant aux orateurs, le premier ministre évoque les difficultés rencontrées par les collectivités locales et indique que le gouvernement fera un effort particulier en faveur des crédits de paiement (2 millions de crédits de paiement supplémentaires seront notamment versés). Une forte augmentation de ces crédits sera d'autre part inscrite dans le budget de 1978.

A propos de l'emploi, le premier ministre souligne l'importance du rétablissement de l'équilibre financier des entreprises dont les structures financières « *ont été profondément érodées par l'inflation* ».

» *Les facteurs fondamentaux de l'inflation sont maintenant maîtrisés dans notre pays* », déclare-t-il.

Le premier ministre répond enfin aux critiques plus « politiques » qui lui ont été adressées. S'en prenant sans le nommer à M. Jacques Chirac, il déclare notamment : « *A l'heure actuelle, il est de mode d'opposer un gouvernement de gestion à un gouvernement tout court. Tout cela relève de certaines arrière-pensées et d'ambitions insatisfaites. Le gouvernement a été désigné par le président de la République. Il conduira les affaires de la France sans tomber dans les « paroles verbales ». Car rien n'empêchait le gouvernement de tenir des propos qui seraient qualifiés de large vision de l'avenir.*

» *(...) Brosser une vaste fresque de tout ce que l'on fera, j'en suis capable comme un autre. Est-ce que vous croyez que cela va ôter de l'esprit des Français ce qui est une grande inquiétude — parce que, pour la première fois depuis vingt ans, ils ont subi le choc d'une crise mondiale, fondamentale, durable. M. Coudé du Foresto l'a dit ce matin avec sa lucidité coutumière. Déshabitués du chômage, les Français le revoient. Accoutumés à des taux de croissance brillants, ils les voient s'effondrer. Comment ne seraient-ils pas inquiets ? Et croyez-vous qu'il soit aisé de mener la politique de la France dans ces conditions ? Ces questions graves ne se traitent pas en termes de plate-forme électorale.* »

Avant de descendre de la tribune, M. Barre répond à M. Dailly qu'il « *prend acte* » de sa suggestion de réforme électorale. Et à M. Marcilhacy, qui a évoqué la « *montée inexorable* » de la gauche, il déclare : « *Voilà des années qu'on annonce que l'opposition va l'emporter. A chaque fois le pronostic est démenti. Pourquoi ? Parce que les Français ne l'ont pas voulu. Je pense pour ma part qu'ils ne voudront pas davantage, cette fois encore, sauter le pas. Le gouvernement agira en tout cas de façon que les Français ne fassent pas le choix qui serait ruineux pour la France.* » (Applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs du R.P.R.)

Avant le scrutin final, plusieurs sénateurs viennent expliquer leur vote ou celui de leur groupe.

M. CAROUS, président du groupe R.P.R. : « *Bien sûr, vous aurez nos voix ; bien sûr, vous aurez votre majorité. Mais il vous faudra aussi le concours de l'ensemble du peuple de France. Voilà le problème !* »

M. CHAUVIN, président de l'Union centriste : « *Puisse notre vote positif vous aider à mieux expliquer aux Français l'enjeu de votre effort. Assumez la plénitude de vos responsabilités, pour le bien du pays.* »

M. DE BOURGOING, président du groupe des indépendants : « *Je souhaite que les électeurs vous aient entendus. Pour notre part, nous manifesterons la continuité de notre choix à l'occasion du vote que vous nous demandez.* »

M. BILLIÈRES (Gauche dém.) : « *Le vote des radicaux de gauche sera franc. Ce sera : non. Nous nous rangeons résolument dans le camp des mauvais esprits. Certes, il est un peu tôt pour juger définitivement de la réussite ou de l'échec de votre plan. Mais les premiers résultats sont caractéristiques : dès que le blocage des prix a cessé, le mouvement inflationniste a repris, amputant durement les revenus des travailleurs.* »

M. AMIC (P.S.) : « *Voilà six mois, tout auréolé de votre titre de « premier économiste français », vous nous proposiez une politique qui fût, à long terme, rigoureuse et réformatrice. Sceptiques, mais intéressés, nous vous entendions parler avec l'assurance de l'homme de la situation. Qu'avons-nous vu venir ? Un chômage qui a dépassé le seuil critique, une économie qui vivote, une Bourse moribonde. Quant aux réformes, elles dorment dans les cartons. Il fallait moins que cela pour que la crédibilité cesse. Vous n'êtes plus en mesure de faire voter la moindre réforme.* »

M. SCHMITT (R.P.R.) : « *Je ne saurais sanctionner par un vote politique une politique qui ne tient pas compte des intérêts fondamentaux de la Lorraine. Je m'abstiendrai donc.* »

M. MEZARD (Rép. ind. d'act. sociale, groupe « paysan ») : « *Nous reconnaissons votre mérite, vos réussites, ainsi que la difficulté de votre tâche. Nous vous apportons donc nos suffrages, mais nous donnons à ceux-ci valeur incitative : souciez-vous des jeunes, du monde rural, des familles. N'hésitez pas à aller jusqu'à un certain protectionnisme autant que de besoin. Et, s'il vous faut des mesures exceptionnelles pour lutter contre le chômage, nous serons avec vous dans votre combat.* »

Les sénateurs sont ensuite appelés à voter par scrutin public.

ALAIN GUICHARD.

« LA LETTRE DE LA NATION » : l'union sans se confondre.

M. Pierre Charpy écrit dans la *Lettre de la nation*, organe du R.P.R., de vendredi 6 mai :

« *Il y a comme un défaut dans les propos de Raymond Barre : on comprend difficilement, quand il s'énerve, s'il vise ceux qui votent pour lui ou ceux qui votent contre lui. (...)*

» *Les gosses qui tapent dans la soupe avec leur cuillère n'ont jamais changé la soupe. Ils en renversent un peu. C'est tout.*

» *Voilà une bonne petite économie à faire. Elle serait d'autant plus utile que si le premier ministre voulait bien jeter un coup d'œil à sa majorité, il verrait qu'elle est plus disposée à l'union qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Je dis bien « union » et non pas « unité ».*

» *Il faut s'entendre sans se confondre. Cela implique que chacun ne dise pas forcément « amen » aux sermons du premier ministre et garde la liberté de faire ses propres propositions.* »

L'ANALYSE DU SCRUTIN

La déclaration du gouvernement a été adoptée par 167 voix contre 92 sur 274 votants.

ONT VOTE POUR :

55 *U.C.D.P.* (sur 57) ;
54 R.I. (sur 55) ;
27 R.P.R. (sur 31) ;
15 R.I.A.S. (sur 15) ;
11 gauche dém. (sur 40) ;
5 « non-inscrits » (sur 11).

ONT VOTE CONTRE :

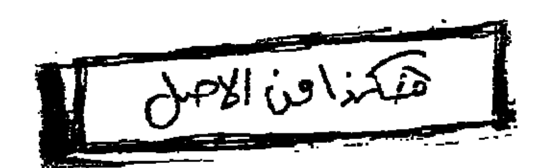
20 P.C. (sur 20) ;
21 gauche démocratique ;
48 P.S. (sur 52) ;
3 « *non-inscrits* » : MM. Bardel, Marcilhacy, Perrin.

15 SENATEURS SE SONT ABSTENUS :

7 gauche dém. : MM. Beaupetit, Berchet, Calmels, Fontaine, Jeambrun, Pascaud, Touzet ;
3 R.P.R. : MM. Braconnier, Gautier et Schmitt ;
1 R.I. : M. Travert ;
1 U.C.D.P. : M. Boileau ;
3 « non-inscrits » : M. Millot, Mme Gros, M. Chauty.

7 SENATEURS N'ONT PAS VOTE :

4 P.S. : MM. Andrieux, Ciccolini, Gregory, Sempe ;
1 gauche dém. : M. Prost ;
1 R.P.R. : M. Barkat Gourat ;
1 U.C.D.P. : M. Poher, qui présidait la séance.



POLITIQUE

Candidat à la présidence du parti radical

M. Servan-Schreiber veut s'opposer à M. Edgar Faure et à « l'O.P.A. du R.P.R. »

De notre correspondant

Nancy. — Au cours d'un débat organisé, jeudi 5 mai, à Nancy par la fédération de Lorraine du parti radical, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a annoncé qu'il serait candidat à la présidence de cette formation, dont le prochain congrès siègera les 14 et 15 mai à Paris : *« Puisque le chef du R.P.R. lance ses troupes à l'assaut du parti radical,* a-t-il dit, *il me rencontrera : il est de mon devoir de me présenter à cette présidence. »*

M. Servan-Schreiber a aussi exposé les raisons qui l'avaient conduit à refuser sa confiance au gouvernement : *« Les Français n'auront pas un choix réel lors des prochaines élections législatives si, d'un côté, on leur propose l'immobilisme existant depuis vingt ans et, de l'autre, le programme commun. Il faut ouvrir une autre voie (...). Si l'effort n'est pas réalisé, ce sera l'échec. »* Selon le député de Meurthe-et-Moselle, son refus de poursuivre sa mission d'étude des réformes avait été une décision prise *« avec peine mais résolution ».*

Pour lui, le plan du gouvernement se réduit à *« des mesures non négligeables sur le minimum vieillesse, négligeables pour les familles et stériles pour l'embauche des jeunes ». « Les primes n'aboutiront à rien,* a ajouté le député, *voilà comment on a traité les problèmes français par crainte d'une partie d'une majorité parlementaire élue sous un autre règne, Je ne pouvais cautionner cette carence. »*

Vendredi, au micro d'Europe 1, M. Servan-Schreiber a encore déclaré : *« Je ne romps pas du tout avec M. Giscard d'Estaing. Je veux au contraire qu'un programme de réformes et de changement, comme il le conçoit, voie le jour. Le parti radical doit porter les couleurs de la réforme. C'est le contraire de la rupture. »*

A propos du prochain congrès de son parti, l'ancien ministre a souligné : *« M. Edgar Faure est notoirement l'ami de M. Chirac. Il est du côté du R.P.R. et des gens qui ne proposent rien d'autre que de dire non au programme commun. Je m'oppose à l'OPA du R.P.R. sur le parti radical. »*

M. EDGAR FAURE : ma décision n'est pas encore prise

M. Edgar Faure a reçu jeudi après-midi 5 mai, à l'hôtel de Lassay, des présidents de fédérations du parti radical ainsi que Mme Jacqueline Nebout, ancien secrétaire général de la formation, adjoint au maire de Paris. Il a notamment déclaré : *« Je souhaite jouer un rôle important au sein du parti radical mais je n'ai pas encore pris de décision définitive quant à mon éventuelle candidature à la présidence. Nous verrons comment se présentera le congrès. »*

Selon Mme Nebout, *« seul M. Edgar Faure peut redonner une autre authenticité au radicalisme et en être le rassembleur ».*

DEUX ANCIENS DÉPUTÉS SOCIALISTES ADHÈRENT A LA F.S.D.

La fédération des socialistes démocrates a enregistré l'adhésion de deux anciens députés socialistes. Il s'agit de M. Jeannil Dumortier, conseiller général du canton de Boulogne-Sud, maire de Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais), qui avait adhéré à la S.F.I.O. en 1928 et vient de donner sa démission du P.S. M. Dumortier avait siégé à l'Assemblée nationale en 1956 (aux élections législatives de mars) à 1973, date à laquelle il ne s'était pas maintenu après le premier tour, où il avait été devancé par M. Jean Bardol (P.C.), élu au second tour.

M. Jacques Boutard, qui lui aussi vient d'adhérer à la F.S.D., est maire et conseiller général de Saint-Yrieix-la-Perche. Député socialiste de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne de 1958 à 1967, M. Boutard s'était apparenté après son élection en juin 1968 au groupe parlementaire Progrès et Démocratie moderne, et avait été battu en 1973 par M. Marcel Rigout (P.C.).

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Leroy : le pluralisme exige que les journaux ne soient plus assimilés à une marchandise

Le comité central du P.C.F. qui a siégé jeudi 5 mai a étudié la situation de la presse communiste. Dans son rapport, M. Roland Leroy, membre du secrétariat, directeur de *l'Humanité*, a souligné :

« A la radio et à la télévision, le pluralisme, la libre expression et la libre confrontation exigent pour aujourd'hui la cessation de la discrimination qui frappe les journalistes communistes, pour demain la garantie de la liberté d'opinion pour tous. Ils excluent tout esprit de revanche dans le cas de victoire de la gauche. Pour la presse écrite, le pluralisme exige que les journaux ne soient plus assimilés à une marchandise et que chacun d'entre eux ait libre accès à une infrastructure moderne d'impression et de diffusion. »

Sur « le Monde »

M. Leroy a mis en cause le processus de concentration de la presse écrite et le rôle joué par M. Robert Hersant. Il a également dénoncé *« la réputation non fondée de « neutralité » qui tend à faire du Monde une sorte « d'institution objective ».*

« A la vérité, a-t-il ajouté, *ce journal a une orientation précise : il vise à dénaturer les objectifs du programme commun de gouvernement, à agir avec une constance opiniâtre pour modifier l'équilibre de la gauche en s'efforçant de favoriser le parti socialiste au détriment du parti communiste, et, pour ce faire, il s'emploie à caricaturer, alternativement, et parfois simultanément, dans un sens et l'autre, notre politique, celle du XXII[e] congrès ; il consacre notamment, dans la toute dernière période, une partie importante de ses efforts à mener campagne contre les principes du centralisme démocratique de notre parti. »* (*).

Après avoir rappelé l'historique de *l'Humanité*, M. Leroy a dressé le bilan du changement de formule de l'organe central du P.C.F. *« Un contact nouveau, plus large, plus riche avec les lecteurs »* s'est créé, a-t-il indiqué.

M. Roland Leroy a indiqué que la vente totale réelle de *l'Humanité* atteint, à la fin avril, cent quatre-vingt-six mille exemplaires, en hausse de 30 % depuis le lancement de la nouvelle formule.

Le comité central du P.C.F. a décidé de se fixer comme objectif le doublement du nombre des lecteurs de *l'Humanité*.

(*) N.D.L.R. — M. Roland Leroy devrait reprocher à l'électorat plutôt qu'au Monde de « modifier l'équilibre de la gauche en s'efforçant de favoriser le parti socialiste au détriment du parti communiste ». Lorsque l'attitude de cet électorat favorise aussi bien le P.C. que le P.S., nous ne manquons jamais de le souligner. C'est ce que nous avions fait au lendemain des élections municipales des 13 et 20 mars. La publication dans nos colonnes de témoignages de militants communistes ne saurait, d'autre part, constituer une « campagne contre les principes du centralisme démocratique ». Elle vise seulement à assurer le « respect du pluralisme de l'expression ». — R. B.

● *Le mouvement Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens)* a rendu public le 4 mai son *« plan d'action pour l'emploi des jeunes ».* Les dirigeants de G.S.L. ont l'intention de demander des entrevues au ministre du travail, au C.N.P.F., à la Confédération générale des P.M.E., aux centrales syndicales F.O., C.F.T.C. et C.G.C.

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Fondée sur une nouvelle méthode d'enrichissement de l'uranium

Une coopération internationale est proposée par la France pour l'utilisation civile de l'atome

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Il y a deux façons de fabriquer une bombe atomique de type A.

En premier lieu, on peut utiliser du plutonium, ce qui explique la très mauvaise réputation qu'ont aujourd'hui les usines de retraitement, qui permettent notamment d'extraire ce plutonium du combustible « usé » dans une centrale électronucléaire. D'où les nombreuses pressions exercées par les Américains sur la France et l'Allemagne fédérale pour que ces deux pays renoncent à vendre de telles usines, le premier au Pakistan, le second au Brésil ; d'où aussi la décision qu'a annoncée, il y a un mois, le président Carter de renoncer à faire du retraitement à des fins civiles sur le sol américain.

La seconde méthode utilise l'uranium très fortement enrichi en son isotope 235 : l'enrichissement doit dépasser 90 %, alors que l'uranium 235 n'est présent dans l'uranium naturel que dans la proportion d'environ 0,7 %. C'est la raison principale pour laquelle la France, qui n'était pas sûre de parvenir à se passer de cet uranium enrichi pour fabriquer « l'allumette atomique » de sa bombe H, a construit l'usine de Pierrelatte.

Mais l'uranium enrichi ne sert pas qu'à fabriquer des bombes A à faible degré d'enrichissement. Il est avant tout utilisé comme combustible pour la grande majorité des centrales électronucléaires.

Toutes les techniques d'enrichissement connues à ce jour présentent plus ou moins des risques de prolifération. Qu'il s'agisse des nouvelles méthodes d'ultracentrifugation que viennent d'adopter les Américains, des méthodes aérodynamiques (procédé allemand Becker, qui équipera l'usine que doit construire le Brésil, ou procédé Hélicon, très voisin, que les Sud-Africains vont également développer dans le domaine commercial), des méthodes utilisant le laser, toutes souffrent d'une même « tare » : moyennant des modifications mineures, elles peuvent permettre la fabrication d'uranium militaire. Et même les usines classiques de diffusion gazeuse n'échappent pas, dans une moindre mesure, à cet inconvénient.

Un objectif exclusivement civil

C'est là qu'intervient la nouveauté de la technique mise au point par la France : pratiquement, une usine d'enrichissement de ce type ne peut pas, en raison même de la nature du procédé mis en œuvre, être « détournée » de l'objectif civil qui préside à sa construction.

Cette particularité n'a pas de prix. Dorénavant, soulignent des membres de la délégation française à Salzbourg, l'hypocrisie ne devrait plus être de mise : un pays qui désire s'équiper d'une usine d'enrichissement devra afficher clairement ses intentions. Et si une argumentation fondée sur des besoins prétendument civils cache une ambition militaire, ce pays ne pourra pas être intéressé par la nouvelle technique.

Les conséquences de la « révélation » française sont encore difficilement calculables. Elles dépendront, en particulier, de la forme et de la portée de la coopération qu'entend proposer le gouvernement français. La construction, en France ou ailleurs, d'une usine pilote démontrant les performances commerciales du nouveau procédé sera sans doute une étape indispensable.

Après avoir été, peu ou prou, dominée par les récentes prises de position américaines dans le domaine de la lutte contre la prolifération, la conférence de Salzbourg va, sans aucun doute, prendre un tour nouveau. A l'heure où la situation nucléaire internationale paraît plus ou moins bloquée, où les Américains clament haut et fort leurs nouveaux principes — plus ou moins bien accueillis, — où la plupart des autres pays restent sur leurs positions, la France offre une occasion de voir jusqu'où peut aller la volonté de coopération internationale que tous revendiquent.

XAVIER WEEGER.

Le communiqué officiel

Voici le texte du communiqué publié le 5 mai après la réunion à l'Elysée du Conseil supérieur de politique nucléaire extérieure :

« *Le Conseil de politique nucléaire extérieure a examiné la politique nucléaire de la France à la lumière des récents développements internationaux. Il a confirmé les orientations définies au cours des réunions des 11 octobre et 16 décembre qui marquent la détermination de la France de ne pas favoriser la prolifération des armes atomiques tout en conduisant une politique nucléaire indépendante, et en répondant aux besoins de fourniture d'énergie.*

» *M. Giraud, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, a informé le Conseil que, à la suite de travaux effectués depuis quelques années, il a été mis au point par la France un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium qui a l'avantage de permettre la production d'uranium faiblement enrichi propre à l'alimentation des centrales nucléaires, sans pouvoir être utilisé en pratique pour celle d'uranium hautement enrichi employé pour les armes.*

» *L'administration générale du C.E.A. exposera à l'occasion de la conférence de Salzbourg, les conditions dans lesquelles ce procédé pourrait faire l'objet d'une coopération internationale.* »

[A la suite de la réunion du 11 octobre 1976 du Conseil de politique nucléaire extérieure, il a été précisé que « la France entend garder la maîtrise de sa politique d'exportations nucléaires dans le respect de ses engagements internationaux en la matière », mais qu'elle « ne favorisera pas la prolifération de l'arme nucléaire ; dans sa politique d'exportations nucléaires, elle renforcera les dispositions et garanties appropriées dans le domaine des équipements, des matières et des technologies ».

En application de ces principes, le Conseil du 16 décembre suivant décidait « de ne plus autoriser, jusqu'à nouvel ordre, la signature de contrats bilatéraux portant sur la vente à des pays tiers d'installations industrielles de *retraitement de combustibles* irradiés ».]

● *Ploumoguer (Finistère) : « Non à la centrale. »* — C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Ploumoguer (Finistère) s'est prononcé contre le projet de construction sur le territoire de la commune d'une centrale nucléaire. Celle-ci nuirait à l'agriculture, à la pêche et au tourisme, actuellement en plein essor. La municipalité suggère que soit installée à Brest une centrale d'appoint non nucléaire et de puissance modérée pour couvrir les besoins de la région.

Un procédé d'échanges chimiques ?

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Selon toute évidence, le procédé d'enrichissement mis au point par la France est un procédé dit « *d'échanges chimiques* » dont M. Frejacques, du Commissariat à l'énergie atomique, a donné les grandes lignes dans une communication qu'il a faite mardi 3 mai, à la conférence nucléaire de Salzbourg (*le Monde* du 5 mai). Ces techniques sont fondées sur un équilibre thermodynamique irréversible, dans un milieu liquide, et utilise les appareils courants dans l'industrie chimique : selon le chercheur français elles demandent « *une technologie moins sophistiquée que les autres procédés de séparation isotopique connus* » et sont « *facilement industrialisables en grande dimension* ».

Il y a plusieurs années que de telles méthodes sont étudiées en France et ailleurs. Jusqu'ici les solutions trouvées étaient pénalisées par de longs « *délais d'attente* » nécessaires avant que soit obtenu l'équilibre chimique permettant ensuite l'extraction de l'uranium enrichi, et par l'immobilisation de grandes quantités d'uranium. La France aurait donc, s'il s'agit d'un procédé de cette famille (M. Frejacques a fait allusion à des recherches sur des composés spéciaux d'uranium dits « *composés couronnes* ») trouvé un moyen nouveau permettant de s'affranchir de ses handicaps.

Dans son intervention M. Frejacques a souligné que, du point de vue de la dissémination, les procédés d'échange chimique sont « *très attractifs* » : comme il s'agit de procédés utilisant la phase liquide, on peut employer des appareils de grande dimension pour obtenir de l'uranium enrichi à 3 %, ce qui devient impossible si l'on cherche à obtenir de hauts degrés d'enrichissement (90 % ou plus) en raison des risques de réaction en chaîne. Et « *les temps d'équilibre nécessaires pour obtenir du 90 % sont rédhibitoires alors que ceux relatifs à une production d'uranium à 3 % peuvent être très acceptables* ».

La France mettra-t-elle cette nouvelle technique à la disposition des pays intéressés, sous forme, par exemple, d'accords de licence ? Proposera-t-elle aux partenaires éventuels la mise en place d'une organisation internationale avec prises de participation (comme elle l'a fait pour la mise au point des usines d'enrichissement d'Eurodif ou de Coredif ?) Les propos de M. Giraud permettront, en principe, d'y voir plus clair.

X. W.



(Dessin de KONE.)

● *Les architectes et l'Europe.* — Les délégués des architectes de neuf pays membres de la Communauté européenne sont réunis à Paris, au siège de l'UNESCO, pendant trois jours. Ils vont tenter de mettre au point un règlement permettant d'appliquer la reconnaissance mutuelle des diplômes d'architectes inscrite dans le traité de Rome. La disparité des études (elles durent trois rend cette harmonisation difficile.

Du laboratoire à l'industrie

Il existe théoriquement un très grand nombre de procédés de séparation isotopique : il suffit de trouver un phénomène physique ou chimique qui ne joue pas exactement de la même manière sur les deux isotopes que l'on veut séparer. Dans le cas de l'uranium, les deux isotopes ont des masses très voisines : 235 et 238. Les différences de comportement sont donc toujours très faibles.

Un seul procédé est actuellement utilisé industriellement : la diffusion gazeuse. Un composé gazeux de l'uranium (l'hexafluorure) contenant les deux isotopes est contraint de traverser une barrière poreuse (diffusion à travers la barrière). Les deux isotopes, qui n'ont pas tout à fait la même masse, traversent la barrière à des vitesses légèrement différentes.

Ce procédé doit être répété un grand nombre de fois pour obtenir une teneur de plus en plus élevée en uranium 235 fissile. Dans les usines civiles, on ne pousse pas la séparation jusqu'au bout. Les opérations sont arrêtées quand la teneur en uranium 235 est d'environ 3 %. Pour les besoins militaires, au contraire, le procédé est répété un plus grand nombre de fois jusqu'à l'obtention d'uranium 235 presque pur. Des usines de séparation isotopiques de ce type existent aux Etats-Unis, en U.R.S.S. et en France.

Deux autres méthodes sont actuellement en cours d'industrialisation.

● l'ultracentrifugation, qui consiste à faire tourner rapidement un composé gazeux de l'uranium. Les molécules les plus lourdes (contenant l'uranium 238) sont envoyées vers l'extérieur, l'uranium 235 restant plus près du centre. Cette méthode existe à l'état de prototype industriel en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas (avec l'assistance de l'Allemagne fédérale). Le président Carter l'a recommandée pour l'avenir aux Etats-Unis.

● l'emploi de tuyères. Un flux gazeux de composé d'uranium est forcé de se déplacer au voisinage d'une paroi courbe. Le composé lourd (uranium 238) suit une trajectoire moins courbe. Il est donc possible de le séparer de l'uranium 235. Ce procédé est utilisé par l'Afrique du Sud (et s'appuie sur des techniques d'origine allemande). L'Afrique du Sud est assez avancée pour annoncer la commercialisation d'uranium enrichi par ce procédé dans les années 80.

Les contraintes économiques

Bien d'autres systèmes sont envisageables. Rappelons celui qui a été utilisé par les Américains pour produire leur première bombe atomique. L'uranium 235 était séparé de l'uranium 238, atome par atome, dans un spectrographe de masse spécial (calution).

Le laser est actuellement mis à contribution par de nombreux chercheurs dans ce domaine. Certains veulent utiliser la pression de radiation. D'autres ionisent avec un faisceau laser de fréquence bien précise uniquement l'un des deux isotopes. Il suffit alors de séparer atomes neutres et atomes ionisés, ce qui est très facile.

Certains font appel à des réactions chimiques ou à des mises en solution qui se font à des vitesses légèrement différentes pour les deux isotopes. Des chercheurs ont préconisé l'emploi de résines échangeuses d'ions.

Pour autant qu'on le sache, tous ces procédés sont au stade du laboratoire. Il ne suffit pas qu'une méthode permette effectivement de séparer les isotopes, il faut qu'elle le fasse dans des conditions satisfaisantes, c'est-à-dire économiques. Seul un prototype industriel à grande échelle permet de s'en assurer.

Le procédé annoncé par la France aurait l'avantage non seulement d'être compétitif par rapport aux autres, mais de ne l'être que pour de faibles enrichissements. Ce qui limite les risques de prolifération. — J.-L. L.

RELIGION

Recevant les évêques du midi de la France

Paul VI reproche à l'information religieuse de manquer d'objectivité

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Les évêques de la région Provence-Méditerranée ont été reçus, le jeudi 5 mai, par le pape Paul VI, au terme de leur visite « ad limina ». Ils étaient conduits par leur président, Mgr Eugène Polge, archevêque d'Avignon, ainsi que par le président de la conférence épiscopale française, Mgr Roger Etchegaray, qui, en tant qu'archevêque de Marseille, appartient à cette région apostolique. Dans son discours, le pape a parlé notamment des candidats au sacerdoce, de la catéchèse des enfants et du manque d'objectivité de certains moyens d'information, avant de « féliciter » ses hôtes pour « la valeur des efforts pastoraux » qu'ils accomplissent dans leurs diocèses.

Un pape chaleureux, plein d'allant malgré sa santé fragile, nullement impressionné par les caméras de la première chaîne de télévision française qui avait été exceptionnellement autorisée à pénétrer dans la salle d'audience : c'est l'image qu'en ont gardé les douze évêques présents. « *En marge de son discours, le Saint Père a souligné sa confiance très forte dans les membres de l'épiscopat, allant jusqu'à parler de vénération pour les Eglises locales* », devait déclarer Mgr Polge à sa sortie du Vatican. Et l'archevêque de Marseille, qui a eu droit à un entretien privé après l'audience, ajoutait : « *Il nous a encouragés à aller de l'avant, dans le même sens.* »

Les problèmes de la presse

A propos des « *vocations de jeunes et même d'enfants* », Paul VI a dit : « *Nous souhaiterions qu'une grande attention leur soit accordée, car Dieu appelle parfois très tôt, et ces vocations sont étouffées si on ne les soutient pas avec bienveillance et discernement.* »

Un autre passage saillant du discours de Paul VI concerne à la fois la presse catholique et l'information religieuse dans la presse non confessionnelle, sans que les deux choses soient bien distinguées. On y relève ceci : « *Vous savez l'importance de la presse catholique. Il est difficile de présenter aujourd'hui le message chrétien (...). Les moyens de communication sociale ont en effet tendance, dans les rubriques religieuses comme dans les autres, à choisir les informations qui feront choc, à souligner parfois tel fait mineur, à développer tel courant, en réalité peu significatif sinon dans l'esprit du rédacteur et dans la volonté d'une minorité agissante qui veut peu à peu imposer tel projet, et l'on dira que l'Eglise ne s'intéresse qu'à cela ! Et surtout on forgera peu à peu l'opinion dans un sens jugé irréversible et cela est grave, même sous couvert de publier des « Libres opinions », il n'est pas rare de présenter telle ou telle thèse de manière que l'électeur non averti évoluera progressivement dans le sens désiré.* »

Selon le pape, la presse et l'information catholiques doivent, elles au moins, trancher sur ces méthodes. Et il donne aux évêques les deux conseils suivants : « *Vous devez susciter la préparation d'hommes compétents et équilibrés (...). Vous devez encourager les publications objectives, l'objectivité ne consistant d'ailleurs pas forcément à tout publier sur un même plan, sans commentaire ; il y a une neutralité proclamée qui n'a de neutralité que le nom. La presse catholique doit comprendre qu'elle n'a pas seulement un rôle d'information, comme les autres, mais de formation, avec un amour réel de l'Eglise et une loyauté vis-à-vis de la foi, de toute la foi.* »

ROBERT SOLÉ.

[Toute personne qui prend la plume — ou qui prononce un discours — espère convaincre de la justesse de ses vues. Les « Libres opinions » n'échappent évidemment pas à la règle : à moins de renier les droits de la liberté d'expression, on ne peut guère reprocher aux journaux d'accueillir de tels articles qui, par définition, n'engagent pas le journal. C'est au contraire une preuve de tolérance ainsi que du souci d'apporter aux lecteurs des éléments de réflexion supplémentaires. — H. F.]

LA CONTESTATION DU PROGRAMME NUCLÉAIRE

Les écologistes attaquent en justice l'ensemble des projets français

Au nom de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, Mᵉ Christian Hugio, avocat à Paris, a engagé, depuis le 8 mars dernier, vingt-six recours devant les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat contre les centrales nucléaires en construction ou en projet dans l'Hexagone, c'est-à-dire l'ensemble du programme nucléaire national.

Devant le Conseil d'Etat, la F.F.S.P.N. demande la suspension des travaux sur treize sites : Bugey, Creys-Malville, Cruas, Tricastin, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon, Le Pellerin, Flamanville, Paluel, Gravelines, Fessenheim et Braud-et-Saint-Louis. Motif : la non-parution du décret d'application de l'article 2 de la loi de protection de la nature.

Cet article prévoit que l'enquête publique ouverte à l'occasion de tout grand projet d'aménagement doit comporter une étude d'impact sur l'environnement. La non-parution du décret organisant cette étude dix mois après le vote unanime du Parlement équivaut, selon la F.F.S.P.N., à un refus du gouvernement d'appliquer la loi. La F.F.S.P.N. demande donc que l'on arrête les travaux jusqu'à ce que l'E.D.F. ait fait les études demandées.

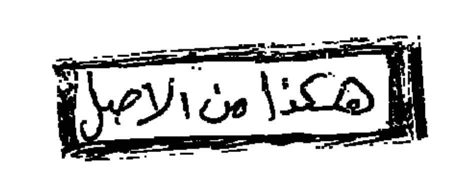
M. Séguy utopiste ?

Devant les tribunaux administratifs de Lyon, Orléans, Nantes, Caen, Rouen, Lille, Strasbourg et Bordeaux, la F.F.S.P.N. a introduit treize autres recours concernant les mêmes sites. La F.F.S.P.N., qu'*in situ*, la loi de protection de la nature (et en particulier l'étude d'impact), peut et doit recevoir un début d'application même en l'absence de décret d'application.

D'autre part, dans un communiqué, le Mouvement écologique et Paris-Ecologie répondent aux déclarations de M. Georges Séguy qui, lors de sa visite au chantier, de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, avait parlé des « campagnes utopiques des écologistes ». (*Le Monde* du 2 mai.)

« *Les utopistes*, déclarent les écologistes, *sont ceux qui croient pouvoir, au nom de l'économie, outrepasser les lois vitales de la physique, de la chimie et de la biologie, ceux qui sacrifient la vie au profit ou à des concepts matérialistes, l'avenir au court terme, l'homme à l'argent.* » Selon les écologistes, « *la déclaration de M. Séguy montre à l'évidence l'incapacité des formations traditionnelles de gauche comme de droite à résoudre les problèmes vitaux de notre époque et cela parce qu'elles refusent d'intégrer les données les plus récentes de la biologie et sacrifient le plus élémentaire bon sens à des théories héritées du dix-neuvième siècle* ».

● *La centrale nucléaire de Fessenheim* (Haut-Rhin) est arrêtée pour au moins quatre semaines — la partie nucléaire n'est pas en cause : un incident survenu à une turbine électrique est responsable de la cessation de la production d'électricité. Ce réacteur avait divergé le 7 mars dernier.



ET LA PROLIFÉRATION DES ARMEMENTS

L'assistance technique de l'Agence de l'énergie atomique aux pays en voie de développement devrait être l'une de nos principales tâches

nous déclare M. Sigvard Eklund

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Il ne faut pas réduire le traité de non-prolifération (T.N.P.) à son seul aspect de contrôle : c'est ce qu'indique notamment M. Sigvard Eklund (Suède), directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (agence de Vienne) dans une interview qu'il a bien voulu nous accorder à l'occasion de la conférence internationale sur l'énergie nucléaire et son cycle du combustible réunie à Salzbourg jusqu'au 13 mai. M. Sigvard Eklund estime en outre que si les membres du club des fournisseurs de technologie nucléaire (Club de Londres) ont agi, jusqu'à présent, dans l'esprit du T.N.P., il convient qu'ils n'aillent pas « trop loin » dans la définition de règles destinées à lutter contre la prolifération des armes nucléaires.

« L'Agence internationale de 'énergie atomique a été mise en lace pour remplir une double ission, *nous rappelle d'abord !. Sigvard Eklund, qui est, de- 'uis 1961, directeur général de l.I.E.A.* : d'une part, prévenir ır des mesures de contrôle ap- opriées l'utilisation à des fins ilitaires des techniques nucléai- ; civiles ; d'autre part, promou- ir l'utilisation de cette éner- ».

» Le système de garanties de gence s'est considérablement veloppé depuis vingt ans : il st tout d'abord appliqué aux cteurs de recherches et a vu gressivement son champ d'ac- n s'élargir aux centrales élec- -nucléaires comme aux instal- ions d'enrichissement et de raitement. »

— Pensez-vous que l'Agence ait réellement les moyens — humains et financiers notamment — d'exercer un contrôle approprié ?

— L'Agence n'a jamais souf- rt de quelque limitation que ce it dans ce domaine. Et je vou- ais rappeler que notre rôle ne ıt pas être d'empêcher le dé- ment à des fins militaires chniques ou des matériaux essaires au développement de ctivité nucléaire pacifique. Le stème de contrôle joue avant ıt un rôle de détection.

— On vient de rendre publique la disparition, en 1968, de 200 tonnes d'uranium. Le contrôle de l'Agence ne devrait-il pas s'étendre, par exemple, au transport de l'uranium lui-même ?

— C'est un sujet sur lequel ence a déjà beaucoup tra- lé : nous avons publié deux mmandations dans ce do- ne et en préparons une troi- e. Cela dit, de telles ques- s relèvent avant tout de la pétence des Etats.

Certains pays n'ont pas rati- le traité de non-prolifération ont néanmoins des activités éaires. Le Club de Londres alisé un travail très positif définissant les circonstances lesquelles les contrôles de nce devraient s'appliquer.

usqu'à présent les règles dé- s par le Club de Londres sont tout à fait en accord avec l'esprit du T.N.P. Et je n'ai jamais considéré qu'il nous faisait concurrence. Mais il ne faudrait pas que les membres de cette organisation aillent trop loin. Il ne faut pas disperser les efforts. La situation pourrait être différente si, par exemple, les membres du Club s'avisaient de vouloir interdire le retraitement.

— Que pensez-vous de la proposition américaine d'un programme international d'évaluation des différentes solutions envisageables dans le domaine du cycle du combustible ? L'Agence n'aurait-elle pas un rôle à jouer ?

— Nous avons déjà, à la demande des Etats, conduit des études sur des sujets tels que la mise en place de centres régionaux de retraitement. Il s'agit maintenant de passer à des décisions politiques.

» Il a fallu trente-cinq ans de recherches attentives et des dizaines de milliards de dollars pour arriver à la situation actuelle où la contribution de l'énergie nucléaire dans le monde ne dépasse pas celle de l'hydroélectricité. L'utilisation du thorium pourrait demander un travail encore considérable avant qu'elle ne puisse atteindre un stade industriel et commercial.

» Si nous n'avons jamais eu de problème financier pour l'application des contrôles, nous n'avons cessé, au contraire, de souffrir d'une insuffisance de moyens pour remplir notre rôle d'assistance technique, particulièrement auprès des pays en voie de développement, alors que ce devrait être, aux termes de l'article 4 du T.N.P., l'une de nos principales tâches (1).

» Je pense que le T.N.P. comme le système de contrôle de l'Agence ont été des succès remarquables : c'est la première fois que des pays acceptaient de se défaire d'une partie de leur souveraineté nationale au profit d'une autorité internationale. Le T.N.P. n'est pas idéal : il crée une certaine discrimination entre les Etats ; c'est néanmoins ce qu'on pouvait réaliser de mieux à l'époque.

» Mais il ne faut pas réduire le T.N.P. à son seul aspect de contrôle ; il convient maintenant de mettre en œuvre le T.N.P. tel qu'il est écrit, notamment dans ses articles 4 (assistance au développement de l'énergie nucléaire civile), 5 (explosions nucléaires à des fins civiles) et 6 (limitation des armements stratégiques) : bien peu de progrès ont été réalisés jusqu'à présent dans ces domaines. »

Propos recueillis par
XAVIER WEEGER.

(1) N.D.L.R. : dans ce domaine, le budget annuel de l'Agence est actuellement de 7 millions de dollars.

CORRESPONDANCE

L'avenir des réacteurs surrégénérateurs en Europe

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Wyart, administrateur délégué de l'OPEN (Organisation des producteurs d'énergie nucléaire) :

L'article du *Monde* du 27 avril 1977 « Super-Phénix : un Concorde nucléaire ? », de M. Jean-Louis Lavallard, me paraît exagérément pessimiste et ne pas refléter exactement la situation en Europe et en France de l'énergie nucléaire.

Cette situation n'est pas du tout celle du transport aérien, où un constructeur américain bénéficie d'une supériorité écrasante dans un marché constitué d'un grand nombre de clients d'importance relativement modeste.

En effet :

1) La puissance nucléaire installée en Europe dépassera celle des Etats-Unis dès 1980. Elle représentera alors 40 % de la puissance nucléaire mondiale.

2) L'Europe dispose sur son propre sol des techniques, des usines et des matières premières nécessaires pour réaliser ce programme, à l'exception de l'uranium naturel.

3) Elle tient une place honorable dans la production mondiale de cet uranium, et la perspective du développement des surrégénérateurs tels que Super-Phénix devrait permettre d'éviter une hausse exagérée du prix de cette matière première en en réduisant les besoins dans la proportion de 50 à 1.

4) Le prix de l'énergie nucléaire est constitué presque uniquement par du travail européen et, compte tenu des progrès techniques et de la disparition des craintes irrationnelles qui l'entourent, cette énergie ne pourra qu'améliorer sa compétitivité dès maintenant assurée.

5) L'effort entrepris dans la construction des centrales nucléaires va commencer à porter ses fruits dans la prochaine décennie, et, s'appuyant sur une expérience prudemment acquise sur le terrain depuis une quinzaine d'années, les services publics d'électricité vont accroître leur puissance nucléaire, installée à l'allure d'un doublement tous les trois ans.

Cet effort gigantesque s'est étendu au cycle du combustible :

● Dans le domaine de l'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse (Eurodif, puis Coredif) ou par centrifugation (Urenco), où les Etats-Unis, pratiquement seuls fournisseurs actuellement encore, se montrent hésitants pour leur développement, tandis que l'Europe produira l'équivalent de ses besoins en 1983 ;

● Dans le domaine du retraitement des combustibles usés des réacteurs à eau légère, où la France est entrée en 1976 dans le stade industriel, tandis que les Etats-Unis envisagent de s'installer dans le formidable gaspillage que sera le stockage des combustibles non retraités.

6) L'Europe représente ainsi un marché d'une importance suffisante pour justifier la construction des installations industrielles du cycle de combustible, et elle a pris conscience à temps de la nécessité de les réaliser en commun. Cela est dû d'abord à la clairvoyance de certaines personnalités et également au fait que les clients du cycle du combustible sont des sociétés d'électricité puissantes, habituées aux programmes d'investissements à long terme et aux aléas économiques qu'ils comportent, ayant pris conscience depuis longtemps de l'intérêt qu'elles ont à travailler en commun sur un réseau de transport d'énergie à haute tension entièrement interconnecté.

Cela a favorisé en particulier la naissance, dès 1973 et avant la crise du pétrole, de l'Organisation des producteurs d'énergie nucléaire, qui regroupe les électriciens de l'Allemagne fédérale, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Suisse, pays d'Europe — et ce n'est pas un hasard — qui dépendent le plus de l'énergie fossile importée. Le total de leur production nucléaire va passer de 55 % de celle de l'Europe entière en 1975, à 75 % en 1980 et 85 % en 1985.

Aussi peut-on espérer que la politique européenne, dont la naissance paraît si difficile dans le domaine de l'énergie fossile, où elle se heurte à des intérêts puissants divergents, pourra aisément s'instaurer, pour autant que les mêmes intérêts ne rencontrent pas assez de complaisances po[illegible] empêcher la croissance de [illegible] jeune concurrente.

En conclusion, ave[illegible] Louis Lavallard [illegible] *« les surrégéné[illegible] donc un fo[illegible]* n'a pas Etats-U[illegible] moyens (et raiso[illegible] nécessité ?) [illegible] ne tire pas parti au [illegible] de l'avance qu'elle a [illegible] dans ce domaine.

DÉFENSE

LE « MARCHÉ DU SIÈCLE »

Pas de cérémonie commune de signature des quatre pays européens

De notre correspondante

Copenhague. — Le ministère danois de la défense a signé, mercredi 4 mai, le contrat définitif portant sur l'achat des *cinquante-huit avions F-16 commandés par le* Danemark à la firme américaine General Dynamics. Il n'y a donc pas eu, comme on le croyait généralement, de cérémonie commune aux quatre pays européens pour couronner ce « marché du siècle », *puisque les Norvégiens ont signé de* leur côté lundi 2, et les Néerlandais mardi 3 mai. La signature de la Belgique est intervenue le jeudi 5 mai.

Que le *gouvernement* de Copenhague se soit décidé à sauter aussi rapidement ce pas, presque en catimini, après avoir laissé entendre tout récemment encore qu'il préférait attendre quelques semaines de plus, n'aura pas manqué de surprendre *l'opinion danoise. qui a eu nettement, ces temps-ci, l'impression que les principaux éléments de cette affaire lui étaient cachés. Cette impression s'est dégagée, en particulier, du fameux* débat parlementaire exigé *in extremis à ce propos* par certains députés. *Vite expédié* en *moins d'une heure et demie,* le débat a évité la discussion de fond et les députés se sont contentés « *de prendre bonne note des explications du ministre de la défense* », M. Orla Moeller.

Les critiques

Ces explications, pourtant, paraissaient faites pour parer à quelques critiques :

● L'augmentation des prix initialement fixés ? *Il fallait tenir compte de l'inflation et des modifications nécessaires pour adapter les appareils aux besoins. Le coût du programme* F-16 a, *en effet, considérablement* augmenté *en moins de deux ans.*

● Les compensations ? Oui, actuellement, elles ne dépassent pas 36 %. *Mais le Danemark ne désespère pas* d'obtenir davantage à la fin de l'année. Les Américains, d'ailleurs, avaient promis *58 %* aux quatre acheteurs *réunis. Si les Belges et les* Néerlandais ont dépassé ce chiffre, il est donc normal que le Danemark ait moins, selon M. Moeller.

La presse de Copenhague a révélé que, déjà, une première traite de 60 millions de couronnes à payer (environ 50 millions de francs) aurait été envoyée au gouvernement danois par General Dynamics, qui n'entend *sans doute pas ajourner cet encaissement.*

Nombre de députés semblent ignorer les termes exacts des contrats et, *s'il faut en croire le journal* indépendant *Information* (issu de la Résistance), plusieurs parlementaires se seraient plaints; en 1975, d'avoir presque été mis en l'occurrence devant un fait accompli : « *Nous avons eu,* auraient-ils dit, *un temps minimum pour étudier le dossier. L'Eurogroupe avait fait son choix. Nous n'avions qu'à l'entériner.* »

CAMILLE OLSEN.

Selon l'OTAN, les pays du Pacte de Varsovie ont deux fois plus de chars en Europe que les Occidentaux

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Les services de l'OTAN, à Bruxelles, ont publié mercredi 4 mai, pour la première fois, des tableaux comparatifs des forces de l'Est et de l'Ouest. *Leur conclusion* confirme une déclaration faite le 6 décembre par l'amiral Hill-Norton, à l'époque le plus haut responsable militaire atlantique, selon laquelle « *la tendance actuelle va indiscutablement contre les intérêts de l'OTAN* ».

Un officier de l'organisation alliée a déclaré : « *Il y a entre l'Est et l'Ouest une parité nucléaire au sens très large. Les pays du pacte de Varsovie consacrent des sommes énormes à l'amélioration de leurs forces. (...) Ils ont également un potentiel de guerre chimique d'une supériorité alarmante. Le déséquilibre militaire général, au désavantage de l'OTAN, est dû essentiellement au fait que leurs capacités classiques croissent plus rapidement que les capacités occidentales.* »

● *Dans le domaine nucléaire,* les pays de l'Europe de l'Est sont arrivés à une parité *stratégique* alors que, dix ans plus tôt, les Etats-Unis bénéficiaient d'une supériorité écrasante. Les pays du pacte de Varsovie *possèdent* 1 500 missiles intercontinentaux (contre 1 050 à l'Ouest), 860 missiles balistiques basés sur sous-marins (contre 720 pour l'OTAN), soit un total de 2 360 contre 1 774. Les pays de l'OTAN compensent cet écart par un nombre supérieur de bombardiers à *long rayon* d'action (plus de 10 000 kilomètres) : 387 contre 140. Mais ces chiffres, a précisé l'officier, ne tiennent compte ni du vieillissement des B-52 américains, qui constituent le gros de la flotte aérienne des Etats-Unis, ni du système de défense aérienne *soviétique,* ni, enfin, du bombardier soviétique Backfire, que le pacte de Varsovie ne range pas dans la catégorie des intercontinentaux, *mais* qui peut être ravitaillé en vol et intervenir dans toute la zone de l'OTAN, Etats-Unis compris. Ces chiffres ne font pas non plus de distinction entre missiles à charge simple ou à charges multiples (MIRV).

● *En ce qui concerne les armes nucléaires tactiques,* l'officier n'a pas donné de chiffres, estimant que toute précision dévoilerait des secrets trop appréciés des services de renseignements adverses. Il a affirmé que l'OTAN était apte à faire face à une escalade et que les Soviétiques sont en mesure de lancer une offensive nucléaire massive s'ils le désirent.

● *Dans le domaine classique,* l'OTAN *entretient* en Europe un nombre de soldats inférieur d'un tiers environ à celui du pacte de Varsovie : en nombre de divisions telles *que chaque camp* les conçoit, 67 contre 90, abstraction faite des degrés divers de préparation. (Aux négociations de *Vienne sur une réduction des forces,* l'OTAN a déclaré entretenir 770 000 hommes et estimé à 925 000 hommes les effectifs opposés.)

Ici non plus, a indiqué le porte-parole, il n'est pas tenu compte des capacités de renforcer massivement les troupes du *front dans* un délai raisonnable (4 semaines). En cas de conflit, l'OTAN ne pourrait adjoindre aux effectifs actuels en Europe que 4 divisions (*troupes américaines, canadiennes* et britanniques) alors que l'Union soviétique pourrait, en mobilisant les troupes les plus éloignées, doubler les *effectifs* en place.

Le nombre des chars est de 23 000 pour le pacte de Varsovie contre 11 000 pour l'OTAN, mais cette *supériorité du simple* au double passe parfois, selon les emplacements, de un à trois. Le nombre des avions de combat est de 6 800 pour l'OTAN contre 11 000 pour le pacte de Varsovie. L'OTAN mise beaucoup sur la qualité de ses appareils Tornado et F-16 qui entreront prochainement en *service, mais redoute* la capacité du pacte de Varsovie de lancer des attaques aériennes à très basse altitude. C'est la raison pour laquelle l'*Organisation* souhaite se doter d'un système de radars volants.

L'OTAN aligne 430 bateaux de guerre contre 220 pour le pacte de Varsovie, mais l'*armada* de sous-marins adverses impressionne particulièrement les militaires alliés. Le pacte de Varsovie dispose de 320 sous-marins (dont 142 nucléaires) contre 238 pour l'OTAN (dont 122 nucléaires). On peut s'attendre, estime-t-on à Bruxelles, que la flotte soviétique décroîtra en nombre ces prochaines années, au fur et à mesure du vieillissement des bâtiments. « *Le programme naval soviétique* — a déclaré le représentant de l'OTAN — *montre que la situation tend à se stabiliser.* »

L'officier a également rappelé que l'Union soviétique consacre [illegible] produit national brut à la défense [illegible],8 % pour l'Europe de l'Ouest.

● *Le ministre français* [de la] *défense,* M. Yvon Bourg[es] le vendredi 6 mai, en Répu[blique] [a] passé deux jours, le jeudi *fédérale d'Allemagne,* où il des entretiens avec son [col]logue ouest-allemand, M. Leber, sur la coopér[ation des] deux pays en matière [de fabri]cation d'armements. —

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie* a[érienne] *Brasil*[?] *International* a [annoncé] l'achat de quatre mo[yens-cour]riers biréacteurs Boein[g] qui porte à quatre-vin[gt] le nombre de ces avions [comman]dés depuis le début d[e l'année]. En trois jours (de M[ardi] [à jeudi] mai), la société [américaine] Boeing a vendu tren[te] Boeing-737 [à] trois c[ompagnies] différentes. [...]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX
C.C.P. 4207-23

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

LES DÉPUTÉS SOUHAITENT UNE RÉFORME DE LA LOI D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a rendu public, jeudi 6 mai, un rapport d'information sur l'application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Les parlementaires, membres de cette commission, qui doit présenter une proposition de réforme de la loi de 1968, estiment que plusieurs dispositions sont restées lettre morte. *Ils souhaitent notamment* que le « quorum » qui fixe la représentation des étudiants dans les conseils d'unités d'enseignement et de recherches (U.E.R.) des universités soit levé.

Les parlementaires estiment également nécessaire de faire vivre les conseils régionaux de l'enseignement supérieur dont l'existence avait *été* prévue par la loi et de modifier la carte universitaire nationale. Ils proposent également la « *suppression des personnalités extérieures* ».

Le SGEN annonce plusieurs journées de grève avant la fin de l'année scolaire

« *Une réforme destinée à mettre plus encore l'école au service du patronat, n'est-ce pas de la politique ?* » Les responsables du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), réunis en comité national les 3 et 4 mai, ont estimé que M. Haby était « *disqualifié* » pour traiter des enseignants socialistes et communistes de « *propagandistes sans scrupules* » (*le Monde* du 2 mai). M. Patrice Béghain, secrétaire national du SGEN pour l'action revendicative, a affirmé le jeudi 5 mai, au cours d'une conférence de presse : « *Le gouvernement a engagé la campagne électorale. Il a clairement désigné l'adversaire : ce sont les fonctionnaires, les ouvriers, qui font de la politique, qui sont les responsables de tous les maux.* »

Faire échec à la réforme

« *La menace de M. Haby de rédiger un code de déontologie constitue un instrument pour mettre au pas les fonctionnaires,* a-t-il ajouté. *Nous refusons cette chasse aux sorcières. L'école n'est pas neutre et les enseignants doivent aider les jeunes à prendre conscience des réalités de la société dans laquelle ils vivent.* »

Réuni un mois après le congrès du Syndicat, le comité national a *décidé des actions immédiates* pour la défense de l'emploi et pour « *mettre en échec la réforme Haby* ». Trois journées d'action, avec arrêt de travail des enseignants du second degré, *sont prévus. La* première, au cours de laquelle les sections syndicales prépareront des cahiers de revendications, aura lieu le 17 mai. Le 24 mai, ces revendications seront portées dans les rectorats et inspections académiques. Des rassemblements de non-titulaires seront aussi organisés. La date de la troisième journée n'a pas encore été fixée ; elle devrait servir de liaison entre les actions précédentes et les « *problèmes nationaux de l'emploi, des conditions de travail et des réformes* ».

Le bureau national du SGEN, qui se réunira le 9 juin, pourrait décider une quatrième journée d'action et de grève. L'une de ces journées, a ajouté M. Béghain, devra « *s'insérer dans une éventuelle journée de grève nationale à l'échelon confédéral, avec les autres organisations ouvrières* ».

Des actions spécifiques ont aussi été décidées. Pour la défense de l'emploi, le SGEN appelle ses adhérents à refuser systématiquement les heures supplémentaires et complémentaires et à « *prendre dès maintenant toutes les initiatives, y compris la grève, pour assurer le réemploi de tous les non-titulaires* » à la rentrée. Pour mettre en échec la réforme Haby dans ses moindres détails, le syndicat a donné pour consigne de refuser d'appliquer les directives officielles, et en particulier le passage anticipé à cinq ans au cours préparatoire, les redoublements au cours moyen deuxième année, la « *sélection des élèves qui recevraient un enseignement de soutien* » et les nouveaux manuels, les crédits devant être utilisés pour l'achat de matériel d'équipement des établissements.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES A TOULOUSE - LE MIRAIL

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Pour manifester son inquiétude devant la pénurie budgétaire, le conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail a décidé de suspendre toutes les activités universitaires pour la journée du vendredi 6 mai. Cette mesure constitue « *une première protestation pour alerter les pouvoirs publics et aussi les inciter à ne pas laisser dépérir l'institution universitaire, ce qui ne manquerait pas de compromettre l'avenir de la région et de la nation* ».

M. Emilien Carassus, président de l'université, dont le conseil s'est réuni en séance plénière, a rendu publique une motion qui « *dénonce l'insuffisance des moyens budgétaires qui ne permettent ni le fonctionnement pédagogique normal, ni le maintien en l'état des locaux, ni le renouvellement des équipements ; il dénonce l'insuffisance des crédits accordés pour heures complémentaires, insuffisance telle que même le paiement des chargés de cours, dont l'apport à l'enseignement est nécessaire à la formation étudiante, ne peut plus être assuré. Le conseil prévoit que cette insuffisance pourrait le contraindre à ne plus faire face aux dépenses les plus élémentaires, telles que l'éclairage, le chauffage* ».

Tout en décidant de mener jusqu'à son terme l'année universitaire, le conseil a indiqué que le fonctionnement de l'université à la rentrée d'octobre serait gravement menacé. Une entrevue de M. Carassus au secrétariat d'État aux universités est prévue. — L. P.

● *Nouvelle évacuation de l'école normale de Nanterre.* — La police a fait évacuer, le jeudi 5 mai vers 23 heures, la dizaine d'élèves de l'école normale d'instituteurs des Hauts-de-Seine qui occupaient depuis l'après-midi une annexe de l'établissement à Nanterre. Une trentaine d'élèves avaient déjà occupé l'établissement pendant plusieurs jours il y a deux semaines et évacué les lieux, à l'invitation de la police, le 23 avril. Ils demandent le remplacement de l'examen qui sanctionne la fin de leurs études par un système de contrôle continu.

Au Danemark

Agitation à l'université de Copenhague

De notre correspondante

Copenhague. — La grève des étudiants, commencée dans l'indifférence générale au lendemain de Pâques, a pris un nouveau tournant depuis que des petits groupes de contestataires ont entrepris d'occuper systématiquement la plupart des bâtiments universitaires de la capitale danoise.

Ce mouvement est parti du centre universitaire de Roskilde (RUC), sorte de Vincennes à la Scandinave qui, depuis sa création il y a quelques années, n'a cessé de susciter commentaires, attaques et polémiques passionnées. La grève a pour but d'abord de lutter contre la fermeture d'une partie de l'enseignement de base de la RUC et de protester contre la sélection à l'entrée des facultés que le ministère de l'éducation a décidé d'imposer à partir de l'automne prochain.

Le recteur de l'université de Copenhague, le professeur Morten Lange, l'une des étoiles du Parti des socialistes du peuple (communistes dissidents), qui a renoncé récemment à son siège de député pour accepter ce poste, a déclaré qu'il n'entendait pas faire appel à la police pour jeter dehors les occupant, mais que, si ceux-ci ne consentaient pas à céder promptement la place, la plupart des examens prévus avant le 10 juillet devraient être repoussés au mois de septembre.

C. O.

ANCIENS COMBATTANTS

En marge du 8 mai

UN RAPPORT INÉDIT SUR RAWA - RUSSKA

A l'occasion de l'armistice du 8 mai 1945, l'Union autonome nationale des déportés résistants de Rawa-Russka — camp disciplinaire de l'Allemagne nazie, non reconnu comme lieu de conc[...]ation — nous transmet un document inédit : un rapport de 1944 de la commission de district d'enquête sur les crimes commis dans ce secteur polonais pendant la guerre, révélé par les autorités soviétiques en janvier 1968.

Faisant état des principaux charniers découverts après la fin des hostilités, le rapport poursuit :

« *Après l'extermination de tous ceux qui se trouvaient dans le camp de prisonniers de guerre soviétiques, des prisonniers de guerre français furent logés dans leurs baraquements à partir de mai 1942, ce qui fait que, au total, plus de vingt mille hommes passèrent par ce camp. Les prisonniers français se trouvaient dans des conditions de vie aussi mauvaises, et mouraient de faim et de froid. (...)*

» *Les envahisseurs germano-fascistes contraignirent les prisonniers français à un travail au-dessus de leurs forces, les firent mourir de faim, les entassèrent dans des baraques non chauffées, et punirent rigoureusement toute infraction au règlement du camp.* »

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

La célébration de la fête de Jeanne d'Arc, le dimanche 8 mai, donnera lieu, à Paris, à 11 heures, au traditionnel rassemblement au pied de la statue de l'héroïne nationale, place des Pyramides. M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'État aux affaires étrangères, y représentera le gouvernement.

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE DU PATRIMOINE FONCIER

Les banquiers, la justice et les consommateurs...

Pourquoi tant d'obstination ? Pour la quatrième fois en deux ans, l'affaire du Patrimoine foncier est examinée devant la justice. Et pour la quatrième fois le rôle des banques dans cette affaire est de nouveau mis en cause. Pourtant, le tribunal et la cour d'appel de Paris avaient jusqu'à présent, implicitement ou explicitement, mis « hors de cause » les banquiers du Patrimoine foncier, refusant ainsi de sanctionner d'une manière ou d'une autre la responsabilité des trois établissements bancaires (Neuflize-Schlumberger-Mallet, la Compagnie financière et la Banque européenne de financement) qui avaient accordé leurs crédits à Claude Lipsky (1) et à son groupe, alors que ces derniers allaient détourner près de 43 millions de francs au détriment de la société civile immobilière.

Mais, en dépit de ces refus successifs, six cent cinquante souscripteurs du Patrimoine foncier continuent inlassablement d'exiger que l'on reconnaisse la « complicité » de ces banques qui, selon eux, ont fourni les moyens de l'escroquerie dont ils ont été victimes. Un événement a, d'autre part, marqué le 5 mai, devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, le dernier épisode de cette affaire au long cours : les irréductibles plaignants n'étaient plus seuls. L'une des principales organisations de défense des consommateurs (l'Union fédérale des consommateurs, qui édite la revue « Que choisir » ?) a demandé à se constituer également partie civile contre les banquiers. Mais la cour a immédiatement rejeté cette demande.

Déjà, au cours de l'instruction du premier procès, les représentants des souscripteurs du Patrimoine foncier avaient souhaité que des poursuites soient engagées contre les banques, mais des transactions avec ces dernières devaient pratiquement mettre fin à cette demande. La banque Neuflize-Schlumberger et Mallet (N.S.M.) et la Compagnie financière avaient versé une somme de 15 430 000 francs au Patrimoine foncier à titre de « réparation ». N'ayant fait citer les dirigeants des banques qu'à titre de « témoins », M. Yves Lesec, premier substitut du procureur de la République, devait, toutefois, consacrer, dans son réquisitoire, plus d'une centaine de pages au rôle joué par les banques et il s'interrogeait notamment sur les raisons de leur « générosité » à l'égard des épargnants lésés. Tout en refusant un supplément d'information concernant cette partie du dossier, la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris se montrait à son tour très critique à l'égard des banquiers dans son jugement rendu le 26 juillet 1975.

Indiquant qu'il ne pouvait qualifier pénalement la responsabilité des établissements financiers, le tribunal déclarait cependant qu'il ne pouvait que « *stigmatiser le comportement des trois banques dans cette affaire* » et il faisait même état de la « *collusion* » des banques avec M. Claude Lipsky et les principaux autres prévenus. En aggravant les peines retenues contre ceux-ci, la cour d'appel avait, le 29 janvier 1976, confirmé ce jugement. Malgré la sévérité de ses premières observations à l'égard des banques, la même onzième chambre du tribunal correctionnel devait, toutefois, mettre hors de cause les représentants de ces établissements : M. François Rodriguez-Pereire pour la Compagnie financière, MM. Rémy Schlumberger et Jean-Pierre Mallet pour la N.S.M. et M. Jacques de Dumast pour la Banque européenne de financement. Ils avaient été cités directement par les six cent cinquante souscripteurs insatisfaits des précédentes décisions.

Le tribunal avait estimé que la preuve de leur éventuelle collusion n'avait pas été apportée. C'est ce dernier jugement, rendu le 25 juin 1976, qui fait l'objet de l'appel examiné le 5 mai.

L'avocat des souscripteurs, Me Jean Guyot-Sionnest, a, une nouvelle fois, accusé les banques et leurs dirigeants d'avoir « *entretenu la fiction que Lipsky était un personnage d'une sécurité financière au-dessus de tout soupçon* » alors que toutes les sociétés commerciales que ce dernier animait « *s'effondraient* ». Il a souligné que les banques avaient préféré accorder d'importants crédits à Claude Lipsky, plutôt que de porter plainte, afin de ne pas perdre leur créance sur ce dernier. Puis il a ajouté que les établissements visés s'étaient livrés à « *un véritable bouche-à-bouche financier* » et avaient ainsi « *assuré la survie de l'escroc* ». L'avocat a dénoncé certaines opérations de crédit fictif et déclaré que c'étaient, en réalité, des fonds du Patrimoine foncier qui servaient de garantie. A l'appui de cette affirmation il a de nouveau cité l'existence d'un ordre de virement non daté, signé par Claude Lipsky, et détenu par l'une des banques. Cet ordre aurait permis de transférer des sommes inscrites sur le compte du Patrimoine foncier à un compte d'une société commerciale déficitaire.

Les prévenus ont nié l'exactitude de ces thèses et affirmé qu'ils n'étaient pas « *tenus directement au courant* » des opérations bancaires demandées par Claude Lipsky et ses associés. Ils ont ajouté que rien ne leur permettait à l'époque de soupçonner les fraudes que dissimulaient ses opérations. Dans des observations, essentiellement consacrées à la « fragilité » de la procédure suivie par les plaignants, M. Pierre Portail, avocat général, est venu au secours des prévenus en déclarant très brièvement qu'il n'était pas « *prouvé* » que les dirigeants des banques « *soient intervenus sciemment dans le plan machiavélique de Lipsky* ». « *Pour dénoncer leur complicité*, a-t-il précisé, *il aurait fallu établir l'intention frauduleuse.* »

Des « personnages inconnus »

C'est avant cette intervention que Me Jean-Pierre Karila s'est présenté à la cour au nom de l'Union fédérale des consommateurs pour se constituer également partie civile et demander aux banquiers un franc symbolique de dommages et intérêts. De la part d'un tel organisme, ce mode d'action était aussi nouveau qu'inattendu dans une affaire de ce genre.

Pour justifier sa demande, l'U.F.C. adopte deux points de vue : il s'agit d'abord de celui du souscripteur, consommateur d'un bien financier déprécié en raison des abus facilités par le comportement des banques — « *dans ce cas*, précise Me Karila, *on a laissé vendre un mauvais produit financier* ». Mais l'U.F.C. se place surtout en défenseur de l' « *intérêt collectif* », celui de tout consommateur, qu'il fasse ou non des placements. Me Karila estime, en effet, que de pareilles affaires « *ont inéluctablement, et finalement une répercussion sur le panier de la ménagère* ». Il souligne que les banquiers ont, dans ce cas, trompé les autorités chargées de contrôler le crédit en France. « *Les banques*, ajoute-t-il, *ont, en contrevenant aux règles d'encadrement du crédit, créé de la monnaie fiduciaire sans contrepartie de production et ont ainsi participé à augmenter l'inflation dont les effets sont ressentis dans chaque foyer.* »

Mais tous ces arguments n'ont pas pu être développés. Le président, M. Marc Fougères, a refusé d'entendre l'avocat de l'U.F.C. « *Vous êtes des personnages inconnus dans ce débat* », a-t-il déclaré, en précisant que l'U.F.C. ne s'était pas constituée partie civile dès la première instance. Me Karila n'a même pas pu déposer ses conclusions écrites. Et l'intervention d'un représentant de l'ordre n'y a rien changé.

Faut-il conclure, après ces débats et cet incident, qu'il est décidément impossible de mettre en cause certaines pratiques bancaires, impossibilité constatée déjà dans d'autres affaires financières, celle de la Garantie foncière notamment. L'obstination n'est peut-être pas seulement le fait des plaignants. Il est vrai que l'intervention de l'U.F.C. aurait donné une nouvelle dimension à l'action des souscripteurs obstinés, particulièrement au moment où le gouvernement, par une série de mesures prises ert conseil des ministres, vient de manifester son souci d'améliorer la défense des consommateurs.

FRANCIS CORNU.

(1) Claude Lipsky, ancien dirigeant du Patrimoine foncier, a été condamné à huit ans d'emprisonnement et 100 000 F d'amende.

Un silence étrange

Si l'on vous dit que trois hommes sont en prison depuis trente mois et plus, qu'ils ne sont pas encore passés en jugement, vous hocherez la tête, et vous conviendrez, avec un soupçon de tristesse, une nuance de résignation, que la liberté n'est guère respectée dans le monde. Si l'on vous demande ensuite dans quel pays sont incarcérées ces personnes, vous incriminerez le Chili, l'Argentine, le Maroc, l'Ethiopie, l'U.R.S.S. ou encore le Cambodge...

Vous ferez fausse route, car ce pays, vous y prenez tous les jours votre café : il s'agit de la France libérale avancée. Les trois détenus sont des militants du GARI. Ils font à la Santé l'expérience des droits de l'individu Sur cette affaire, les professionnels de la signature ont eu la main paresseuse. Ils sont restés étrangement silencieux. Comment expliquer leur indifférence ? Sans doute sont-ils fatigués, surmenés. Et puis, pourquoi voulez-vous qu'ils défendent des anarchistes ?

FRANÇOIS BOTT.

Jacques Mesrine devant la cour d'assises de Paris

« PAN - PAN »

On a fait l'inventaire, au cours de la troisième audience du procès de Jacques Mesrine, devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Charles Petit, le jeudi 5 mai. L'inventaire des trouvailles faites sur, sous et dans une commode-bureau et alentour, dans l'appartement de Jacques Mesrine, lors de ses deux arrestations.

Des armes de toutes les catégories, en pagaille, mais dont le chargeur avait été enlevé : « *Je ne voulais pas risquer la bavure*, dit Mesrine. *Je ne voulais pas qu'un policier se blesse.* »

Dix kilos de cartouches, Des faux papiers : « *J'allais les chercher à la préfecture de police.* » Des faux passeports : « *Demain matin, je peux m'en faire établir un à votre nom, M. le président.* » De l'argent, une plaquette de haschisch, des cagoules, des gants et toujours des armes en pagaille.

« Avec votre assurance, Mesrine, vous auriez pu agir avec des pistolets en plastique.

— *Je suis entièrement d'accord, M. le président, Mais nous commencerons quand les antigangs feront la même chose.*

— Mais, ce sont des gens d'armes...

— *Les braqueurs aussi.* »

Le président toruvait la conversation agréable. Il s'est enhardi :

« Vous emmeniez votre petite amie dans cet arsenal lorsqu'elle vous disait : « *Viens, je vais te faire un pan-pan* »... ?

— *Nos petites amies ne viennent pas chez nous pour faire pan-pan.* »

L'inventaire était terminé.

F. Ba.

NOUVELLES INCULPATIONS DE M. DE RIBEMONT

Déjà inculpé de complicité dans l'assassinat de M. Jean de Broglie, mais remis en liberté le 1er mars, M. Patrick Allenet de Ribemont, assisté de Me de Geouffre de la Pradelle, a été, en outre, inculpé le 4 mai de banqueroute, d'infraction à la législation sur les sociétés anonymes et d'infraction à la législation sur les chèques, par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction, qui l'a laissé en liberté.

C'est pour son activité passée de président-directeur général de la société de la Reine Pédauque que M. de Ribemont fait l'objet de ces poursuites.

● *L'ancien international de rugby Pierre Lacaze*, quarante-trois ans, a été interpellé, jeudi 5 mai à Nice par les policiers de la brigade des mœurs de la sûreté urbaine au cours d'une enquête cur une affaire de proxénétisme.

Un avocat poursuivi devant le tribunal de Nanterre

Des magistrats juges, partie et témoins

Un avocat prévenu, des magistrats, juges, partie et témoins. C'est un bien curieux et un mauvais procès, en tout cas, un procès dont la justice aurait pu faire l'économie, qui s'est déroulé, jeudi 5 mai, devant la dix-huitième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre, où un jeune avocat du barreau de Paris, M. Gérard Zaoui, répondait du délit — de la faute ? — d'outrages à magistrats en cours d'audience.

Tout commence le 10 mars dernier devant cette même dix-huitième chambre. Me Gérard Zaoui assure la défense d'un jeune homme prévenu de vol avec violence et, pour cette affaire, précédemment condamné par défaut à quatre ans de prison. Dans la salle d'audience, l'avocat voit deux témoins des faits, appelés à déposer. Il demande donc au tribunal de les faire sortir, ce qui lui est accordé. Mais il s'aperçoit que deux autres personnes qui accompagnaient les deux témoins sont restées dans la salle et pourraient éventuellement nuire à son client, lors de la confrontation.

Il exige leur sortie. Cette demande, après hésitation, est rejetée par le tribunal, l'un des deux assesseurs, M. Paul Luciani, s'y opposant formellement en raison du caractère public de l'audience et du respect des libertés individuelles. Me Zaoui demande alors au président, M. Robert Sevenier, de prononcer le huis clos comme l'y autorise son pouvoir discrétionnaire. Refus également. C'est alors l'incident. Selon les magistrate, Me Zaoui, prenant le public à témoin de ce qu'il était porté atteinte aux droits de la défense, se serait écrié : « *Comme il y a de mauvais avocats, il y a de mauvais juges, et c'est ainsi, qu'on peut aboutir à une condamnation à quatre ans de prison.* »

Déclaration contestée à l'audience par l'avocat, mais qui provoque un incident, les magistrats s'estimant outragés, Me Zaoui sera poursuivi, comme le prévoit l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, pour propos des fautes ou manquements d'un avocat au serment prononcé.

Regrettable affaire parce que finalement, jeudi 5 mai, seuls les magistrats outragés appelés — curieuse loi — à juger leur « offenseur » certifieront qu'ils l'ont bien été. Regrettable affaire, car les deux témoins cités, deux avocats, Mes Marc Henry et Robert Farré, présents le 10 mars, s'ils ne se souviennent pas des termes employés par leur confrère à l'égard des magistrats, se souviennent bien, par contre, de l'opposition violente et certaine manifestée par le premier juge, M. Luciani, à leur jeune confrère.

Regrettable affaire encore, car le substitut, M. Jean-Claude Fouque, dans son réquisitoire contre cet « outrage à magistrat », se laissera aller à un véritable outrage à avocat : « *Nul ne vous a jamais demandé de prêter serment, et chacun aurait même dû vous conseiller de ne pas le faire... Je me suis informé sur Me Zaoui, et ce que l'on m'a dit je ne le répéterai pas... Vous admettez qu'il n'est pas plus agréable d'être traité de mauvais juge que de mauvais avocat, ce que je ne manquerai pas de faire aujourd'hui.* » Avant de demander une interdiction temporaire d'un mois contre le prévenu.

Regrettable affaire, enfin, pour deux raisons, ainsi que l'ont démontré les avocats de l'avocat, Mes Henri Leclerc et Emile Pollak. La première, formelle, est que ces magistrats outragés ont pris de singulières libertés avec la procédure de poursuite engagée contre Me Zaoui, au point que trois erreurs la rendent susceptible de nullité. La deuxième, plus générale, tient au caractère de la loi qui permet à des juges s'estimant outragés de poursuivre et de condamner eux-mêmes. « *Ne touchez pas à la défense*, dira Me Leclerc, *sinon vous détruirez toute possibilité de justice et atteindrez le droit à la liberté. (...) Nous sommes là pour tenir des propos qui vous déplaisent, et c'est ainsi que nous défendons la liberté de nos clients et la vôtre.* » De la même façon, affirmera Me Pollak, « *la loi ne dit pas qu'il y a de bons et de mauvais juges, mais elle dit avec l'institution de la cour d'appel que les juges peuvent se tromper. (...) Je ne mets personne en cause, sauf, peut-être, la procédure. Qui ne serait convaincu qu'une telle affaire n'aurait jamais dû voir le jour, qu'un tel procès est lamentable, détestable, profondément navrant pour tous ceux qui y participent.* »

Jugement le 12 mai.

PIERRE GEORGES.

Le directeur général de Mélitta-France disparaît en emportant 7,5 millions de francs

Un mandat d'arrêt international a été lancé contre le directeur général de Mélitta-France, M. Philippe Groos, cinquante-six ans, qui a disparu avec sa femme et sa fille depuis le lundi 2 mai après avoir prélevé 7,5 millions de francs sur le compte bancaire de l'entreprise, dont l'usine et le siège se trouvent à Chézy-sur-Marne, près de Château-Thierry (Aisne).

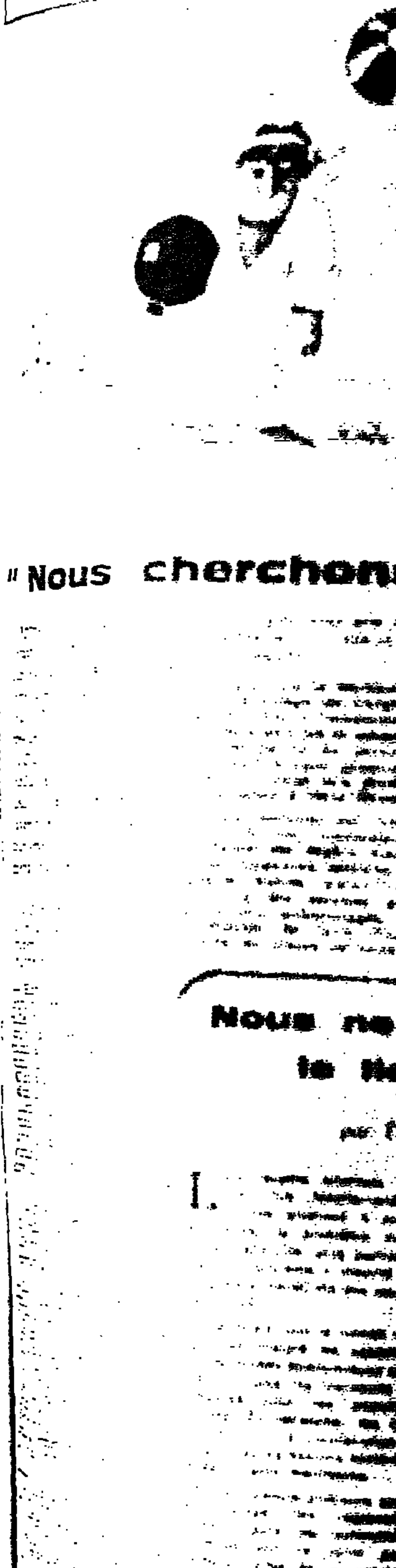
Placé le 1er juin 1975 à la tête de la filiale française du groupe allemand Mélitta-Bentz (premier fabricant européen de café moulu et de filtres, avec près de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires), M. Groos devait très vite se révéler un directeur trop autoritaire. Devant les plaintes réitérées du personnel, les dirigeants de la maison mère avaient décidé, après enquête, de demander, en janvier 1977, sa démission à M. Groos. Face au refus de ce dernier, son « *départ forcé* » était prévu pour la fin du premier semestre, le directeur de Mélitta-Belgique devant assurer l'intérim en attendant un nouveau directeur général.

Selon les premiers renseignements de l'enquête, il semble que M. Groos ait prémédité son « coup ». Lundi matin, 2 mai, sur présentation d'un chèque, la succursale de Château-Thierry de la Société nancéenne de crédit et Varin-Bernier, a remis 7,5 millions de francs en billets de 50 F et de 10 F. Ces billets ont été placés dans des cartons fermés que M. Groos a envoyé chercher à la banque par deux commissionnaires de l'usine. Le chèque portait sa signature et, comme la législation le prévoit pour une telle somme, celle de son directeur administratif. Cette dernière s'est révélée fausse.

Cette affaire ne devrait avoir aucune conséquence sur la marche de l'usine et l'emploi des deux cents salariés de Mélitta-France. La société a de quoi tenir le coup. Son chiffre d'affaires doit doubler cette année et passer de 150 à 300 millions de francs.

Sans doute, outre-Rhin, s'interrogera-t-on, après cette mésaventure, sur les conditions de recrutement des cadres dirigeants ! Mais c'est surtout l'attitude de la banque qui intrigue. On ne comprend pas, notamment parmi les dirigeants de Mélitta-Bentz, qu'elle ait « *versé une telle somme en petites coupures sans prévenir la maison mère* ».

● *Prise d'otage par dépit amoureux à Dijon.* — M. Jean Perret, vingt ans, un jeune déserteur du 9e régiment d'artillerie de Nevers, qui avait jeudi 5 mai, à Dijon, pris en otage une jeune fille âgée de dix-sept ans, Mlle Brigitte M... *(Voir nos dernières éditions.)*, a été maîtrisé quelques heures plus tard au domicile de son frère, à Joigny (Yonne), où il s'était réfugié avec sa victime. Il avait auparavant obtenu des autorités la mise à sa disposition d'une voiture pour « partir huit jours » avec la jeune fille. C'est pas dépit amoureux que M. Perret s'était rendu à Dijon pour enlever Brigitte. — *(Corresp.)*



Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI



Peut-on inventer un autre tourisme pour les Corses ?

AUJOURD'HUI, le flot touristique a abordé la Corse, posant pêle-mêle tous les problèmes : transport, hébergement, contacts avec la population, consommation d'espace, sauvegarde de l'environnement, rapports entre la côte et l'intérieur de l'île, bénéfice économique pour les résidents. Devant ce déferlement, un certain sentiment d'impuissance marque les comportements. Comment faire face à tant de difficultés surgissant en même temps ? Comment, en dépit des mutations qui s'opèrent, garder son originalité, son authenticité ?

M. Emile Arrighi de Casanova, qui préside le comité économique et social et, depuis quelques mois, le comité régional du tourisme nouvellement créé, avait il y a deux ans, clairement posé le problème tel que le ressent le Corse moyen.

Contrairement à une idée trop hâtivement reçue, le Corse moyen n'est pas hostile au tourisme ni au touriste. En faudrait-il une preuve qu'on la trouverait aisément dans la manière dont le visiteur est personnellement accueilli. Légendaire hospitalité corse ? Sans doute. Elle reste chaleureuse et sans calcul. Mais qu'en est-il lorsque l'on perçoit les menaces d'une invasion susceptible de conduire à ce dont on ne veut à aucun prix : la « baléarisation » ?

C'est alors que le comportement collectif semble battre en brèche le comportement individuel. Un touriste non averti risque de se croire indésirable s'il se précipite dans les schémas simplistes du genre : « On plastique le Club Méditerranée, donc on n'en veut plus. »

Comme toujours, la vérité est au milieu. D'une côté, le Corse moyen à hérité de l'histoire de son pays la tentation permanente, le désir — inassouvi — d'une organisation de style communautaire. D'un autre côté, la société libérale semble s'organiser autour du principe : « Tout est permis à ceux qui viennent investir », comme si l'investissement pouvait, dans le domaine fragile du tourisme, être une fin en soi. Ainsi les insulaires en arrivent-ils à se dresser contre ces manières de voir qui heurtent leur conscience.

Le Corse moyen aime qu'on lui dise que son île est belle — « La beauté de ce pays est écrasante », affirmaient, en 1971, les auteurs du rapport de l'Hudson Institute, — mais encore veut-il qu'on la respecte. Il « prête » volontiers son soleil et son ciel d'azur, mais à condition que ceux qui, ici, ont choisi d'en vivre ne soient pas contraints de céder la place aux « marchands du temple » venus d'outre-mer. Il est respectueux de la manière d'être des « autres », mais n'admet pas qu'on veuille lui enseigner un art de vivre différent du sien.

PAUL SILVANI.

LE P.-D. G. DU CLUB MÉDITERRANÉE S'EXPLIQUE

" Nous cherchons des interlocuteurs responsables "

Après le récent attentat commis contre son village de Cargèse, dont il a décidé la fermeture pendant l'été prochain, M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, a répondu aux questions que nous lui avons posées sur l'avenir et les chances du tourisme qu'il prône, notamment en Corse.

« Comment expliquez-vous le nouvel attentat à l'explosif récemment commis contre votre village de Cargèse ?

— Expliquer cet attentat de façon rationnelle, j'en suis incapable. Il aurait été, a-t-on dit, l'œuvre d'individus qui s'opposaient à ce que notre boîte de nuit soit ouverte aux Corses. C'est à n'y rien comprendre : d'un côté, certains jeunes insulaires souhaitaient profiter du night-club pour entrer en contact avec les touristes ; de l'autre, certaines gens voulaient en interdire l'accès aux autochtones.

— Votre décision de fermer le village de Cargèse n'est-elle pas disproportionnée par rapport à l'acte commis ?

— Les six derniers attentats commis contre nos installations de Cargèse l'ont été alors que le village était vide. Le 22 avril, il ne l'était pas : il y avait là quatre G.O. et un enfant. Une des charges de plastic avait été placée près de leur bungalow ; heureusement, elle n'a pas explosé. C'est ce risque couru qui m'a conduit à fermer le village pour la saison à venir (1).

— Avez-vous pris seul cette décision ? Celle-ci est-elle irrévocable ?

— J'ai pris la décision de fermer le village de Cargèse après avoir consulté l'ensemble des directeurs du Club et même une très grande partie du personnel. Je n'ai subi aucune pression politique ; le préfet m'a plutôt incité à renoncer à cette fermeture.

» La décision est irrévocable étant donnée, notamment, l'importance des dégâts matériels : neuf bungalows détruits, trente-quatre autres soufflés, les conduits des services généraux gravement endommagés. Il était impossible de faire disparaître toutes les traces de cette explosion avant l'ouverture du village, prévue pour le 19 mai.

— S'il est dangereux de faire venir des touristes à Cargèse, ne l'est-il pas également d'en accueillir dans vos deux villages de Sant'Ambrogio et de Santa-Giula ?

— Je ne vois pas pourquoi nous fermerions aussi ces deux villages. Aucun attentat n'y a jamais été commis. Nous n'y avons enregistré aucune annulation pour la saison à venir.

» La situation à Cargèse est très différente de ce qu'elle est dans le reste de la Corse. Il y a ici une sorte de « micro-climat ». Cette mauvaise atmosphère est créée et entretenue par une poignée d'individus.

— Certains Corses vous reprochent de ne pas faire travailler suffisamment d'autochtones dans vos villages. Vos offres de postes pour l'été prochain leur paraissent trop tardives, et surtout trop secrètes et trop vagues pour intéresser vraiment les insulaires.

— Nos offres d'emploi, nous les faisons au même moment et selon les mêmes procédures en Corse ou sur le continent. Nous avons recruté, à travers la France, deux mille cinq cents garçons et filles pour la saison prochaine. Il ne nous est pas possible de leur proposer, au démarrage, des postes de directeur, pas possible non plus de ne recruter que des « permanents », pas possible, enfin, de faire travailler ces derniers l'hiver en Corse.

» Compte tenu de la répugnance des Français, y compris les Corses, à occuper des emplois manuels, nous devons engager, à titre temporaire, des étrangers, notamment des Maghrébins et des Africains. A ce problème, le Club apporte une solution satisfaisante pour la Corse. Ces étrangers sont, en effet, sous contrat à durée limitée : ils arrivent ensemble en début de saison et repartent ensemble dès la fermeture des villages. L'hiver, ils ne font donc pas concurrence aux autochtones en quête d'un emploi.

— Les commerçants qui vivent autour de vos villages vous reprochent de leur faire concurrence. N'avez-vous pas cherché à négocier avec eux un modus vivendi ?

— Nous avons nos propres boîtes de nuit. Pour autant, il n'y a pas de notre part une volonté délibérée d'isoler nos adhérents dans nos villages. Nous avions organisé, à Cargèse, il y a trois ans, des sorties nocturnes en dehors du Club. A Corfou, nous exploitons deux night-clubs, et pourtant, toutes les guinguettes voisines font fortune. Pourquoi ? Parce que nos clients vont là où ils ont envie d'aller.

(Lire la suite page 21.)

(1) Le Club Méditerranée, qui s'est installé en Corse en 1958, y exploite trois villages : Cargèse, au nord d'Ajaccio (877 lits), Sant'Ambrogio, à côté de Calvi (520 lits), et Santa-Giulia, près de Porto-Vecchio (1 250 lits).

Nous ne sommes pas le tiers-monde

par ÉDMOND SIMEONI

LES récents attentats contre le Club Méditerranée en Corse amènent à nouveau à reposer le problème du tourisme dans l'île, plus particulièrement du tourisme « importé » par les grands industriels des vacances de masse.

Désormais, tout le monde reconnaît que, malgré les apparences, les retombées économiques de ces grands clubs de vacances sont mineures pour les populations locales. En revanche, les inconvénients — la confiscation des sites et les agressions socio-culturelles — sont manifestes.

En fait, depuis plusieurs années, les Corses (les régionalistes d'abord, puis les autonomistes, soutenus sur ce point par la majeure partie de la population, les forces syndicales, les socio-professionnels de l'hôtellerie traditionnelle, de l'artisanat, des transports...) réclament en vain d'autres formes de tourisme. Un comité régional du tourisme a, certes, été créé à l'instigation des pouvoirs publics. Son action sera vaine dès lors que, comme cela est le cas, elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'une remise en cause fondamentale et globale de la politique touristique insulaire.

Les orientations et le cadre des actions souhaitées par les autonomistes, la majeure partie des syndicats et du peuple corse sont cependant connus des responsables. Un consensus est pratiquement réalisé sur ce point ; mais des divergences fondamentales demeurent par rapport aux projets officiels, même amendés.

Respecter le fait culturel

Tant que le tourisme sera conçu comme un simple produit de consommation, il sera perçu par les Corses comme une agression et une colonisation, qu'il s'agisse du tourisme de luxe, du tourisme de masse, du tourisme à caractère social (à quelques exceptionsp près, comme les associations V.V.T.).

En tant qu'activité d'échange, surtout dans une région dotée d'une forte identité culturelle comme la Corse, le tourisme se doit de respecter d'abord le fait culturel. Il ne suffit pas de l'affirmer, il faut que cela s'inscrive dans les faits.

Les auteurs d'un Livre blanc adressé au président de la mission interministérielle d'aménagement de la Corse insistaient déjà, en 1975, sur ces points essentiels : *« Prétendre que le tourisme des marchands de vacances corresponde à l'intérêt bien compris des autochtones est illusoire. »*

A un contre dix...

Transposer en Corse — même de manière « *moins standardisée* » — l'aménagement du Languedoc-Roussillon laisse songeur pour qui connaît la réalité de ces aménagements. Dans des zones peu peuplées de l'île (l'extrême Sud), le rapport entre population corse et touristes ne sera pas de deux autochtones pour un touriste, mais de un Corse contre dix touristes ; dès lors, il y aura agression sociologique et risque de baléarisation évident.

En outre, il est grave de maintenir ou d'accentuer, comme cela apparaît encore, le schisme entre deux formes de tourisme : le tourisme côtier et celui de l'intérieur.

Certes, on prétend, dans des rapports officiels, qu'il y aura une certaine « diffusion » des flux touristiques vers l'intérieur de l'île, et qu'il y aura même un *« tourisme spécifique de l'intérieur »*.

Le tourisme côtier serait, quant à lui, maintenu, voire encouragé, dans ses formes classiques (les plus rentables à court terme pour les marchands de soleil ou les promoteurs de bungalows « *les pieds dans l'eau* ») ou — plus grave encore — par la création de lotissements de résidences secondaires d'arrière-pays immédiats. On se sert donc de l'expression *« tourisme de l'intérieur »*, tourisme « *plus vrai, plus spécifique* ». Mais, tel qu'il est conçu, ce tourisme-là demeurera négligeable et servira d'alibi pour le reste de la colonisation touristique du littoral.

(Lire la suite page ? ?)

TOURISME

Nous ne sommes pas le tiers-monde

(Suite de la page 19.)

En Corse, on ne peut pour l'essentiel encourager qu'un tourisme basé sur la qualité et qui prenne en compte comme impératif absolu et prioritaire le fait culturel corse, c'est-à-dire qui associe effectivement la population locale au tourisme non pas de façon marginale au niveau de quelques retombées économiques, mais dans sa conception même et dans son contrôle.

Ce tourisme doit être un tourisme ouvert, suscitant des relations entre les touristes et l'environnement naturel et humain de la Corse : un tourisme de villégiature intégré à la vie insulaire. Ce qui est tout le contraire du Club Méditerranée, qui, lui, enferme ses clients dans un ghetto uniforme, doré et abêtissant.

La mise en œuvre d'une telle politique touristique nécessite d'autres objectifs et d'autres moyens que ceux qui existent actuellement. C'est cela que, depuis des années, les Corses ne cessent, sous une forme ou une autre, de réclamer aux pouvoirs publics. A cet égard, le rapport de la C.F.D.T. et le Livre blanc de M. Libert Bou étaient clairs et précis. Les mesures réclamées alors demeurent insatisfaites :

— Création de structures associatives locales (SIVOM, sociétés mixtes d'études et d'aménagement) groupant notamment les collectivités locales, les socio-professionnels de l'hôtellerie, de l'artisanat, des transports, les initiatives individuelles corses ; mises en place de coopératives d'investissement et de gestion à vocation intercommunale.

— Constitution d'un patrimoine *communal immobilier* (réserves foncières, gîtes communaux), création de syndicats d'initiatives intercommunaux.

— Passation de conventions d'usage *avec les propriétaires* d'habitations inoccupées.

— Constitution d'un outil juridico-administratif apte à dégager au niveau local les moyens financiers appropriés, tant pour ce qui concerne les acquisitions que la gestion (taxe sur les paysages, contribution de l'Etat, reversement aux collectivités des taxes de séjour...).

Ces structures communautaires spécifiques à caractère autogestionnaire permettraient efficacement d'éviter toute collectivisation ou toute tendance à une privatisation excessive du tourisme, fût-elle corse.

Derrière la plage

Afin de briser effectivement la *polarisation le long* des côtes, l'urbanisation linéaire ou le mitage du proche littoral, il convient d'installer les équipements et infrastructures dans l'arrière-pays *et de préserver, sous forme de* réserves *non aedificandi*, de très larges bandes côtières (par l'intervention du conservatoire du littoral et par la création de parcs naturels locaux, comme cela aurait dû être le cas dans l'extrême sud de la Corse). Pour cela plusieurs mesures s'imposent :

— Pas d'infrastructures routières surdimensionnées ou longeant le littoral ;

— Mise en place d'un véritable schéma régional de transports visant à organiser et développer l'usage des transports collectifs (promotion des lignes régulières de cars et des taxis collectifs) ;

— *Limitation des infrastructures* portuaires et aéroportuaires au strict *minimum* ; à cet égard, la construction sur fonds publics — et cela malgré les vives protestations *insulaires — d'un aérodrome* pour gros charters européens à Figari, à proximité d'une immense réserve littorale acquise par un important groupe bancaire privé, *est toujours apparue comme une* véritable provocation. Une politique tarifaire et d'abonnement avantageuse pour les insulaires, familiers des lignes aériennes et maritimes entre la Corse et le continent est, en revanche, très nécessaire ;

— Ouverture au public d'une bande littorale de 5 kilomètres sur les deux tiers des terrains privés ;

— Développement de pôles d'*animation judicieusement choisis* en fonction de leur situation géographique et de leur intérêt touristique ou culturel (préhistoire, artisanat, excursions, sources thermales...).

L'essentiel de l'effort de conversion touristique doit reposer sur la création de structures d'accueil légères — gîtes ruraux, gîtes communaux, petits villages de vacances intégrés, gîtes d'étapes, hôtellerie traditionnelle, villages restaurés — et, d'une manière générale, sur l'ensemble de l'habitat ancien insulaire. Pas de grands hôtels ni de vastes complexes touristiques.

Enfin, la promotion systématique à tous les niveaux auprès des touristes, mais d'abord des Corses eux-mêmes, du fait culturel corse (festival, animation culturelle activités artisanales, université d'été...) est une nécessité fondamentale.

Emprise colonialiste

Le Club Méditerranée ne comprend pas que sa légendaire et « *gentille organisation* » ne soit pas appréciée par ce « tiers-*monde » qu'est pour lui la Corse* comme le sont les autres pays où s'exerce son emprise colonialiste. Nous lui rappellerons que l'adhésion populaire à tout projet d'aménagement passe par l'intérêt commun des partenaires concernés. Leurs rapports peuvent parfois être conflictuels ; ils ne doivent pas être antagonistes, comme c'est le cas entre les industriels des vacances ou les promoteurs de lotissements d'une part et les Corses d'autre part.

En conclusion, il apparaît, à l'évidence, que la politique touristique encouragée directement ou indirectement par *l'Etat français* est radicalement incompatible avec celle que souhaite le peuple corse. Ce dernier ne pourra assurer son développement économique, social et culturel que par la maîtrise politique de son destin.

EDMOND SIMEONI.

CHIFFRES

Israël en hausse

Durant les mois de janvier et février derniers, Israël a accueilli 91 753 touristes, dont 12 910 étaient des Français ; 12 745 avaient choisi l'avion, 44 le bateau et 121 la route. Ces résultats marquent une progression de 33 % par rapport aux chiffres enregistrés l'an dernier à la même époque.

Le tourisme a rapporté 280 millions de dollars en 1976 et constitue la première industrie d'exportation pour le pays. Un maître plan, dont l'échéance se situe en l'année 1985, prévoit qu'à cette date Israël devrait accueillir quelque 1 700 000 touristes, représentant 17,2 millions de nuitées réparties sur 58 700 chambres d'hôtels.

On bâtit en Arabie

La société française Caillette et Dony, de Paris, vient de signer deux contrats avec des sociétés saoudiennes de Ryad. Le premier porte sur la construction d'un ensemble comprenant 20 villas, 30 appartements, club-house, piscine, tennis, pour un montant total de 86 500 000 francs. Le second sur la construction et la livraison « clefs en main » d'un hôtel de 360 chambres, dont la facture atteindra 231 millions de francs.

Avec vue sur le Grand Nord

Ouvert depuis le 1er mars, l'hôtel Globetrotter de Lulea, ville suédoise du golfe de Botnie, est le premier établissement que la compagnie aérienne scandinave S.A.S. ouvre en Suède. S.A.S. exploite déjà (directement ou indirectement) six hôtels en Norvège, trois à Copenhague, et un au Groenland.

De catégorie « première classe », le Globetrotter-Lulea compte 219 chambres réparties sur cinq niveaux. Sa capacité totale est de 324 lits (114 chambres à une personne, 63 transformables pour une ou deux personnes, 42 à deux lits et 6 appartements) toutes équipées d'une salle de bains, téléphone, radio et télévision couleurs.

Piscine, solarium, saunas, salle de culture physique, ping-pongs, billards et huit salles de conférences complètent l'ensemble, dont le fleuron est le restaurant-night-club dessiné d'après les lignes d'une goélette royale du dix-huitième siècle.

La route et ses relais

Le nombre des relais routiers en France est aujourd'hui de 3 159, soit environ 7 % des 45 000 restaurants que compte l'Hexagone. A eux seuls, ils vendent chaque année environ 90 millions de repas, soit 14 % des 650 millions de couverts servis en France et leur chiffre d'affaires annuel tourne autour des 3 milliards de francs.

Sur les 16 124 chambres qu'ils proposent, 3 529 ont fait l'objet d'une homologation en catégories une, deux ou trois étoiles nouvelles normes.

Le *Guide des relais routiers 1977* répertorie 3 790 adresses où l'on propose un repas complet pour 19 F (ou moins). Les tables qui font un effort méritoire en faveur de la cuisine régionale se voient gratifiées d'une « casserole » permettant de les repérer au fil des pages et des routes. Le guide propose, d'autre part, une sélection d'hôtels portant sur plus de 3 529 chambres.

★ *Guide des relais routiers* : en librairie, ou à la S.E.J.T., 6, rue de l'Isly, 75008 Paris. Prix 24 F franco.

Le Roussillon et ses chambres

Avec l'ouverture de nouveaux hôtels à Canet et à Font-Romeu, prévue pour l'été prochain, le Roussillon verra sa capacité d'hébergement hôtelier portée à 8 500 chambres.

D'autre part, 2 000 nouvelles places de camping seront disponibles dès la saison prochaine, notamment à Saint-Cyprien, en front de mer.



TOURISME

« Des interlocuteurs responsables »

(Suite de la page 19.)

» A Cargèse, nous avions mis en place entre le Club et le village des navettes gratuites. Malgré tout, les autochtones réclamaient davantage de services. Encore fallait-il choisir judicieusement les arrêts d'autobus pour ne pas créer de jalousies... (2).

» Pour ménager les intérêts des commerçants locaux, nous ne vendons dans nos boutiques que des produits de première nécessité. Partout ailleurs dans le monde, nos adhérents ont un bien plus grand choix d'articles. A Santa-Giulia, la boutique du village est même concédée à un insulaire. En réalité, certains autochtones voudraient que les dix-huit mille touristes que nous faisons venir ici chaque année leur procurent des revenus sans qu'ils aient trop à se fatiguer.

— Avez-vous renoncé à ouvrir un village à l'intérieur de l'île, comme certains insulaires semblaient le souhaiter ?

— A l'époque, certains insulaires avaient apprécié notre proposition d'ouvrir un village à l'intérieur de l'île. Mais d'autres se sont aussitôt alarmés : « Après » avoir pris le contrôle du bord de » mer, les voilà qui veulent occu- » per nos montagnes ! » Une telle réaction nous a conduit à renoncer à notre projet.

— Vos clients n'ont-ils d'autre souci que de jouir de la mer, le dos tourné à la Corse ?

— Nos adhérents sont purement et simplement « Monsieur et Madame Tout le monde ». Ils veulent avoir la paix en vacances. Ce sont des gens qui travaillent onze mois sur douze dans des conditions souvent dures. Chez nous, ils viennent oublier leurs problèmes ; ils ont besoin de détente, de soleil. Un certain nombre circulent à l'intérieur de l'île ; d'autres préfèrent ne pas bouger. Pourquoi les y obliger ? Les insulaires croient que nous faisons marcher nos adhérents au sifflet... (3).

— Certains Corses ne vous reprochent-ils pas de participer à la « baléarisation » de la Corse ?

— C'est drôle ! Aux Baléares, on nous cite en exemple pour avoir réussi à protéger les sites ; en Corse, on nous accuse du contraire ! Nous ne méritons ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

» A vrai dire, il y a dans l'âme corse la nostalgie d'une forme de tourisme très belle et très noble qui tient à l'hospitalité légendaire des insulaires. Ceux-ci voudraient considérer chaque « étranger » comme un ami, le traiter comme un invité.

» Nous avions proposé, il y a deux ans, que dans les villages corses chaque maison devienne une auberge qui accueille cinq ou six hôtes payants. Nous souhaitions créer une structure touristique particulière à l'île, qui n'exclut pas pour autant les autres formes de tourisme. Jusqu'à présent, nos interlocuteurs insulaires n'ont pas donné suite à ce projet.

» Il faut, en effet, pouvoir répondre, à un moment donné, aux besoins forcément différents de chaque individu. Il doit donc y avoir place en Corse pour des villages de toile, des clubs de vacances, des auberges, etc. Il est utopique d'imaginer un tourisme sélectif ; même les grands palaces y ont renoncé.

— N'avez-vous pas l'impression d'apparaître comme un « étranger » aux yeux des Corses, peu au fait de leurs exigences ?

— La Corse est l'endroit du monde le moins réceptif à nos idées. On a beau nous présenter comme une « multinationale du tourisme » avec tout ce que cette expression comporte d'angoissant et de péjoratif, il faut bien admettre que nous avons créé une formule originale de vacances qui satisfait en partie les vrais besoins des hommes d'aujourd'hui. Cette formule présente des avantages et des inconvénients. Impossible d'accepter les premiers et de rejeter les seconds. Ici, nous avons limité ces dommages au strict minimum.

» Nous sommes très attentifs aux réactions des autochtones. Je puis affirmer que l'on prend ici infiniment plus de précautions que n'importe où ailleurs. Mais, il y a des limites au-delà desquelles notre entreprise ne serait plus économiquement viable.

» Nos trois villages corses, nous en avons hérité ; nous les avons sauvés de la faillite dans laquelle les avaient plongés nos prédécesseurs. Ainsi, la déconfiture du Club Polynésie à Santa-Giulia, avait lésé cinquante-cinq créanciers insulaires. En s'y installant à la demande des autorités locales, le Club a intégralement dédommagé lesdits créanciers.

» On nous propose encore de racheter des villages qui marchent mal. Ailleurs, nous acceptons, notamment en Grèce, où nous sommes accueillis à bras ouverts. Ici, vu le mauvais climat insulaire, nous nous y refusons.

— Les Corses ne sont-ils pas mieux à même que quiconque d'imaginer et de réaliser eux-mêmes le développement touristique de leur île ?

— Il n'est pas raisonnable de penser que les Corses restent maîtres uniques de leur tourisme. Rien de valable ne peut se concevoir sans eux, rien non plus entre eux seuls. L'échange d'expériences est à la base de toute réussite touristique. Depuis vingt-sept ans, nos villages ont servi de modèle à travers le monde entier ; même l'hôtellerie traditionnelle s'est inspirée de notre exemple.

» Au demeurant, il arrive que nous nous heurtions à des difficultés, mais toujours nous parvenons à les surmonter. Ainsi, au moment de notre installation au Mexique, on se méfiait énormément de nous. Finalement, le nouveau président de la République vient de nous confier le soin de monter sur place une organisation de tourisme social.

— En définitive, la Corse vous apparaît-elle vraiment à part ?

— Pour nous, la Corse est un cas. Pour le résoudre, nous cherchons désespérément l'interlocuteur ou les interlocuteurs capables de prendre acte de nos engagement et d'honorer les leurs. Il faut que, de part et d'autre, cet engagement soit global. Pour le moment, chaque insulaire parle en son nom personnel... »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(2) Pendant la saison 1976, le Club a accueilli en Corse 17 499 touristes : il a dépensé sur place 22,2 millions francs, soit 94,65 F par jour et par adhérent.

(3) Pendant la saison 1976, les dépenses liées aux excursions et aux circuits organisés par le Club au départ de ses trois villages se sont élevées à 970 589 F. Elles ont principalement profité aux hôteliers corses. 5 567 « G.M. » ont fait des excursions d'un ou plusieurs jours et 426 des circuits d'une semaine à travers l'île.

Cargèse dans le rouge

A CARGÈSE, on n'a pas perdu tout espoir de voir rouvrir le Club. D'une manière ou d'une autre. Soit que M. Trigano accepte de louer ses installations de la baie de Chiuni, soit que l'on parvienne à dégager une quelconque formule d'utilisation. Le conseil municipal s'en est entretenu avec M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio-Calvi, qui est aussi le conseiller général du canton. Toutefois, rien ne sera décidé avant le 10 mai, date fixée — avant l'attentat — pour une nouvelle réunion avec les responsables du Club.

Le préjudice que va subir Cargèse est, en effet, considérable. Six mille quatre cents réservations avaient été faites au Club, qui devait ouvrir ses portes le 19 mai et les fermer en octobre. Les boutiques d'alimentation, d'artisanat, les cafés, les stations-service, etc, au nombre d'une vingtaine, tiraient un profit non négligeable de cette clientèle de vacanciers, aussi bien que des G.O. qui les encadraient.

Une perte sèche pour l'économie locale, pratiquement tout entière axée sur la présence permanente de mille deux cents personnes par mois. La mutation commerciale de Cargèse s'était faites en fonction du Club. D'où la nécessité d'une solution de remplacement. — P.S.

LA CORSE A L'OPÉRA

Enfin, la Corse a pignon sur rue à Paris ! A l'initiative du comité régional de tourisme, un Centre d'information touristique vient d'ouvrir ses portes dans le quartier de l'Opéra. Des hôtesses sont prêtes à répondre à toute demande écrite et tout appel téléphonique. Plusieurs documents sont mis gratuitement à la disposition du public : informations générales, comment se rendre en Corse, comment circuler en Corse, votre hébergement en Corse, vos loisirs en Corse, bibliographie.

La Corse est l'une des dernières îles écologiques de la Méditerranée ; elle possède un parc naturel régional de quelque 150 000 hectares et 1 000 kilomètres de côtes. Elle dispose d'un équipement hôtelier moderne et confortable qui offre une capacité d'hébergement d'environ vingt-cinq mille lits ; près de la moitié des hôtels ont moins de cinq ans d'âge.

★ Centre d'information touristique « La Corse », 17, rue Joubert, 75009 Paris (de 9 h. à 18 h. tous les jours, sauf le dimanche). Tél. 878-97-91/92-93.

TOURISME

VOYAGE DERRIÈRE LE DÉCOR

Bali : hors de l'hindouisme

« BALI sera toujours Bali », assuraient, il y a un an, les responsables du tourisme de la prestigieuse île indonésienne (1). Et d'ajouter que la construction en hauteur du fameux hôtel Bali-Beach a été une erreur. Aucun bâtiment ne devrait désormais *dépasser la cime des cocotiers*. Promesse tenue : l'hôtel s'est étendu, mais, comme les autres établissements, par des bungalows en bordure de la plage de Sanur.

Les écologistes seraient-ils au pouvoir à Bali ? Le parti gouvernemental a pour emblème un banian, mais c'est plutôt pour se concilier *les puissances mystérieuses* que les Indonésiens attribuent à cet arbre. Cela peut servir pour les élections. A vrai dire, celles qui viennent de se dérouler semblaient intéresser peu les Balinais (2). *Ils paraissent* pour la plupart vivre dans un autre *siècle. Et il y a quelque chose de* fascinant dans la coexistence entre leur univers et celui des Américains, Australiens, Japonais et Européens, qui déferlent toute l'année sur leur *île* (3). *Que les étrangers* s'intéressent tant à leurs coutumes religieuses les laisse indifférents ou leur inspire une fierté teintée d'un certain mépris. Leur système de castes paraît immuable, leur foi indestructible et omniprésente : hors *de l'hindouisme, pas de salut.*

Voici l'île où les temples et autels sont plus nombreux que les maisons. Chacune a le sien, chaque quartier, chaque village, et les rizières et les plus beaux arbres, et les marchés et même les *croisements dangereux*... Cela va de la petite tour-pagode familiale aux prestigieux sanctuaires qui attirent les foules des pèlerins aux flancs du mont Agung (3 142 mètres), ou près des fumerolles du volcan Batur et de son lac, ou à Tanah-Lot, îlot *rocheux particulièrement séduisant* lorsque le soleil se couche sur l'océan.

Tous sont ornés d'offrandes — riz, fleurs, bâtonnets d'encens — et les fidèles y prient, les prêtres y officient sans se soucier des photographes qui les mitraillent. Seule concession au modernisme : pour les toits, la tôle a *malheureusement* tendance à remplacer le chaume. Mais, de *pierre et de bois, divinités, dragons*, oiseaux fabuleux — les *garudas* — et lions protecteurs des humains contre démons et sorcières débordent des temples et s'alignent au long des routes, toujours sculptés en quantité, témoignant *d'un surprenant et persistant baroque* balinais.

Les crémations, tant prisées des touristes, notamment français — dont *certains s'étonneraient presque que* les programmes n'en soient pas publiés comme ceux des cinémas — sont assez rares car fort coûteuses. Seuls les riches peuvent en « bénéficier » dès leur mort, les autres doivent attendre en terre, parfois des années, une cérémonie collective... *Mais on ne saurait circuler sans rencontrer* quelque procession. Tantôt la foule se rend au bord de l'océan ou d'une rivière pour la purification qui suit de quelques semaines la crémation, tantôt il s'agit de porter des offrandes aux divinités et aux esprits des ancêtres, *mais toujours* le spectacle est inoubliable : vives couleurs des vêtements, des oriflammes, des dais, et des savants décors ; port admirable des femmes, *à la tête couronnée de fleurs de* frangipanier ou chargée de présents ; beauté lancinante de la musique traditionnelle, le *gamelan*, dont chaque village a un orchestre.

Les danses, auxquelles chacun *s'entraîne*, ont pour principaux thèmes le *Ramayana* et le *Mahabharata*, épopées sacrées hindoues avec lesquelles le touriste ne tarde pas à se familiariser, malgré leur complexité, tant il peut en voir souvent des épisodes, notamment la *nuit, dans les villages* et — sans folklore de pacotille — dans les grands hôtels. Seuls les combats de coqs, à la patte armée d'une lame, sacrifient plus aux paris qu'à la religion. Mais, là aussi, l'indifférence est grande vis-à-vis des étrangers. *Au point que*, s'il n'y prend garde, le visiteur risque de ne connaître *des Balinais que les marchandages* des vendeurs de souvenirs et les yeux suppliants des quelques enfants qui mendient çà et là.

Il faut flâner, de jour et de nuit, au marché de Denpasar, la capitale, s'y gorger des couleurs des fruits équatoriaux, des parfums de l'encens, s'y mêler à la foule. Pour explorer l'île à bas prix, l'idéal est de louer une moto. Les routes sont *médiocres ? Prenez-en de plus mauvaises encore, sortez des sentiers* battus *par les tours organisés*. Ne voyez pas seulement les sites dûment répertoriés, les paysages, d'ailleurs admirables, des étroites rizières en gradins, les cocotiers, banians, bambous ou frangipaniers. Approchez la vie rurale. *Avec votre moto, si vous osez affronter soleil brûlant et ennuis mécaniques*, vous serez témoins de scènes d'un autre âge : bains collectifs dans la rivière, repas communautaires où les regards des paysans disent assez que le riz est la seule richesse et les roupies bien *rares*, derrière les murs où se *cachent* les maisonnettes de boue séchée ou de bambou, au sol de terre battue, sans électricité... mais où tout est prétexte à des fêtes villageoises.

Ce n'est pas pour rien que les « hippies » (traduisez : les touristes souvent jeunes et toujours désargentés) abondent à Bali, et plus *précisément* à Kuta, au bord d'une très belle plage. Ils peuvent y vivre à très bon compte, se logeant chez l'habitant, se nourrissant dans les petits restaurants populaires, de riz et de nouilles grillés, et *aussi* de cuisses de grenouilles ou de « beefsteaks » de tortue. Ils peuvent y trouver des omelettes aux champignons hallucinogènes... et surtout, outre le soleil, une société communautaire et hors du temps proche de celle de leurs rêves.

Java : la pierre chante et danse

On rêve moins de Java. On a tort. Certes, la grande île ne se laisse pas comme Bali, explorer en quelques jours. Du moins, peut-on en entrevoir la richesse touristique par une incursion à Djodjakarta. A une heure quarante-cinq en avion de Denpasar, à une heure de Djakarta, on trouve là un dépaysement au *moins aussi grand qu'à Bali, quoique* très différent.

Ici, pas de crémations ni de processions. La population est musulmane à 90 %. D'un islamisme étranger à tout fanatisme, et sur lequel il ne faut pas compter pour les cérémonies spectaculaires, ni même pour les belles mosquées,

Au départ de Singapour

Travaillant en coopération, la Lufthansa et trois « touropérateurs » français, Tourisme français, Kuoni et Asie Tours, ont fait de Singapour la plaque tournante des circuits qu'ils proposent dans le Sud-Est asiatique, sur vols réguliers, avec les avantages du voyage en groupe mais sans ses inconvénients.

Bali et Java figurent dans ces programmes, ainsi que les autres principales îles de l'archipel indonésien : Bornéo, Sumatra, les Célèbes, et aussi la Birmanie, la Malaisie, la Thaïlande, Hongkong, Sri-Lanka (ex-Ceylan).

Singapour n'est pas qu'une simple plaque tournante. Une visite s'impose, qui requiert au moins une journée. C'est le paradis du « shopping », un ville industrielle et active et le quatrième port du monde. État indépendant depuis 1965, ses deux millions deux cent mille habitants (aux trois quarts d'origine chinoise, les autres étant d'origine malaise et indienne) sont à l'étroit dans 587 kilomètres carrés d'îles et îlots : vieux quartiers et jardins reculent devant les gratte-ciel et les immenses habitations à bon marché, où, sur la façade, le linge sèche accroché à des hampes de bambous comme une multitude de drapeaux multicolores. Au hasard de la visite de Singapour, on peut découvrir une scène d'opéra chinois en pleine rue, ou encore un mariage hindou...

A une heure d'avion, l'île de Penang, en Malaisie, est un excellent lieu de séjour et de repos, avec sa végétation luxuriante et ses belles plages. Sa petite capitale, Georgetown, est également multiraciale avec prédominance chinoise. A l'aéroport, des affiches précisent que les cheveux longs ne sont pas admis...

★ Lufthansa, 21, rue Royale, 75008 Paris, tél. : 265-19-19.

★ Kuoni, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 285-71-22.

★ Tourisme français, 50, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. : 280-67-80.

★ C.G.V.T. Asie Tours, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 555-40-49 ou 555-04-32.

Le mauvais souvenir s'estompe

LA vie touristique des Canaries ne semble pas avoir beaucoup souffert du traumatisme de la plus terrible des catastrophes aériennes qui fit *près de six cents morts le 27 mars* sur l'aéroport de Los Rodeos, à Tenerife.

Au grand soulagement des Canariens, qui dépendent de plus en plus du tourisme pour surmonter la récession économique, les petits bazars du bord de mer à Santa-Cruz voient toujours défiler un même nombre de touristes et de marins venus acheter en franchise caméras japonaises, montres suisses, parfums français et soies chinoises. Le sous-secrétaire espagnol au tourisme a lui-même indiqué qu'il n'y avait pas *eu de baisse tangible* du tourisme depuis la catastrophe du 27 mars.

Il était venu inaugurer un lac artificiel et un night-club sous-marin dans la station balnéaire de Puerto-de-la-Cruz, à une *soixantaine de kilomètres* de Santa-Cruz.

Malgré tout, l'un au moins des six ambassadeurs qui l'avaient accompagné dans son voyage avait souscrit une police d'assurances pour les accidents aériens avant de quitter Madrid. Et le directeur d'un des grands hôtels *de Tenerife a précisé que deux* groupes de voyages organisés américains avaient annulé leurs réservations, ainsi que plusieurs colloques commerciaux qui devaient se tenir dans son hôtel.

L'aéroport de Los Rodeos, situé sur un plateau à 650 mètres d'altitude, a la réputation d'être souvent envahi par les brumes des montagnes avoisinantes, qui réduisent *la visibilité. La catastrophe* du 27 mars n'a pas été la première sur cet aéroport. En 1972, un avion charter de la compagnie espagnole Spantax s'était écrasé également au décollage, faisant cent cinquante-cinq victimes.

Mais le ministre espagnol déclare que Los Rodeos n'est pas plus mauvais que beaucoup d'autres aéroports européens, comme Glascow et Francfort.

Le gouvernement espagnol a cependant promis d'accélérer la construction d'un nouvel aéroport dans une partie plus ensoleillée de l'île. Il devrait être terminé cette année.

C'est le Mouvement pour l'indépendance des Canaries (M.P.A.I.A.C.), *dont* le siège est à Alger, qui a été la cause indirecte de la catastrophe de Tenerife. Les deux Jumbo avaient été détournés sur l'aéroport de Los Rodeos à la suite d'un attentat à la bombe — revendiqué par le M.P.A.I.A.C. — à l'aéroport de Las Palmas sur la Grande-Canarie.

Le secrétaire général du M.P.A.I.A.C., M. Antonio Cubillo, s'adresse tous les soirs sur les ondes aux Canariens, les exhortant depuis Alger à s'insurger contre les autorités de Madrid. M. Cubillo est un juriste d'extrême gauche *qui a quitté les Canaries* dans les années 60 pour échapper à des poursuites judiciaires pour crimes antifranquistes. Beaucoup de Canariens voient en lui un forcené, mais n'en écoutent pas moins ses appels radiodiffusés.

Dans l'un d'eux, il a *donné la* formule pour fabriquer un cocktail Molotov, déclarant : *« Allez tuer votre Godo »* (l'épithète péjo-

هكذا في الاصل

VOYAGE DERRIÈRE LE DÉCOR

l'hindouisme

Java : la pierre chantée et dansée

souvenir s'estomp…

TOURISME

EN INDONÉSIE

pas de salut

bien que son installation remonte à plusieurs siècles.

On dit que de nombreux Javanais retournent aux religions disparues : l'indouisme et le bouddhisme. En tout cas, ils ne les ont pas oubliées dans leurs passe-temps favoris — la danse, le théâtre, les marionnettes — où elles se mêlent aux légendes de l'Islam et aux contes fantastiques des temps les plus reculés. Les marionnettes sont en bois, richement vêtues, ou plates et en cuir, destinées au théâtre d'ombres, le *wayang-kulit*. Ses représentations — pour peu que le meneur de jeu, le *dalang*, sache bien « *broder* » sur la trame connue de tous, que les *panakawans* (clowns ou plutôt bouffons de notre Moyen Age) aient les trouvailles qu'un bon public attend, et que l'orchestre interprète un *gamelan* de qualité — peuvent fort bien durer toute la nuit. Un tel spectacle intrigue vivement l'Occidental mais ne tarde pas à le lasser, au contraire du *wayang-wong*, ou théâtre humain, dont les somptueux costumes et le jeu stylisé, s'apparentant au mime, ravissent le visiteur.

Djodjakarta est fière de son *kraton* (palais du sultan), où le plus remarquable est l'allure aristocratique des gardiens, porteurs du *kris*, poignard parfois fort beau et toujours entouré de quelque légende. Fière aussi de ses fameux *batiks*, qui avec les marionnettes sont les meilleurs des souvenirs. Il serait bien agréable de parcourir la ville dans un des innombrables cyclo-pousses aux garde-boue peints de scènes naïves souvent inspirées, comme il se doit, du *Ramayana*, mais la mesure de l'effort demandé au moteur humain a un pouvoir de dissuasion certain... Sur la route, les camions se fraient un chemin, à grand renfort de klaxons parmi les chars à bœufs et les vélos de type hollandais, le tout roulant à gauche (reste, dit-on, de l'occupation japonaise).

C'est sous d'immenses grues qu'apparaît le temple de Borobudur. Elles gênent le photographe, mais ne parviennent pas à briser l'incomparable élan vers le ciel de ce splendide monument bouddhiste des huitième et neuvième siècles. Submergé pendant des centaines d'années par la végétation, dégagé et restauré au début de notre siècle, il est de nouveau menacé de mort : les infiltrations sapent la colline autour de laquelle il avait été construit.

Les grues travaillent pour l'UNESCO, qui a entrepris la tâche colossale de reconstituer et consolider la colline, pour cela de « démonter » le temple, puis de le rebâtir. Les travaux ne permettent d'en visiter qu'un tiers environ, mais on peut, jusqu'à présent du moins, accéder à la terrasse supérieure, celle de la Sublime réalité, et, sans imagination excessive, s'y croire, en effet, parvenu, tant sont impressionnants l'étrange découpage des montagnes, le vert intense de la végétation, la beauté sereine de l'un des bouddhas que l'on a dégagé de son *dagob* pour permettre aux visiteurs de l'admirer et de partager un instant sa contemplation sans fin.

Avec un réalisme qui n'exclut ni la grâce ni la verve, les bas-reliefs illustrent une vie quotidienne qui n'a pas tellement changé. Ils sont cousins germains de ceux de l'autre merveille de Djodjakarta, les temples de Prambanan, pourtant hindouistes ceux-là. Parenté qui témoigne éloquemment du célèbre syncrétisme des Javanais.

Les bas-reliefs de Prambanan, mieux encore que ceux de Borobudur, font véritablement chanter et danser la pierre à la manière du *Ramayana*. A la manière aussi des chapiteaux et tympans de nos cathédrales, mais avec une avance dans le temps qui donne, elle aussi, à rêver.

JEAN HOUDART.

1) Voir dans *le Monde* du 24 avril 1976 l'article de Jacques de Barrin.
2) Beaucoup d'électeurs ont été radiés des listes après 1965 pour « communisme ». A cette époque, la chasse aux « rouges » qu'a connue l'Indonésie a été particulièrement sanglante à Bali.
3) 5 620 kilomètres carrés, 2 200 000 habitants.

aux Canaries

rative que les Canariens donnent aux Espagnols du continent). La police déclare que les militants du M.P.A.I.A.C. ne sont qu'une petite poignée. Cependant, leurs slogans fleurissent un peu partout sur l'archipel, des slogans tels que « *les Canaries libres* » et « *l'Indépendance* ».

Les Canariens ont surtout peur de tout ce qui risque de faire fuir les touristes et, par contrecoup, d'aggraver davantage une situation économique qui a déjà beaucoup souffert du transfert de l'ancien Sahara espagnol à la souveraineté marocaine et mauritanienne. Dans le passé, en effet, les Canaries approvisionnaient la colonie espagnole aussi bien que la population indigène. De plus, beaucoup d'Espagnols qui ont quitté le Sahara sont venus s'installer aux Canaries, s'ajoutant à un nombre déjà important de chômeurs.

ERNESTO MENDOZA.
(Reuter.)

CLIN D'ŒIL

Un homme à la mer

TANDIS que certains chercheurs et techniciens « se creusent les méninges » pour trouver de nouvelles armes, engins de mort, généralement affectés du qualificatif rassurant de « matériel de dissuasion », d'autres se préoccupent de mettre leur science au service du sauvetage de leurs semblables.

C'est le cas de M. Jacques Mariet, un ingénieur qui ne manque pas d'idées, animateur d'une petite usine de Clichy où l'on pratique la mécanique de précision.

Cette entreprise, qui ne dispose pas de somptueux bureaux décorés par des « designers » à la mode et où les compagnons travaillent à côté du patron avec le souci évident, en ces temps de crise, de faire « tourner la boîte », vient de proposer aux gens de mer de nouveaux dispositifs de sécurité et de sauvetage.

Ces trouvailles, qui devaient être expérimentées ce vendredi 6 mai au large de Marseille à bord du *M/S. Napoléon*, sous l'œil vigilant des représentants de la marine nationale et de l'armement, paraissent de nature, en effet, à sauver des vies humaines en cas de naufrage d'un navire.

Il est apparu aux spécialistes du département sauvetage des services auxiliaires de l'armement (SERVAUX) que si les moyens d'évacuation et de survie atteignaient une efficacité satisfaisante, ceux consacrés à la mise à la mer des radeaux demeuraient traditionnellement simples pour ne pas dire rudimentaires.

Dans l'affolement, la panique, ou tout au moins l'inquiétude qui suit l'ordre d'évacuation d'un navire, il s'est révélé dans bon nombre de cas que l'embarquement dans les unités de sauvetage manquait de rapidité et que le largage de ces embarcations n'était pas toujours réussi. C'est pour pallier ce risque que Jacques Mariet et ses techniciens ont mis au point des systèmes de déclenchement et largage pyrotechniques.

Poudre à canon et transistors

Actuellement, à bord d'un bateau, le ou les conteneurs recelant les radeaux pneumatiques à gonflage automatique sont maintenus sur des berceaux ou des rampes au moyen d'une sangle ; celle-ci est verrouillée en un point fixe du pont par un crochet à échappement et un lien de cordage que l'on doit trancher. La mise en œuvre du matériel ne peut donc s'effectuer que sur place par libération du crochet et tranchage du lien. Manœuvres simples, certes, mais que l'imminence du danger, la gîte du bateau ou d'autres causes peuvent rendre aléatoires et malaisées. Les spécialistes affirment aussi que ces dispositifs mécaniques voient leur fiabilité trop souvent altérée par les conditions du service en mer : encrassement, oxydation, peinture un peu trop généreusement étalée.

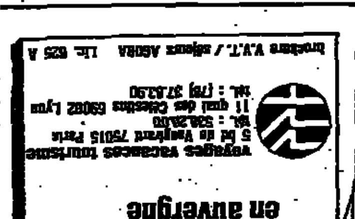
En remplaçant ces systèmes de séparation des radeaux de sauvetage par une « manille cassante » qui peut s'ouvrir sous l'action d'une charge pyrotechnique à double allumage indépendant, on gagne du temps et on assure un largage immédiat des conteneurs.

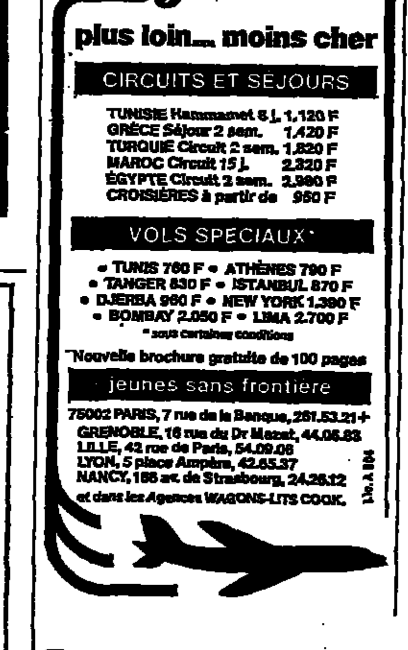
Telle est l'invention brillante de l'ingénieur de Clichy. Un bouton poussoir sur la passerelle du commandant ou sur un boîtier de manœuvre étanche et placé au bon endroit sur le pont permet de déclencher le large du radeau dans toutes les positions du navire à évacuer.

Deux sources électriques indépendantes (celle du courant du bord et une source autonome du boîtier de manœuvre) garantissant la réussite des opérations. En pressant un bouton, un marin fait ainsi exploser la charge qui libère les radeaux, lesquels glissent à la mer et se gonflent aussitôt. A signaler que ces systèmes de déclenchement, bien que pyrotechniques, ne sont pas explosifs, mais qu'ils utilisent l'énergie cinétique des gaz de combustion d'une poudre pour la transformer en énergie mécanique. Ils sont, expliquent les techniciens, constitués par « un assemblage d'éléments électroniques et pyrotechniques avec un séquentiel de mise en œuvre ».

C'est là, à coup sûr, la meilleure utilisation que l'on puisse faire présentement du mariage de la poudre à canon et des transistors dans un temps où l'on se préoccupe plus souvent d'utiliser la puissance de la première et la subtilité des seconds pour détruire la vie plutôt que la protéger.

MAURICE DENUZIÈRE.







TOURISME

TROIS HEURES A PERDRE

Autour du canal Saint-Martin

ENTRE le faubourg du Temple et le boulevard Sérurier, le canal Saint-Martin et le canal de l'Ourcq forment une longue promenade qui, des quais de Valmy et Jemmapes, mènera le curieux jusqu'aux quais de Valmy et Jemmapes, paysage flamand égaré au nord de Paris (1).

C'est en application de la loi du 29 Floréal an X (19 mai 1802) que le Premier Consul décida de doter Paris d'un canal de navigation qui partirait de la Seine au-dessous du bastion de l'Arsenal pour se rendre dans les bassins de partage de La Villette et continuerait par Saint-Denis afin d'épargner aux bateaux les 16 kilomètres de traversée de Paris. Commencés en mai 1822, les travaux durèrent quatre ans. Ils avaient été interrompus en 1814, et seul le bassin de La Villette était achevé en 1808.

Le canal Saint-Martin, dont Léon-Paul Fargue, qui était du quartier, vantait les *« mélodies si douces, si bleues, avec des enchainements robustes et romanesques »*, surgit près du carrefour Jules-Ferry - faubourg du Temple, après un séjour souterrain de 2 kilomètres juste aux pieds de la « grisette de 1830 », qui fait face au buste de Frédérick Lemaître. Là commence *la série des vieilles écluses*, des ponts tournants, des passerelles surélevées à la japonaise, des postes de secours aux noyés, des petits squares qui font du canal Saint-Martin un des spectacles les plus *attachants* de Paris, spectacle malheureusement gâché par des files de voitures dont on a autorisé le stationnement le long de ce qui fut une promenade pour piétons.

Avant de prendre, sur le quai Jemmapes, l'avenue Richerand, qui mène à l'hôpital Saint-Louis, « curiosité du lieu », comme disait le « Piéton de Paris », on admirera au coin de la rue des Vinaigriers et du quai Valmy, une boutique qui fut celle d'un marchand de vin dont on a conservé les grilles à pommes de pin et un lion en fonte. L'hôpital Saint-Louis, une des plus belles constructions que nous a léguées le XVII[e] siècle, a été créé par un édit de mai 1607 signé d'Henri IV, qui avait décidé d'élever un hôpital pour accueillir les pestiférés, hôpital situé hors de la ville entre les portes du Temple et Saint-Martin et qui recevrait le nom de Saint-Louis en souvenir du pieux roi mort de la peste à Carthage. *La première pierre* de la chapelle fut posée par le roi le vendredi 13 juillet 1607, et les travaux dont les plans avaient été conçus par Claude Vellefaux et Claude de Chatillon, furent achevés en 1613.

La beauté sévère des bâtiments de l'hôpital Saint-Louis au faîte d'ardoise, qui forment un quadrilatère d'une parfaite ordonnance, n'est pas sans rappeler l'architecture de la place des Vosges. Une jolie chapelle et quatre bâtiments d'angle de même *style* complètent un ensemble qu'on peut admirer *depuis* la vaste cour plantée d'arbres et de parterres fleuris. Un projet est à l'étude qui prévoit l'aménagement de jardins autour de l'hôpital dès qu'on aura fait disparaître de médiocres constructions qui n'ajoutent rien à la beauté d'une des plus belles réalisations architecturales que le XVII[e] siècle a laissées à Paris.

Les cavaliers de la Ferme

Jusqu'à la rue de la Grange-aux-Belles, le canal traverse une zone pleine de buissons, d'arbres, de bancs, de passerelles comme celle qui fait face à l'hôtel du Nord, qu'Eugène Dabit puis Marcel Carné rendirent célèbre et où Arletty prononça son fameux : *« Atmosphère ! »*... face à Louis Jouvet.

Le très modeste hôtel du Nord est toujours fidèle au poste, comme ailleurs la « Chope des Singes » et le « Pont Tournant » où venaient se rafraîchir les héros du roman.

C'est après la rue de la Grange-aux-Belles et en suivant une large et belle courbe que le canal s'élargit et qu'il va traverser jusqu'au rond-point de La Villette une zone où malheureusement les petites maisons du siècle dernier et les vieux ateliers où travaillait tout un peuple d'artisans ont cédé petit à petit la place à de banales et hautes constructions de béton.

Le rond-point de La Villette, ex-barrière Saint-Martin, aujourd'hui place de Stalingard, est dominé *depuis le début du siècle* par les immenses arcades et les piliers cannelés de la ligne de métro Dauphine-Nation, dont les architectes se plaisent à reconnaître que c'est un chef-d'œuvre de la construction métallique. Elle s'incurve légèrement pour faire place, au milieu d'un petit jardin, à la rotonde de Ledoux, destinée à l'origine au casernement des cavaliers de la Ferme générale qui gardaient le chemin de ronde de la barrière Saint-Martin. Ses arcades cintrées, ses colonnes doriques, ses péristyles à fronton triangulaire font de cet étrange monument, récemment restauré, une sorte de temple gréco-romain aujourd'hui entièrement dédié à l'archéologie puisqu'il abrite depuis bientôt trois ans le dépôt des fouilles de la commission du Vieux Paris.

La rotonde fait face à l'admirable bassin de La Villette, tout entouré d'arbres, et dont Napoléon I[er] voulait faire le centre d'un lieu de plaisance qui serait devenu les Champs-Elysées de l'est de Paris. Il est vrai que cette immense nappe sillonnée de lourds chalands compta, au début du dix-neuvième siècle, parmi les rendez-vous des élégants, qui y assistaient, l'été, à des joutes nautiques et qui venaient y patiner durant les mois d'hiver.

Pour l'heure, le bassin, qui est rejoint, à partir de la rue de Crimée, par le canal de l'Ourcq, n'a pas encore repris ses lettres de noblesse, mais un projet de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) prévoit l'aménagement de tout le site et de ses environs. Mais n'est-il pas déjà trop tard, si on en juge par les deux énormes *tours de trente étages qui* se dressent de chaque côté des quais, et surtout par la disparition de la très belle passerelle d'Eiffel, ornée en son milieu d'une horloge cyclopéenne, qui a été remplacée, en 1969, par un ouvrage d'une extrême médiocrité ? Il est vrai qu'en suivant les quais de la Loire et de la Seine, on peut se consoler en admirant le pont-levant de Crimée, ouvrage mû par des roues qui lui permettent de s'élever pour laisser passer les chalands et dont la silhouette se détache entre deux beaux bâtiments symétriques, entrepôts occupés par les Magasins généraux, qui mériteraient certainement d'être restaurés.

Enfin, si le cœur lui en dit et si cette longue promenade a altéré ou affamé le visiteur, il peut se reposer, se rafraîchir ou se restaurer dans un charmant petit restaurant du quai de la Loire : le Bistrot du port, qui a gardé sagement son vieux et solide décor.

ANDRÉE JACOB.

(1) On nettoie actuellement le canal Saint-Martin, qui est à sec, nous conseillons de faire cette promenade après le 23 mai, date à laquelle on rouvrira les vannes.

L'ILE-DE-FRANCE SOUS LES TOILES

Mais où planter les piquets ?

La région d'Ile-de-France a besoin de seize mille nouvelles places de camping. Un mémoire du préfet de région et un avis du comité économique et social proposaient de mettre progressivement fin à la pénurie de villages de toile dont souffrent Paris et sa périphérie (*le Monde* du 2 avril). Selon M. Dulieu, président du Syndicat de l'hôtellerie de plein air de l'Ile-de-France (S.H.P.A.I.F.), ces projets ne sont pas réalistes :

« La création de 4 000 places de caravaning sédentaires de fin de semaine exige au moins 150 hectares, écrit M. Dulieu. *N'oublions pas en effet qu'un emplacement de 200 m2 appelle près du double de superficie pour tenir compte des parties communes, routes, aires de jeux et de promenades, bâtiments, etc.*

» Restent les 12 000 places de camping mobile ou de tourisme, où l'on peut admettre une densité double de celle du caravaning résidentiel, ce qui nous amène à 75 hectares supplémentaires. Ainsi, au total, le projet de C.E.S. nécessiterait plus de 200 hectares. On est très loin des 40/50 hectares mentionnés. A noter à ce sujet que 16 000 places sur 45 hectares représenteraient moins de 16 m2 par emplacement : un petit carré de 4 m de côté !

» Au vu de ces chiffres, qui ne peuvent être contestés, on reste perplexe sur le sérieux de l'étude menée par le comité économique et social de l'Ile-de-France.

» Reste maintenant à envisager l'aspect économique du projet. Il est malaisé de chiffrer avec précision le prix de 200 hectares de terrain dans un rayon de 25 km autour de la capitale. Mais en prenant pour base un prix minimum de 20 F le mètre carré, l'investissement pour le seul terrain s'élèverait déjà à 40 millions de nos francs. Quant à la réalisation des 16 000 places envisagées (distribution d'eau, d'électricité, blocs sanitaires, assainissements, structures d'accueil, routes, etc.) elle nécessiterait au bas mot 180 millions de francs, l'addition totale atteignant ainsi quelque 200 millions de francs ou 20 milliards anciens.

» Une question se pose ici : ce financement sera-t-il assuré par la collectivité publique (donc le contribuable) ou par l'initiative privée ? La première hypothèse semble exclue par la politique d'austérité qui gouverne les finances publiques en ces temps difficiles. La seconde hypothèse serait envisageable si la rentabilité des terrains de camping et de caravaning n'était pas systématiquement étranglée par les pouvoirs publics.

Des attitudes coercitives

» Depuis 1973, en effet, les tarifs de nos établissements sont fermement corsetés par le ministère des finances. A titre d'exemple : il vient de nous être accordé une hausse de 5 % pour l'année 1977 (par rapport aux prix 1976), alors que l'indice officiel des prix accuse lui-même une hausse d'environ 10 %. Autre exemple : nous sommes tenus, et c'est normal, d'alimenter en eau chaude les blocs sanitaires de nos établissements. Cette eau chaude, nous la produisons avec de l'eau et du fuel pour la chauffer. Or la Rue de Rivoli admet que nous récupérions la T.V.A. sur l'eau, mais refuse catégoriquement cette récupération sur le fuel...

» On pourrait allonger beaucoup la liste des attitudes coercitives auxquelles se heurte sans cesse notre profession. Attitudes paralysantes et fortement décourageantes pour les candidats promoteurs. N'est-il pas symptomatique qu'aucun groupe financier d'importance ne se soit jamais intéressé à la création de terrains de camping-caravaning ?

» En conclusion, le vœu du préfet de région, confirmé par le C.E.S. d'Ile-de-France, nous paraît totalement irréaliste, pour ne pas dire utopique. »

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

DU TOURISME ET DES LOISIRS

L'ILE-DE-FRANCE SOUS LES TOILES

... où planter les piquets ?

Des attitudes coercitives

LE MONDE ET L'H... EN DIAPOSITIVES





TOURISME

LA FRANCE DE BAS EN HAUT

Grands trous

POUR les hommes d'en haut, la question se pose : *« Pourquoi descendre au fond des gouffres ? »*. Pierre Minvielle, dont on sait la vertigineuse passion qu'il a pour les reconnaissances au centre de nos terres, vient d'y répondre catégoriquement par le texte et l'image dans un très bel ouvrage publié chez Denoël dans une collection que dirige un écrivain sportif des sommets, Gaston Rébuffat.

Pourquoi les gouffres, les trous, les failles et les frayeurs ; pourquoi cet amour immodéré de la caverne, de la grotte ? Pourquoi *la spéléologie — cette « Enéide du dimanche » ?*

Eh bien ! parce que la spéléologie, selon Pierre Minvielle, grand sacrificateur de l'ombre, *« offre la fréquentation d'un environnement caractérisé par l'anticonfort le plus total et parce qu'elle s'apparente à une quête du dépassement en surmontant les obstacles que la roche, l'eau et les ténèbres accumulent, la spéléologie est le type même du voyage initiatique »*. Diable ! — si, ici on ose encore le dire.

Voyage initiatique, mais avant tout *« sport moderne »*, et il faut le savoir, pour le spéléologue, la *« France est un paradis »*. Alors ? Alors, Pierre Minvielle nous fait nous engouffrer à sa suite dans les « Cent plus belles courses et randonnées » dont il a encore dans les bras, les jambes et l'œil le souvenir. Dans les jambes et dans les bras. C'est le mot.

Prudence, les amateurs, attention, les casse-cou-jeunes-cadres-du-dimanche-moins-le-quart. Pas un ouvrage pour les timides, pour les mous. On s'engage pour des aventures, des plongeons terribles. Pas de blague ! On joue sa peau en rappel, on fouille aux grands souterrains avec cet artiste si sûr du filin du treuil. *« L'Enéide du dimanche »*... Au poignet tout ça, à l'acétylène au front, à la sueur glacée ; c'est l'abîme qu'on visite. Périlleux, très fascinant.

A quoi ça pense un spéléologue qui s'agrippe vers les entrailles, qui coule vers le noir-noir ? Où est la force qui l'entraîne vers le bas, ce fameux descendeur ? Minvielle n'est pas gêné pour répondre : *« Là, pas de milieu ! La mièvrerie est pour l'autre face du monde, celle qui regarde vers le soleil. »* Au fond des canyons, *« rendez-vous est pris avec les forces géologiques »*.

Quand même, quand même... étrange cet appétit à s'engloutir, à descendre et descendre encore. Un plongeur sous la mer, on imagine mieux, on comprend *presque*. Plus on palme vers les ténèbres, moins on a de chances de continuer à exister ; c'est à un moment — fatal — la parfaite confusion : on ne sait plus où est le ciel, l'horizon et le sourire des filles. On croit *monter — remonter*, — on s'en va avec opiniâtreté vers le fond des temps. Mais lui, le casqué-précaution, il sait qu'aucun mirage ne va l'aider à rencontrer une mort acceptable. Le combat à mains nues pour ce champion des rigueurs obscures : retrouver son chemin, ses pas sur ses pas, rameuter ses marques, des signes dans la pierre, de l'intuition. *« En pénétrant sous terre, chaque homme sait qu'il va devoir affronter l'hydre, symbole des terreurs souterraines. »* La joyeuse promenade !

Ce livre fera sans doute de nouveaux adeptes, de nouveaux passionnés ; on ne pourra lui reprocher de n'avoir su prendre les plus complètes précautions pour éviter les drames. Entendons bien un bréviaire, un guide, un « par la main » pas à pas *(« Sur la droite, à 40 mètres du lac, s'amorce la galerie du Ruisseau. »* Aven de Rogues, dans le Gard). Tout en sécurité, en grande attention *(« Il est prudent de l'aborder après un bon entraînement physique. »* Event de Rognès). Et en élégance : *« Un élémentaire fair play exige d'éviter les incursions dans le réseau de l'Amitié pour en laisser l'investigation au club « Inventeur ». Les réseaux 68 et de l'Amitié ne figurent donc pas sur notre coupe. »* (Gouffre du Caladaire, Alpes-de-Haute-Provence).

Ainsi en est-il de ces cent aventures, de ces cent profondes cavités dont Pierre Minvielle a très joliment voulu nous dire tout l'intérêt qu'on aurait à aller les visiter de temps en temps pour nous décrasser un peu les muscles et l'âme.

J.-P. Q.

★ *Grottes et Canyons*, chez Denoël. Prix : 98 F.

Chemins studieux

L'ECOLOGIE avait sa place dans les laboratoires, elle a gagné la littérature, puis les assemblées politiques. Il manquait à ses conquêtes le tourisme : c'est fait. En publiant un gros *Guide écologique de la France*, Sélection du Reader's Digest consacre l'irruption d'une *science dans l'art de prendre ses vacances*. L'ouvrage, de cinq cent quarante-quatre pages illustrées de huit cents photos en couleurs, de cent quinze cartes et de cent vingt dessins, est une somme savamment composée par une équipe de soixante-cinq écologistes et géographes. Du côté scientifique on est donc paré.

D'autant qu'avant de nous inviter à la promenade les membres du corps enseignant n'ont pas résisté au plaisir de nous administrer, en cent pages, fortement illustrées, un cours d'écologie qui vaut bien des manuels. Veut-on rafraîchir ses connaissances sur les cycles de l'eau, de l'air, du carbone, s'initier aux rapports secrets qui unissent les *espèces animales et végétales* ? Il suffit de feuilleter. Voilà de quoi occuper les journées pluvieuses.

Les rouages de l'horlogerie naturelle mis à plat, reste l'essentiel : les travaux pratiques sur le terrain. Une centaine d'itinéraires sont proposés qui permettront aux curieux de redécouvrir la France. Celle des fleurs et des plantes, des grèves et des sentiers, celle des trottinements furtifs et des chants d'oiseaux. Chaque promenade explore un terroir, et c'est merveille de recenser ainsi, une fois de plus, l'incroyable puzzle de l'Hexagone. L'exotisme est à notre porte : il suffit de la pousser.

Chemin faisant, on herborise, on *joue les ornithologues*, on se prend pour un collectionneur de minéraux. Tantôt historien local, tantôt ethnologue, le flâneur *n'oublie jamais qu'il est guidé* par des écologistes. Ceux-ci n'ont pas gommé les problèmes, mais il les abordent à la manière pointilliste. Ici un petit précis des pollutions, plus loin un regard sur l'urbanisation, là un avertissement sur les espèces en voie de disparition, et encore une leçon de remembrement ou un regard sur les centrales nucléaires. Tout y est, car tout cela fait aussi partie du décor de nos vacances. Comment l'oublier ?

Bien sûr, l'ouvrage est un peu savant ; il est également bien lourd pour le glisser dans un sac à dos. Des fascicules détachables eussent été plus pratiques. Mais peut-on bouder un tel instrument ? A la fois microscope et longue-vue, le *Guide écologique de la France* ouvre la voie à un tourisme nouveau. Un tourisme engagé, intelligent, authentique : celui qui offre les joies rares de la véritable exploration. — M. A.-Ru.

★ *Guide écologique de la France*, 544 p., 130 F. Sélection du Reader's Digest, 216, bd St-Germain, 75007 Paris.

CARNET DE VOYAGES

● **Cet été, la Suisse ?** — La brochure « En Suisse cet été », éditée chaque année par le tourisme helvète, rassemble un grand choix de séjours, circuits et excursions. Plus de soixante lieux de villégiature et une centaine de circuits en autocar y figurent.

★ Office national du tourisme suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 073-63-30. (La brochure sera adressée sur simple demande.)

● **L'Amérique à la carte.** — Les vols charters ne sont plus, depuis longtemps, mais le public l'ignore encore trop souvent, l'apanage des étudiants et des moins de trente ans. New-York, Los Angeles, Montréal, Mexico figurent au catalogue « Charters 77 » de Tourwest. A titre d'exemple : New-York à partir de 1 550 francs ; Montréal, 1 650 francs ; un « combiné » New-York - Mexico - New-York à 1 250 francs, etc.

A noter, les « open jaws » (vols combinés), dont le point d'arrivée n'est pas forcément le point de départ. Ce qui peut permettre, par exemple, de débarquer à Montréal et de prendre l'avion du retour à Miami. Enfin, d'autres villes que la capitale (Lyon, Nice, Bordeaux, Toulouse) pour s'envoler à destination de New-York...

★ Tourwest-Tourorient : 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-30-85.

● **Du côté du Grand Meaulnes.** — Renouvelant l'expérience de l'an dernier, qui avait été couronnée de succès, l'Association des amis de Jacques-Rivière et Alain-Fournier organisera les samedi et dimanche de Pentecôte (28-29 mai) un nouveau voyage au pays de l'auteur du « Grand Meaulnes ».

S'asseoir sur les bancs de l'école d'Epineuil d'où le petit Henri Fournier pouvait entrevoir par la fenêtre la ferme de la Belle-Etoile, flâner dans l'allée de sapins sur ses traces, visiter les châteaux qui allaient inspirer « la fête étrange », autant d'émotions que partageront les participants à ce voyage à rebours au pays de l'adolescence...

★ Association des amis de Jacques-Rivière et Alain-Fournier : 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay. Tél. : 926-48-07. (Le départ aura lieu le 28 mai à 7 heures ; rendez-vous au Grand Palais, avenue de Selves, Paris, 8e. Retour le lendemain soir, vers 22 heures.)

● **La Picardie au pas d'un cheval.** — Trois manières de découvrir la Picardie et les plaisirs de l'équitation : stages d'initiation ou de perfectionnement, de cinq à sept jours, randonnées équestres de deux à trois jours, ou week-ends de deux jours...

Du centre de Montgobert à B[...]loy-sur-Mer en passant par la ferme de Verdilly, ou le club hippique d'Occoches, les quatre « bases » de se mettre en selle.

★ Office régional de tourisme, 2 bis, rue Charles - Dubois, 8 000 Amiens. Tél. : (22) 92-41-[...]

● **De l'autobus à l'autocar.** — Plus de cent dix circuits — proches comme Vaux-le-Vicomte ou Port-Royal-des-Champs, ou plus lointains, comme la Sologne, le Berry ou le grand-duché de Luxembourg — figurent au sommaire de la brochure « Excursions R.A.T.P. 1977 ». L'embarras du choix...

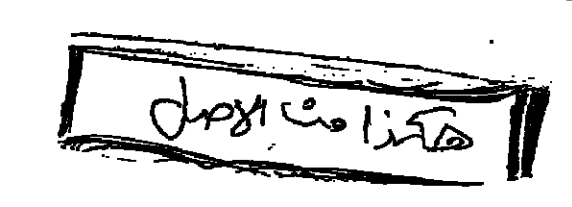
★ Renseignements et location : services touristiques de la R.A.T.P., place de la Madeleine, 8e, côté marché aux fleurs. Tél. : 265-31-[...]. Bureaux ouverts du lundi au samedi de 7 h. 30 à 18 h. 45 ; dimanches et fêtes, de 6 h. 30 à 18 heures.

PARIS FLEURI

L'Office de tourisme de Paris patronne et organise avec le concours de Radio-France, et le soutien des professionnels et du Lyons Club, une campagne de fleurissement de Paris, intitulée « Balcons fleuris-Paris fleuri ». Depuis le 5 mai et jusqu'au 15, les Parisiens désireux de fleurir leur balcon peuvent obtenir des réductions chez les fleuristes et marchands grainiers. Ils peuvent, en outre, participer à un concours de balcons fleuris organisé par Radio-France dans le cadre de son jardin extraordinaire à la Foire de Paris.

Pour participer à ce concours, il suffit d'envoyer une carte postale fleurie à l'Office de tourisme de Paris (127, av. des Champs-Elysées) au plus tard le 9 mai, le cachet de la poste faisant foi. Cette carte devra indiquer les nom, adresse et téléphone du candidat. Quatre-vingts cartes (quatre par arrondissement) seront tirées au sort, et les quatre-vingts Parisiens ainsi désignés recevront la visite d'une personne habilitée par le jury constitué à l'occasion de ce concours pour juger du fleurissement de leurs balcons.





Plaisirs de la table

En terrasses

C'ETAIT, en 1900, sur les Champs-Elysées à demi-déserts, un petit café de rien du tout. Il portait le nom de son propriétaire, M. Fouquet. En 1910, un homme de métier, Léopold Mourier, l'acheta, l'agrandit et, comme le tout jeune *Maxim's* faisait recette, l'anglicisa. Ainsi naquit le *Fouquet's*.

La double terrasse du *Fouquet's*, cette plage capitale, est connue du monde entier et presque autant visitée que l'Arc de triomphe voisin. Le bar, lui, est un des derniers du Tout-Paris, singulièrement du Tout-Cinéma. Même si, dans un certain milieu, évoquant les derniers familiers de Raimu, dont c'était le port d'attache, ou de Tino Rossi qu'on y aperçoit encore, on use du mot « has been », ces messieurs de la pellicule y tiennent toujours assises, échangeant des poignées de main, des aménités souriantes et... des chèques.

Or, voilà que la terrasse du *Fouquet's* est en démolition. Allait-on la supprimer (en la couvrant), l'emprisonner en quelque sorte ? Maurice Casanova est formel. Fermée, mais avec des baies largement ouvertes du côté des Champs-Elysées ; les amateurs de repas en plein air du côté de l'avenue George-V ne seront pas brimés : l'ossature seule restera au plein-chand de l'été. Et, comme hier, on se régalera en plein air à la terrasse du *Fouquet's* (tél. : 723-70-60).

« Comme hier » est peut-être mal employé. En effet, sous la houlette de Jean Drouant, la cuisine du *Fouquet's* avait tendance à se désintégrer dans l'habitude et la morosité. Au contraire, Maurice Casanova entend lui redonner vie, solidité et amusement.

C'est que M. Casanova est un personnage, plus encore qu'une personnalité. Celui qui fut l'empereur de la rue Saint-Benoît change de rive et a bien raison (François Patrice vient de l'imiter en retrouvant, rue de Ponthieu, sa discothèque). On ne bouleverse pas comme cela, d'un coup de baguette, une carte comme celle du *Fouquet's*. Enfin, en voici les prémices et, à côté de la terrine de canard à la Nérac, voici la salade Henri Gault ; à côté du zéphir de loup à l'oseille (horreur !), voici les saint-jacques à la nage ; à côté de la poularde à la Doria, voici, en plat du jour, une admirable tête (et langue, et cervelle) de veau accompagnée de multiples légumes printaniers. Une joie. Et pour inaugurer, dans quelques semaines, sa terrasse toute neuve, Casanova lance également un prix gastronomique dont on reparlera.

Il n'y a pas que les palaces et les mastodontes de l'hôtellerie, à Paris. Je n'ai jamais rien compris aux « étoiles » du tourisme. Mais je sais nombre d'étrangers familiers de maisons que nous, Parisiens, ignorons, et qui se révèlent bien plus agréables que les buildings sinistres du fonctionnel anonyme. Ainsi, ai-je découvert le *Terrass'Hôtel* (12-14, rue Joseph-de-Maistre, 18e, tél. 606-72-85). A l'entrée de la rue Caulaincourt, avec une vue (de la terrasse où l'on peut, en été, prendre son petit déjeuner ou l'apéritif) admirable sur Paris. Ce Mapotel aux clés rouges couronnées au Kléber, ce qui indique le confort et le calme, a cent huit chambres (bains-douches, radio-télévision, Frigidaire) et dix-neuf appartements (165/195 F).

Et un restaurant, le *Guerlande*, qui vient d'être tout nouvellement ouvert, à côté du *Coffee Shop*. Eh bien, pour être moderne je dois convenir que cette salle est plaisante, intelligemment conçue, confortable, agréable enfin (avec entrée sur la rue). La carte n'est peut-être pas encore au point. Mais, visiblement, la direction songe à bien faire, avec une « source » d'écrevisses (ce qui permet une salade de queues d'écrevisses, des œufs Nantua aux écrevisses, un ris de veau aux écrevisses, des écrevisses à la bordelaise, un gratin de queues d'écrevisses, des écrevisses à la nage...). Les amateurs se réjouiront, surtout lorsqu'ils auront persuadé le chef qu'il faut servir ces charmantes petites bêtes décortiquées (même s'il s'agit de présentation).

Nous retournerons au *Guerlande* lorsqu'il sera « en place ». Mais dès à présent, dans ce quartier où il n'y a de valable que les merveilleuses *Semailles* (3, rue Steinlen, tél. 606-37-05), de salle si petite qu'il faut réserver, on peut noter cette salle à manger du *Terrass'Hôtel*.

LA REYNIÈRE.

OUVERT LA NUIT

Cette promesse à la Paul Morand cache bien souvent des pièges. Trop de restaurateurs affichent « soupers », dont le personnel ne songe, passé 22 heures, qu'à repousser acrimonieusement le client vers la porte. Ne restent au noctambule que les mangeoires à sandwiches et les clubs privés (privés quelquefois de clients aussi !).

Dans la courte liste des maisons où l'on sert vraiment, et une vraie cuisine, plaçons en tout premier « La Bûcherie ». En ce début de printemps, l'environnement y est charmant : la Seine, Notre-Dame, de profil sous les projecteurs, le jardin du cloître Saint-Julien-le-Pauvre, la foule bariolée des rues (pédestres, puisqu'il n'est pas français d'écrire piétonnes).

Mais le cadre intérieur est plus plaisant encore, et quelque peu insolite avec ses deux cheminées à feu de bois entourées de fauteuils profonds, cette atmosphère double de campagne anglaise : « Miss Helen, servez-moi le thé... », et de salle à manger française.

Et là-dedans une carte riche de bonne cuisine. M. Bosque est un cuisinier d'idées : les saint-jacques au fenouil et aux courgettes, la salade de mesclun à l'œuf mollet, la joue de bœuf en daube, le jarret de veau aux poireaux, etc., avec un plateau de fromages complet et un château branaire, non millésimé à 40 F.

Ouvert la nuit, oui, pour le plaisir de la table, du bavardage d'amitié et du dépaysement.

L. R.

(41, rue de la Bûcherie (5e). Tél. : 033-78-06. Fermé le lundi).

● *L'ambassade d'Italie à Paris* nous prie de communiquer que le restaurant « La maison de l'Italie », sis au 79, Champs-Elysées, à Paris, n'est autre, en dépit de son nom — qui peut certainement prêter à confusion — qu'un établissement privé à caractère commercial.

Autour d'un vin

Le Café Français, c'est le restaurant du P.L.M.-Saint-Jacques, mais ce n'est pas un restaurant d'hôtel. Son décor 1900 de film américain imaginant un Paris de l'époque est attendrissant de naïveté, charmant en son imagerie. Mais la trouvaille est le menu « autour d'un vin » qui présente les spécialités régionales du vignoble présenté en un menu tout compris (77 F à midi, 83 F le soir, avec pianiste). En ce moment se termine le Quercy-Périgord, malheureusement représenté par le seul Cahors d'un M. Reutenauer, alors qu'il en est de meilleurs.

Mais la carte est amusante, avec d'abord (comme à chaque fois) une table de hors-d'œuvre chauds et froids abondante et variée où l'on va se servir soi-même à discrétion — j'ai bien aimé la salade de cervelle aux concombres et la salade de navets aux ailerons de volaille — suivie de brochettes de cœurs d'oie à la ciboulette, d'une aiguillette de bœuf braisée, d'un sauté de veau à la moutarde, etc., d'un beau plateau de fromages et de desserts nombreux. C'est la Champagne qui va succéder au Quercy-Périgord. Je m'en réjouis à l'avance.

Notez qu'il y a un parking gratuit à l'hôtel et que le directeur du Café Français, M. Cordier, ancien barman du *France*, est l'amabilité même.

L. R.

★ Café Français, 17, boulevard Saint-Jacques (14e), tél. : 589-89-80.

Mode

Nues sans l'être

MÊME si la météo n'est pas au rendez-vous, c'est en mai qu'il faut choisir son maillot de bain, et ses tenues de plage, car, à attendre trop, on risque de ne trouver au moment des grands départs que les soldes en tailles limitées, du moins en modèles de grande série à des prix accessibles.

Les maillots de 1977 se distinguent surtout par les dimensions « feuille de vigne » des deux-pièces, retenues entre elles par des « ficelles », parfois ornées de gris-gris. Certains ont, quand même, un embryon de soutien-gorge ou un slip atteignant les hanches, et, dans l'ensemble, ces maillots de soleil atteignant 55 % des ventes, tant en France qu'en Europe occidentale. D'après les statistiques de Rasurel, premier fabricant français de maillots vendus sous sa griffe (1,3 million de pièces produites cette année), le marché masculin représente 25 %, les « nageurs » 15 %, et les fantaisies « sportswear » 5 %.

Il est évident que ce style est surtout destiné aux belles adolescentes qui, sur bien des plages, ne portent *plus guère désormais* que le slip, le soutien-gorge ou la chemise transparente n'apparaissant qu'à l'heure du déjeuner au restaurant. La plupart des femmes préfèrent les robes maillots, les jupes paréo longues ou le genre intermédiaire légèrement couvert, qu'elles portent éventuellement en ville.

Parmi les nouveautés, des « nageurs » aux décolletés plongeants *qui se nouent d'un lien à la hauteur* des seins, et aux échancrures révélant le haut des cuisses. Nous verrons *sur les plages du lurex* or, à la fois en maillots et en accessoires, ainsi que des cotons tissés et tricotés, au toucher doux, renforcés d'un fil élastomère de lycra (pour donner de l'élasticité et accélérer le séchage). Les dessins mettent en vedette des motifs folkloriques, comme les écossais et les madras. En tons vifs, les unis et les faux unis fondus font ressortir le bronzage. Autrement, le grain de café, le noir, le blanc restent toujours séduisants, comme *le bleu roi et le turquoise*.

Chez *Eres* (2 rue Tronchet, Paris 8e, et par correspondance), les *couleurs sont celles* des peintres contemporains, en lycra charmeuse, en seersucker du même fil, enrobé *de coton*, en tissu chaîne et trame uni, et en *rayures* diverses de coton plus épais. Les formes très décolletées se nouent autour du corps, les bandeaux en une ou deux pièces voilent la poitrine en bustiers, alors que des une-pièce à boxer-shorts et bretelles, croisées ou non, sont destinés aux vraies nageuses.

Beaucoup de blanc chez *Franck et fils* (80, rue de Passy, Paris 16e), des bicolores en une ou deux pièces, parfois asymétriques, et des séparables rayés en lycra et lurex *(Valisère)*.

Les sportives apprécieront le style 1900 en lycra uni ou rayé de *Sun & Snow (35, rue E.-Eichenberger,* à Puteaux ; 70, avenue Jean-Jaurès, à Suresnes ; 78, boulevard de la République, à Saint-Cloud ; Centre commercial Albert-Ier à Rueil-Malmaison) ainsi que des bonnets bien couvrants, des petites lunettes de plongée lancées par Alain Mosconi et des palmes poids plume, mais extra-longues en fibre de verre (95 F le maillot, 7,50 F le bonnet, 15 F les lunettes, 148 F les palmes)

Dans les stands de marques des *Galeries Lafayette,* du *Printemps,* de la *Samaritaine* et des *Trois Quartiers, Tropic* coordonne toute une série de robes à ses deux-pièces *et traite à la paysanne les robes* d'après plage à décolletés bain de soleil.

Triumph, qui propose une des gammes les plus équilibrées quant aux tailles et aux gabarits de soutien-gorge, évolue vers les tissus frais, mélanges de coton et de rayonne, de polyester ou de polyamide en couleurs douces ou chaudes comme les tapis d'Orient.

Parmi les maillots masculins, *Mayoclub* de Mayagaine renouvelle le short bermuda coupé à l'anglaise qui peut se porter avec une chemisette. Les slips avec chemises polo sont coordonnés à de longues parkas souples et légères et à d'amples blousons.

Signalons que L'Aigle vient de sortir des chaussons de bain en caoutchouc destinés à éviter de se *salir les pieds de mazout en des*cendant sur la plage.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Les opérées du sein et les brûlées trouveront une sélection fonctionnelle et élégante chez *Cadolle* (14, rue Cambon, Paris-8e), en prêt-à-porter et sur mesures, ainsi qu'à la *Droguerie américaine* (7, place des Ternes, Paris-17e).

PIERRE CARDIN : distribuée par Luma, un ensemble en noir et blanc composé d'un maillot une pièce à fines bretelles bain de soleil en lycra à grandes rayures, et d'un large survêtement à bandes géantes en coton.

(175 F (du 38 au 44) et 165 F (3 tailles). En vente au Printemps, aux Galeries Lafayette ; à Cannes : Alexandra, rond-point Duboys-d'Angers ; à Deauville : Mahéva, rue Désiré-le-Hoc).

JEAN BOOTS : « Tatami », sandales japonaises sur semelles épaisses de gomme crantée, à gros boudin de coton noir, bleu, rouge ou blanc, intérieur en raphia.

(30 F, chez New Man, 11, rue Tronchet, Paris (8e), Deval, 33, rue du Four (6e), à Bordeaux : Navy Stock, 17, place de la Victoire). (Croquis de Marcq.)

Maison

Le jardin est ouvert

UN rayon de soleil suffit à susciter l'envie de déjeuner au jardin. Pour éviter les allées et venues entre cuisine et pelouse, Godin, spécialiste des poêles en fonte, vient de créer une *cuisinière de jardin montée sur* roulettes. Elle fonctionne au charbon de bois et permet de *griller, rôtir et tenir au chaud* tout le repas ; l'hiver, elle rentre à la maison où elle sert de poêle *(1.440 F)*.

Le mobilier de jardin évolue peu. Le plastique continue d'imiter le fer *forgé Belle Epoque* ou le bois laqué à des prix de plus en plus élevés. Le vrai bois est utilisé pour des ensembles de jardin très diversifiés. En hêtre poncé et vernis marin, une table pliante de forme tonneau, de 1,10 mètre de longueur, est entourée de fauteuils pliants. (Catalogue Trois-Suisses, *345 F* la table et 169 F le fauteuil.)

Des meubles suédois peuvent passer tout l'été dehors sans risque : leur bois de pin sans nœuds, déshumidifié et traité avec un liquide spécial, résiste aux intempéries. Par temps très sec, il *suffit* d'arroser les meubles en même temps que la pelouse. Dans cette collection, qui com*prend aussi jardinières* et *chaises* longues, l'ensemble des repas est fait d'une grande table fixe rectangulaire, de bancs à dossiers et de fauteuils. (Boutique danoise, 375 F la table.) Pour déjeuner sur la terrasse, en ville ou au bord de la mer, une table ronde à abattants, de 1,20 mètre de diamètre, est en bois laqué bleu marine ; les fauteuils pliants sont recouverts de coussins imprimés style batik auxquels sont assortis des sets de table matelassés. (690 F la table, aux Trois-Quartiers à Paris et Dames de France en province.)

Pour protéger les meubles des *averses : des housses transparen*tes en polyéthylène, pour fauteuil (30 F, B.H.V.) ou pour coiffer une balancelle (Sauvagnat). En plastique vert, une maxi-housse peut recouvrir une table et ses sièges. (89 F, catalogue de La Redoute.)

Les confortables canapés de plein air que sont les balancelles se mettent au goût du « naturel ». A deux ou trois places, elles sont en pin enduit d'un vernis marin, avec siège et auvent en toile écrue (catalogue Trois-Suisses, 569 F, à deux places). A La Redoute, une balancelle monoplace a son armature en tube d'acier laqué blanc et sa nacelle en coton à larges rayures, 295 F.

Les Galeries Lafayette utilisent, en exclusivité, une *toile* Dralon à rayures tricolores, bleu, blanc, rouge, pour décorer des *balancelles, des « chiliennes »* (transats), des parasols et des matelas de pelouse confortable*ment épais. Ensemble coordonné* également aux Trois-Quartiers, où la toile imprimée de grandes *fleurs* sur fond *batik* des fauteuils cités plus haut se retrouve sur des chiliennes, flâneuses (à repose-pieds) et parasols.

Pour se protéger de l'ardent soleil du Midi, un grand parasol de ton uni est muni, au sommet, de dix alvéoles d'aération (Ventilasol O.N.M., 418 F). Manœuvre facilitée par une manivelle pour un nouveau parasol en Dralon dont le socle démontable est astucieusement fait d'un profilé en forme de H (Sauvagnat). Ces parasols sont vendus dans les grands magasins et boutiques de jardin.

Pour se relaxer au bord de la piscine, des chauffeuses à ras du sol ont une armature en tube laqué blanc et des coussins noir et blanc ; une table carrée très basse les accompagne (Boutique danoise, 350 F la chauffeuse). Pour recouvrir la margelle d'une piscine, un nouveau tapis-gazon est en fibres 100 % polypropylène. Totalement imputrescible, il est en outre traité bactéricide (« Forboflor-garden », Sarlino-Forbo, 70 F le m2). Presque aussi doux aux pieds qu'un gazon, ce tapis est doté d'un dossier drainant à séchage rapide et se nettoie au jet.

JANY AUJAME.

★ Boutique danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris. Sarlino-Forbo, 49, boulevard de Charonne, 75011 Paris, indique les adresses de ses revendeurs.

Hamacs

TRANSFUGE des tropiques, le hamac est idéal pour se reposer entre deux arbres. Certains l'apprécient tellement qu'ils l'accrochent même dans la maison. Pour cet été, la mode du hamac s'annonce diverse et colorée. Il sera en coton écossais, rouge ou bleu et écru (150 F chez Habitat), *ou brésilien, en madras bicolore (85 F,* La Redoute), *ou encore en fibre de coco donnant aux larges mailles un aspect floconneux, à laisser dehors par tous les temps (200 F environ à* Boutique du Brésil).

Le macramé est utilisé pour un confortable hamac bordé de franges (600 F au B.H.V.), *ou un petit hamac en paille, venu de Chine populaire, qui s'attache par quatre boucles (99 F,* le Monde sauvage). *Dans cette dernière boutique, le choix est varié, du simple filet au fin tissu blanc bordé d'une grosse dentelle très mexicaine. Parmi les nouveautés, un hamac - siège, monture en forme de trapèze, à accrocher à une seule branche.*

Les plus confortables des hamacs sont terminés à chaque extrémité par des montants de bois qui maintiennent la toile bien écartée. Dans les autres, il est conseillé de s'allonger en biais (la tête dans un angle, les pieds dans l'angle opposé) si on ne veut pas se retrouver enfermé dans la nacelle comme dans une cosse. Pour ceux qui n'ont pas d'arbres où suspendre leur hamac, un pied-support en tube métallique blanc démontable permet de l'installer n'importe où, au dehors ou au dedans. Il coûte 155 F, avec hamac en filet, sur les catalogues Coop, Manufrance, La Redoute et les Trois-Suisses.

★ Habitat, 17, rue de l'Arrivée (15e) et 35, avenue de Wagram (8e) ; Boutique du Brésil, 43, avenue de Friedland (8e) ; le Monde sauvage, 86, rue Saint-Denis (1er).

philatélie

N° 1484

NIGER : « La santé au village ».

Les postes de la République du Niger ont émis une série de deux timbres en faveur de la santé au village

40 F C.F.A., polychrome ;





50 F. C.F.A., polychrome.

Les deux sont titrés « Matrone au travail ».

Les maquettes sont dues à Huguette Sainson, d'après des photographies.

Impression en offset, dans les Ateliers d'Edila.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 37000 Tours, du 2 au 17 mai. Grande semaine. (Petit cachet.)

⊙ 06000 Nice (Palais des expositions), du 5 au 11 mai. — Festival international du livre.

⊙ 83100 Toulon (hôtel de ville), les 6 et 7 mai. — XXVIIe congrès international France-Canada.

⊙ 06000 Nice, du 6 au 11 mai (au lieu du 5 au 11 mai). — Festival international du livre.

⊙ 44000 Nantes, du 12 au 23 mai. — Floralies internationales.

⊙ 38000 Grenoble (caserne Reynies, rue du Général-Mangin), le 14 mai. — Transfert à Varces du 93e régiment d'artillerie.

⊙ 59150 Wattrelos (centre socio-éducatif), les 14 et 15 mai. — Jumelage avec Eschweiler (R.F.A.).

⊙ 68600 Neuf-Brisach (quartier Abbatucci), les 14 et 15 mai. — Journées « Portes ouvertes » du 9e Régiment du Génie.

⊙ 18000 Bourges (parc des Expositions), les 14 et 15 mai. — Cinquantenaire de la Société philatélique du Berry.

⊙ 69800 Saint-Priest (Maison du peuple, rue Henri-Maréchal), les 14 et 15 mai. — Jumelage avec Muhlheim-am-Main (R.F.A.).

⊙ 31600 Muret (salle des Fêtes), les 14 et 15 mai. — Cinquième exposition régionale interjeunesse « Midi-Pyrénées ».

⊙ 25000 Besançon - Planoise (parc des expositions et des congrès), du 14 au 22 mai. — Foire comtoise.

⊙ 59200 Tourcoing (musée municipal), du 14 au 22 mai. — Franche-Foire de Tourcoing.

⊙ 59300 Valenciennes, du 14 au 23 mai. — Foire-exposition.

● A PEZENAS, *les 7 et 8 mai, se tiendra l'exposition « Art et histoire », à l'hôtel des barons de La Coste et au musée Vulliod-Saint-Germain.*

● A ANGOULEME, *au musée municipal, le 11 mai, se déroule l'exposition « La Renaissance ».*

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

scrabble N° 8

SECOUEZ LE COCOTIER

Il serait logique de penser que le bagage culturel des jeunes, forcément réduit, les empêche de jouer les tout premiers rôles dans la compétition. Voire... Dans les championnats 1977 du Dauphiné-Savoie, cinq juniors (moins de dix-neuf ans) se sont classés dans les dix premiers ; la partie d'aujourd'hui, jouée récemment au Scrabble-Club de Paris, 8, rue Alfred-de-Vigny, a été gagnée par Serge Kourotchkine, dix-neuf ans, auprès duquel Saint-Jean, vingt-cinq ans, la terreur du P.L.M., fait figure d'ancêtre ; enfin, le Pentascrabble de la semaine a été composé par Jean-Marc Bellot, dix-sept ans, sixième des championnats du monde francophone 1976. La relève est donc assurée : si les Français n'ont pas de pétrole et guère d'idées, ils pourront toujours se payer de mots.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	UXJEYPT	YEUX	8 E (a)	44
2	JPT+ESA?	JAYETS (b)	E 6	44
3	UP+INION	ICI	9 H	19
4	UPNN+SEA	ENNUYEUX (c)	8 A	81
5	PSA+TLAT	APLATS (d)	8 J	29
6	T+ELEMET	EMETTRE	F 1	24
7	L+UOASLR	ALLOUER	1 A	24
8	S+PPERLU	PALEURS	M 7	26
9	P+AISRES	FRISERAS (e)	13 H	82
10	UIVIONA	AVION	H 1	51
11	UI+EVNTE	FEVE	H 12	30
12	UINT+EGH	HEIN	2 A	27
13	UTG+LUOK	SOUK	O 12	39
14	UTGL+EAH	ENGLUAT	C 7	22
15	H+IERNFD	HEIN	D 12	28
16	RFD+EI?W	RED (E) FIT (f)	N 2	40
17	W+GIRBAO	BORNAI	15 A	24
18	WG+OCODS	SOC	6 H	20
19	WGOD+NAM	GODANT	4 A	28
20	WM+BEQRT	WEBER	3 K	32
21	MQT+DMZ?	T (O) MEZ	10 J	41
22	MQD décomposé	MI	F 14	7
23	Q reste	DU	N 14	6
24				
25			TOTAL	760
26				
27				

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1) S. Kourotchkine 687 (90,39%).
2) P. Desmoulins 682 (89,74 %).
10) (sur 18) 589 (77,50%).

NOTES

(a) L'arbitre décide de placer YEUX verticalement, ce qui peut dérouter certains joueurs.

(b) Scrabbles implaçables : JASPE(N)T « sec » ; P(R)OJETAS. JAYET est synonyme de jais.

(c) Il n'y a que deux mots en huit lettres se terminant par yeux : ENNUYEUX et GIBOYEUX. Si vous tombez en PANNES (8 J), vous perdez 50 points.

(d) Plus original, mais moins rentable : JALAPS (convolvulacée purgative de l'Amérique septentrionale) en 6 E : 19.

(e) Autres scrabbles possibles : FRAISEES (3 A) : 74 ; FRISASSE (13 G) : 66.

(f) Solo.

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

ACF?OUR — ADEINTV
AIIOOSZ — AABE?HI
EOPPTTY

Solution proposée : plus de 600 points.

SOLUTION DU PROBLEME NUMERO 7

Sa difficulté venait de ce que la solution de l'auteur comportait un mot « caché », c'est-à-dire qui ne figure pas au P.L.I. à l'ordre alphabétique : HERPETOLOGIQUE que l'on trouve à ERPETOLOGIQUE (se rapportant à l'étude des reptiles). Dix-huit lecteurs ont trouvé cette solution à 865 points ; certains provinciaux s'étant plaints à juste titre qu'ils étaient défavorisés par la lenteur du courrier, nous avons tiré au sort les deux gagnants de la lettre d'or : Mme Festraets de Bruxelles et M. Zadounaïsky de Paris. RESILIE, H 8 : 86. JECISTE, G 9 : 105. ENKYSTEZ, 15 A : 606. LOGIQUES, E 8 : 82. HERPETOLOGIQUES, E 1 : 106. Signalons que ENKYSTEZ est le scrabble le plus cher possible, supérieur à SOVKHOZE (428 points possibles). Cinquante-sept lecteurs (y compris M. J. Levy, de Montpellier, qui déplore la facilité du problème) ont trouvé une élégante solution à 839 pts en plaçant ILLOGIQUE en 12 G (88 pts) et TROPHEES en E 8 (76 pts) ; on pouvait également mettre LOGIQUE en I 2 (69 pts) et PLETHORE en 2 H (80 pts). Signalons à Mlle de Bernard et à M. Guasco que TEPHROSIE, plante exotique, figure au Robert et au Lexis, mais pas au P.L.I. Enfin, la plupart des amateurs de Pentascrabble sont bien plus doués pour les lettres que pour les chiffres, la plus haute fantaisie régnant dans les comptes.

● Le deuxième Festival de scrabble de Vichy aura lieu au Majestic les 28 et 29 mai à partir de 9 h. 30 (individuel) et le 30 à 9 h. 30 (paires). Prix spéciaux pour non-classés. Possibilité de participer au Festival de bridge et de concourir pour le prix du combiné bridge-scrabble.

MICHEL CHARLEMAGNE.

échecs N° 708

LE PION PASSÉ

(Championnat d'Europe par équipes, avril 1977, Moscou)

Blancs : HARSTON (Angleterre)
Noirs : RIBLI (Hongrie)
Défense Benoni

1. d4	Cf6		23. f5 (o)	Cé5 !	
2. ç4	ç5		24. Tf4	b5	
3. d5	d6		25. a×b5	a×b5	
4. Cç3	g6		26. f6 (p)	b4	
5. é4	Fg7		27. Cd1 (q)	ç3 ! ! (r)	
6. Fd3	0-0		28. Dé2 (s)	Da7 (t)	
7. Cg-é2 (a)	é6		29. Cé3 (u)	Da6 ! (v)	
8. 0-0	é×d5		30. D×a6	T×a6	
9. ç×d5	Té8 (b)		31. b×ç3	b3	
10. Cg3 (c)	Ca6 (d)		32. Tb1	Tb8	
11. h3	Cç7 (e)		33. Tf-f1	Ta2	
12. a4 (f)	b6 (g)		34. Cg4	Cç4 !	
13. Ff4 (h)	Fa6		35. Fh6	Cd2	
14. F×a6	C×a6		36. Ff4	Td8 (w)	
15. Dd2	ç4 ! (i)		37. F×d2	T×d2	
16. Ta-é1	Cç5		38. ç4 (x)	h5	
17. Fh6 (j)	Fh8		39. Ch2 (y)	Tç2	
18. f4 (k)	Cd3		40. Tf3	b2	
19. Té3	Cd7 ! (l)		41. é5 (z)	d×é5	
20. Té-f3	Cd7-ç5 (m)		42. Cg-f1	é4	
21. Dç2	a6 (n)		43. Ff4	Cd3 !	
22. Fg5	Dd7		44. abandon (aa).		

NOTES

a) Ce système (7. Fd3 et 8. Cg-é2), cher au grand maître anglais, est une arme assez dangereuse qui exige des Noirs un jeu circonspect. Les Blancs concentrent leurs forces sur la case é4 et obtiennent généralement une forte attaque sur l'aile-R, via f4-é5-f5, au prix du sacrifice du pion é, la case é4 servant de plaque tournante aux C blancs.

b) Parmi les nombreuses réponses dont disposent les Noirs, citons 9..., a6; 9..., b6; 9..., Ca6; 9..., Cé8 et 9..., Té8. Par exemple, *9..., a6* (souvent joué par Keres et Thal); 10. a4, Dç7 ; 11. h3 *Cb-d7* ; 12. f4, Tb8 ; 13. Cg3, ç4 ; 14. Fç2, b5 ; 15. a×b5, a×b5 ; 16. Fé3, Cç5 (Ovzinnikov-Morozov, 1963) ou *9..., b6* ; 10. Cg3, Fa6 ; 11. F×a6 C×a6 ; 12. h3, Cç7 ; 13. a4, a6; 14. Dd3, D7 ou *9..., Ca6*; 10. Cg3, Cç7; 11. h3, Tb8; 12. a4, a6; 13. f4, b5 ; 14. a×b5, a×b5 ; 15. Df3, b4, ou encore *9..., Cé8* : 10. Fé3, Cd7 : 11. f4, a6 : 12. a4, b6 : 13. Th1. Le coup du texte, *9..., Té8*, passe pour inférieur aux suites précédentes et, à ce titre, est d'un usage moins courant.

c) 10. f3 est solide, sans plus : 10..., b6 ; 11. a4, Ca6 ; 12. Fb5, Té7 ; 13. Fg5, Cb4 ; 14. Dd2, a6 ; 15. Fç4, Ta7 avec égalité (Novotelnov-Neshmetdinov, 1953). 10. *f4* est faible à cause de 10..., ç4 ! ; 11. Fç2, b5 ; 12. a3, Db6+ ; 13. Rh1, *Cb-d7* (Tarasevitch-Schtyrov, Moscou, 1964). 10. Fg5 et 10. h3 sont à considérer.

d) Après 10..., b6 ; 11. h3, Fa6 ; 12. F×a6, C×a6 ; 13. Dd3, Cç7 ; 14. a4, a6 ; 15. f4, b5 ; 16. a×b5, a×b5 : 17. T×a8, D×a8 : 18. é5?! les Blancs ont une certaine initiative (Ligterink-Bouaziz, Stockholm, 1969).

e) On retrouve ici la variante 9... Ca6 ; 10. Cg3, Cç7 ; 11. h3 dans laquelle la suite 11..., Tb8 est jugée préférable à 11..., Té8.

f) Et non 12. f4 à cause de 12..., b5 ! ni 12. Ff4, a6 ; 13. a4, Tb8 ; 14. a5, b5 ; 15. a×b6, T×b6 ; 16. Ca4, Tb7 ; 17. Tb1, Cb5 ; 18. b4, ç4 ! (Ivkov-Najdorf, La Havane, 1966).

g) Probablement mieux que 12..., Tb8 ; 13. f4, a6 ; 14. a5, b5 ; 15. a×b6, T×b6 ; 16. Df3, Cd7 ; 17. é5, d×é5 ; 18. f5, Dé7 ? (18..., é4 ; 19. Fé4, Fd4+ ; 20. Rh1, Cé5 ; 21. Df4, F×ç3) ; 19. Cg-é4 ! (Kasanen-Roberts, Harrachov, 1967) et que 12..., a6 ; 13. f4, Cd7 ; 14. Df3, f6 ; 15. Fd2, b6 ; 16. é5, f×é5 ; 17. f5, Tf8 ; 18. Cç-é4, Cé8 ; 19. Cg5 ! (Desche-Buschkevitch), match Yougoslavie-Hongrie, 1963).

h) Une perte de temps. 13. f4 semble nécessaire : 13..., Fa6 ; 14. Rl, Cd7 ; 15. é5, F×d3 ; 16. D×d3, d×é5 ; 17. f5, Cf6 avec avantage aux Blancs (Chestoperov-Trojnov, championnat d'U.R.S.S., 1962).

i) A la conquête de la case d3.

j) Et non 17. é5, d×é5 ; 18. F×é5, Cd3.

k) Cette avance thématique intervient enfin, mais un peu tard.

l) Tout en menaçant 20..., Fé4, les Noirs surprotègent l'importante case é5.

m) Menace 21..., Cd3 et 22..., Cd4 et pare la rupture classique 21. é5 par 21..., d×é5 ; 22. f5, é4 !

n) Et non 21..., Cb3 ? ; 22. T×d3.

o) Abandonnant les cases noires pour trouver du contre-jeu. Les Blancs entrent, bon gré mal gré, dans un jeu anti-positionnel puisqu'ils ne peuvent s'opposer au plan de leur adversaire sur l'aile-D.

p) Le F-R est ainsi éliminé mais, en même temps, les Blancs renoncent à toute attaque sur l'aile-R.

q) Si 27. Cé2, Cé-d3 ; 28. Ff4-f3, C×é4 ; 29. C×é4, T×é4 ; 30. Cg3, Té8 ; 31. D×ç4, Cé5 et 32..., C×f3+. Ou 27. Cé2, Cé-d3 ; 28. Th4, ç3 ! ; 29. b×ç3, b3.

r) Un joli sacrifice de pion qui donne au pion b4 toute liberté.

s) Ou 28. b×ç3, b3 !

t) Menace 29..., C×é4+.

u) A noter que les T, F et C blancs ne servent pratiquement à rien.

v) Forçant l'échange de la seule pièce blanche active.

w) Evitant 36..., C×b1 ; 37. F×d6

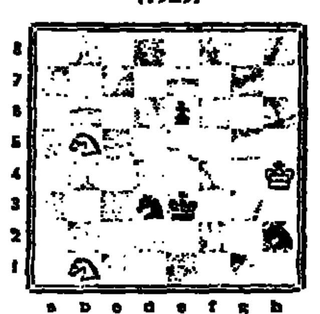
x) Si 38. Tf2, T×f2 ; 39. F×f2, h5 et 40..., F×f6.

y) Si 39. Cé3, Td3 et si 39. Cf2, F×f6.

z) Désespoir.

aa) Si 44. T×é4, Tç1.

ÉTUDE
PH. BONDARENKO
(1929)



BLANCS (4) : Rh4, Fd8, Cb5 et b1.
NOIRS (4) : Ré3, Cd3 et h2, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 707
T.G. WHITWORTH
« New Statesman », 1973.
(Blancs : Ré6, Fé7, Ch4, Pç3.
Noirs : Ré4, Pd3 et é3.)

1. Cg2!, é2 ; 2. Fg5, é1=D ; 3. C×é1, d2 ; 4. Cd3, d1=D ; 5. Cf2+ et les Blancs gagnent.
Si 1. Cf5?, é2 ; 2. Cg3+, Rf3 ; 3. C×é2, d2 ; 4. Cd4+, Ré4 nulle.
Si 1..., d2 , 2. C×é3, R×é3 ; 3. Fg5+, Rd3 ; 4. F×d2.
Si 4..., d1=C ; 5. Cç5+ et si 4..., R×d3 ; 4. F×d2.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 705

Match France-Italie à Cannes

Au cours du match France-Italie du Festival de Cannes 1976, le Français Chemla gagna le contrat car il put facilement reconstituer les mains adverses.

Nord : ♠ 9 6 ♥ A 3 ♦ A D 8 4 ♣ A R 7 6 2
Ouest : ♠ A D 10 7 2 ♥ R D 10 5 4 ♦ V 9 3 ♣ —
Est : ♠ 8 5 4 ♥ 7 6 ♦ 10 7 6 ♣ D V 10 9 5
Sud : ♠ R V 3 ♥ V 9 8 2 ♦ R 5 2 ♣ 8 4 3

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Pabis T.	Lebel	D'Alelio	Chemla
—	1 ♣	passe	1 ♥
1 ♠	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Pabis Ticci, en Ouest, ayant entamé le 7 de pique, Sud prit avec le valet, puis il joua le roi de trèfle sur lequel Ouest défaussa un cœur. *Comment Chemla, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il essaya les carreaux, et il fit ainsi quatre carreaux pour obliger Ouest à se défausser une seconde fois, tandis qu'il jetait lui-même un trèfle de sa main. Ensuite, il joua l'*as de cœur et cœur*. Ouest fit trois cœurs, mais il dut jouer pique et livrer la neuvième levée...

Pour le déclarant, il était clair que, après le troisième tour à carreau, Ouest (qui avait dû jeter un cœur au premier tour à trèfle) allait être squeezé sur le quatrième carreau, car il avait certainement roi et dame de cœur pour être intervenu vulnérable. Il ne lui aurait d'ailleurs servi à rien de garder tous ses cœurs puisque, avec le valet de cœur quatrième, Sud peut arrêter deux fois la couleur.

A l'autre table, où Sbarigia, en Nord, avait ouvert de « 1 SA » (en trèfle romain), le contrat final fut le même. Stoppa, en Est, entama la dame de trèfle que Nord laissa passer ! Ignorant la force d'Ouest (qui n'était pas intervenu), il chuta finalement de deux levées.

Ne jamais désespérer

Même quand la répartition des atouts est la plus mauvaise, il ne faut jamais désespérer, comme dans cette donne jouée dans un tournoi par quatre à Palma-de-Majorque.

Nord : ♠ A R D 5 ♥ 7 2 ♦ D V ♣ A V 6 4 2
Ouest : ♠ — ♥ 10 8 6 5 4 ♦ R 10 9 8 6 4 ♣ R 5
Est : ♠ V 9 7 4 2 ♥ R 9 3 ♦ 7 3 ♣ 10 9 3
Sud : ♠ 10 8 6 3 ♥ A D V ♦ A 5 2 ♣ D 8 7

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Dezcallar	Englan.	Molero	Tanug.
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 SA	passe
5 ♥	passe	6 ♠	passe...

Ouest (Englander) entama le 5 de cœur pour le 2 du mort, le roi d'Est et l'as de Sud qui donna un coup d'atout et constata la mauvaise répartition. *Comment Dezcallar, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

A la première table, où l'ouverture de « 1 ♣ » était conventionnelle, la réponse de « 2 ♣ » de Molero était forcing de manche. Ensuite, les annonces sont normales.

A la seconde table, les annonces avaient été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Merino	Trezel	Patern.	Stern
1 ♣	1 ♦	1 ♠	passe
3 ♠	passe	4 ♠	contre

Sur l'ouverture également artificielle de « 1 ♣ », Ouest a fait la surenchère non vulnérable de « 1 ♦ » pour que son partenaire puisse éventuellement faire une défense contre un score partiel ou une manche vulnérable, mais Est espéra qu'Ouest avait un peu plus de deux rois dans son jeu. Il crut bon alors de contrer et Mme Paternina, en Nord, réussit son contrat avec une levée de mieux.

COURRIER DES LECTEURS

La Bataille des amazones (N° 692). — Bien entendu, c'est avec *la dame de carreau* (et non pas avec l'as) qu'Est avait pris la première levée puisqu'elle avait as dame et que le roi était en Nord.

PHILIPPE BRUGNON.

Brocante

A l'enseigne de "La Mare au diable"

Le marché de la brocante a considérablement évolué depuis une dizaine d'années. Les foires qui se multiplient, souvent au détriment de la qualité, d'une extrémité à l'autre de l'Hexagone, déroutent les amateurs. Les boutiques de campagne, où l'on pouvait chiner au hasard des week-ends ou des vacances, ne présentent plus que rarement une marchandise attrayante. Les « brocantes » du bord des routes se sont peu à peu transformées, dans bien des cas, en débarras de grenier, étapes précédant la décharge publique, où l'on trouve vieux réfrigérateurs et gazinières.

La marchandise se fait plus rare, les prix grimpent. Désormais, à Paris comme en province, la bonne marchandise se trouve le plus souvent chez le commerçant dit « de quartier », qui bénéficie d'une clientèle fidèle.

Il existe, dans la capitale, beaucoup de ces petites boutiques où on ne va que si l'on connaît et si l'on entre plusieurs fois par semaine.

Nous avons remarqué une de ces boutiques discrètes et tranquilles, dans une rue calme du VIe arrondissement, à Paris. A l'enseigne de « la Mare au Diable », 33, rue George-Sand (tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. sauf les samedis après-midi, dimanches et lundis matin), dans un quartier où, pour être fidèles, les clients ne sont pas moins difficiles, deux sœurs, qui aiment chiner et s'entendent bien, se sont associées en novembre 1973 pour ouvrir un commerce d'antiquités. Nicole Viard et Jacqueline de Sacy achètent et vendent avant tout ce qu'elles aiment : tableaux de petits maîtres du XIXe, objets originaux, bijoux anciens. Ces derniers sont rarement de très grande valeur mais toujours de qualité.

Ainsi, nous avons vu plusieurs paires de pendants d'oreilles (pour oreilles percées, bien sûr) 1880, en turquoise et or 850 F, en corail et or 900 F ; un bracelet 1925 en forme de serpent, corps en corail, tête en argent, yeux en rubis, 1 100 F ; des sautoirs en pomponne, 450 F environ ; une paire de beaux bracelets Napoléon III en soie tressée et pomponne, 1 700 F la paire ; de nombreuses bagues romantiques de 350 à 1 000 F ; d'autres de valeur plus importante, 1 500 à 4 000 F ; un bracelet 1840 en vermeil, 500 F ; une broche 1900 en cristal et or, 1 000 F.

Les collectionneurs trouveront là quelques belles cannes de 100 à 400 F, des ombrelles et un éventail en plume 150 F.

A noter aussi beaucoup de coffrets de toutes tailles en bon état, boîtes à gants, vide-poches, pouvant être transformés en boîtes à cigares avec installation d'un humidificateur, 300 à 900 F ; un cache-pot 1900, 550 F ; une paire de vases 1900, 700 F ; un service à liqueur, plateau et support en métal argenté, dix verres et quatre flacons en demi-cristal, 700 F ; un très bel encrier de bureau, lion en plomb, 350 F.

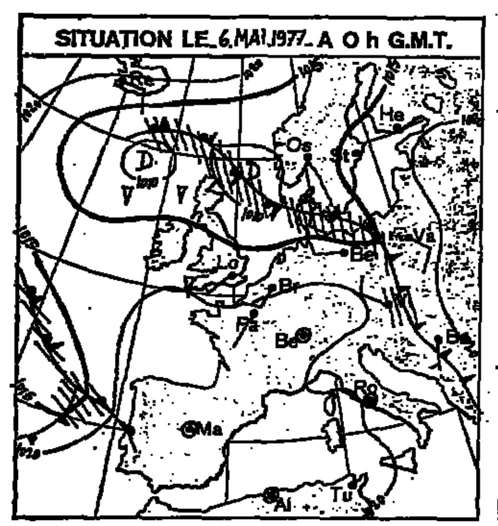
Parmi les meubles, nous avons vu une table à thé Napoléon III, 2 500 F ; une commode Empire, 4 500 F ; un petit porte-musique, 600 F ; une sellette 1900, 350 F ; une paire de chaises de nourrice, 700 F. Mais les clients fidèles viennent surtout à la Mare au diable pour les tableaux. Ils en trouvent beaucoup, de qualités diverses, de 250 à 4 000 F. Ainsi, nous avons vu deux mini-aquarelles 125 F pièce, une huile sur bois dix-neuvième, petit format, 1 500 F ; une autre 1840, 700 F ; une paire de « marines », 5 000 F ; une paire de « montagnes », 3 200 F ;

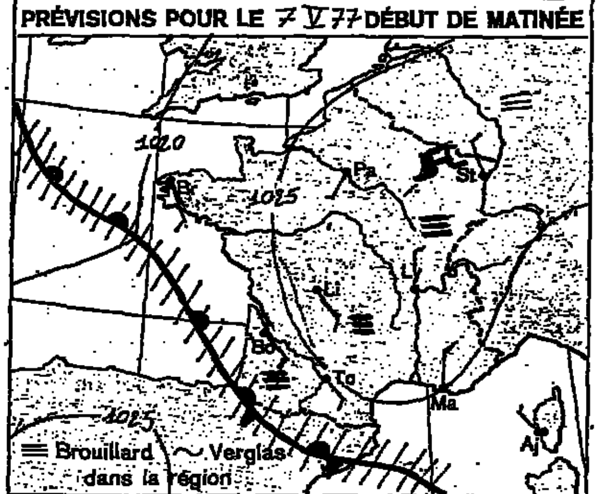
En somme, bien des raisons de venir flâner autour de cette Mare au diable.

ELVIRE VALOIS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 mai à 0 heure et le samedi 7 mai à 24 heures :

Une crête anticyclonique persistera à travers la France et s'opposera à la progression des perturbations océaniques. Celles-ci atteindront toutefois la Péninsule ibérique et la Méditerranée occidentale, puis les îles Britanniques.

Samedi 7 mai, en bordure de ces perturbations, les nuages seront temporairement abondants près de l'Atlantique ainsi que dans le Midi, *puis sur les régions situées au nord* de la Loire. Quelques pluies temporaires sont possibles, principalement sur les côtes, mais on observera, sur l'ensemble du pays, des périodes ensoleillées assez belles qui entraîneront une hausse des températures *maximales. Au lever du jour, quel*ques bancs de brouillards sont à craindre du Massif Central à l'Alsace ainsi que dans le Sud-Ouest.

Vendredi 6 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 021,7 millibars, soit 766,3 milli*mètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mai, le second, le minimum de la nuit du 5 au 6).

Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 15 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 3 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 13 et 2 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 5 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 26 et 9 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, *11 et 7 ; îles Canaries, 22 et 17 ;* Copenhague, 23 et 8 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 12 et 3 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 20 et 8 ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 6 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 22 et 10 ; Téhéran, 28 et 17.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

EXPOSITION LE 7 MAI
S. 1. - At. Fikret Moualla.
S. 2. - Bx livres anc. et modernes.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 mai 1977 :

DES ARRETES

— Portant extension d'accords paritaires pour la mise en application d'un régime de retraite complémentaire ;

— Fixant le contingent d'em*plois offerts*, au *titre* de l'année 1977, aux officiers candidats à des emplois civils.

Transports

LE SERVICE D'ÉTÉ A LA S.N.C.F.

« Corail » progresse

Le service d'été de la S.N.C.F. entrera en vigueur le dimanche 23 mai. Il sera marqué par l'accé*lération de nombreux trains*, notamment sur les lignes Paris-Bordeaux-Hendaye et Paris-Toulouse. Cent soixante trains, au lieu de cent trente en moyenne pendant le service d'hiver, seront équipés de voitures Corail.

Sur Paris-Hendaye-Irun, le Sud-Express, sans arrêt de Paris à Bordeaux, sera accéléré de cinquante minutes. Il quittera la capitale à 9 heures pour arriver à Irun à 16 h. 05. Sur Paris-Toulouse, le train Corail (Paris, 19 heures ; Limoges, 22 h. 30) gagnera seize minutes. Le vendredi, *il desservira Brive (23 h. 40)* et offrira à Limoges une correspondance pour Périgueux *(23 h. 42)*.

Les relations de soirée avec la Savoie et le Dauphiné seront améliorées grâce à l'accélération des trains Paris-Chambéry (18 h. 19 - 23 h. 39) et Paris-*Grenoble (18 h. 16 - 23 h. 38)*, les gains de temps étant respectivement de treize et de sept minutes.

De nouvelles voitures climatisées de première et de deuxième classe, conçues selon les normes *européennes, équiperont* certains trains, assurant notamment les relations Paris-Bruxelles-Amsterdam, Paris-Francfort, Paris-Salzbourg-Vienne et Paris-Genève. Sur Paris-Milan, le Lutetia améliorera son temps de parcours de quarante minutes (8 h. 36-18 h. 05).

Par suite de la suppression du Direct-Orient, les *relations* Paris-Athènes, Paris-Sofia et Paris-Istanbul sont désormais assurées avec changement de train à Venise. En outre, de la fin juin à la mi-septembre, une liaison *Paris-Athènes est assurée via* Brindisi en utilisant le car-ferry Brindisi-Patras.

La S.N.C.F. a également prévu d'améliorer la qualité de certains services qu'elle rend à ses usagers. Ainsi, en 1977, dans le cadre du service *train + vélo*, 750 bicyclettes — au lieu de 690, l'an dernier — sont mises à la disposition des voyageurs dans 82 gares. Le prix de location est de 15 F par jour et de 10 F par demi-journée.

D'autre part, du 17 juin au 11 septembre, la S.N.C.F. renforce son service *« jeunes voyageurs seuls »*. Ces enfants non accompagnés — âgés de quatre à treize ans — sont pris en charge au rythme d'un voyage hebdomadaire sur onze relations au départ de Paris-Montparnasse, Paris-Austerlitz et Paris-Lyon à desti*nation de 46 gares de province* et vice versa. Le prix du transport comprend, outre le prix du billet en 2e classe, *un supplément* de 57 F dans les trains de jour et de 85 F dans les trains de nuit.

La carte Inter-Rail permet aux jeunes de moins de vingt-trois ans de voyager avec une réduction de 50 % *en France sur les* lignes de la S.N.C.F. et gratuitement, sans aucune limitation, sur les réseaux de 19 pays européens. Le prix de la carte est de 700 F.

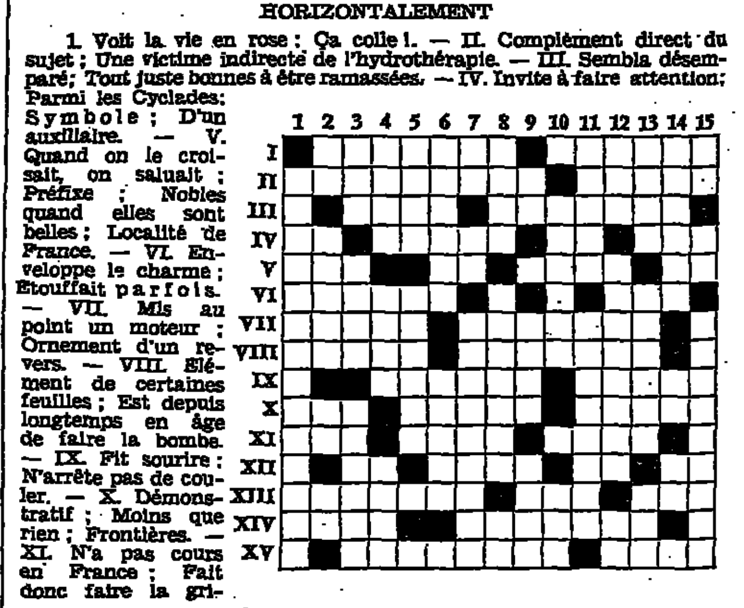
*Enfin, à partir du 22 juillet pro*chain, pour les trains partant à compter du 25 septembre, la réservation dans les voitures-lits sera prise en charge par le système de réservation électronique des places. Cette possibilité sera étendue aux trains auto-couchettes, à partir du 24 septembre, pour les trains circulant à dater du 1er février 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 756

HORIZONTALEMENT

I. Voit la vie en rose ; Ça colle ! — II. Complément direct du sujet ; Une victime indirecte de l'hydrothérapie. — III. Sembla désemparé ; Tout juste bonnes à être ramassées. — IV. Invite à faire attention ; Parmi les Cyclades ; Symbole ; D'un auxiliaire. — V. Quand on le croisait, on saluait ; Préfixe ; Nobles quand elles sont belles ; Localité de France. — VI. Enveloppe le charme ; Etouffait parfois. — VII. Mis au point un moteur ; Ornement d'un revers. — VIII. Elément de certaines feuilles ; Est depuis longtemps en âge de faire la bombe. — IX. Fit sourire ; N'arrête pas de couler. — X. Démonstratif ; Moins que rien ; Frontières. — XI. N'a pas cours en France ; Fait donc faire la grimace ; Retentit dans l'amertume. — XII. Symbole chimique ; Dupées ; D'un auxiliaire ; Figure sur une carte militaire. — XIII. Assombrissent les plus belles vacances ; Avait sans doute le pied marin ; Unité. — XIV. Permet de serrer ; Ne trouve rien à louer. — XV. N'est pas de force avec des *gens bien équilibrés* ; Dans le Gard.



VERTICALEMENT

1. Elles entretiennent souvent plusieurs hommes à la fois. — 2. Du mépris sous une forme concise ; Sonore quand il est gros ; Chef d'élite ; Lie. — 3. Marque un changement ; Fut peut-être en quête d'un mauvais coup ; Marque la fuite du temps. — 4. Façon de se lever ; Incursion aérienne ; Envoya des fleurs. — 5. Couleur ; Muet de naissance, il commença à parler aux alentours de la trentaine. — 6. En Europe ; Chercher à avoir le dernier mot. — 7. Orientation ; Vague sujet ; Pas données ! — 8. Touchait ses victimes au cœur ; Ornement ; Grecque. — 9. Désinence verbale ; Mesures ; Souci de chancelier. — 10. Soigna des incurables ; Traduit un léger malaise. — 11. Participe à la lutte des classes ; Il n'avait pas l'esprit de famille. — 12. Elle chasse des miasmes (épelé) ; Placeras ; Possessif. — 13. Une fois franchie, on commence à y voir plus clair ; Ebranlés ; Vieux beau. — 14. Tamisée ; Pronom ; Eclairait Rosette. — 15. Conjonction ; Pronom ; Mettent du temps à se refermer.

Solution du problème n° 1 755

Horizontalement

I. Idées ; Ham. — II. Salut ; Ove. — III. Anisettes. — IV. Rétro. — V. Eteintes. — VI. Lu ; Rues. — VII. Rome ; Ré. — VIII. Erin ; Soif. — IX. Etés ; Nés. — X. Alèses. — XI. Bus ; Cosse.

Verticalement

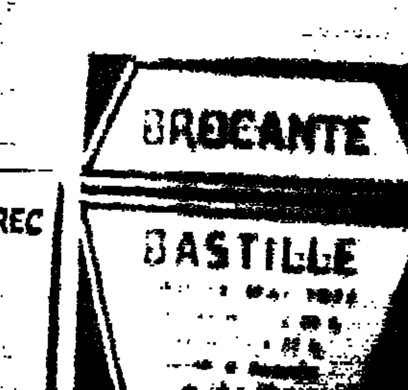
1. Isabelle ; Ab. — 2. Dan ; Tu ; Relu. — 3. Elise ; Rites. — 4. Eus ; Irones. — 5. Sternum ; Sec. — 6. Tétées ; SO. — 7. Hottes ; On. — 8. Avers ; Riens. — 9. Meso ; Nefs.

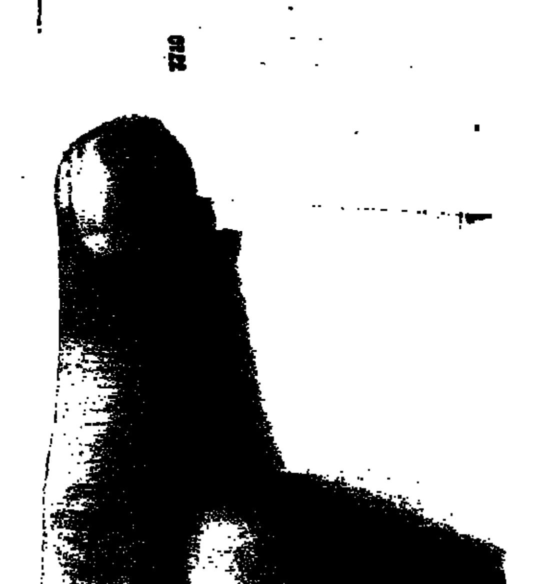
GUY BROUTY.

Mutualité

● *Sourds et malentendants.* — La Mutuelle générale de la presse organise, les et 10 et 11 mai, dans une cabine entièrement *rénovée*, dotée d'un matériel de mesure électronique des plus perfectionnée, *des essais* par des spécialistes des nouveaux appareils contours et lunettes à circuits intégrés ; *vérification et* contrôle gratuits des appareils de toutes marques.

★ *Prendre* rendez-vous avec M. Lecerf, directeur technique du Centre d'optique et d'acoustique de la Mutuelle générale de la presse (téléphone 236-05-86).





CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête de la presse, de la télévision et de la radio soviétique, l'ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en France, Stepan Tchervonenko, a offert une réception jeudi 5 mai.

Naissances

— Antonio et France Martese, Hilaire et Cécile,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Pascal,
le 7 avril 1977.
46, avenue du Bois-Brandin,
60580 Coye-la-Forêt.

— Eric Rosenbaum et Catherine, née Dondaine, ainsi que Joëlle,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Cécile,
le 28 avril 1977.
Résidence Albert-Ier,
243, rue d'Ocre, 59500 Douai.

— Jacques et Marie Soria, née Lanauthon,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Juliette.

Mariages

— M. et Mme Jean Jochem,
Mme Carmen de Zuviria de Lopez Herrera,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Blandine et Pablo,
qui sera célébré le vendredi 13 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.
6, avenue Sully-Prud'homme,
75007 Paris.
Avenida Alvear 1520, Buenos-Aires.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, le 4 mai, de
M. R. CAPOT-REY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien professeur
à la faculté des lettres d'Alger.
Les obsèques religieuses auront lieu le 7 mai, à 11 heures, en l'église paroissiale de Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence).
4, place Paul-Eluard, Nîmes.

— Mme Noureddine Chelloul,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès du
docteur Noureddine CHELLOUL,
biologiste,
chef de service des hôpitaux de Paris.
L'inhumation aura lieu le samedi 7 mai, à 11 heures, au cimetière de Yerres (91).
77, rue des Petits-Bouts, 91 Yerres.

— M. et Mme Georges Cucuel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-François Cucuel et leurs enfants,
Mme Madeleine Cucuel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre CUCUEL,
née Marie Anna Orlhac,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 1er mai 1977 à l'âge de quatre-vingts ans.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.
30, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Paul Gallant,
M. et Mme Claude Gallant et leur fille,
Et toute la famille, parente et alliée,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul GALLANT,
survenu le 1er mai 1977, à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Mériel (Val-d'Oise), le 4 mai 1977, dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme GAUDOU,
mère de Geneviève, chef de publicité, survenu le 30 avril, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 4 mai en l'église de Saint-Philippe et Saint-Jacques-de-Châtillon, sa paroisse.
L'inhumation a eu lieu au cimetière intercommunal de Clamart.

— M. et Mme Léon Grosse,
M. et Mme Bruno Grosse,
Ses enfants,
Olivier, Florence, Bertrand, Cécile, Jérôme Grosse,
Ses petits-enfants,
Mlle O. Piaget,
Mme Félix Piaget,
Ses belles-sœurs,
Les familles Avenier, Givord, Pelosse, Périnel, Piaget, Pillet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GROSSE,
ancien élève de l'Ecole navale,
président-honoraire de l'Entreprise générale Léon-Grosse,
survenu le 4 mai 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Aix-les-Bains.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 7 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.
Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Chambéry.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue de Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.
Rue de l'Avenir,
73100 Aix-les-Bains.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel de l'Entreprise générale Léon Grosse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GROSSE,
président honoraire,
survenu le 4 mai 1977, à Aix-les-Bains.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 7 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mlle Madeleine JEANCOURT-GALIGNANI,
officier du Mérite agricole,
médaille d'or du Mérite civique,
présidente d'honneur
du Club du Caniche,
survenu à Paris, le 4 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
De la part de :
M. et Mme André Jeancourt-Galignani,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Paul Jeancourt-Galignani, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Mauban, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Joseph Legendre, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Mauban, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Guillaume Haile, ses enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
153, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Mme Charles Tayart de Borms,
M. et Mme Pierre Tayart de Borms,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Rupaud, ainsi que leurs enfants,
nous prient d'annoncer le décès de
M. Charles TAYART de BORMS,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
maire adjoint honoraire de la ville de Cachan,
président honoraire de la Caisse nationale des entrepreneurs de travaux publics de France,
survenu à Nice, le 25 avril 1977, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 2 mai 1977, en l'église Sainte-Germaine de Cachan, sa paroisse.
13, avenue Carnot,
94230 Cachan.
[Né le 10 janvier 1898 à Mennecy (Essonne), Charles Tayart de Borms avait suivi l'enseignement de l'Ecole spéciale des travaux publics et du bâtiment avant d'entrer en 1920 dans l'entreprise familiale de travaux publics et de devenir président-directeur général de la Société d'exploitation de matériel Tayart et Cie.
Trésorier, en 1957, puis vice-président, de 1960 à 1963, de la Fédération nationale des travaux publics, Charles Tayart de Borms était également vice-président honoraire du Syndicat des entrepreneurs de travaux publics de la région parisienne et président d'honneur de la Caisse nationale des entrepreneurs de travaux publics de France (congés payés). Conseiller municipal en 1929, puis adjoint au maire de Cachan, Charles Tayart Borms était maire adjoint honoraire de la ville.]

— M. Henri Lamaison et Mme, née Mathilde Walterspiler, et leurs enfants,
Mme Marie-Louise Walterspiler, et ses enfants,
M. Jean Walterspiler et Mme, née Jacqueline Constans, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Luc WALTERSPILER,
née Marie Corse,
survenu subitement le 4 mai 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à son domicile, 41, rue Boulard, Paris (14e).
Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le samedi 7 mai, à 15 heures, à Saint-Jacut-de-la-Mer (22).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Un avis ultérieur précisera la date de la messe qui sera dite à son intention à Paris.

Visites et conférences

SAMEDI 7 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Pennec : « Moret-sur-Loing ».
15 h., 23, quai Conti, Mme Bouquet des Chaux : « l'Institut de France ».
15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Legregeois : « Vincennes ».
15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Lemarchand : « Restif de la Bretonne ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h. 15, 5, place des Petits-Frères : « Places et passages pittoresques dans le quartier de la banque et de la place des Victoires » (Mme Barbier).
15 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste : « Le Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., métro Goncourt, Oxana Willer : « Un des derniers créateurs de bicyclettes » (Connaissance de Paris).
15 h., 46, rue Pernety : « Rencontres avec le zen » (Paris et son histoire).
15 h., place Furstenberg : « De l'abbaye à la tour de Nesle » (Paris inconnu).
14 h. 30, angle rue de Rivoli, rue de l'Oratoire : « Du Louvre au Centre Pompidou » (Mme Rouch-Gain).
15 h., Petit Palais : « Toshodai-Ji » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 16 h., 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « Miracles sur le sol de France » (L'homme et la connaissance).
14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rochel, Mme S. Avray : « Impression : Inde et Tibet » ; Mme A. Laurens : « Les rivaux de Charles de Gaulle » ; M. J. Cluzel : « Elu du peuple. La vie en province et la politique » (Club du Faubourg).
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et développement de l'intelligence créatrice » (entrée libre).

DIMANCHE 8 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Le Centre Georges-Pompidou ».
10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch : « Le palais du Luxembourg-Sénat ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».
15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Legregeois : « Le Palais-Royal et le Conseil d'Etat ».
15 h., 63, rue de Monceau, Mme Pennec : « Les collections de M. de Camondo ».
15 h. et 17 h. 15, salle palais de Chaillot, Mme Thibaut : « Le duché d'Aquitaine ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, l'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 2, rue du Commandant-Schloesing : « Manet » (Mme Barbier).
10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, M. Elby-Hennion : « Catacombes et carrières de Paris » (Connaissance de Paris).
15 h., Musée des monuments français : « Jeanne d'Arc en son temps » (Histoire et archéologie).
15 h. 30, façade de l'église : « Eglise Saint-Gervais » (M. de La Roche).
11 h. 15, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Broderie ».
15 h., face mairie de Clamart : « Le village inconnu de Clamart » (Paris inconnu).
16 h., métro Abbesses : « Montmartre, les peintres et les jardins » (Mme Rouch-Gain).
15 h., 20, rue de Tournon, Mme Augarde : « Le Sénat » (Tourisme culturel).
15 h., 123, bd de Port-Royal : « L'ancienne abbaye de Port-Royal » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : normalisation du système nerveux » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieure et méditation transcendantale » (entrée libre).
17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « H. P. Blavatsky et la théosophie » (entrée libre).
15 h., 78, rue Olivier-de-Serres, professeur Henry de France : « Les possibilités et les limites de la voyance » (Esprit et vie).
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Chabannes : « Aux sources de l'Europe » (Les artisans de l'esprit).

SPORTS

FOOTBALL

Il faut recréer la spécialisation
estime le directeur des équipes de France

De notre envoyé spécial

Nice. — Directeur des équipes de France, M. Michel Hidalgo a dans l'idée que le football devrait, d'une certaine manière, revenir à ses sources. Il croit que ce serait une bonne chose de spécialiser davantage chaque joueur à son poste et de s'écarter de la théorie selon laquelle tout le monde peut tout faire et bien le faire. Le directeur des équipes de France a la conviction que ce serait l'avenir pour un club ou pour une équipe nationale d'aller dans ce sens et de faire en sorte de donner la meilleure efficacité possible aux joueurs en poussant leur spécialisation.

De son point de vue, un attaquant doit essentiellement attaquer, un défenseur défendre, et ceux qui évoluent entre l'attaque et la défense — que Michel Hidalgo appelle « les milieux de l'équipe » — servir de ciment entre les uns et les autres, selon le cours du jeu. C'est, à son sens, une erreur, qu'il qualifie de géographique, de nommer « milieu de terrain » ceux qui occupent une position de charnière et qui jouent de fait « au milieu de l'équipe ». Au-delà de la querelle des mots, ou d'un simple souci de précision, Michel Hidalgo y voit une incidence psychologique sur le comportement des joueurs.

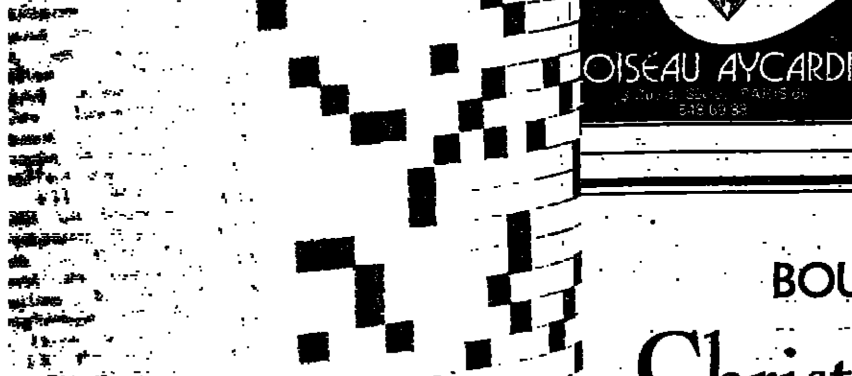
Evidemment, s'il souhaite la plus grande spécialisation de chacun, le directeur des équipes de France considère qu'un joueur doit être capable, le cas échéant, d'attaquer et de défendre, mais il refuse d'aller plus loin dans la polyvalence. C'est à l'entraînement, dit-il, qu'il faut redonner à l'attaquant les gestes réflexes de l'attaque et au défenseur ceux de la défense. Un *« chasseur de buts »* comme Gerd Muller n'a réussi à être à ce point efficace que parce que la seule chose qui l'intéresse dans le football est de marquer des buts. A cet égard, dit Hidalgo, Muller est l'attaquant type. Il tente sa chance, sans aucun complexe, chaque fois que l'occasion se présente, et on ne l'a jamais vu refuser de prendre le risque de rater quelque chose

C'est un problème de mentalité, une prise de responsabilité, qui semble être la suite logique des gestes et des situations mille fois répétés à l'entraînement. En France, on peut avoir par moments l'impression que les avants se dérobent devant les buts et que le tir est une responsabilité qu'ils préfèrent laisser à d'autres. Il en est même qui refusent de tirer des penalties. En fait, un attaquant qui ne marque pas, ou peu, n'est pas vraiment un attaquant.

Pour Michel Hidalgo, le manque de spécialisation a eu pour effet de susciter le plus grand nombre de vocations pour jouer au « milieu de l'équipe » à un poste où, tout savoir faire à moitié passe pour de la polyvalence. Sur cent gosses attirés par le football, remarque Hidalgo, quatre-vingts veulent ou se prétendent être des « milieux d'équipe ». C'est, croit-il, extrêmement significatif de la tendance qui prévaut dans le football français et que l'on retrouve dans presque tous les pays.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY. — *L'équipe de France, au complet, à l'exception de Dominique Hantze, retenu par des examens universitaires, sera opposée à celle de Roumanie, le 4 juin, au Parc des princes, dans un match de bienfaisance au profit des sinistrés du dernier tremblement de terre en Roumanie.*











RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Je suis juif »

Il n'y a pas de honte à dire qu'on est juif, au contraire, mais enfin, pendant la guerre, de la part de ce petit Italien, dont toute la famille a été arrêtée sous ses yeux, déportée, de ce gosse de huit ou dix ans, décidé, jeudi sur FR 3, à aller rejoindre son père, speaker à la B.B.C. de Londres, ce n'est pas de la franchise, ni même du courage, convenez-en, c'est de l'inconscience. Et l'on est vraiment très surpris qu'aucun des adultes rencontrés en chemin — de braves gens, un prêtre, un médecin, des carabiniers, des résistants — n'ait songé à le mettre en garde contre ce genre de confidence.

En fait, c'est là-dessus, sur l'aveu, sur l'affirmation de son identité — il n'hésite pas à dire son nom, un nom de ville, il refuse de manger de la viande de porc, fait pipi sans se cacher, et cite Moïse à tout bout de champ, — c'est sur ces confidences répétées que s'articule et rebondit le film d'Aldo Scavarda. A peine le gosse trouve-t-il de l'aide, que l'affirmation tranquille de son origine vient compliquer et relancer le récit de ses aventures.

Ce peut-il qu'entre l'Italie et la France, la distance ait été si grande, le climat si différent et que ce qui était normal là-bas en 1943 paraisse hautement invraisemblable ici ? C'est justement tout le drame, un drame secret, souterrain — on n'a pas fini d'en mesurer les traces, les cicatrices — qu'ont vécu tous les enfants arrachés par hasard ou par compassion aux camps d'extermination. Claude Berri et Jacques Lanzman, pour ne citer que ceux-là, ont très bien raconté cela, cette méfiance de chaque instant, cette peur, cette dissimulation sans nécessité apparente, mais immédiate, évidente, ce véritable dédoublement de la personnalité, cette impression de vivre dans un monde déboussolé, peuplé de fous en liberté. Voilà ce qui manque à cette histoire, ainsi réduite à sa plus simple expression : l'aventure, l'anecdote, le suspense de surface.

Giacomino passera-t-il ou ne passera-t-il pas cette frontière, ce col, ce fleuve, cette mer ? Comme on sait, dès le départ — les journaux nous l'ont dit, — qu'il arrivera à destination, son odyssée ne présente vraiment plus grand intérêt, et c'est bien dommage.

CLAUDE SARRAUTE.

« La Question » pouvait attendre

L'une des innovations prévues par l'équipe de Jean-Pierre Elkabbach pour le journal de 20 heures de la deuxième chaîne, était l'introduction systématique, dans chaque édition, d'une séquence « culturelle ». Initialement confiée à la responsabilité de Jean-François Kahn, cette rubrique, réunissant lettres, arts et spectacles, devait élargir les informations de la deuxième chaîne à un secteur jusqu'alors considéré, là et ailleurs, comme non journalistique.

La tentative a échoué : Jean-François Kahn a quitté le journal et s'occupe désormais d'une partie des magazines d'Antenne 2 — d'autres (comme « Regard », le 14 mai) étant assurés, sous la houlette d'Armand Jammot, par quelques-uns des « exclus » ou des dissidents de la rédaction.

Ils étaient là, cependant, jeudi soir, sur le plateau. Jean-François Kahn, Henri Alleg et Georges Séguy attendaient sagement, derrière une vitre, l'heure d'informer les téléspectateurs sur un film et, par ce biais, sur des faits que tous n'ont pas connus ou, peut-être, pas gardés en mémoire, sur les prisons algériennes en 1957, sur la Question et la torture.

Mais que pèse la torture — pardon, la culture — par rapport à la stratégie syndicale et à l'uranium enrichi (questions sur lesquelles Georges Séguy fut d'ailleurs logiquement invité à intervenir) par rapport aux inondations, aux sondages et au discours de Raymond Barre au Sénat. Que pèse un film dans un journal « chargé », de ceux que Jean-Pierre Elkabbach aime tout particulièrement présenter lui-même.

Le temps passait. La Question pouvait attendre. Henri Alleg est resté derrière la vitre. Il revient vendredi soir. — A. R.

LA COULEUR EN PICARDIE

● Une partie de la Picardie — qui rassemble environ six cent mille habitants — recevra à partir du 7 mai la première chaîne en couleurs, grâce à la mise en service du nouvel émetteur d'Amiens - Saint-Just-en-Chaussée. TF 1 émettra en couleurs dans le sud de la Somme et dans la presque totalité de l'Oise, à l'exception de la bordure est de l'arrondissement de Compiègne et de la bordure ouest de celui de Beauvais. — *(Corresp.)*

LE SURT-C.F.D.T. AU SECOURS DU « FRONT POPULAIRE »

● Sous le titre *« 94 % des Français sont-ils des imbéciles ? »* le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT - C.F.D.T.) a publié un tract où il demande la rediffusion prochaine de l'émission de Claude Santelli récemment programmée sur A 2 : « Le Front populaire : la mémoire d'un peuple ».

« Le souvenir de 1936 ne semble pas beaucoup toucher la direction d'Antenne 2, qui, après avoir refusé pendant des mois de programmer l'émission, choisit finalement de la diffuser le soir du jeudi 7 avril, écrit le SURT-C.F.D.T. ; *ce soir-là de nombreux Français sont déjà en vacances ou sur les routes et FR 3 a justement programmée un film très grand public :* le Vieux Fusil. *De plus, l'émission était conçue en deux volets (pour deux soirées différentes), qui sont finalement passés bout à bout : inutile de décrire le caractère indigeste de plus de deux heures d'un documentaire, aussi passionnant soit-il. »*

Se fondant sur un sondage publié par *France-Soir* et qui faisait état de 6 % d'écoute pour l'émission de Claude Santelli, le SURT - C.F.D.T., *« considérant qu'il faut mettre un coup d'arrêt à l'entreprise de destruction de toutes créations télévisuelles originales, est certain de représenter une large fraction de l'opinion publique en demandant une rediffusion du « Front populaire : la mémoire d'un peuple ».*

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C.F., a indiqué, jeudi 5 mai, que le parti communiste reste partisan du monopole d'État de la radio télévision, étant entendu que doivent s'exercer *« un contrôle et une maîtrise de la publicité »*. Il souhaite en revanche que soient développées les radios régionales. Le P.C.F. n'envisage pas de créer un poste de radio qui lui serait propre.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 6 MAI

— *M. Pierre Mauroy*, député (P.S.), maire de Lille, est l'invité de Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *La Libre Pensée* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, député (P.S.) de Belfort, animateur du CERES, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

SAMEDI 7 MAI

— « Roumanie, cent ans de *difficile indépendance* », est le sujet dont débattent des artistes, des historiens, des journalistes et un poète roumains, sur France-Culture, à 14 h. 5.

— *M. Gaston Defferre*, député (P.S.), maire de Marseille, est le rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *M. Yves Guéna*, délégué politique du R.P.R., intervient sur le thème : « Si la gauche arrivait au pouvoir en 78... », sur France-Inter, à 19 h. 15.

DIMANCHE 8 MAI

— *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, est l'invité d'Inter-presse sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, participe à l'émission de Jean-Louis Servan-Schreiber « Questionnaire », sur TF 1, à 22 h. 15.

VENDREDI 6 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les choutes, de Barillet et Grédy, avec A. Sinigalia, E. Ker, O. Laure, J.-F. Calvé, B. Tiphaine.

Trois sœurs, leur complicité, leurs chamailleries, leurs disputes : les « choutes ».

22 h. 20, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot, en direct du Festival international du livre de Nice (Les best-sellers face à la critique) :

MM. Roger Borniche (« l'Indic »), Bernard Clavel (« la Lumière du lac ») et Jacques Robert (« les Démons de midi ») face aux critiques Guy Dumur (« Nouvel Observateur »), Serge Koster (« Quinzaine littéraire »), Roger Vrigny (France-Culture) et Roger Gouze (auteur du « Bazar des lettres »).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : QUE VIVA MEXICO, de S. M. Eisenstein (1932) (rediffusion).

Presque relatant l'histoire du Mexique depuis l'époque précolombienne et la colonisation espagnole jusqu'à la révolution de 1910.

Montage réalisé, en 1939, par Marie Seton, collaboratrice d'Eisenstein, avec d'admirables fragments des 80 000 mètres de pellicule tournés au Mexique par le réalisateur soviétique, et restés aux États-Unis. Ce film, qui devait être « le plus beau du monde », est, à jamais, inachevé.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi (Service public) : L'héritage. Enquête de Ph. Madelin. Réal. Derri Berkani.

21 h. 30, Les grandes batailles du passé, de H. de Turenne : Naseby, réal. A. Mollo.

Le 6 juin 1645, deux armées s'affrontent : vingt mille « parlementaires », dirigés par Cromwell, et quatorze mille royalistes, aux ordres du roi Charles Ier.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Portrait : Pierre Mabille, par A. Adelmann ;

Redécouverte du chirurgien, sociologue, esthéticien, philosophe, qui mourut en 1952. Avec la participation de Jean Hélion, Charles Antonetti, Luc de Heusch, Jeanne Mabille, Raphaël Sorin.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Le coin des collectionneurs : Sir Thomas Beecham, par D. Lemery ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec O. Edinger, violon, R. Staege, flûte, E. Bolz, hautbois : « Bläsermusik pour le cinq centième anniversaire de l'université de Fribourg » (W. Fortner), « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » et « Ouverture, scherzo et finale en mi majeur », opus 52 (Schumann) « Prismen », pour flûte, hautbois, clarinette, harpe, percussions et orchestre (W. Fortner) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz : Colin-maillard ; 0 h. 5, Le renouveau du folk hongrois, par E. Kopis ; 1 h., Relais, par A. Almuro.

SAMEDI 7 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 15, Programme ininterrompu avec, à 18 h. 50, Feuilleton : Michel Strogoff.

20 h. 30, Téléfilm : Le mort a disparu ; 21 h. 50, Dessin animé ; 22 h., En direct de Wembley : Concours Eurovision de la chanson, commentaires : G. de Caunes.

La France est représentée dans la compétition avec « l'Oiseau et l'Enfance », par M. Myriam.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h. 5, La Télévision en super 8.

20 h. 35, Téléfilm : Les Cinq dernières minutes (Une si jolie cure, réal. G. Seligmann, avec J. Debary, M. Eyraud.)

Assassinat d'une jeune coquette, dans une station thermale.

21 h. 55, Entretien : Question sans visage.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : La plume à... Alexandre Sanguinetti (« 1918 : Foch pour vaincre »). Réal. J.-F. Delassus. Scénario : A. Sanguinetti, J. Bertolino, J.-F. Delassus.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « les Néocrates », de P. Schaeffer, réal. G. Peyrou, avec M. de Ré, A. Thomas, R. Murzeau :

Dans une cité future et idéale, la mort est abolie par « réfrigération ». La première pièce de l'ancien directeur du service de la recherche, pionnier de l' « objet sonore ».

22 h., Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-figue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour J de la musique : Ensemble vocal et instrumental Massillon, « Magnificat », de Schütz ; 20 h. 30, *Musique à Versailles* : « Prélude pour la viole » (M. de Machy), « Suite en si mineur » et « le Tombeau de M. Blanc Rocher » (M. Marais), « Suite pour clavecin en fa majeur » (Couperin), « Chaconne en ré » (Forqueray), « Suite en ... majeur » (D. Gautier), avec J. Savall, viole de gambe, T. Koopmann, clavecin, H. Smith, théorbe, œuvres de Monteverdi, Rossi, Couperin et Purcell, avec D. Hartmann, soprano, et W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, *Vieilles cires : Toscanini dirige Beethoven*, « Fantaisie chorale pour chœur et orchestre », opus ..., « Neuvième symphonie » ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Gérard Condé reçoit Paul Méfano.

DIMANCHE 8 MAI

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 50, film : Le Choc des Mondes, de R. Maté.

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES POTENCES, de D. Daves (1958), avec G. Cooper, M. Schell, B. Piazza, K. Malden, G. C. Scott (rediffusion) ;

En 1875, un médecin, au passé mystérieux, s'installe dans une cité minière du Montana. Il sauve un jeune voleur et recueille une jeune fille, aveugle par accident. Un héros ambigu, un romanesque psychologique inhabituel au western. De bouleversantes images.

22 h. 15, Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber invite M. Alain Peyrefitte à exercer son esprit critique sur son propre ouvrage, « le Mal français ».

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 11 h. 30, Concert : Le Prince de Bois, de Bela Bartok.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Le bal des monstres), de B. Clemens, réal. J. Sichel, avec G. Chakiris.

Un recueil de frissons à l'anglaise. Cette fois, dans une petite ville, un homme disparaît.

22 h. 45, Documentaire : Les Français et la contraception (première partie : L'approche), de J. Cohen, réal. C. de Givray.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Jean Lartéguy ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : TRAFIC EN HAUTE MER, de M. Curtiz (1950), avec J. Garfield, P. Neal, P. Thaxter, J. Hernandez, W. Ford, Ed. Ryan (v.o. sous-titrée, N.).

Le propriétaire d'un bateau de pêche, a des difficultés financières, accepte de convoyer des émigrants clandestins, puis se trouve contraint de tuer pour défendre sa vie. Adaptation très réussie d'une nouvelle d'Hemingway. Un film noir — le dernier grand film de Curtiz à la Warner Bros — d'une âpreté exemplaire.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Bernard Vargaftig et Joseph Guglielmi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : « Lucette Finas ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Prestige de la musique : « Gwendoline » et « A la musique », de Chabrier, par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. S. Baudo, avec A. Mory, « Fantaisie pour piano et orchestre », opus 3, de Fauré, avec J.-P. Collard, « Daphnis et Chloé », de Ravel, par les chœurs de Radio-France ; 23 h., Musique de chambre sur instruments d'époque, par P. Vizard : « Chaconne » (Purcell), « Concerto en la mineur pour flûte, violon, clavecin, cordes et basse continue » (Bach), « Symphonie de chambre n° 1 » (Schoenberg) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Musique kurde ; 1 h. 15, Trêve.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Les vérités premières de Sembène Ousmane

(Suite de la première page.)

Non par coquetterie d'auteur, mais parce qu'avec le cinéma il toucherait la masse de ses compatriotes qui ne savent pas ou ne veulent pas lire. *La Noire de* (1966) et *le Mandat* (1968), ses deux premiers longs métrages, traitaient des sujets contemporains.

Emitaï, le troisième, a été achevé en 1971, après deux ans de préparation. Il a été réalisé au sud du Sénégal, non loin de la frontière de la Guinée-Bissau, avec des villageois qui parlent leur langue, le diola, langue minoritaire dans le pays. « *Je suis parti d'événements réels*, explique Sembène Ousmane. *L'histoire se fonde sur un fait divers : un petit village a été razzié par l'armée coloniale, en 1941-1942, sous la direction d'officiers français, avec la participation de soldats sénégalais.* »

Une image du film, ou plutôt un blanc, une coupe brusque de narration, reste gravée dans la mémoire, la toute dernière. Le récit avance vers sa conclusion, le riz, enjeu de la confrontation entre l'armée coloniale et le village, a été livré, les femmes se révoltent, les hommes qui transportaient les sacs de riz déposent leur fardeau. Les tirailleurs sénégalais mettent en joue leurs compatriotes, l'ordre est donné, de tirer à vue par le sergent de la légion étrangère, cependant que le commandant français, humaniste, se voile pudiquement la face. L'image disparaît de l'écran, les balles sifflent dans le noir, le film est terminé. Cette démarche a valu au film bien des ennuis, une interdiction de fait dans l'Afrique francophone (sauf au Sénégal), sur intervention française, affirme Sembène. A la première du film à Dakar, après la projection, des Français ont craché au visage de leur compatriote Robert Fontaine qui joue le rôle du commandant.

Sembène Ousmane, comédien occasionnel, fait un extraordinaire numéro de guignol en tirailleur nigaud qui, lorsque l'affiche du général de Gaulle remplace celle du maréchal Pétain, s'étonne qu'un général « deux étoiles » puisse succéder à un maréchal « sept étoiles ». Au-delà des susceptibilités patriotiques, le propos du film est bien plus vaste : montrer un village au travail, ses traditions animistes impuissantes à conjurer la violence étrangère, la lutte des femmes pour le riz, que veulent réquisitionner les Français. « *La femme diola est gardienne sacrée du riz*, dit Sembène, *l'homme n'a aucun droit d'y toucher. Chez les Diolas, la femme est plus libre que la femme européenne, aussi indépendante que l'homme.* » Le rôle des femmes est essentiel dans le film, elles ne cèdent pas, ne dévoilent pas les cachettes où se trouve le riz.

Le film ne date-t-il pas un peu, comparé à l'avant-dernier film de Sembène Ousmane, *Xala*, projeté l'an dernier, qui décrivait, non sans humour, la corruption affairiste dans Dakar aujourd'hui ? « *Dans les écoles, on n'a pas encore commencé à enseigner notre histoire*, dit le cinéaste. *Je ne me suis d'ailleurs pas contenté, dans* Emitaï, *de faire un film à la gloire de la résistance. J'ai essayé aussi de démontrer les limites d'une culture. Nous ne pouvons plus vivre comme nos ancêtres. La culture africaine ne répond plus à nos besoins. Là où j'ai tourné, un des coins les plus beaux de la Casamance, le club Méditerranée est venu tout dévaster : ces paysans, qui il y a à peine dix ans menaient leur petite vie traditionnelle, ont maintenant des problèmes de pays développés. Cette « pollution » n'est pas le fruit d'une évolution intérieure mais leur est imposée de l'extérieur. Ils peuvent disparaître du jour au lendemain. Qui a cédé cette partie du village ? Ce n'est pas le village, c'est le gouvernement. C'est là le drame.* »

Ceddo, le tout dernier film de Sembène Ousmane, sélectionné pour la quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, est tout simplement magnifique. Un peuple, une culture, une histoire nous parviennent à travers le temps, la période décrite se situe à la fin du dix-neuvième siècle. L'esclavage subsiste, il a suivi l'introduction du commerce par les Européens, les Noirs eux-mêmes collaborent à asservir leurs semblables. Le catholicisme, qui trouble les esprits, est assez vite expédié *ad patres*. La religion musulmane est au cœur du débat : « *Nous traversons actuellement une période difficile avec la renaissance de l'Islam*, dit Sembène. *Quel est cet Islam ? Il y a deux périodes dans la vie de Mohamed (Mahomet). Tant que Mohamed était à La Mecque, face à la féodalité, il était révolutionnaire ? Mais lorsqu'il a émigré de La Mecque à la Médine, qu'il a trouvé un pouvoir établi et s'est substitué à ce pouvoir, à ce moment-là une sorte de théocratie s'est installée.*

» *Chez nous, aujourd'hui, l'idéolologie devient souvent une religion, le gars qui incarne l'idéologie a un pouvoir charismatique. La plupart de nos chefs conjuguent en une seule personne pouvoir spirituel et pouvoir temporel. Ils ont la Constitution pour eux, ils ont l'armée pour eux, ils ont les finances pour eux. On devrait réfléchir à ces questions.* »

Ceddo, le titre du film, vient de Ced-do, les « *gens du dehors* », les marginaux, qui opposèrent une résistance suicidaire aux musulmans venus les convertir : « *Le Ceddo*, dit Sembène, *n'est ni une ethnie ni une religion, c'est une manière d'être, avec les règles.* »

Cet ouvrage, certainement le plus important du cinéma africain à ce jour, par l'ampleur du sujet traité, par la mise en scène, et un lyrisme neuf chez son auteur, n'est pas sans rappeler Glauber Rocha, le délire en moins. Pour Sembène Ousmane, l'Afrique doit prendre en main son destin : « *Nous assistons à la fusion des ethnies pour embrasser quelque chose de plus grand. Avant nous avions une cosmogonie mystique, chacun parlait de son petit coin de terre. C'était Dieu, Allah, et tout ça. Maintenant nous acquerrons une dimension plus importante.* »

LOUIS MARCORELLES.

★ *Emitaï* : Saint-André-des-Arts, 14-Juillet - Parnasse, 14-Juillet-Bastille (v.o.).

Ce soir, au 14-Juillet-Parnasse, après la séance de 20 heures, débat en présence du metteur en scène.

Musique

Seul Maderna, à l'IRCAM...

Le Théâtre de la Ville n'était, jeudi, qu'à demi rempli ; le menu offert par le Festival de l'IRCAM, « Passage du vingtième siècle », paraissait, il est vrai, assez maigre, malgré deux œuvres de Bruno Maderna.

Formes ouvertes, à demi ouvertes ou fermées, cette mode, qui passionnait l'opinion il y a dix ans, n'excite guère le public aujourd'hui, bien que Michel Tabachnik s'en soit expliqué fort clairement en présentant les œuvres. Les improvisiations des pianos et marimbas, puis les cadences libres des trompettes, dans le Giardino religioso, *nous ont laissé un goût inachevé, au souvenir, peut-être enjolivé, de la création à La Rochelle en 1973. C'était cependant la pièce la plus lyrique du programme, et elle garde une aura de merveilleux avec ces dialogues légers des harpes, les horizons murmurants des cordes, mille détails d'orchestration exquis, et puis les ultimes-complaintes. Une sorte de testament de Maderna.*

Sa Juilliard Serenade, *très différente, en courtes séquences, a plutôt les charmes d'un jardin chinois avec ses enchevêtrements de cordes, puis de xylophone, marimba et célesta, et encore des bois, des cors et trombone. Tantôt le discours s'alanguit en polyphonies onctueuses, tantôt il éclate et scintille, ou bien côtoie une mélancolie acérée comme celle des dernières sonates de Debussy. On reste pourtant sur sa faim.*

Une création de Halffter n'ayant pu être montée à temps, on retrouvait les Eléphants ivres II, *qui n'est pas un des chefs-d'œuvre de Luis de Pablo. La mélodie du* Veni sponsa Christi, *de Vittoria, tente désespérément d'y faire bon ménage, avec les babillements hostiles qui finissent par l'anéantir.*

Quant à Syzygy, sur deux poèmes de Joyce de l'Américain David del Tredici (1937), son écriture minutieuse, d'un pointillisme foisonnant, ne parvint guère à retenir la musique autour de la belle voix de Deborah Cook et du cor de David Wetherill. C'est très long et un peu besogneux.

L'Ensemble intercontemporain, dirigé par Tabachnik, jouait fort consciencieusement ces œuvres arides. Les prochains concerts, ornés des noms de Ligeti, Nono, Stockhausen, Boulez et Zimmermann, seront sans doute plus substantiels. Mais les révélations sont rares cette année.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« VISAGE DE SABLE », *à Sartrouville*

Catherine Dasté, directrice de la compagnie La pomme verte, a présenté, au Théâtre de Sartrouville, *Visage de sable*, spectacle construit à partir d'entretiens avec des lycéennes et lycéens de la sixième terminale.

Le travail accompli d'habitude par Catherine Dasté et ses camarades de La pomme verte repose sur des échanges ouverts avec les enfants et adolescents. La pomme verte a très vite fonctionné un peu comme un « champ d'action médiumnique » à travers lequel les enfants « passaient » et méditaient avec confiance (la qualité du silence d'écoute des jeunes spectateurs de La pomme verte est très particulière, si brisé que soit ce silence par les rires et les cris).

Mais un partage si fructueux tient aussi à l'orientation des choses maintenue par Catherine Dasté elle-même, à ses vues cohérentes.

Citons Catherine Dasté : « Le théâtre est un instrument d'*écoute* de la réalité d'aujourd'hui, qu'il retransmet avec *distance* ; distance créée soit par une réflexion sociologique, historique, économique, etc., soit par la création d'un langage théâtral qui se veut l'expression de régions mal connues et secrètes de la personnalité. (...) Ce langage particulier préserve et développe l'acuité sensorielle qu'une éducation basée sur le langage rationnel tend à atrophier. Il favorise la disponibilité à l'imaginaire, il ouvre de nouveaux champs à la conscience, il provoque la réflexion. »

Le nouveau spectacle de La pomme verte — spectacle modifiable, conçu pour être joué avec des adolescents dans les préaux, gymnases, etc., et pour être suivi de discussions, — a pour fil conducteur la journée de quelques lycéens, leurs pensées du lever au coucher. Le texte est fait surtout d'un collage de propos des lycéens eux-mêmes. Les acteurs adultes, qui prêtent leur apparence aux adolescents en mettant des masques, jouent aussi, avec d'autres masques, les adultes que les jeunes risqueraient de devenir s'ils « se laissaient mouler, figer, par les structures économiques, sociales, professionnelles ».

Ce spectacle, *Visage de sable*, est, à notre avis, la première erreur de Catherine Dasté. Quoiqu'elle s'en défende, la figuration des adultes est trop manichéiste : celle des adolescents, trop paradisiaque et bébête. Il n'y a pas assez d'unité dans le style des expressions. Nous trouvons là tout un défilé de signes anciens et orientaux dont les lycéens ne connaissent pas l'emploi. La bande sonore (paroles comprises) est cacophonique et abstraite. L'esprit général de la pièce est à la fois démagogique (rien ne prouve d'ailleurs que les jeunes nous demandent de ramper devant eux) et, si l'on peut dire, réactionnaire, par l'usage hautain d'un code culturel élitique.

Nous ne savons pas si ce glissement de La pomme verte vers la complication et une certaine puérilité est le fait de Catherine Dasté (qui participe d'autre part à des recherches d'avant-garde) ou celui des comédiens dont les fantaisies personnelles auraient pris le pas sur une politique d'ensemble. Nous ne croyons pas que ce *Visage de sable* apportera grand-chose aux adolescents. Sûrement, La pomme verte, au fur et à mesure des présentations du spectacle, va-t-elle être conduite à changer de cap, à retrouver la fraîcheur, la poésie, la gaieté d'inventions neuves qui font le visage de cette compagnie. — M. C.

Formes

Griffes dehors, griffes rentrées

Bec, dents, arêtes... Ce titre d'une toile, et non des moindres, de Vilato (1) pourrait s'appliquer à toute sa peinture. Définitivement autonome, cet art s'impose désormais avec une vigueur cruelle et une pointe — non, beaucoup de pointes — d'agressivité. La netteté simplifiée, quasi schématique des formes, on dirait en tôle découpée au ciseau, et l'éclat brutal, à ne pas confondre avec la violence, des couleurs enfin réveillées, font un mariage d'amour dont le bonheur est contagieux.

Ces représentations — j'allais écrire ces idéogrammes — se passent de remplissage, Vilato ne réclame aux gens et aux choses que les lignes essentielles de leur fiche signalétique. Il lui arrive même de retrouver, au terme d'une longue élaboration, les raides silhouettes, voire le rond hérissé de rayons d'un soleil rudimentaire, des tracés enfantins. C'est difficile d'innover dans ce domaine, et pourtant Vilato démontre que c'est possible. L'héritage des maîtres de la génération précédente, Espagnols ou pas, il l'assume. Seulement il en use à sa manière. Il garde ses distances, il les recule toujours davantage. Il a une façon à lui de découper les objets — pour lui, les personnages sont aussi des objets, — de les aplatir, de les restituer dans leur espace, de les délivrer des pièges de la perspective.

Mais qui parle de sécheresse ? La munificence mauve, souple, moelleuse du *Portrait* contredit singulièrement une telle accusation. Comme le chant sur le mode majeur de toutes ces dominantes bleues comme la nuit, purpurines, vertes, turquoise, rouges, et ce soleil cerclé d'orange dans un ciel aussi pur que celui où claque le drapeau japonais — autre soleil — ou qui prolonge les plages avec ou sans enfants.

Il y a aussi la queue du chat, d'un chat rose. Ne serait-ce pas plutôt une des arêtes dont il était question tout à l'heure, celle du poisson qu'il vient de manger ? La liberté que Vilato a conquise autorise sans doute celle qu'on prend à son égard, et même l'humour libre. L'univers qu'il a désarticulé avant de la reconstituer à notre grande satisfaction, tragique ou joyeux, n'a rien de grave. Différent peut-être de celui qui surgit de ses estampes, car nul n'ignore que Vilato est un excellent graveur. Il faut savoir gré à un artiste de jouer sur deux registres.

Emile Lahner, dont les années n'ont pas ralenti l'activité ni racorni la fraîcheur d'âme et de vision, n'a voulu montrer cette fois que des œuvres anciennes (2). Il a eu raison, bien que, personnellement, je regrette le plaisir de voir ou revoir les nouvelles. Il a eu raison de rappeler que cinquante ans de peinture ça compte, qu'elles n'ont pas vieilli, les toiles contemporaines de son installation à Paris, du temps où il bourlinguait entre Montmartre et Montparnasse, au cœur d'une frénésie créatrice dont on n'a plus revu l'équivalent. Il est vrai que, sur le plan pictural, Lahner s'est tenu à l'écart des deux ou trois tendances alors en vogue et a tracé sa propre route. Nulle exclusive.

Ce choix éclectique le prouve, dicté seulement par une exigence de qualité. Sensible aux charmes féminins dont il respectait la grâce, Lahner n'en était pas moins épris de lumière, passionné de sensations colorées et à côté de son robuste autoportrait de 1926 — il avait trente-trois ans, — rutilent les compositions, *Formes et Espaces* (1928), par exemple où, délivré du modèle, il s'en donne à cœur joie. Les cernes noirs, sertissant les couleurs pures comme les verres d'un vitrail, ne tarderont guère. Ce qu'il importe de souligner, et la présente exposition s'en charge, ce sont, parallèlement aux paysages, aux fleurs, etc, traités dans le même esprit, les tableaux abstraits, certains d'une confondante beauté surtout si l'on songe que Lahner a largement devancé ses émules.

Trop souvent méconnu en France où les réputations vont vite, où les vedettes se bousculent, Lahner, sachez-le, a un public fervent de l'autre côté de l'Atlantique.

Lahner pêche par excès de modestie. Que dire de Jacques Daniel (3), qui ne cherche, sans rien révolutionner, qu'à suivre son penchant, à faire passer dans sa peinture — que j'appellerai sans la moindre ironie une peinture de charme — tout son amour des choses. On sera séduit comme je l'ai été par les harmonies douces de la campagne picarde, des *Bords de l'Authie* et, avant tout, par les chauds accords de ses natures mortes et l'intensité de leurs fonds qui donnent la vie aux objets. Encore un artiste qui risque de tromper son public parce qu'il ne trompe pas son monde.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université.

(2) Galerie René Drouet, 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

(3) Nathalie Norrabat, 41, rue de Verneuil.

Lettres

LE LEGS D'ARAGON AU C.N.R.S.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée mercredi 4 mai, à 18 heures, quai Anatole-France, à Paris, et où l'on remarquait ses deux principaux éditeurs : Gallimard et les Editeurs français réunis, M. Louis Aragon a remis officiellement ses manuscrits et collections, ainsi que le legs littéraire d'Elsa Triolet, au Centre national de la recherche scientifique, qui, en la personne de son directeur général, M. Robert Chabbal, les a non moins solennellement et symboliquement reçus.

Car les documents sont toujours en la possession de l'écrivain, qui a fait engager par le C.N.R.S., pour les organiser, celui qu'il a baptisé, d'un terme plus élégant qu'exécuteur testamentaire, le « prolongateur » de ce qui aura été sa vie, le poète et écrivain Jean Ristat (*le Monde* du 17 février).

Dans *l'Humanité* du 6 mai, qui avait, la veille, publié intégralement le discours prononcé à cette occasion par M. Aragon, celui-ci fait état d'une lettre de M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste, qui se plaint de n'avoir pu être invité officiellement à la cérémonie relatée plus haut.

● *Le prix populiste de littérature* a été attribué, au premier tour, à Claude Aubin pour son roman *le Marin de fortune* (Editions du Seuil) (voir « le Monde des livres » du 9 octobre 1976).

DERNIÈRE LE 7

CHAILLOT
THÉÂTRE NATIONAL

Du 14 Avril au 7 Mai
théâtre de la commune d'aubervilliers

QUATRE A QUATRE

Pièce québécoise de Michel Garneau.
Mise en scène de Gabriel Garran.

Inhabituel, très attachant, actrices québécoises excellentes.
Michel Cournot "Le Monde"

Une soirée rare.
Caroline Alexander "L'Express"

Grave, sensible et généreux.
Jean-Pierre Léonardini "L'Humanité"

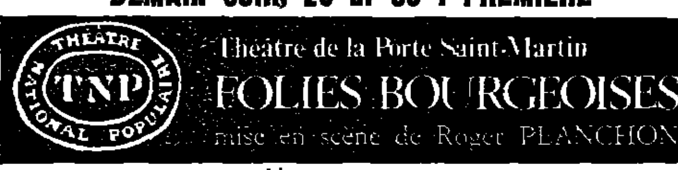
Gorgé d'humour.
Michel Grey "L'Aurore"

Tout à fait remarquable.
Jean-Jacques Gautier de l'Académie Française "Le Figaro"

Une réussite.
Matthieu Galey "Le Quotidien de Paris"

Location 727.81.15 et FNAC

DEMAIN SOIR, 20 h. 30 : PREMIÈRE



JEAN RENOIR - STUDIO DE LA HARPE - OLYMPIC ENTREPOT
PALAIS DES ARTS

Les AMBASSADEURS c'est un western où la caméra est tenue par un Indien... et la GOUTTE D'OR devient soudain l'ILE AU TRESOR (Martin EVEN - « LE MATIN DE PARIS »).



LE HOLLYWOOD Boulevard - PANTHÉON - CAMBRONNE



ERMITAGE - BRETAGNE - U.G.C. OPERA
U.G.C. DANTON - PARAMOUNT GALAXIE
PATHE CHAMPIGNY



OLYMPIC ENTREPOT
RACINE

Le nouveau chef-d'œuvre du "jeune cinéma anglais"

PRIVATE ROAD

UN FILM DE BARNEY PLATTS-MILLS
AVEC SUSAN PENHALIGON
BRUCE ROBINSON — MICHAEL FEAST

LA MAISON DE LA CULTURE 93
LE THÉATRE DE LA COMMUNE

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
d'Alfred de Musset

mise en scène de Régis Santon · dispositif scénique et costumes conçus par Françoise Darne

théâtre de la commune d'aubervilliers
la maison de la culture 93

location : 833.16.16. et Fnac

Les murs de Paris parlent...

peintures de
STANISLAW ALBINSKI ET DOROTA DABROWSKA

Foyer international d'accueil de Paris (salle 13)
30, rue de Cabanis - 75014 PARIS
(métro Glacière)
Tél. : 589-89-15.

Tous les jours de 11 h. à 19 h., vend., sam. et dim. jusqu'à 22 h.
Du 3 au 13 mai 1977.



STUDIO GIT-LE-CŒUR
LA CLEF
OLYMPIC ENTREPOT

Une exemplaire comédie sociale et politique.
LE MATIN DE PARIS

Fait de façon superbe.
CHARLIE HEBDO

Ironique et généreux.
LE QUOTIDIEN DE PARIS

Un sourire plein de dents
NOUVEL OBSERVATEUR

Prix de la Critique Internationale Cannes 76

Ferdinand le Radical

Un film d'Alexander Kluge

SEUL A PARIS
LA PAGODE
57 bis, rue de Babylone

BUBU

...la très jeune Ottavia PICCOLO est merveilleuse de beauté, de sensibilité, de talent.
Robert CHAZAL, *France-Soir*

Un film de
MAURO BOLOGNINI
Interdit aux moins de 13 ans

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : The Other (G.R.T.O.P. et Carolyn Carlson).
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
TEP, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Salle Papin, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Joan-Pau Verdier ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J.-Cl. Casadesus, avec M. André, trompette (Haydn, Eloy, Jolivet, Bartok).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : la Sorcière ; 23 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athanor de Gratisbourg, 21 h. : *Angoisse du matin.*
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La Jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : le Barbier de Séville.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : « I ».
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du *Palais-Royal.*
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Édouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène.
Fondation Deutsch de la Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gymnase Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance (dernière).
Le Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 22 h. 30 : la Démarieuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Mouffetard, 22 h. 15 : le Mont chauve.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte Saint-Martin, 20 h. 30 : Folies bourgeoises.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, La Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farfelu.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Théâtre des Nations. — Petite salle, 20 h. 30 : Love.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur « le Caine ».
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, église Saint-Denis, 20 h. 45 : Ensemble instrumental du conservatoire municipal (Telemann, Mozart, Berio).
Aubervilliers, *Théâtre de la Commune,* 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Boulogne-Billancourt, T.B.B., 20 h. 30 : les Femmes et les Enfants d'abord.
Brétigny-sur-Orge, Centre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Fuite dans la fumée (pop).
Chelles, Centre culturel, 20 h. 30 : les Mots en fête.
Courbevoie, Palais des sports, 20 h. 30 : Festival de la chanson et du rire.
Créteil, 20 h. 30 : Danses sacrées de Bali.
Drancy, Salle des fêtes, 21 h. : Phenomenal Football.
Fontenay-sous-Bois, Théâtre d'animation culturelle, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas (Vivaldi, Gilles).
Garches, C.M.J., 20 h. 30 : Andorra.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : la Marie Poupette.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Meudon, Centre culturel, 21 h. : les *Enfants déshérités.*
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : les Farceurs ; 21 h. : Astor Piazzolla.
Orsay, faculté, 21 h. : Serge Reggiani.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : A vos souhaits.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : le Danseur de corde.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né à une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec M. Caballe (Strauss).
Salle Gaveau, 21 h. : G. Hatzakorzian (Beethoven, Ravel, *Chopin*).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. L. Velozi, sol. M. Michalakakos et G. Goulier (Haendel, Telemann, Vivaldi).
Palais de la découverte, 19 h. : Lasers Graphics (Hommage à Beethoven) ; 21 h. 30 : Festival de musique *électronique* et *électro*-acoustique.

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus *Dance Theatre.*
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : la Compagnie Serge Keuten (« Rêve »).
Le Ranelagh, 20 h. 15 : le Corps graphique.
Théâtre de la Cité *internationale,* 21 h. : le Cercle.
Centre Maudapa, 21 h. : Danse sacrée de l'Inde du Sud.
Théâtre de l'Eglise américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.
Théâtre de la Tanière, 20 h. 30 : la Fête à la Tanière.

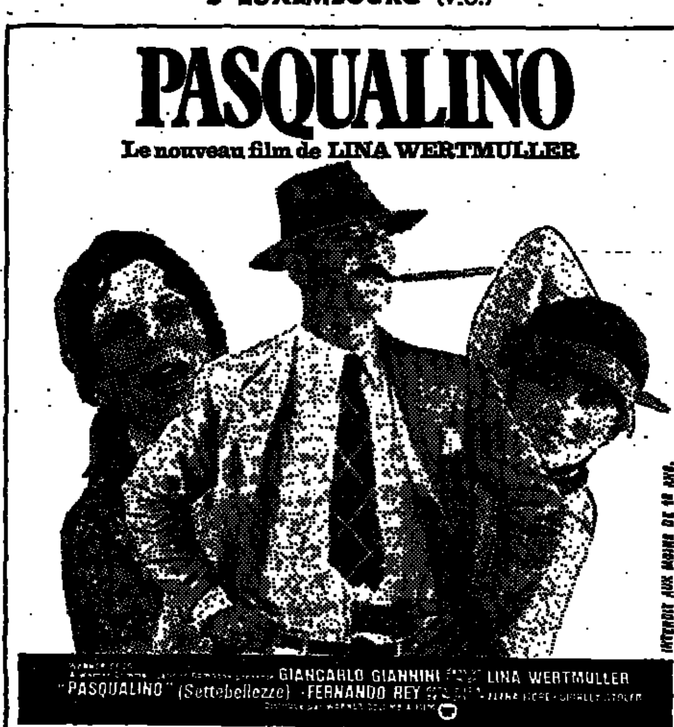
Jazz, rock, folk et pop'

American Center, 21 h. : Geneviève *Paris.*
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Martinho da Vila ; 22 h. 30 : Edson Machado et Boa Nova.
Le Palace, 19 h. : F. Marques et J. Rodriguez ; C. Carvalho.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Olympia, 21 h. : Vinicius de Moraes
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
Palais des Arts, 22 h. : Je, François Villon.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Palais des Sports, 21 h. : Holiday on ice.

U.G.C. MARBEUF (v.o.)
VENDOME (v.o.) - DANTON (v.o.)
3 LUXEMBOURG (v.o.)



PUBLICIS MATIGNON v.o. - PUBLICIS ST-GERMAIN v.o. - PARAMOUNT OPÉRA v.f. - CAPRI GRDS BLDS v.f. - MOULIN-ROUGE v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT ORLÉANS v.f. PARAMOUNT MAILLOT v.f. - PARAMOUNT GALAXIE v.f. - CONVENTION ST-CHARLES v.f. - PASSY v.f. - PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud v.f. - PARAMOUNT La Varenne v.f. - PARAMOUNT Orly v.f. - PUBLICIS Défense v.f. - BUXY Val-d'Yerres v.f. - CARREFOUR Pantin v.f. - LES FLANADES Sarcelles v.f. - ULIS Orsay v.f. GAMMA Argenteuil v.f. - ARTEL Nogent v.f.

les flics sont là pour la protéger...
qui va la protéger des flics?



MARIGNAN PATHÉ - QUINTETTE
MONTPARNASSE 83
SAINT LAZARE PASQUIER
GAUMONT GAMBETTA

les critiques de
FRANCE-SOIR
LE MONDE
LE POINT
Nel OBSERVATEUR
L'HUMANITÉ
TÉLÉRAMA
POLITIQUE-HEBDO
LES ÉCHOS
FRANCE-INTER
vous recommandent

L'OMBRE DES CHATEAUX
DANIEL DUVAL

enfin un grand film français
LE POINT

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

haillot, *15 h., la Veuve joyeuse*, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, la Fenêtre ouverte ; Paul Delvaux ou les Femmes défendues ; trois extraits de Fêtes de Belgique, d'H. Stork ; 20 h. 30, Symphonie paysanne, d'H. Stork ; 22 h. 30, la Décade prodigieuse, de Cl. Chabrol ; 0 h. 30, Freud, passions secrètes, de J. Huston.

Les exclusivités

'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)
DOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LICE COOPER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
ES AMBASSADEURS (Fr. - Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
RMAGUEDON (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
MES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), la Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70).
N ET BENEDICT (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
RRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Ambassadeurs, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86)
A COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), *U.G.C.-Gobelins*, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIN ET CHOCOLAT (*It. v.o.*) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

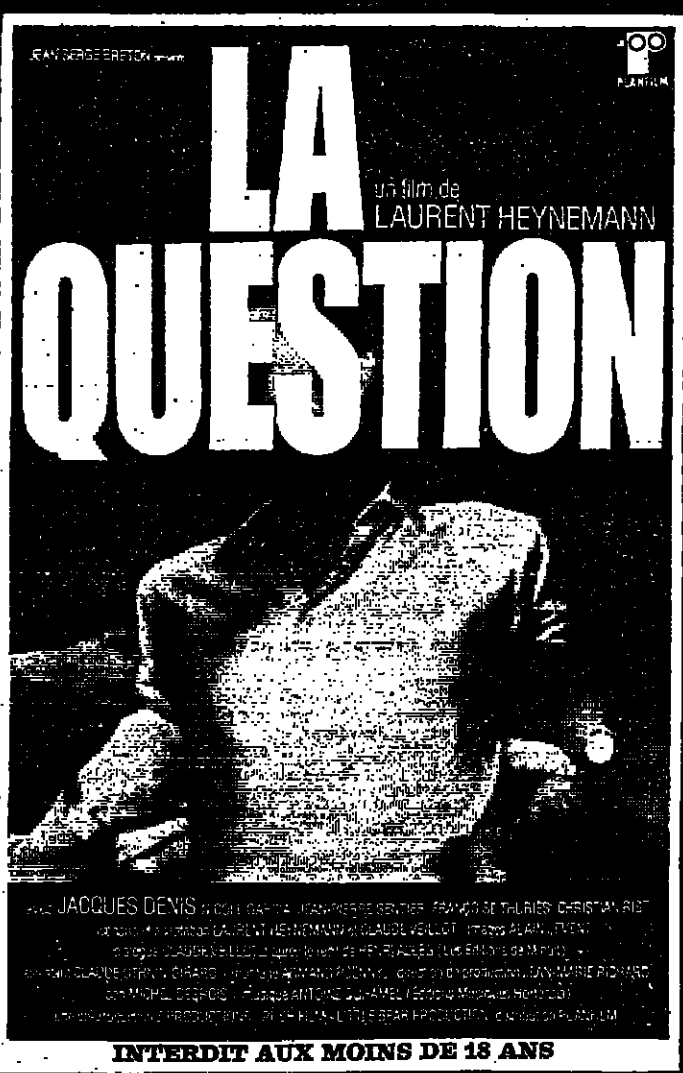
LA QUESTION, film français de Laurent Heynemann (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISON DU VIOL, film américain de Michael Miller (**) : v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE CŒUR FROID, film français de Henri Helman (*) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
L'AIGLE ET LA COLOMBE, film français de Claude-Bernard Aubert (*) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EMITAI, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
PASCALINO, film américain de Lina Wertmuller ; v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
OBSESSION, film américain de Brian de Palma ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
AND THEN CAME ROCK, film américain de Kit Galloway ; v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ON M'APPELLE DOLLARS, film américain de Jonathan Kaplan ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PRIVATE ROAD (Angl. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Murat, 16e (288-99-75).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LA RECOLTE DE TROIS MILLE ANS (Eth., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TENTACULES (A.) (*), v.o. : Boul' *Mich*, 5e (033-48-29) ; *Paramount-*Elysées, 8e (359-49-34), L., Mer., J., V. : v.f. : Paramount-Elysées, 8e Mer., S., D. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UNE FEMME FATALE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LES VINGT ET UNE HEURES DE MUNICH (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les festivals

SEMAINE DU DEPARTEMENT CINEMA DE L'UNIVERSITE DE VINCENNES, Studio Galande, 5e (033-72-71) 14 h. : Lettre paysanne ; 16 h. : Nationalité immigré ; 18 h. : les Transplantés, Wanuy, Ano nuevo ; 20 h. : France, mère des arts, des armes et des lois, Yemen et femmes ; 22 h. : Perental, « 24 », Trobriand Cricket.
CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33), à 19 h. : Livret de famille, Générique ; à 15 h. : Michel Seuphor entre les lignes, Jean Tinguely.
YVES MONTAND ET SIMONE SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h., 16 h. et 18 h. : Tout va bien ; à 20 h. et 22 h. : Casque d'Or.
TRUFFAUT, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Domicile conjugal ; 15 h. 15 : l'Argent de *poche* ; *16 h. 45* : *l'Amour à vingt ans* ; 17 h. 15 : Baisers volés ; 18 h. 45 : Jules et Jim ; 20 h. 45 : la Nuit américaine ; 22 h. 30 : les Quatre Cents Coups.
BOITE-A-FILMS, 17e (754-51-50). — I, 13 h. : Macadam cow-boy ; 15 h. : Roméo et Juliette ; 19 h. 30 : Le shériff est en prison ; 19 h. 15 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Chiens de paille. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Panique à Needle Park ; 20 h. 30 : Règlements de comptes à O.K. Corral ; 22 h 30 : Phantom of the paradise ; 24 h. : Chewing-gum rallye.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Ma sœur est du tonnerre. — Action Christine, 6e (325-85-78), Blanches colombes et vilains messieurs.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Spartacus.
STUDIO 28, 18e (606-08-40) : Scrim (v.o.).
BENI MONTRESOR (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30, 20 h. 45 : la Messe dorée ; 19 h. 15 : Pilgrimage.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), I : 12 h., le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 16 h. 5 : Mean Streets ; 18 h. : Lenny. — 20 h. 10 et 24 h. : Cabaret. — II : 11 h. 50 et 24 h. : la Grande Bouffe ; 14 h. : On achève bien les chevaux ; 16 h. : Taxi Driver ; 18 h. 10, 20 h. 20 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : les Diables.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,06

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Importante Société Française de Services offre situation de

RESPONSABLE (homme ou femme) d'une IMPORTANTE ÉQUIPE « TERRAIN »

Position Cadre - Age minimum 30 ans.

— L'équipe, essentiellement féminine est spécialisée dans les contacts directs individuels.
— Il faut une bonne pratique justifiée de la Direction, de l'animation, de l'organisation, du contrôle et de la gestion d'une équipe comparable.
— La connaissance des problèmes posés par le contact direct avec le public sera appréciée.
— Intégration indispensable au sein d'un groupe de direction dont la réussite est démontrée.
— Les voyages peuvent être fréquents sur toute la France.
— La rémunération, fonction de l'expérience, ne sera en aucun cas inférieur à 85 000 F par an (avantages sociaux, frais de déplacements, etc.).

Adr. lettre manuscrite + curriculum vitae et photo

à C.O.F.A. CONSEIL S.A. (réf. C.E.T.)

68, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra Discrétion assurée. Réponse à toute candidature.

Etes-vous inspiré par la création et le développement d'une affaire et tenté de conquérir le marché français ?
Société Suisse, spécialisée dans la vente et l'application des sols industriels, recherche son

CHEF DE VENTE

introduit auprès des maîtres d'œuvre, entreprises générales et/ou industriels. Son cahier des charges : • prospection et vente • formation, direction et animation efficace des équipes de vente et de pose • planning et contrôle du résultat commercial • gestion de la succursale française à Paris • organisation et surveillance des chantiers.
Langues : allemand indispensable - Age : 30 ans minimum.
Les candidats attirés par cette activité variée et pleine de promesses et répondant aux exigences de ce poste de confiance et de responsabilité, adress. leur C.V. détaillé avec photo et lettre man., à notre conseiller de recrutement : Ellen Darc, Trichtenhausenstrasse 21, CH-8053 Zurich (Suisse).

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE (500 Personnes)

recherche pour son Etablissement situé en proche banlieue Nord-Ouest (10 minutes Saint-Lazare)

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

TEMPS PARTIEL OU COMPLET

- Plusieurs années d'expér. industrielle appréciées.
- Restaurant d'Entreprise.
- 13,5 mois de salaire annuel.

Envoyer C.V. et prétentions sous le nº 6.939 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.



emplois régionaux

ORGANISME INTER-CONSULAIRE recherche

Un juriste

Pour lui confier des missions de consultations et d'études juridiques au bénéfice des *Chambres de Commerce et d'Industrie*

Profil :
• formation universitaire (Doctorat de Droit ou D.E.S. de Droit Privé) ou Grandes Écoles Commerciales (HEC, ESSEC, ESC...)
• une expérience dans un service juridique d'entreprise ou dans un Cabinet Conseil est nécessaire.
• connaissances financières souhaitées.

Le poste à pourvoir est situé à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photographie d'identité s/réf. 1536 à Pierre Lichau S.A., 18, quai Jean Moulin 69002 Lyon - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE REGIONALE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS SURGELES C.A. 20 MILLIONS
BENEFICIANT DU SUPPORT D'UNE MARQUE NATIONALE DE PREMIER PLAN

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Directement responsable devant le Président.

Le candidat devra :
— contrôler et animer le Réseau de Vente ;
— déterminer la Politique Commerciale ;
— préparer des budgets de ventes, etc.

Age 30 ans minim. Expérience de la Distribution indispensable (commerce de gros et supermarché).

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS CLERC, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, nº 46.460.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier *l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité »* ou d'une agence.

offres d'emploi

ENTREPRISE MULTINATIONALE DE DISTRIBUTION EN PLEINE EXPANSION recherche

EXPERT-COMPTABLE

— Possédant expérience moderne (informatique) pour diriger département Comptabilité.
— Pratique de la langue Espagnole nécessaire.
Ecrire avec curriculum vitae et photo, à :
JAPAN TIME
24, rue de Montmorency,
75003 PARIS.

VÉTÉRINAIRES

Pour courtes vacations enseignement en Afrique du Nord. Renseignem. complémentaires : 755-88-40, poste 59.

Société 140 M.F. de C.A. spécialis. dans le développement, la fabrication de systèmes techniquement évolués, recherche :

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
EXPERIMENTE SUPELEC

Il est demandé au candidat une expérience de 10 ans dans l'étude et le développement d'électronique analogique pour système asservi, amplificateurs, réseaux correcteurs, calculs analogiques simples, une connaissance théorique d'électronique numérique.

Après une période d'adaptation à l'entreprise, ce poste peut déboucher sur la responsabilité technique pour l'ensemble des études et développements en électricité et électronique.

Ecr. avec C.V. et prétentions, à nº 11.208, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er)

FIDUCIAIRE DE PARIS ch.

CADRE FÉMININ

expérim. pr secrétariat général (fournisseurs, répertoire, prix de revient, assurances...). Connaiss. de secrétariat et d'anglais souhaitées. Adr. lettre manuscr. avec C.V., photo et prét., M. Coquereau, 6, av. Franklin-Roosevelt PARIS (8e)

S.A. H.L.M. recherche pour diriger son service contentieux

JEUNE CADRE JURIDIQUE

La rémunération sera fonction de l'expérience. Adr. C.V. man. et photo, à T. F. P. 46 ter, rue de la Vanne, 92120 Montrouge

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES

sélectionne pour période d'été

200 AGENTS DE SURVEILLANCE

Travail jour ou nuit PARIS et toutes banlieues.

Proposons contrats temporaires de sept jours à quatre mois.

Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et dates de disponibilité.

HARRISSON FRANCE
11, rue de Moscou,
75008 PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCES rech. pour son SERVICE PRODUCTION AUTOMOBILE

REDACTEUR CORRESPONDANCIER
EXPERIMENTE
NIVEAU A.M. OU SOUS-CHEF

Lieu de travail : CLICHY

Ecrire avec C.V. et prétentions s/nº 4.457 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui tr.

Recherchons :

CHEF COMPTABLE

capable de diriger département comptabilité systèmes, comptab. américaine et compt. mécanisée.
— Parlant anglais, français ;
— Bureau situé PARIS-VIIIe ;
— Salaire ann. 85.000 F envir.
Env. C.V. à Mlle E. VISSCHER, 49, rue P.-Charon, Paris (VIIIe).

Bureau d'Etudes Paris-13e recherche COMPTABLE 2e échelon Comptabilité générale, facturation. Formation sur ordinateur assurée. Ecr. OPF (nº 2.066), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transm.

Distributeur Burroughs Antilles recherche pour Guadeloupe TECHNICIEN COMPETENT L2000/L3000. Env. C.V. et prétentions à Burroughs, 23, rue Cazotte, 97200 Fort-de-France, Martinique.

URGENT. Bureau d'études rech. p. Direction Ferme à l'étranger

AGRONOME EXPÉRIMENTÉ

connaissant bien cultures fourragères irriguées en zone méditerranéenne. - ANGLAIS courant indispensable. Env. C.V. et prétentions à : B.D.P.A., 202, rue Croix-Nivert, 75015 PARIS.

Sté D'ASSURANCES recherche

RESPONSABLE SURVEILLANCE ET SECURITE

Ce poste conviendrait à ancien pompier, ou policier, ou militaire.
LOGEMENT DE FONCTION

Ecr. sous réf. 4.458 à : L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

secrétaires

de direction

POUR PROVINCE SECRÉTAIRE BILINGUE

(Anglais - Français)
— Sténodactylo indispensable.
— 3 ans d'expérience souhaités.
— Fonctions de responsabilité.
— Situation stable et d'avenir.

Adress C.V. à M. LEFEUVRE, Casino, 42008 St-Etienne Cedex.

Secrétaires

TRANSPORT DUBOIS 9, av. Porte-Chapelle, Paris-18e, *rech. pr son serv. Comptabilité,* 1 SECRETAIRE COMPTABLE Ecr. à l'Ag. Perre, 9, rue Bleue, PARIS-9e, qui transmettra.

représent. offre

IMPORT. STE HIFI-RADIO rech. REPRESENTANT pour PARIS. Connaissances dans la profession exigées (Fixe + commission) - DISTRIMEX, 843-21-33, POSTE 96.

Recherchons COURTIERS (ERES) en publicité; professionnel indépendant, à la commission, multicarte. Si possible bien introduit dans industrie, bâtiment, T.P. et Génie Civil pour *revue technique très connue,* belle image de marque. Téléphoner pour R.-vous 522-21-16.

demandes d'emploi

SPECTACLE
CADRE TECHNIQUE
Scène, Lumières, Son, Audio-V. 8 ans expér. Excell. références, étudierait toutes propositions me *présentant un aspect d'avenir ou de nouveauté.* Ecr. nº T 73.839 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F., Maîtrise de lettres, 1 an école du Louvre, angl., esp. rech. situat. musée, mais. édition Documentation, Presse. MIGNOTTE. Tél. 525-94-36, H.-B.

Hme, 25 a., Bac G 3, IUT gestion Distribution 2e année de Lic. en droit. Anglais, espagnol. 3 a. d'enseignem. en droit, économie, vente et gestion. 1 an agent commercial. Cherche place sédentaire avec responsab. et contacts humains. Etudie toute proposition. Ecr. nº 6.486 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ex-ing. méc. princ. marine nat. AM TP retraité, longue expér. Afrique francoph. Spécialités : organ., direct, gestion parc à matér. TP, transp. ind., naval, atel. répar., gest. stocks, mag. Exploit. unités produc. énergie. Formation professionnelle. Travaux routes et municipaux. Technico-comm. produits pétrol. Rech. occup. mi-tps ou complet. Voyage Fr. et étr. 8 jrs par m. sauf si mission longue durée. *Ecr. nº 915 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

COMPTABLE qualifié, 7 a. exp. même entreprise, cherche poste responsabil. T. 207-73-74 ap. 19 h.

capitaux ou proposit. comm.

Notre Division « Electronic Products »

est disposée à céder d'importants surplus de stocks récents
de montres électroniques Led et Lcd.
de calculatrices de poche tout type affichage digitron et Lcd.

Cherchons contacts avec personnes bien introduites, habilitées à traiter ces marchés.

Ecr. ROSSEL REGIES PUBLICITAIRES, nº 511.260, rue Royale, 112 - 1000 BRUXELLES.

URGT Artisan ch. 30.000 F max. 6 mois garantie. M. MARTY, 53, rue Delerue, 94100 Saint-Maur - Téléphone : 283-86-82.

Pour réseau national de vente rech. associé avec expérience sciale et apport 500.000 pour devenir P.-D.G. majoritaire. Rapports 200 à 500.000/an. Siège transférable. Références av. 1re lettre à Havas Marseille 47659.

enseignem.

Vacances anglaises, séjours d'études et séjours libres, pour Jeunes et Adultes. CLUB anglais à Paris : 833-41-73

COURS DE VACANCES Toutes matières de 1re à 11e. PEDAGOGIE MODERNE. 75680 PARIS CEDEX 14.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

BIANCHI A112 72-73. 583-05-20.
DYANE 6 beige 75. 583-05-20.

5 à 7 C.V.

2 CV 6, 1re main	73
3 CV FIAT 126	76
5 CV FIAT 127	75
MORRIS 1000, toit ouvr.	72
INNOCENTI Cooper 13000	75
A 112 Radio 72 - 707-17-40.	

104 ZL COUPE 77 7.000 KM. Etat neuf - 228-18-70.

Simca 1000 rall. I, c. neuve. 1100 GLS break 75. DAF coupé 66 SL 75. 69, rue de Tolbiac. 583-05-20.

PAX-MAZDA
Nouvelles 6 et 7 CV
480 F moyenne mensuelle
737 F moyenne mensuelle
Nouveau coupé 2 + 2
GARANTIE PAX 2 ANS
133, rue de Rome-17e. 924-76-83.

8 à 11 C.V.

Part. vd Alfa-Roméo Alfetta 1,8 l., 1974, 65.000 km., très bon état. Argus, 18.500 F. - 307-49-42, 324-34-53 le soir.

12 à 16 C.V.

504 cabriolet	71-74.
MUSTANG cabriolet	67-71.
CREDIT - 707-17-40.	

BMW 2500 - 72
90.000 km., couleur bordeaux. Pn., amortiss., freins et peinture neufs. Téléph. : 921-24-30.

A vendre LAND-ROVER
modèle 109, neuf, disponible de suite, essence, carross. métall. TEL. : 921-44-01.

VOITURES DIRECTION 77 AUDI 100-GLS, 11 CV C.L., 4 portes, garantie 1 an. 224-11-50.

MERCEDES 220 automat. 73. GRANADA 2,3 L XL 74. BMW 2500 70 - 331-81-72.

+ de 16 C.V.

Mercedes-Benz 450 SLC 76, toutes options. M. SAVOGLOU. **958-44-38** HEURES BUREAU

FIAT 130 B automatique
intérieur cuir, réfrigération, 1975 état impeccable. Tél. 909-52-37.

JEAN COTHEREAU, Chartres T. (37) 21-28-28, H. Bur., vend PORSCHE 911 T TARGA 1972, 74.000 km., marron foncé, intér. cuir, vitres teint., roues 911 S, stéréo. Etat except. 33.000 F.

achat

ACHETE COMPTANT
R-5 - R-12 - 104 - 504
FIAT 125 - 131 - 132.
677-30-82.

divers

Automobiles **mazda**
UNE GAMME DE 6 A 15 CV
A PARTIR DE 16 200 F + Fr. 800 F
ESSAI DE TOUS LES MODELES
GBS 172 Bd VOLTAIRE 75011 PARIS
TEL 700.26.83

CENTRE OCCAS. CONFIANCE RESTELLINI et FILS 604 - 504 - 304 - 104. Crédit leasing, garantie totale. Location courte et longue durée. 55, av. GALLIENI (RN4) 94-JOINVILLE - 886-30-30.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans, 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

ETOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ
VOITURES NEUVES ET DIRECTION DISPONIBLES
450 SEL - SLC.
280 SE - SLC.
250 77 vert métall., 2.000 km.
280 E 76, ivoire, 20.000 km.
280 S 73 ivoire.
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
ALFA DUETTO 74 bleue
DS 23 74 Pallas, bleu métall.
Ford Capri 75, 2600 rouge.
Lancia Fulvia 71 grise.
504 75 ivoire.
Permanence commerciale LE SAMEDI MATIN.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

MERCEDES-BENZ
AUTO-LUX Concessionnaire
69, rue de Tolbiac, Paris-13e, Tél. 583-05-20, lignes groupées.
74 450 SLC gris métall. cuir,
8/76 280 SE climat., ttes opt.
73 280 SE beige B.A.
72 280 SE gris mét. T.O. B.A.
73 280 E B.M. bleu.
74 240 D beige.
73 230 6 cyl., 56.000 km.
76 Granada Ghia bleu métall.
73 Mustang Cabr. bleu mét.

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35



L'immobilier

locaux commerciaux

BOIS DU NORD
Ets SERFATI (France)
route du Bassin-Carnot
14600 HONFLEUR
Pour cessation d'activité
LE 20 JUIN 1977
nous vendons
ensemble ou séparément
STOCK — FONDS DE COMMERCE — HANGARS
BUREAUX — MATERIEL DE LEVAGE — VOITURES
Renseignements sur demande
Tél. : 89-02-25 (3 lignes group.) - Télex : 170687 F.

locaux indust.

Centre Ariège, Ensemble Ccial s/RN 20 entre Foix et Pamiers, terrain 1.500 m2 compren. Local ccial 160 m2 avec bur., parkg et villa T 4, 320.000 F, conv. pr sge ccial rég. (68) 25-75-28.

fonds de commerce

A vdre Fonds de maison de retraite, raison santé, pl. essor, région Toulon. T. (94) 98-51-58.

17-ROCHEFORT. Vends, raison santé, BAR, SNACK, JEUX, tenu 10 ans. Bonne aff. Crédit. Tél. (16-45) 99-09-86, après-midi.

PRES PLACE CLICHY cède droit au bail tableaux, papeterie, fournitures pour artiste-peintre. 45 m2 + ss-sol. Belles vitrines. 285-23-74, de 15 h. 30 à 16 h. 30.

Cause santé, vends directement centre PERPIGNAN, rue très comm., fonds prêt-à-porter féminin, 100 m2, client. assurée. C.A. important prouvé. Ecr. à M. Cixous, 26, r. des Augustins, 66000 PERPIGNAN.

Part. vd fonds et murs tous comm., aménag. style rustique, imm. neuf, 68 m2 + tél., chauff. + parkg, 120 m. gare Colombes. Prix à débattre. Ecr. à 3.148 ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, Versailles.

Cabinet Immobilier. Bon C.A. Ecrire ou se présent. TANGUY IMMOBILIER, 93, av. de la République, 93300 Aubervilliers.

A vendre : Librairie-Papeterie Argenton/Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p. cft - 15 (54) 04-05-79.

bureaux

224-08-80
domiciliat, courrier, secrét. permanence, téléph., télex.

CESSION DIRECTE BAIL A USAGE DE BUREAUX
280 M2
PROXIMITE IMMEDIATE
CHAMPS-ELYSEES
10 BUREAUX BON ETAT
+ GRANDE POSSIBILITE
ARCHIVAGE
5 lig. tél., cess. bail 100.000 F.
LOYER MENS. : 107.200 F.
TEL. : 225-80-88.
256-05-84 ou 359-99-29.
TEL. HEURES BUREAU.

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

DOMICILIATION, TEL., SECR., TELEX - Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50.

villas

RARE. Ile du Levant (Hyères). Villa 4 p., dche, w.-c., terrasse, jdin 1.300 m2, vue splend. s/mer. Px 328.000 av. 68.000 cpt + fac. Ecr. L.-A. GUETAL, 31, rue de Brest, 69291 LYON CEDEX 1.

VILLENNES-SUR-SEINE
Pav. constr. 1955 s/splend. terrain arborisé 2.600 m2, 4 chbres, 2 bns, tt cft, séj. av. cheminée + terrasse. Vue exceptionnelle. Px 700.000 F. Visites sur place sam. 7 mai, 14 h. 30 à 18 h. 30, CHEMIN DE LA COTE OU DE LA TUILERIE. J.M.B., 970-79-79.

MARNES-LA-COQUETTE
Villa impeccable 140 m2 habitables, séjour, 3 chbres, bureau, *cuisine, bains, terrain 550 m2.* Prox. gare, commerces, écoles. Px 900.000 F. J.M.B., 970-79-79.

BRUNOY Résidentiel très belle maison aménagem. luxueux. Parc boisé 1.500 m2. 1.100.000 F. 924-36-56.

LA CELLE-ST-CLOUD. Maison *à terminer* 220 m2 habitables, style « Ile-de-France », environnement exceptionnel, prox. gare, commerces, écoles, lycée. Prix 1.100.000 F. — J.M.B., 970-79-79.

BOUGIVAL. Demeure de style DS CADRE EXCEPTIONNEL 250 m2 habit. R.-de-ch., sél., sal. à manger, salon, bur. En étage 6 ch., 2 bains, dressing. Ss-sol. Terrain de 1.500 m2. Px 1.470.000 J.M.B., 970-79-79.

FONTENAY-AUX-ROSES
proche *Métro,* commerc., école, gd calme. Belle maison 155 m2 habit. + 60 m2 amén. + pet. mais. gard. s/1.100 m2 parc. Px 1.100.000 F. ROB. [illegible]

VALLÉE DE CHEVREUSE
maison grand stand., 217 m2 habit., 6 chbres, 3 bns, 4 [illegible] terr. jdin 850 m2. T. [illegible]

POUR ETRE "CHEZ VOUS" en week-end, en vacances..

Commencez par acheter : RESIDENCES SECONDAIRES ET PRINCIPALES

Vous trouverez votre résidence de vacances, votre maison de campagne votre terrain à bâtir

En vente chez votre marchand de journaux

Editée par : CONSTRUCTION NEUVE ET ANCIENNE, 8, rue de Richelieu - 75001 Paris

manoirs

Prix. DINARD : manoir XVIIe bon état. Caractère. Parc 2 ha.
Prox. RENNES petit château 8 p. Exc. état. Parc, étang, *ferme, libre, 35 ha.*
Prox. LAVAL, gentilhommière, XVIIIe, dans forêt. Tr. b. cadre pièce d'eau communs, parc 13 ha
MORBIHAN : 20 km. VANNES sup. château classé avec parc 25 ha et poss. 200 ha bois atten.
BAUGE (49) : hôtel partic. XVIIe, bon ét. Parc. 2.600 m2.
CONNERRE (72) : gentilhomm. XVIIIe, parf. ét. Parc 4 ha.
MORBIHAN : manoir XVe-XVIIe à restaurer chapelle 3 ha.
MANCHE : petit domaine 45 ha libres avec maison de maître
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
35500 VITRE. - (99) 75-23-48

viagers

COURBEVOIE Idéal placement. Résidentiel, propriété bourgeoise 6 pces, cuis., bains, chauff. cent. maz. impecc., libre au décès. Cpt 200.000 + rente 2.000 mois AG. PERSE. - Tél. 960-55-50

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit, Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire, 700-00-99.

châteaux

35 km DE TOULOUSE
CHATEAU LOUIS XIII à restaurer, 2 ha. Téléph. : (61) 88-32-08

forêts

Rech. pour clients toutes forêts ou plantations toutes [illegible] région, superficies. Ecrire : Groupe Chaverny [illegible] B.P. 23 69380 LOZANNE

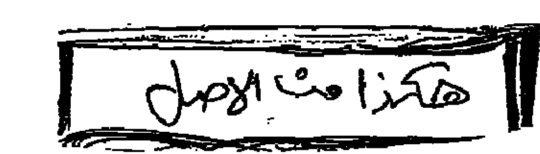
A vendre ARIEGE 109 ha. + maison. - Rentabilité assurée par reboisement. Tél. Charton : 272-16-[illegible]

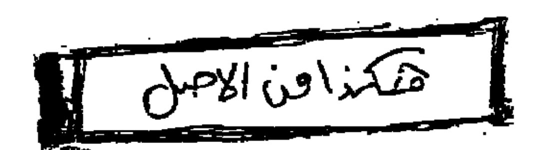
Vd Belle forêt. Situation exceptionnelle. T. (90) [illegible] écr. no T 73.773 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Propr. vendrait, quartier N.-D., ds bel imm. classé, rénové : apparts, confort, du studio au 5 Pièces. Téléphone : 278-02-72

MARAIS. Part. vd ds bel imm. XVIIIe s., vaste 6 P., ht plaf., 2 entr., 180 m2 envir. 277-87-65.

XIIe - DAUMESNIL
DUPLEX 2 PCES, de caractère, dans petit imm. rénové. S/pl., vendredi, samedi, 4, rue de la Brèche-aux-Loups. — 343-66-29.

R. CHAPTAL. Imm. bourg., P. de T., 160 m2, LUX. cft, téléph., balc., ch. de bn. amén. 522-85-96.

68, RUE NOLLET (XVIIe)
4 P., entr., cuis., wc, bns, chff. centr., 100 m2 + chambre service. Impeccab. Prix 450.000 F. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

MARAIS. Part. vd duplex 65 m2, cheminée, ptres, tél., 270.000 F. S/pl., 33, rue Au Maire, 3e arrt. Le 7, de 13 à 19 h. et 469-33-70.

MARAIS - PRES Mo, immeuble P. de T., entrée, 4 Pces, cuis., S. de B., débarras, 73 m2 + balcon, 330.000 F, crédit 80 %. C.I.H.D. : 656-26-88.

HALLES 11, rue Mandar 3e ét. bon imm.
ravissant petit 3 P., poutres cuis. équipée, s. de bains, tél., ch. c. CHARME. Samedi 14-17 h.

GAMBETTA, XXe, PRES Mo Part. à Part. vend APPART., 46 m2, 2 P., tt cft, asc., 2e ét. Tél. : 700-11-98, de 10 à 20 h., Tél. : 366-39-79, jusqu'à 10 h. et après 20 h. 30.

PTE MAILLOT. Dans bel imm., 3 P., 62 m2, à rénov., 4e ss asc. 255.000 F. Propriét. : 551-29-99.

Nation-Faidherbe. Grand 2 P., entr., cuis., wc, S. de B., chff. central, 192.000 F. — 346-63-85.

Bois Vincennes, près R.E.R. : balcon, plein soleil, vue panoramique, vaste 4 P., cuis., tt cft, ascenseur, 348.000 F. 345-82-72.

...r. REPUBLIQUE; PART. vd ...imm. ravalé, séj. + chbr., cuis., wc, S. de B., soleil, DECORATION RAFFINEE : 169.000 F. ..., bd VOLTAIRE, sam. 11-18 h.

MARAIS
SQUARE DU TEMPLE
...EAU LIV. + CHBR., ref. neuf, ...EAUCOUP DE CARACTERE. ...RGENT. - Téléphone 325-75-42.

...OURDAIN, 105 m2, liv. dble terrasse, 3 ch., cuis., bs, tél., ascenseur, 480.000 F. 366-45-29.

VIIIe - VILLIERS
2, rue Larribe,
Immeuble Pierre de Taille, bon standing, 120 m2.
...ur place, de jour, et samedi 7, de 14 à 18 heures.

..., Particul. vend studio neuf, ...anding, tt cft, parking, cave : ...6.000 F. Tél. : 912-21-81, soir.

JASMIN - RANELAGH
...meuble Pierre de taille 1930 LUXUEUX
...7 PCES PRINCIPALES 250 m2 ENVIRON
belle réception, 4 chbres ...bains + 1 salle d'eau, cuis. ...ménagée, 2 chbres et ascens. service. Rens. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

... 6e étage. 2 pces, tt conft. Caract. + 1 petite p., 50 m2. ...lme. Plein soleil. Belle vue. ...000 F. Tél. 526-58-98 h. repas.

17e S/VERDURE IMM. DE ...AND. Gds studios, tt conft. 627-78-84. S/pl. 13 h. à 19 h., 34, rue EMILE-LEVEL.

...e Part. vd studio tt confort, ensoleillement exceptionnel, ...lme - Tél. - Terrasse - Cave ...x 140.000 F. - T. (90) 98-32-80.

...ARE MIROMESNIL - Près ELYSEE. - Beau 3 p. ...fait neuf. - Sacrifié cause départ province, 395.000 F. ...r. MIROMESNIL, 14 h.-18 h.

...P. MARAIS - Caractère Haut plafond. 1.150.000 F. 233-66-06 ou 580-80-47

BEL-AIR Très coquet studio neuf ...chenette, bains, interphone. ... Cave. — Tél. : 203-59-88.

TERTRE 9, rue Poulbot Séj. + 2 chbres ... cft. Bel imm. Vue s/Paris. ...dr., samedi, 14-18 h. 266-27-55.

... Imm. 1930. Splendide 3-4 p. (double living, 2 chbres). ... Chauff. central. Décoration ...finée, moderne, cheminée. ...000 F. Les 6 et 7 seult, 13 h.-...h., 4, rue des DEUX-PONTS.

...o POMPE 4 pces 130 m2 Cuis., bains + ...mbre de service. — 754-46-26.

Duplex 2 pièces aménagées. Cuis., s. bains, tél. Tt conft. ...x 130.000 F. - Tél. 387-42-61.

SULLY-MORLAND
... sur r. et cour, calme, soleil
...BEAU 4 PCES + petite chambre
...NOVE RUSTIQUE TT CFT.
PRIX : 600.000 F.
...place ce jour de 14 à 18 h. ...ue Charles-V. Tél. : 292-29-92

CHAUSSÉE-D'ANTIN
...e bel appt compl. rénové ds ...n. 1850, env. 140 m², 5 p. pr., bains, s. d'eau, 2 w.-c., belle ...s. moderne équipée, tr. belle ...rée. Prof. lib. poss. Px dem. ...000 F. Téléphoner 526-11-97 ou 824-72-37, bureau.

AV. DE WAGRAM
..., 1er ét., 147 m², 5 p., dble ..., 3 ch., 2 bns. Vis. sur r.-vs. ...e GORGES, tél. 280-34-40.

HALLES. Beau 2/3 P., clair, tt cft., entièrement refait, tél., interphone. Vis. sur place samedi 9 h. 30 à 12 h. 114, RUE MONTMARTRE.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrables prints. 77, à part. de 4.200 F/m2. Px ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S. C. I. LAMIER : 346-71-08.

Paris Rive gauche

PANTHEON
Part. vend beau Studio 25 m2, cuisine, s. bns, tél., très clair, calme. Pour visiter, tél. 325-37-45

ST-MICHEL - Part. à Part. vd Studio spacieux, 4e ét. s/cour, tél., très calme, très clair, bel imm. T. : 350-49-38, apr. 20 h 30

LATIN - MONTPARNASSE
Part. vd petit 3 p., 2e ét., rén., décoré, soleil, s/rue calme, bns, cuis. équip., tél. Ropars, 44, rue G.-Nicole (5e), samedi 10-19 h.

AV. d'ITALIE. Part. cède Appt 3 p. 85 m2, moderne + box, belle exposition - Téléph. : 580-00-20

MONTPARNASSE - E.-QUINET
100 m2 dble séj. + 2 p., park., sur jardins - ODE. 95-10.

5e - Part. vd 3 p. 73 m2 + park. immeuble 1967. Calme, 4e étage. Px 450.000 F - 336-32-45, ap. 18 h.

14e PLAISANCE. Dble exposition s/2 terrasses, studio, cuis., bns, tél., 7e ét. sans asc., 180.000 F. Téléphone : 250-26-34 ou 783-52-87

Montparnasse - Part. vend beau Studio, 10, rue Armand-Moisant, vend., sam., dim., lun., 15/18 h.

LUXEMBOURG. Pet. Studio tt conft, asc, part. à part. 222-84-55

Près LUXEMBOURG. Beau 3 p., balcon, cft. Bel imm. P. de T., 330.000 F. Vendredi/samedi, de 13 h à 16 h, 7, rue TOULLIER.

MAIRIE DU XIVe
Part. vend Appt 62 m2, confort, soleil. Calme, 2e ét. 310.000 F. Sur place, sam., 10 h à 19 h. Téléphone : 540-91-63

100 m2. Imm. ancien rénové, 4-5 p., caractère, poutres, 3e ét. 033-76-29, matin, ou 14 à 17 h samedi : 16, r. Maître-Albert.

PORT-ROYAL Très beau studio
Cuis. équipée, s. de bains, w.-c. Téléphone. Ascens. 180.000 F. PROMOTIC - 325-18-74

15e Rue GINOUX. Gd studio 38 m2. Standing. - Idéal placement. - Neuf. - 265.000 F. Sans frais. — Tél. : 460-14-53.

PT MIRABEAU Affaire RARE
Séjour, grande baie vitrée. Hauteur plafond 3,40 m + chbre, tt cft. 85 m2. 7e étage. Soleil. + terrasse 17 m2. Px 540.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

Mo GOBELINS BEAU STUDIO
24 m2. Bains. Prix : 85.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

Prox. **CHAMP-DE-MARS** Imm. pierre de taille, beau 4 P. 490.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

SORT DE L'ORDINAIRE
PASTEUR
2 PCES dans jardin intérieur avec grands arbres, ensoleillé, très calme, imm. 71. RESIDENTIEL. 783-96-33.

NOTRE-DAME 19, QUAI ST-MICHEL
Vue fantastique sur Seine. Gd living + 2 chbres 98 m², 550.000. Sur place samedi 14-17 h. ou PROMOTIC : 325-15-76.

PTES Vanves ou Châtillon gd liv., 2 ch., ent., cuis., wc., bains, imm. récent impecc. Prix : 245.000. Gros créd. possib. Renseig. pour visite 579-47-99.

13e TOLBIAC Imm. récent
BEAU 2 P. sur verdure 43 m² + balc. 3e ét. 240.000 F. 585-15-21.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4/5 PIECES - 135 m2
EMPLACEMENT ET VUE EXCEPTIONNELS.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. TELEPH. 766-04-17 227-54-74 et 227-55-17.

MONTPARNASSE
LA GANDARA
A vendre, prix fermes, du studio au 5 pièces avec terrasse et jardin. Livraison septembre 78. Renseignem. sur place 3 et 3 bis, rue A.-Bourdel (T. 544-72-95) ou sur rendez-vous. GESLAT (584-11-14).

BAC. Vue exceptionnelle, 6 P., 210 m2, pl. soleil, tr. bel. réception, 4 chbres, 4e étage, balcon. Vendredi, 14 h. 30 à 18 h., et samedi, 11 à 13 h. et 14 à 18 h. 205, BD SAINT-GERMAIN.

CONVENTION
beau duplex. séjour 32 m2 + 1 chbre + loggia tt cft, 75 m2 livrés neufs, jardin privé. Sam. 11-18 h., 173, r. Blomet Direct propriétaire : 336-02-26

Région parisienne

20 % AU-DESSOUS DU PRIX « VISION 80 » - LA DEFENSE
Cause départ, 2/3 P., loggia, soleil. Téléph. 245.000 F. Crédit maxim. BERNARD : 603-94-57.

NEUILLY. Immeuble gd luxe, 6 Pièces. Téléphone : 700-54-42.

NEUILLY s/M. R.E.R. Fin 77. Résid. 66, 3 P., tt conft, libre, 110.000 F C.F.F. comp. 935-92-00.

Ligne de Sceaux, 500 m. du Mo, ds imm. neuf, 5 Pces, parking, tt cft, départ retraite, urgent. Prix 320.000 F., crédit. 073-31-88.

LE CHESNAY, PARLY II
magnif appt type III, 150 m2 habitab., terrasse vitrée, loggia, séj. 40 m2, 2 chbr., 2 bains, 2 dressings, cuis. équip., office, lingerie, cave, box fermé, parking extérieur. Prix : 730.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

Fontenay-le-Fleury, « Le Parc Montaigne », luxueux appartement 4/5 Pièces avec un jardin privatif, cheminée, 2 bains, 2 wc, 305.000 francs (facilités). MONAL : 050-28-15.

ST-CLOUD, appt grand standg, près piscine, tennis, 76 m2 + 24 m2 loggia, living, 2 chbres, cuisine, bains, cave, exposition est-ouest, prox. gare, commerc., écoles. CALME. Prix 455.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

VINCENNES, P. à P., vd 2 P., 65 m2, 1er ét., imm. récent, gd stdg. S/pl. sam. 7, dim. 8, 15- à 18 h., Coustols, 2, r. A.-Quinson.

FONTENAY-AUX-ROSES
CALME - ENSOLEILLE - VUE
Pet. imm. 1963, appt 4 P., 80 m2, séj. dble + logg., pl. sud, 2 ch., asc., tél., gar. privé, 330.000 F. Renseign. : 350-14-22, apr. 17 h.

VILLE-D'AVRAY
Direct. s/Parc de Saint-Cloud, appt 171 m2, de qualité exceptionnelle dans petite résidence 1974, de grand standing :

liv. 60 m2 avec cheminée et balc. + gd bureau + 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, 2 garages. Prix 1.125.000 F frais comp. + studio, tout confort, 50.000 F crédit. Propr. KREMPFF, vendredi, samedi, 14 h. 30 à 19 h., Les SEQUOIAS, 34, r. Marnes.

ROCQUECOURT. Appt très gd stdg, dans parc boisé, piscine, tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séjour, S. à M. + 5 chbr., box en sous-sol. Prix : 790.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

10 min. VERSAILLES, appt de 130 m2, séj. 32 m2, 4 ch., 2 bains, box, résid., stdg, jardin, tennis, 425.000 F 468-95-67, après 18 h.

Prox. ST-GERMAIN-EN-LAYE, Part. vd 3/4 Pces, 88 m2, résid., calme, stdg, piscine, vue parc, 310.000 F. Téléphone : 958-27-26.

LE VESINET R.E.R. Quart. calme
Part. vd très beau studio dans résid., gd stg, 40 m2, verdure jardin priv., 5 bains, kitchenette. Etat parfait. Prix 215.000 F. Tél. domicile : 747-75-14 ou 554-92-00 poste 2679, H. B.

Mo ANTONY Part. vd gd studio tout confort. Tél. Sud. Soleil. Calme. : 033-69-86.

KREMLIN-BICETRE
PPTAIRE VD DIRECT.
APPT 50 m2, 2 pces, tt conft. Entièrement refait neuf.
125.000 F Poss. locat. 1.000 F mens.
Vis. les 7, 8, 9 mai, 13 h. à 16 h., 1, RUE CONVENTION.

MONT VALÉRIEN
Part. vd appt 4 p., 72 m², 1972, espaces verts, park. souterrain, bus, 10 minutes gare. 280.000 F. Téléph. 284-13-93.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement studios et 2 p., prix intéressant. Téléphoner 293-66-66 le matin pr rend.-vous sur place du 4 au 7, de 15 h. à 18 h., 4, rue Boutard.

MEUDON, VAL FLEURI, 2, r. des Peupliers, reste à vendre : 5 Pièces, 109 m2, vue excépt. Téléphone : 976-18-19.

GARCHES. Petite résidence ds verdure, séjour, 4 chbres, conft, 75 m2, box, 330.000 F. 246-57-17.

Près Versailles. Immeub. réc., 7e étage, 3 Pces, cft moderne balcon. Prix : 155.000 francs. Téléphone : 051-38-03.

Part. à Part. vend près gare, 15 min. Paris-Nord, F 4, 4e ét., tout confort, refait à neuf. Prix 135.000 francs. M. KUSZNER, Téléphone, le soir : 985-77-05.

Province Province

BORD DU LÉMAN
A ÉVIAN
PLACEMENT IDÉAL
dans imm. grand standing, vue directe sur LAC et la SUISSE, magnif. STUDIOS ET 2 PIECES tout confort à partir de 89.000 F. Renseignements, photos et documentation.
AVIS 68, boulevard Sébastopol, 75003 PARIS. **277-78-50**

La mer à 110 minutes de Paris par l'autoroute ou le turbotrain
Le Parc de la Chaumière
à Trouville sur Mer
appartements et studios
D. FEAU
132, bd Haussmann 75008 Paris **261.80.40**
Place du Casino 14360 Trouville **(31) 88.58.68**

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc,
Petit immeuble de classe, de 21 appts du STUDIO au P. balcons - terrasses.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi). GECOM 747-59-50.
171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

LA VARENNE Près R.E.R.
16, AV. MICHELET
2-3-4 PCES, et au 4e ét. appt. unique 150 m², Voir sur pl. samedi, dimanche, lundi 14 h. à 18 h. ou Rendez-vous : 883-02-38.

LE CLOS DES VIGNES
73-75, rue des Vignoles, PARIS (20e), un petit imm. pierre de taille massive, marbre, isolation phonique et thermique. 3, 4, 5 pièces et quelques studios. Prix fermes et définitifs. Livr. 4e trim. 77. On visite tous les jours de 14 à 19 h. Fermé mardi et mercredi. TREVAL, 277-62-23.

appartem. achat

Médecin recherche, libre, avant 31 déc. un appt ancien de 40 m² à 130 m² dans Paris pour loger ses enfants étudiants. Prix intéressant - DOCTEUR ELY. 224-02-86 ou 18-42.

appartements occupés

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
6e ARRDT
DANS BEL IMMEUBLE APPT OCCUPE 5 PIECES, C., tout confort. J. et A. 5, r. A.-de-Neuville, 75017 PARIS TEL. : 766-04-17, p. 255.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

HOTEL PARTICULIER
300 M2 + JARDIN. Refait neuf.
MOINS DE 4.000 F/m2
4, R. AUGUSTE-VITU, 17 à 20 h

immeubles

PL. DES VOSGES (près)
4, RUE DU FOIN
pptaire vend petit immeuble luxueusement rénové de 10 appartements de caract. 2-3 et 4 P., tt cft, ascenseur. Visites sur place appt modèle tous les jours sauf mardi et mercredi de 14 h. à 19 h. 606-85-47 le matin

LE PROPRIÉTAIRE
VEND IMMEUBLE
100, RUE DU POTEAU
Appts libres et occupés + un commerce
Téléph. : 387-12-53 et 293-66-95.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 380 F - 742-78-93

locations non meublées Offre

Paris

V.-HUGO TRES BEAU 5 P., 125 M2
2 sanit., tél., moq., gar. Neuf. 5.120 F tt. c. - 265-97-28.

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort, 2 pces, 45 m², loyer 993 F, charges 208 F, parking 120 F. — 3 pces, 61 m², loyer 1.168 F, charges 287 F, parking 120 F.
S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS. Téléph. 202-05-88.

16e Sq. La Fontaine. Appt 3 p., cuis., s. de bs, wc, ch. bonne, 1.800 F + ch. mens. T. 073-26-03.

Sur Parc Montsouris. P. à P. cède atelier avec mezzanine+ch. 6 ét. asc., 1 balcon, 2 terrasses, tél. Loyer 1.200 F+reprise équipement mobilier décor. Usage profess. possible. R.-vs 589-44-14.

Importante Société loue SANS COMMISSION
Appartements neufs tout conft PARIS-19e
15 et 17, rue Henri-Ribière, face métro Place-des-Fêtes. Studios 38 m², loyer 760 F, charges 168 F, parkg 118 F 2 pièces, 50 m², loyer 934 F, charges 221 F, parkg 118 F

4 ter, rue CHERCHE-MIDI
Beau 3 p., refait à nf, tt conft, tél., bail, 2.000 F. Visite samedi 11 h. à 13 h. - 225-73-26.

DAUMESNIL - Récent, étage élevé, balcon, studio, c., s. bs tt conft, parkg 1.000 F + ch. Samedi, de 11 h. à 12 h., rue Elisa-Lemonnier no 3.

Région parisienne

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
Cuis. équipées, tél., parking.
2 P 46 m² environ à partir 1.190 F. + ch.
3 P 79 m² environ à partir 1.890 F. + ch.
4 P. 96 m² environ à partir 2.430 F. + ch.
5 P. 110 m² environ à partir 2.650 F. + ch.
VISITE SUR PLACE
Lundi et mercredi 12-17 h. 30 et samedi de 13 h. à 17 h. 30. Accès : 34, quai National à PUTEAUX.
ou SUR RENDEZ-VOUS
JOHN ARTHUR ET **TIFFEN**
766-04-66. 174, bd Haussmann.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

Région parisienne

PRÈS PORTE VERSAILLES
Part. loue 2 p., cuis., bns, tél., 7e ascens. 1.000 F + charges. Téléph. après 18 h. : 644-32-90.

7 km. PARIS. Pavill. jard., tél., conft 1.900 F. 660-41-36, ap. 19 h

Etranger

JURA SUISSE
A proximité des Rousses, appartements, calme, tranquillité. Berney Maçonnerie 1341 Les Bioux (Suisse).

terrains

MONTREUIL, 650 m² cos 1, possibilité imm. 347-09-93, repas.

TERRAINS A CONSTRUIRE
Lamorlay, 1.900 m², boisé, 180.000. SENLIS, 1.400 m², pisc., 124.000. Téléph. (4) 457-30-98.

VAR. Magnifique TERRAIN A BATIR 1.500 M2. Bord mer. Ecrire sous no 637.312 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Yvelines/Essonn., 35 min. Paris. 12.350 m² avec permis constr. 1 seule constr. 22 F/m2. 494-32-73.

3,5 KM R.E.R. SAINT-GERMAIN
Résidentiel, bordure forêt, 1.070 m², I.D.Y. 973-38-52.

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CABOURG, A 200 KM D'AUTOROUTE DE PARIS.
Cap Cabourg
Les pieds sur la plage
Résidence exceptionnelle dans un site unique. Jardin intérieur. Garage en sous-sol. Du studio 27 m² au 6 pièces 106 m². Grand standing de 141.700 à 420.000 F. Livré été 77 (1re tranche) et 4e trimestre 78 (2e tranche). Facilités de paiement. Bureau de vente sur place.
Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, votre documentation sur Cap Cabourg MCC
Nom ______
Adresse ______
______ Tél. ______
Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées - 75008 Paris - Tél. 256.00.90

pavillons

ROSNY-SOUS-BOIS près centre pav. 4 Pces, s/sous-sol, 3 gar., cft. Prix 320.000 F. Agence Régionale. - 528-00-59

ERMONT (95)
Part vd pav. 4 p. sur ss-sol total, tt cft, 5' gare. Terr. 350 m2 Px 300.000 F. Pr vis. tél. h. rep. soir, week-end : 960-49-16

St-Maur, prox. R.E.R. comm., lycées, part. vend à particulier Pavillon meulière impec. living double, s. bns, s. douch., 3 ch., chauff. cent. maz. jardin cos. sous-sol. Px 440.000. T. 885-21-56

CHOISY-LE-ROI beau pavillon 6-7 p. cft + jardin sur pl. 65, r. Mirabeau, vend., sam., de 14 h. à 18 h. Tél. 252-04-93

ORMESSON, résidentiel
pav. récent indépendant avec : 2 appts, hall, séjour marbre, 3 chbres, cuis. lux. sanit. w.-c. chff cent., 2 gar., jard. paysagé. Px tot. 630.000 av. 127.000 F compt. Tél. : 880-84-64

L'IMMOBILIER
MARCHAND DE BIENS
252, rue Anatole-France
DRANCY - 284-38-52
BLANC-MESNIL, centre pav. plain-pied, 4 Pces, cuis, salle de bains, w.-c., 590 m2 terrain. Prix : 255.000 F.

BLANC-MESNIL, sous-sol total 4 P. cuis., balcon, s. de bains, w.-c. gar. 2 voitures constr 71. 370 m2 terrain, chff cent. maz. Prix : 355.000 F.

DRANCY, proximité gare 1962 100 m2 avec balcon, tout cft, sous-sol, 400 m² terrain. Possibilité entrée caravane.

LE VESINET, très calme, dans la verdure, gentil pavillon, beau séjour, cheminée, 2-3 chambres, tt cft, gar., jardin, 510.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. - 976-38-02

MAIS VILLAGE
Mairie PLESSIS-ROBINSON
envir. rustiq., CALME, 105 m2 sol 5 P., cuis. à rénov., vaste gren. amén., grange, gar., const. très saine. 270.000 av. 54.000 F.
ACO 15, av. Jean-Moulin, Paris (14e). - 542-98-37 et 98-81.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
6 P + chambre de service Garage. Terrasse. - Près bois et lycée. Sur place samedi, dimanche, 10 h. à 17 h. 17, route des Suisses.

91-MORANGIS Part. vend Pav. 4 pces jard. 375 m² 380.000 F. 909-29-78.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Beau PAVILLON MEULIERE
6 PIECES PRINCIPALES CUISINE S. DE BAINS
Chauf. cent., garage, gd sous-sol sur 1.000 m² de JARDIN.
TEL. 331-66-77 (heures bureau).

maisons individuelles

Ds ville 4.000 hab., à 10 km de Pamiers (11), mais. T 3 + combles amén. (2 ch.), gar. 220.000. Construct. neuve, livr. fin 1977. Téléphone : (68) 25-75-28

BELLE MAISON AV. JARDIN 13e, imp. calme. 4-5 p. 120 m², 700.000 F - 583-34-01, Ag. s'abst.

fermettes

A RESTAURER
FERMETTE 2 p. cuis., s. d'eau, w.-c., grange atten. s/2 000 m2 clos, 76 000 F, avec 20 000 F. Agence de BONNEVAL (28). T. : (15) 37-98-25-52 même dim.

20 KM SUD ANGERS Part. vend bord rivière forme à restaurer 4.000 m², Tél. (41) 41-71-16.

5 KM. HOUDAN
BELLE PROPR. NORMANDE
7 p., pout. appar., chem. rustiq., 3.000 m² terrain, dépendances. vue panoramique sur Bois. Px 500.000 F. Téléph. 486-66-83.

domaines

Association cherche domaine pouvant accueillir 50 à 70 personnes du 4-07 au 31-08-77 (juillet-août 78 éventuellement), pour séminaire. Téléph. 033-05-85 (après-midi)

ARIEGE. Domaine d'élevage, 60 ha. d'un seul tenant. Grande MAISON DE MAITRE 900.000 F - Tél. : (68) 25-75-28.

propriétés

FORMENTERA - BALEARES
Gde propriété. Noël LERYCKE Abogado, Barcelona. T. 228-64-00

SAINT-GEORGES MOTEL
près Dreux, magnifique Ppté maison maître + maison d'amis jardin 4.000 m2, parfait état. Décoration raffinée. Px total : 850.000 F. - 567-22-88

SAINT-MAUR, ds parc. belle villa, gde réception, 10 p., tt cft 1.300.000 F. Tél. 283-91-81 h. r.

PRES MONTFORT-L'AMAURY
dans village très belle maison ancienne, tt cft, 8/10 p., gdes dépendances, piscine chauffée, 3.000 m² planté, 1.150.000 F. AUT. 55-34.

RAMBOUILLET, sur 5.000 m2 très belle chaumière entrée, séj. 50 m2 avec poutres et cheminée bureau, 4 chbres, 2 s. de bains. 2 w.-c., cuis. équipée. sous-sol, terrasse 60 m2, piscine d'été. Px 1.160.000 F. - 050-45-81

60 km, Nord de LYON, part vd Propriété bourgeoise, av. cachet 12 p., dt 5 aménageables, tt conft, poss. 2 app. indép. beau parc boisé 4.520 m2. 450.000 F. Ecr. T 73838 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

FORET RAMBOUILLET
5 KM. GAMBAIS, sans interm. fermette anc. 200 m2, état neuf, bur, séj., cathédrale, 5 chbres, 3 s. de bains, 2 w.-c., poutres chêne, chemin. Louis XIII, chff. cent., terr. 3.500 m2, moitié bois, 680.000 F, poss. crédit. TEL. 489-06-70

LYS CHANTILLY
spécial belle et gde Famille habit ppale, gd salon, s. à m., cuis., 3 ch., bns, w.-c. + pav. gds enfts, séj., 2 ch., cuis., bns w-c+annexe amis 2 ch. 3.500 m2 parc boisé 510.000 av. 102.000
ACB 771, rue Paris, Chapelle-en-Serval. - (15-4) 454-60-42.

Exceptionnel et au calme
VERSAILLES Résidentiel Ds environnement agréable, très BELLE PROPRIETE, DEM. ELEGANTE et PLEINE DE CHARME, gd jard., arbres de haute futaie, dépend., surface au sol 1.200 m2. PASTEYER, l'Antiquaire en Immeubles, 7, rue d'Aguesseau, Paris-8e. - 266-35-84

(Près)
GAMBAIS - Magnifique
Propriété de caractère, tout plain-pied, parfait état : Entrée, cuisine installée, salle à manger, séjour, belle cheminée, 3 chambres, 2 bains, poutres apparentes, confort, gar. 2 voitures, cave, cellier sur 1.400 m2 tout clos haies vives. 550.000 F.
Voir
AGENCE IMMOBILIERE DE GAMBAIS. - 487-01-77/85-38

DEMEURE ANCIENNE
5 KM DE BLOIS
2 entrées, 2 cuis., bureau, salon, s. à manger, 9 chbres, salles de bains, cabinets de toilette.
GD ATELIER DE PEINTRE
garages, caves, conft, dépend., parc magnit., très nomb. arbres d'agrément et fruitiers, potager, source. A. Destregull, 82, rue Nationale, TOURS. 900.000 F. Tél. (47) 05-35-99

PALAISEAU
PROPR. S/3.000 m2 PARC
hall entrée, cuis., séj., salon s. à manger, bur., cab. toil., w.c. 1er ET. : 3 gdes chbres, bains et salle de billard.
2e ET. : 5 chbres, w.c., sous-sol complet, gar. 3 voitures. Prix except. : 780.000 F. 928-06-81 - 928-06-44

maisons de campagne

LOTISSIA
SOCIETE FONCIERE ET IMMOBILIERE
propose sur régions 09 - 11 - 66 Résidences ppales ou secondair., terr., mais., villas, dom., etc., à part. de 50.000 F. Renseign. : LOTISSIA, 11, rue A.-Soumet, 11000 Carcassonne - (68) 25-75-28

Pr. Méditerranée, mais. rénov., 6 pces, 3 km de la plage, Port-La Nouvelle (11), Px 120.000 F. Tél. (68) 25-75-28

Dans beau village, près Thoiry (78), Part. vd chaumière époque, rénov., pierres, poutres, chemin. Jdin 650 m2, 525.000 F. 958-60-08

IMMÉMORIAL
prieuré normand, vallée Calonne, charm. village 30 km. Deauville, hall 6 P. cheminée spec. cuis., gd cft, s/5.000 m2, bordé rivière 735.000 F justif.
AVIS 58, rue Saint-Louis T. (16-32) 39-28-16 Evreux même dim. ou Paris 887-43-40

160 KM PARIS
25 KM MER
CIRCULATION PRIVILEGIEE
Maison picarde, excellent état, séj., chem., cuis., 3 ch., grenier, cft. Cave, dépend. Beau jardin clos 1.500 m2 - 200.000 F.
202-94-47

chalets

MEGEVE. Vds chalet meublé s/pente Mt-d'Enbois, sal., séj., 3 ch., bs, ch. c., tél., gar., terr. 1.000 m². - Pinget, notaire, 74700 Sallanches.

villégiatures

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON votre plage à
PALAVAS-LES-FLOTS
Appartements meublés près mer. Juin-septembre à partir 700 F. Juillet à partir 1.800 F. L'OFFICE DU TOURISME 34250 PALAVAS-LES-FLOTS vous envoie gratuitem. sa liste locations, hôtels, programme des fêtes.

Part. loue à JAVEA (Alicante) Espagne villa + jard., tt cft, 6-7 pers. et appart. plage août, sept. 3.000 F mens. — 065-57-61.

Haute-Savoie, Lullin, alt. 850 m., 17 km. Evian, Thonon. Hôtel de l'Union. Tél. 2. Calme, rep., cuisine du patron. Prix 60-66 TTC.

APPT F 3 ds villa neuve, 5 pers. Max. 5 km. ttes plages. Prix juin, sept. 1.200 ; juillet, août 2.200. Tél. (94) 98-21-70, le soir.

VACANCES EXCEPTIONNELLES A L'ILE SAINT-MAURICE. 2 formules TOUT COMPRIS : 3 sem. juillet : 3.700 F ; 3 sem. juillet, août : 4.500 F. Quelques places sont encore dispon. S'adr. à V.V.L., 7, av. M.-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine. 681-02-20.

CHARENTE Part. loue Juin-Juil.
1 mais. meublée isolée, ds camp. 4 P. + cuis., tt cft. vaste jdin. Ecr. DULUC, 16120 TOUZAC. Tél. : (45) 97-03-30.

Pour acheter : appartements, maisons ou terrains.
CARTES IMMOBILIERES FRANCE-SOIR.
Chez tous les marchands de journaux 3F50

Voir l'agenda du « Monde » en page 38

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LE SUPERSONIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Pas de compromis pour Concorde

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a parlé, le jeudi 5 mai à New-York, du sort de Concorde aux Etats-Unis. « La France se sentirait très ulcérée dans ses profondeurs », a-t-il dit, si l'avion supersonique se voyait refuser le droit de desservir Kennedy Airport. « Cette interdiction, a-t-il précisé, constituerait une entrave à la liberté des échanges. » A ce propos, le Port de New-York continue de manifester son hostilité à l'égard de l'appareil franco-britannique.

Le Port de New-York vient de faire savoir qu'il envisageait de prescrire des règlements sur le bruit plus sévères pour Concorde que pour les appareils subsoniques qui atterrissent à Kennedy-Airport. En raison des « caractéristiques particulières » du bruit causé par l'avion supersonique.

Le Port de New-York se prépare ainsi à rejeter les solutions de compromis qui lui avaient été soumises par les défenseurs de Concorde et qui auraient permis à celui-ci de respecter les normes actuellement en vigueur à Kennedy-Airport. Cette attitude révèle quelles sont et quelles ont toujours été les intentions des autorités new-yorkaises vis-à-vis de Concorde : peu importe le nombre de décibels qu'émet l'avion supersonique, il ne doit pas se poser à Kennedy-Airport.

M. William J. Ronan, président sortant du Port de New-York, vient de déclarer à l'intention du juge qui doit trancher, d'ici à dix jours, le différend qui oppose les autorités new-yorkaises à Air France et British Airways : « Si le juge autorise Concorde à atterrir à Kennedy-Airport, il devrait aussi tenir le gouvernement fédéral responsable dans tous les procès pour dommages que les riverains pourraient être amenés à intenter en raison de la pollution sonore dont ils s'estimeraient victimes. »

En haussant d'un ton le débat et en brandissant la menace, le Port de New-York révèle son inquiétude concernant le verdict du juge.

LOUIS WIZNITZER.

TRANSPORTS

Le Port de Marseille, le ruban bleu de la bonne gestion financière

« *Parmi les ports autonomes, Marseille est celui qui a la meilleure marge brute d'auto-financement ; celle-ci a atteint en 1976 108 millions de francs. Cela grâce à des investissements peu coûteux, un recours modéré à l'emprunt et une gestion traditionnellement serrée.* » C'est ce qu'a déclaré, mercredi 4 mai, M. Yves Boissereinq, directeur du Port autonome de Marseille.

Autre point positif, souligné notamment par M. Pierre Terrin, président du Port : l'augmentation du trafic par conteneurs. Trente-deux mille boîtes ont été manipulées au cours de l'année 1974 à Fos, et dix mille deux cents pour le seul premier trimestre de 1977. Pour ce qui concerne les lignes régulières, on a compté sept cents départs l'an dernier vers la Méditerranée orientale, contre cinq cents en 1975. Le trafic des fruits et primeurs à l'importation progresse très rapidement d'une année sur l'autre : 35 % en moyenne et 78 % spécialement avec l'Algérie.

« *On entend dire que Fos aurait été un gouffre financier* » a noté M. Boissereinq. « *Mais Fos n'aura coûté que 1,45 milliard de francs, dont 450 millions à la charge de l'Etat. Le reste aura été financé par les utilisateurs ou par un recours aux emprunts bancaires. Antifer, près du Havre, avec seulement deux postes pétroliers, aura coûté près de 1 milliard de francs.* »

Revenant sur la récente lettre ouverte adressée par le délégué général du comité des armateurs qui stigmatisait le climat d'insécurité sur les quais de Marseille (*le Monde* du 24 mars), MM. Terrin et Boissereinq ont expliqué : « *A Marseille transitent des marchandises de grande valeur en provenance d'Extrême-Orient notamment, et il est naturel qu'il y ait ici davantage qu'ailleurs des tentatives de vol. Deux ou trois bandes de malfaiteurs organisées et professionnelles opèrent sur les quais, qui n'ont rien à voir avec les dockers ou les employés du Port. Les principaux recéleurs et ferrailleurs sont connus. Il faudrait que la police marseillaise, notamment la police judiciaire, accroisse ses effectifs dans l'enceinte du port.* »

Autre souci majeur pour les responsables du Port : l'avenir de la réparation navale, qui emploie ici quelque huit mille personnes. Entre 1974 et 1976, le nombre d'heures de travail a baissé de 34 %. Les chantiers de réparation italiens, portugais, espagnols, grecs, maltais « *nous ont fait un dumping extravagant. D'ici à la fin de 1978 entreront en service cinq nouvelles cales pour les grands navires en Europe. A Marseille, il faudra que les entreprises de réparation licencient du personnel et réduisent leurs frais généraux.* »

M. MICHEL CRÉPEAU (radical de gauche) : il faut créer *un grand ministère de la mer.*

« Le premier chapitre nouveau que nous proposons d'inclure dans le programme commun prendrait en compte les préoccupations des écologistes », déclare M. Michel Crépeau, député et maire de La Rochelle, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, dans une interview au journal « Sud-Ouest ».

« *S'agissant notamment de l'énergie nucléaire, nous allons proposer un moratoire de six mois ou d'un an au cours duquel un grand débat national serait organisé qui serait suivi d'un référendum organisé sur la base d'un texte élaboré par le Parlement et le gouvernement, après concertation avec les spécialistes des problèmes énergétiques et de l'écologie.*

» *Ce chapitre comprendrait aussi des mesures concrètes concernant les énergies « douces », la récupération des déchets et l'élimination des nuisances.*

» *Un second chapitre devrait développer les moyens de l'action culturelle, prioritaires pour la gauche*, a ajouté M. Crépeau. *Par exemple, la création d'un Office national du livre, financé au moyen d'une taxe sur les jeux (P.M.U., loto) ou l'abandon d'une soirée par semaine par l'une des chaînes de télévision, qui serait réservée à la mise en valeur des réalités culturelles, sportives, économiques ou politiques régionales.*

» *Enfin, un troisième chapitre proposerait un grand ministère de la mer, chargé des problèmes de la pêche, de la marine marchande, de la construction navale, des pollutions marines, de la surveillance des domaines maritimes, de l'exploitation des richesses du plateau littoral et de la recherche dans ces domaines.* »

« *Un gouvernement de gauche s'engagerait à présenter dans les six mois une loi-cadre et un plan concernant cette politique* », conclut le maire de La Rochelle.

ENVIRONNEMENT

M. JOSEPH MARTRAY PROPOSE LA CRÉATION D'UNE « AGENCE EUROPÉENNE CONTRE LA POLLUTION MARINE »

Au cours de la conférence des régions périphériques maritimes de la C.E.E. qui s'est réunie du 4 au 6 mai à Inverness (Ecosse), M. Joseph Martray, président du groupe d'études des problèmes de la mer du Conseil économique et social, — et qui parlait au nom des assemblées régionales de Bretagne — a proposé la mise en place d'une « *communauté de lutte contre la pollution par le pétrole* ».

Ce plan aurait, notamment, pour objectif :

— De mettre au point une réglementation commune très sévère et d'établir des normes de sécurité obligatoires ;

— De créer un fonds commun, avec la participation obligatoire des compagnies pétrolières permettant de financer la recherche, l'achat des matériels, la construction de deux navires européens dépollueurs pour la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée ;

— D'instituer une « Agence européenne contre la pollution *marine* », *chargée des opérations communes* « *permettent le contrôle et l'intervention rapide de responsables communautaires dotés à la fois de pouvoirs et de moyens et qui ne seraient pas embarrassés par des bornages nationaux* ».

M. CAVAILLÉ CHARGE UNE COMMISSION D'ENQUÊTER SUR L'INCENDIE DU NAVIPLANE

Après l'incendie du Naviplane dans les ateliers de la société Sedam à Pauillac (« le Monde » du 5 mai), M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a confié une mission d'enquête spéciale à M. Yves Rocquemont, ingénieur général de l'armement, commissaire aux transports maritimes.

D'autre part, conséquence directe de cet accident, on annonce que le service franco-britannique d'aéroglisseurs « Seaspeed » sur la Manche sera réduit, l'été prochain, de dix à sept liaisons quotidiennes dans chaque sens.

● *De Bretagne en Irlande. — La compagnie régionale Touraine* Air Transport exploitera, à partir du 3 juillet prochain, et jusqu'au 10 septembre, une liaison hebdomadaire directe entre Rennes et Cork, en Irlande, avec un Fokker-27.

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

M. Barre prépare la conférence annuelle avec les présidents des quatre principales organisations

M. Barre a reçu à déjeuner, jeudi 5 mai, les présidents des quatre principales organisations agricoles : MM. Perrin, chambres d'agriculture (A.P.C.A.) ; Debatisse, Fédération des exploitations (F.N.S.E.A.) ; Schaeffer, Jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) ; Delatte, organismes mutualistes (C.N.M.C.C.A.), en présence du ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, et du secrétaire d'Etat, M. Blanc.

Le premier ministre a évoqué avec ses hôtes la situation politique de la France puis la conversation a porté sur la préparation de la conférence annuelle entre les pouvoirs publics et la profession. Les trois principaux thèmes de cette conférence, qui se tiendra le 26 mai à l'hôtel de Villeroy puis début juillet à l'hôtel Matignon, sont la politique méditerranéenne dans le cadre de l'élargissement éventuel du marché commun, le développement des exportations et les problèmes des montants compensatoires monétaires qui freine le commerce extérieur.

A l'issue du déjeuner, M. Perrin a déclaré : « *Nous serons très fermes en ce qui concerne le bilan de la conférence annuelle de 1976* », car il regrette que des textes concernant le droit foncier, notamment les Groupements fonciers agricoles (G.F.A.) n'aient pas été publiés en dépit des engagements pris.

De son côté, M. Pierre Méhaignerie a exposé, devant l'assemblée générale des producteurs de fruits, les conditions posées par la France à l'élargissement de la C.E.E. : « *Il n'est pas question,* a-t-il déclaré, *de laisser pénétrer les produits agricoles méditerranéens sur notre marché sans mesures de sauvegarde particulières tant que ces pays n'auront pas progressé dans la voie de la maîtrise de la production et tant qu'ils n'auront pas accru leurs importations de produits agricoles, notamment de céréales, en provenance des Neuf.* » Le ministre a également souhaité une modification des règlements européens pour éviter au maximum les destructions de fruits en cas d'excédents.

SYNDICATS

Les cadres C.G.T. entendent faire obstacle à la « démission industrielle »

« *Défendre l'outil de travail contre la démission industrielle* » : tel était le thème majeur des assises interprofessionnelles que l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.-C.G.T.) a réunies ce vendredi 6 mai à Paris. Quelque deux cents délégués, représentant une soixantaine d'entreprises et les principaux secteurs en difficulté (sidérurgie, machine-outil, chimie, textile, papier-carton, aéronautique, construction navale, etc.), y ont participé.

« *Nous avons mis jusqu'ici*, ont notamment déclaré les responsables de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., *l'accent sur l'exigence du reclassement en cas de licenciement, sur la réduction de la durée du travail, sur l'accroissement des effectifs,* [mais] *la défense d'une entreprise menacée est évidemment inséparable des solutions industrielles intéressant la branche dont relève l'entreprise en question. Les cadres doivent y apporter leur contribution.* »

D'autre part, ont-il poursuivi, « *la lutte contre le démantèlement d'une entreprise pose le problème de sa gestion. Cela exige de mener une bataille dans deux directions : l'information réelle et complète sur les éléments de gestion et les critères de gestion, c'est-à-dire de choix pour la politique à venir de l'entreprise et les exigences à formuler vis-à-vis des pouvoirs publics et des banques* ».

Le problème de l'emploi des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise a également été au centre de ces assises interprofessionnelles. « *L'emploi devient incertain, les qualifications ne sont pas utilisées à plein et ne sont pas payées à leur valeur, le recrutement est fermé aux jeunes diplômés* », ont estimé les délégués.

Sur les 1 450 000 chômeurs, que la C.G.T. recense, selon la définition du Bureau international du travail, figurent près de 300 000 ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, assure l'U.G.I.C.T. Parmi ceux-ci, 105 000 jeunes diplômés sont à la recherche de leur premier emploi.

MONNAIES

LES VENTES D'OR DU F.M.I.

Le Fonds monétaire international a vendu mercredi 524 000 onces d'or à des prix allant de 147,33 à 150,26 ***dollars l'once, légèrement inférieurs*** **à ceux de la précédente adjudication du mois d'avril.**

Le prix moyen a été de 148,02 dollars l'once contre 149,18 dollars, le mois dernier.

L'adjudication a rapporté environ 56,3 millions de dollars au Fonds fiduciaire d'aide au pays les plus pauvres. C'était la neuvième vente organisée par le Fonds monétaire, depuis juin 1976, et la troisième, dans le cadre de la nouvee procédure de mise aux enchères mensuees, adoptée fin 1976.

Le F.M.I. a publié, jeudi, la liste des acheteurs. Il s'agit de J. Aron and Co (New-York), banque Leu (Zurich), la Banque d'Oman (Emirats Arabes unis), la Compagnie luxembourgeoise de la Dresdner Bank (Luxembourg), la Dresdner Bank (Allemagne), la Deutsche Bank (Allemagne), Samuel Montague and Co (Royaume-Uni), Philipps Brothers (filiale de la société américaine Engelhard), la Republic National Bank (New-York), N.M. Rotschild and Sons (Royaume-Uni), Sharps, Pixley (New-York), la Société suisse de banque, la banque de Crédit suisse et l'Union de banque suisse. C'est la première fois qu'une banque arabe se porte ouvertement acheteur.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. FOURCADE ESPÈRE QUE LES COMMANDES IRANIENNES A LA FRANCE « CHANGERONT D'ORDRE DE GRANDEUR EN 1977 ».

« *En quatre ans — de 1973 à 1977 — la France a obtenu pour 10 milliards de francs de contrats en Iran* », a indiqué, le 5 mai, M. Fourcade ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, à son retour de Téhéran. « *En 1977*, a déclaré le ministre, *on devrait changer d'ordre de grandeur grâce à quatre grands programmes* » :

— La construction de deux centrales nucléaires, dont le contrat définitif devrait être signé dans les prochaines semaines, représentera une part rapatriable de 8,6 milliards de francs (*le Monde* du 6 mai) ;

— Le métro de Téhéran, où la Sofretu termine l'étude de la première ligne de 15 kilomètres. Les travaux vont commencer dans trois mois. Une société franco-iranienne est constituée pour la fabrication, à Téhéran, de rames de métro ;

— *Les chemins de fer iraniens ont* signé un contrat avec la S.N.C.F. aux termes duquel cette dernière surveillera et contrôlera la réalisation de l'électrification et du doublement *de la ligne* Bandar-Shampour-Téhéran. Cent quatre-vingts voitures de voyageurs ont été commandées ;

— La construction de l'autoroute du Sud Bandar-Shampour-Téhéran devrait profiter largement aux entreprises françaises, puisque l'étude a été confiée à un groupement franco-américain.

Le volume de l'ensemble de ces contrats représente une part rapatriable d'environ 30 milliards de francs (dont 8,6 pour les seules centrales nucléaires). Toutefois, il ne s'agit là que d'un ordre de grandeur, et les travaux, et donc les paiements, s'étaleront sur de nombreuses années

M. Fourcade a insisté sur l'importance de l'accord signé le 4 mai à Téhéran, dans le cadre de la commission mixte franco-iranienne, sur les procédures d'arbitrage en cas de conflit dans l'exécution d'un contrat.

هكذا من الاصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

Quelle sécurité économique mondiale ?

III. — Dégeler l'Est

par PIERRE DROUIN

Des riches sans boussole se regardent en chiens de faïence avec les pays du tiers-monde. Mais le dialogue Nord-Sud, bien près d'être définitivement interrompu, pourrait renaître devant l'insécurité économique mondiale et du fait des nouvelles positions de M. Jimmy Carter. (« Le Monde » des 5 et 6 mai.)

L'U.R.S.S. s'est installée dans une position confortable pour regarder les affrontements entre le Nord et le Sud. La thèse de son gouvernement est celle-ci : nous n'avons rien à faire dans cette discussion entre « exploiteurs » et « exploités », cette lutte ne nous concerne pas. Réaction qui ne pourrait être interprétée comme celle de Ponce Pilate si, de son côté, l'Est poursuivait une politique d'aide au développement digne de ce nom. Or il n'en est rien, car on ne peut tout de même ranger sous cette rubrique l'assistance militaire au tiers-monde et les actions du type « Angola ».

Selon l'Agence Europe, M. Peter Shaker a indiqué le 29 mars dernier à la Chambre des communes que la contribution de l'U.R.S.S. au développement correspond à 0,03 % de son produit national brut. Sans doute nombre de pays occidentaux n'atteignent pas les 0,7 % du P.N.B., arrêtés pour la décennie du développement par les Nations unies. Mais, tout de même, il y a une marge...

Comment intégrer la masse croissante des transactions avec les pays communistes dans l'économie mondiale ? se demandait, plus généralement, M. Walter Mondale dans l'article de *Foreign Affairs* que nous avons cité dans notre deuxième article. Question délicate parce qu'il faut inventer une sorte de différentiel entre les « prix du marché » (il est vrai moins libres si des accords de stabilisation efficaces sont signés pour les produits de base) et les prix arbitraires découlant des objectifs de la planification soviétique.

De même, les achats imprévus des pays communistes sur le marché mondial perturbent ce dernier, et des moyens devraient être envisagés pour éviter de tels à-coups. Sans doute la bonne récolte soviétique de céréales en 1976 a-t-elle rejeté à l'arrière-plan cette question. Mais qu'en sera-t-il demain ? Ne pourra-t-on retrouver brusquement une fringale d'achats de blé, comme en 1972 ? Pour éviter ces chocs, l'U.R.S.S. ne devrait-elle pas fournir à la F.A.O. des informations agricoles régulières et jouer un rôle actif dans les recherches pour la constitution d'une réserve alimentaire mondiale ?

Les contraintes de l'ouverture à l'Ouest

Ce sont moins les terrains de rencontre entre l'Est et l'Ouest qui manquent que la volonté de les utiliser pour affermir la sécurité économique mondiale. Or, l'U.R.S.S. — à l'inverse de la Chine — n'entend pas seulement « compter sur ses propres forces » pour assurer son développement.

Les directives du dixième plan quinquennal (1976-1980) sont sans équivoque : le commerce extérieur augmentera de 30 à 35 %, et les producteurs soviétiques sont invités à élever la qualité de leur travail pour qu'il soit concurrentiel à l'exportation, ce qui permettra d'accroître la quantité de marchandises importées. Il est prévu d'amplifier *« l'achat et la vente de licences et autre documentation technique, d'introduire de nouvelles formes de coopération économique, scientifique et technique, mutuellement avantageuses, en particulier avec les projets communs* (1) ».

Cette participation plus active à la « division internationale du travail » aura évidemment comme conséquence que l'Union soviétique sera de plus en plus sensible à la conjoncture mondiale.

Déjà, la part du commerce extérieur des pays de l'Est représentée par les échanges avec l'Ouest est de 33 % environ, et l'U.R.S.S., la Pologne et la R.D.A. notamment ont montré leur vulnérabilité aux tempêtes économiques occidentales, le renchérissement des importations n'étant pas compensé par une augmentation des exportations. Selon le dernier rapport annuel de la commission économique des Nations unies pour l'Europe, la dette cumulée des pays de l'Est vis-à-vis de l'Occident a atteint de 32 à 35 milliards de dollars fin 1976.

Des banquiers et des industriels de l'Ouest commencent à s'inquiéter. Récemment, M. Wohlrabe, député chrétien-démocrate au Bundestag, a demandé que les transactions commerciales avec l'Est ne soient effectuées que contre paiement comptant. M. Otto Wolff von Amerongen, président de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes, plaide de son côté pour un système d'échanges en vertu duquel tout crédit devrait être gagé partiellement sur l'or.

La question de la solvabilité des pays communistes est-elle sérieusement posée ?

A première vue, tout dépend des capacités d'exportation des pays du Comecon, et il est intéressant de noter que cette organisation vient de demander à la C.E.E. l'ouverture de négociations dans la perspective de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe.

La solvabilité des pays communistes

La plupart des experts, note Hermann Clément (2), considèrent qu'un pays débiteur n'est à même de satisfaire ses créanciers que dans la mesure où les prestations dues au titre de service des intérêts et de l'amortissement des dettes n'excèdent pas 25 % de ses exportations courantes. Il est probable que les pays de l'Est avaient dépassé cette marge dès la fin de l'année 1975 pour les échanges avec l'Ouest. Mais leur solvabilité n'en a pas pour autant été mise en doute, comme le confirment les taux d'intérêt demandés par les pays du Marché commun, qui n'ont procédé qu'à des relèvements minimes.

Cette confiance s'explique par le fait que les pays de l'Est ont toujours payé rubis sur l'ongle, que les réserves d'or de l'Union soviétique ne sont pas négligeables (bien que Moscou se soit toujours refusé à en indiquer le montant), et aussi que les pays de l'Est ont, malgré les difficultés, sensiblement accru leurs échanges avec l'Ouest en 1976 (9 % contre 6 % en 1975).

Surtout, les Occidentaux sont persuadés, reconnaissait fort justement Hermann Clément, que, à moyen terme, les responsables des pays de l'Europe de l'Est pourront, par le moyen de la planification et du dirigisme, maintenir leur endettement dans des limites acceptables, de façon à ne pas provoquer un grave déséquilibre de leur balance des paiements. Peut-être même, selon une circulaire de la Banque internationale de coopération économique du Comecon (3), le rouble transférable pourrait-il être utilisé d'ici à 1980 pour les règlements commerciaux entre l'Est et l'Ouest.

En attendant une improbable abolition du contrôle des changes, ce système faciliterait les opérations commerciales Est-Ouest : si une entreprise occidentale vendant à l'Est était réglée en roubles convertibles, elle pourrait acheter grâce à eux des marchandises dans n'importe quel pays du Comecon ou les céder à d'autres entreprises occidentales désireuses de commercer avec l'Est.

Dans l'optique d'une sécurité économique mondiale, un « nouveau cours » des rapports entre l'Est et l'Ouest paraît avantageux pour les deux parties, comme on l'a vu pour les rapports entre le Nord et le Sud. L'U.R.S.S. et ses satellites ne sont plus à l'abri des mouvements de crise. Le système de planification centralisée a réussi à éliminer les symptômes de l'inflation — hausse rapide des prix — mais non le mal lui-même, qui se manifeste par un excès de pouvoir d'achat par rapport à l'offre (pénuries, queues, marché noir, accroissement rapide de l'épargne dans les banques de dépôts).

De même le chômage est-il masqué à l'Est par le fait que des pressions vives sont exercées sur les travailleurs privés momentanément d'emploi pour qu'ils acceptent celui qu'on leur propose, même s'il n'est pas conforme à leurs goûts. Ce n'est pas le droit au travail, c'est le devoir de travail que proclame la Constitution soviétique. Celui qui ne travaille pas ne mange pas, a dit Lénine après saint Paul.

Plus les pays de l'Est chercheront à commercer avec l'Ouest, plus ils devront faire en sorte que l'inflation « importée » ne vienne pas aggraver leur situation économique. Dans l'état actuel des choses, on ne voit pas très bien comment un « sommet » du type de celui de Londres, avec la présence de M. Brejnev, aurait plus de chances de déboucher sur des décisions concrètes concernant l'amélioration des relations économiques Est-Ouest.

En revanche, la participation des Soviétiques au dialogue Nord-Sud serait d'une efficacité plus immédiate, si toutefois ils voulaient bien le prendre à cœur.

Aux quatre points cardinaux

Dans la mesure où l'U.R.S.S. croit à la « division internationale du travail », il faudra bien qu'un jour elle se « dégèle » et participe aussi à l'élaboration d'un « nouvel ordre économique mondial ». D'intéressants aperçus ont été donnés dans les recherches de prospective poursuivies par la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (4). Certains analystes estiment que le commerce international sera de plus en plus organisé selon un schéma triangulaire où les pays socialistes occuperaient une place de développement industriel et de niveau technique intermédiaire entre pays du centre (Occident industrialisé) et de la périphérie (tiers-monde). S'approvisionnant de plus en plus en biens d'équipement dans les pays capitalistes, les pays de l'Est équilibreraient leur balance extérieure globale en vendant aux pays périphériques des biens de fabrication courante, les pays centraux assurant l'essentiel des productions « sophistiquées ».

Selon d'autres experts, cette tendance — qu'il ne faut pas sous-estimer — ne rend pas compte de phénomènes plus complexes du fait de l'aptitude de plus en plus grande de certains pays socialistes développés à fournir des technologie de pointe. Par exemple, selon les spécialistes, l'Union soviétique et le Japon passent pour être les pays où l'on connaît le mieux la technique sidérurgique. *« Le mouvement d'internationalisation des économies développées s'effectuera avec une interférence grandissante des pays socialistes dans la lutte concurrentielle entre pays capitalistes. »*

C'est non seulement la différenciation des besoins des pays de l'Est qui conduira sans doute au développement des échanges avec l'Occident, mais l'attitude des Etats-Unis, qui, après une longue période de réticence, se sont ouverts au commerce avec l'Est après les accords Nixon-Brejnev de 1972-1973 qui suivirent d'importantes fournitures de céréales. Mais la non-application de la clause de la nation la plus favorisée à l'U.R.S.S., de même que différentes restrictions en matière de crédit, ralentira sûrement le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Est. Comme le disait dans une récente interview (5) M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor : *« Nous allons travailler sur cette question, mais nous ne croyons pas que la situation changera rapidement, parce que nous avons d'autres problèmes politiques importants à régler avec l'U.R.S.S. »*

Aux quatre points cardinaux des dialogues ou des affrontements Nord-Sud et Est-Ouest, trois centres de décisions comptent aujourd'hui : les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le groupe dit des « 77 » qui représente les intérêts du tiers-monde. L'Europe des Neuf, qui est pourtant l'entité commerciale la plus puissante du monde, « joue les utilités ». Quand se réveillera-t-elle autrement que sur un signe des Etats-Unis ? Le rééquilibrage des forces, indispensable pour une meilleure sécurité économique, passe aussi par la reconquête du « franc-parler » européen, c'est-à-dire d'une identité perdue.

FIN

(1) Lire l'article de Bernard Féron dans *le Monde diplomatique* de janvier 1976.

(2) Dans la revue *Wirtschaftswoche* de Düsseldorf (10 septembre 1976). Article reproduit dans *Problèmes économiques* du 22 janvier 1977.

(3) Voir, dans *Economia* d'avril 1977, l'article de Martine Bracauf.

(4) *Restructuration de l'appareil productif français*. Tome I, juillet 1976. Edité par la Documentation française, 315 p., 40 F.

(5) *Les échos* du 19 avril 1977.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

CONSTITUANT UN GROUPE PUBLIC DE TAILLE EUROPÉENNE

C.d.F.-Chimie absorbe la division « engrais » de l'E.M.C.

M. René Monory, ministre de l'industrie et du commerce et de l'artisanat, a rendu publics jeudi 5 mai en fin de soirée les détails du plan de restructuration de l'industrie nationale des engrais (« le Monde » du 2 mai).

Ce plan, qui prend effet immédiatement, prévoit la fusion des divisions engrais des deux firmes d'État C.d.F.-Chimie et l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.).

***C.d.F.-Chimie* absorbera la société *Azote et* produits chimiques (A.P.C.), filiale de l'E.M.C., où tous les actifs engrais de ce groupe sont concentrés, pour les fondre ultérieurement avec les siens. En contrepartie, l'E.M.C. prendra une participation de 35 % dans le capital de C.d.F.-Chimie, correspondant pour une part à la rémunération de ses apports et pour l'autre à *des capitaux frais* amenés à *C.d.F.-Chimie et* levés au moyen d'une augmentation de capital. En outre, l'E.M.C. se verra confier la complète gestion du nouveau groupe engrais ainsi formés. Trois de ses membres de sa direction entreront au conseil d'administration de C.d.F.-Chimie. *Tous les actionnaires de C.d.F.-Chimie,* les Charbonnages de France (35 %), les Houillères de Bassin (57 %) et la société Saarberwerke (8 %) apporteront des titres à l'E.M.C. à due proportion de leur participation.**

De tous les schémas imaginés, c'est donc celui de la fusion des divisions engrais des deux firmes d'État qui l'a emporté, cette solution apparaissant la plus appropriée aux pouvoirs publics pour « *protéger la capacité nationale française et* et l'emploi » dans un secteur industriel durement éprouvé par la concurrence étrangère et la sécheresse.

Les deux groupes d'État sont, en outre, convenus de conclure des accords dans les autres domaines d'activité, notamment les secteurs de la potasse, de l'alimentation animale et des services. Cette concentration, placera le nouveau groupe engrais au tout premier plan en France, mais aussi en Europe, pour son chiffre d'affaires (1 640 millions de F), ses parts de marchés (45 % pour les engrais azotés, 28 % pour les engrais complexes) et comme producteur d'ammoniac (1,27 million de tonnes). Grâce à cette restructuration et aux différents accords qui suivront, ou devraient suivre, les pouvoirs publics espèrent assurer à l'agriculture un approvisionnement stable à des conditions économiques, régulariser le marché des engrais, donner aux groupes concernés les moyens d'améliorer leur rentabilité et de poursuivre la modernisation de leurs installations dans le Nord, en Lorraine et en Basse-Seine, favoriser enfin la *diversification* de la *plate-forme* de Toulouse et le développement industriel, commercial et tertiaire de la région de Mulhouse.

Un beau programme en vérité, sur le papier du moins, car le plus dur reste à faire, c'est-à-dire réaliser l'opération de fusion sur le terrain. Même *si une certaine* complémentarité existe entre les deux groupes, ce ne sera pas une mince besogne. Il s'agira, en effet, de remodeler les organisations, de modifier des habitudes et des mentalités fort différentes de deux groupes, dont les rapports n'ont jamais été empreints d'une « franche sympathie », et d'unifier les statuts des personnels. Sans parler du dépoussiérage des installations de l'E.M.C. composées encore de plusieurs ateliers vétustes et surtout des complications toujours possibles du côté des syndicats peu sensibles au « charme » du groupe privé Gardinier, associé à l'E.M.C. au sein du groupe d'intérêt économique Fertilunion et *liée à elle* par des intérêts croisés.

Le groupe Gardinier, considéré comme un franc-tireur dans la profession, est parvenu lentement mais sûrement à prendre en main les principaux leviers de commande du secteur engrais de l'E.M.C. Malgré les assurances de M. Monory, beaucoup craignent qu'il ne continue à tirer la couverture à lui. Crainte légitime, dans la mesure où, aux termes des accords conclus, la gestion du nouveau groupe engrais sera confiée à la société A.P.C., celle-là même qui dépend de Fertilunion.

Par bien des côtés, la solution adoptée par les pouvoirs publics apparaît bâtarde. Certes, C.d.F.-Cimie détiendra la totalité du capital de l'A.P.C., mais il n'aura pas la haute main sur la gestion des affaires, comme le souhaitait M. Petitmengin, son P.-D. G. Ce qui ressemble fort à un cadeau empoisonné, et ce, d'autant que C.D.F.-Chimie garde un très mauvais souvenir d'une ancienne alliance avec Gardinier... De son côté, l'E.M.C. perd une partie importante de son actif industriel au profit d'une participation dans *C.d.F.-Chimie, qui en fait un* partenaire important mais non déterminant. Si l'on sait que MM. Jacques Petitmengin et Jean Prada, P.-D. G. de l'E.M.C., sont amis de longue date, mais n'ont ni la même vision ni les mêmes conceptions industrielles, on constate qu'il y a là un risque accru de conflit et de blocage.

Seul Gardinier apparaît bien placé pour retirer les marrons du feu. A moins qu'un consensus général ne se dégage. Pour l'instant, tout restera en l'état. M. Monory l'a affirmé. De nombreux mois seront sans doute nécessaires pour parvenir à une entente... ou à une rupture, ce qui pourrait repousser aux calendes la perspective d'une fusion complète des deux groupes d'État telle qu'elle ressort des accords complémentaires imaginés par la puissance publique.

ANDRÉ DESSOT.

BILLET

M. MICHEL ROCARD AU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS

Un petit bout de chemin

Invité par le Centre des jeunes dirigeants à faire le troisième, jeudi soir, entre l'un des membres du secrétariat national du parti socialiste et M. Michel Debargue, ancien président du C.J.D. (tous deux « de la classe » de quarante-six ans), M. Jean-Marie Cavada n'a pas eu, en tant que « modérateur », à modérer grand-chose. On sentait entre les deux interlocuteurs, au-delà de désaccords techniques sur des points de détail, une compréhension spontanée, quelque chose comme la tentation de faire un bout de chemin ensemble en dépit de toutes les interdictions, proférées, réitérées et assumées de part et d'autre.

« *L'arrivée de la gauche au pouvoir serait pour nous un défi et non une défaite* », devait dire M. Michel Debargue. *C'est notre façon d'être apolitiques, et peut-être un moyen d'exorciser la peur.* » De son côté, M. Michel Rocard admettait : « *Votre inquiétude est légitime, car les choses seront difficiles.* » Mais tout de suite : « *C'est la première année qui sera la plus dure, et nous savons que ses résultats dépendront essentiellement de la réponse des P.M.E. Nous n'avons donc pas l'intention de les assassiner.* »

Deux mesures nouvelles seraient notamment à l'étude au P.S. pour remédier à l'extrême prudence du système bancaire et à l'incohérence paralysante des relations de l'administration avec le chef d'entreprise. D'abord, des antennes régionales du plan peuplées d'un personnel sous contrat connaissant bien les entreprises assureraient la coordination des différentes interventions administratives auxquelles est soumis le chef d'entreprise. Ensuite, un système d'assurance du risque économique serait mis au point de façon à limiter celui-ci, ce qui permettrait en même temps de restreindre le pouvoir du créateur d'entreprise qui *est lié à ce risque. Aucun statut* de société, cependant, ne serait imposé. Des statuts nouveaux seraient mis à la disposition des entrepreneurs, en particulier la « société de partenaires ». Il appartiendrait à chaque nouveau patron de négocier avec ceux qu'il engage les statuts et les formules d'association qu'il souhaite, ce « patron » étant évidemment en position de force au départ.

« *La liste des nationalisations sera limitative pour le temps d'une législature* », a dit M. Michel Rocard. Il appartiendra à la nation de l'étendre ou non ensuite.

Plus libéral que les libéraux, le secrétaire national du P.S. a expliqué ses rêves de décentralisation et de négociations équilibrées, au besoin en jetant une pierre dans le jardin du C.J.D., qui se plaît à vivre en marge des organisations patronales institutionnelles. « *Nous souhaitons le renforcement du pouvoir des organisations patronales,* a-t-il dit, *car la négociation entre la puissance publique et les professions organisées est nécessaire.* »

« *Le plus à droite des hommes de gauche* », avait dit M. Debargue de M. Rocard. Mais le libéralisme est-il à droite ? « *Quand il y a un risque que la gauche, qui n'a pas eu dans l'histoire de bonnes relations avec l'économie, sorte des limites du possible, il y a un risque que je me trouve à droite de la gauche. Mais quand il s'agit d'étendre la démocratie aux collectivités locales, je suis à gauche de la gauche...* », répliquait M. Rocard. « *Que pensez-vous des propositions de M. Chevènement ?* lui demande-t-on. « *Il représente la minorité du parti, alors que je suis dans la majorité, et même au comité directeur ; et, par rapport à quelques écrits précédents, il a évolué dans le bon sens.* » Et M. Marchais ? « *C'est M. Marchais.* » Et l'attitude prévisible des syndicats ? « *Nous n'avons jamais dit que nous prétendons gouverner longtemps sans grève.* » Alors...

JACQUELINE GRAPIN.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 5/8	5 5/8	3 1/8	4 1/8	5	6	10	10 1/4
1 mois ..	5 3/8	5 7/8	3 7/8	4 3/8	4 1/2	5	10	10 1/4
3 mois ..	5 1/2	6	4	4 1/2	4	4 1/2	10 1/8	10 3/8
6 mois ..	5 3/4	6 1/4	4 1/8	4 5/8	4 1/4	4 3/4	10 1/4	10 1/2

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● « *La situation actuelle de l'économie française présente des évolutions encourageantes, tandis que la demande étrangère se raffermit dans un contexte de très vive concurrence internationale* », estime le C.N.P.F. dans son analyse de la conjoncture.

A l'étranger

● *Le taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas* a été ramené de 4,5 % à 3,5 % le vendredi 6 mai. Cette mesure, qui a été prise pour freiner la hausse du florin sur les marchés des changes, fait suite à une première baisse (de 5 % à 4,5 %) opérée le 18 avril. De son côté, la Banque de Belgique a réduit de 7 à 6,5 % son taux d'escompte en raison de la « situation satisfaisante des marchés des changes ».

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la situation financière de Manufrance publié dans nos éditions du 28 avril, une coquille nous a fait écrire que le crédit à moyen terme de 50 millions de francs dont va bénéficier l'entreprise lui permettait de disposer d'un fonds de roulement suffisant pour les *deux* prochains mois. C'est *dix* prochains mois qu'il fallait lire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

O.F.P.
OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire de l'O.F.P. (Omnium financier de Paris) s'est réunie, le 5 mai sous la présidence de M. J.-C. Genton, au siège de la société, 5, rue Michel-Ange, à Paris (16e).

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 34,9 millions de francs, en augmentation de 5,6 % par rapport à celui de 1975.

Le bénéfice consolidé du groupe O.F.P. atteint 140,2 millions de francs contre 67,1 millions de francs en 1975, la part de l'O.F.P. dans ce résultat étant de 119,9 millions de francs contre 63,8 millions de francs en 1975.

Dans son allocution, M. Genton a souligné le caractère non récurrent de certains éléments favorables qui se sont conjugués pour porter ce résultat à un niveau exceptionnel :

— l'O.F.P. a enregistré pour la dernière fois en 1976 une restitution d'impôt au titre du bénéfice consolidé de 1975. Cette restitution ne se retrouvera plus dans l'avenir, l'agrément qui expirait le 31 décembre 1975 n'ayant pas été renouvelé ;

— les résultats d'O.P.S.A. ont été en très forte progression et leur poids dans l'ensemble consolidé s'est encore trouvé accru en raison du niveau élevé du cours du franc suisse par rapport au franc français en fin d'année ;

— l'une des filiales d'Omnirex, la Compagnie générale de géophysique, dont les résultats dans le passé avaient connu une évolution heurtée, a réalisé l'an dernier un bénéfice d'un niveau jamais atteint auparavant.

Le bénéfice consolidé par action a ainsi progressé de 56,3 F à 105,9 F.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Henri Champin. Elle a également ratifié la *cooptation de M. Louis Deny comme* administrateur et nommé au conseil d'administration M. Alain Brion et la Compagnie française des pétroles.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 19 F par action de 100 F nominal assorti d'un avoir fiscal de 9,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 17 mai aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, de la Banque nationale de Paris, du Crédit chimique, du Crédit du Nord et de la Banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon n° 37.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMBUSTIBLES LIQUIDES

L'assemblée générale ordinaire de la Société française des combustibles liquides (S.F.C.L.), filiale à 99 % de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, — s'est réunie au siège social le 5 mai *1977 sous la présidence de* M. J.-C. Genton. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 7 473 991 F contre un bénéfice net de l'exercice précédent de 8 694 140 F, qui comprenait 4 091 423 F de plus-values nettes à long terme. Elle a *décidé la répartition d'un dividende* net de 35 F auquel s'ajoute un impôt déjà versé au Trésor de 17,50 F, soit au total 52,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 17 mai 1977 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas et à ceux du Crédit chimique, contre remise du coupon n° 25.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a approuvé le changement de dénomination sociale en :

Société Financière d'Auteuil.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 mars 1977, le capital de la Société était de 77 928 600 F et la valeur liquidative de l'action de 272,91 F.

La répartition de l'actif net qui s'élevait à cette date à 105 millions 312 846,13 F était la suivante : obligations françaises (29,3 %), actions françaises (45,2 %), obligations étrangères (2,9 %), actions étrangères (12,9 %), billets de mobilisation de créances hypothécaires (2 %), liquidités (7,7 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 52,2 % (soit 30,3 % de l'actif net) d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les Sicomi (8,3 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (10,9 % de l'actif net) et divers autres secteurs (8,6 % de l'actif net).

FONCINA

Les loyers acquis pendant le premier trimestre de l'exercice 1977 ont atteint 6 322 637 F (contre 5 millions 947 459 F en 1976).

GROUPE MANURHIN

EXERCICE 1976

Chiffre d'affaires total du groupe (H.T.) : 823 019 000 F (+ 19,79 %).

Chiffre d'affaires consolidé du groupe (H.T.) : 674 306 000 F (+ 19,78 %).

Chiffre d'affaires de la société mère (H. T.) : 475 691 0000 F (+ 32,23 %).

(Part à l'exportation : 60,68 %.)

Le bénéfice net de Manurhin pour *l'exercice 1976 s'inscrit à 13 093 589 F* (après amortissements et provisions pour 32 989 963 F), contre 9 170 344 F pour l'exercice précédent (après amortissements et provisions pour 24 308 245 F).

La marge brute d'autofinancement s'établit à 46 084 000 F, contre *33 478 000 F en 1975, et consolidée* pour le groupe à 55 400 000 F environ, contre 42 415 000 F en 1975.

(Les chiffres des filiales sont provisoires).

Dans sa séance du 27 avril 1977, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale *la distribution* d'un *dividende* de 8 F par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 12 F par action de 50 F, contre respectivement 7,50 F et 11,25 F au *titre de 1975 (soit + 6,50 %).*

Le volume élevé du carnet de commandes permet d'escompter, pour l'année 1977, une progression des activités et des résultats à un niveau satisfaisant.

Le premier trimestre 1977 a enregistré un chiffre d'affaires en hausse *de 28,16 %, soit 145 964 000 F,* dont 83 243 000 F à l'exportation (57,03 %).

Le conseil d'administration envisage d'user de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 1975 pour augmenter de près de 20 000 000 de francs le capital social actuel de 31 819 850 F *par incorporation de réserves,* primes d'apport et primes d'émissions. Cette opération serait réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des actions, et par distribution gratuite d'actions ; les modalités définitives seront arrêtées par le conseil d'administration qui se tiendra le *21 juin à l'issue de l'assemblée* générale ordinaire.

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE
POUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1977

Le regain d'activité amorcé au quatrième trimestre 1976 sur le marché financier s'est poursuivi tout le long du premier trimestre 1977. C'est ainsi qu'au 31 mars le montant des émissions de valeurs mobilières en France — statistique élaborée traditionnellement par le Crédit Lyonnais — s'élevait à 15,4 milliards de francs (émissions permanentes exclues), soit sensiblement le même montant qu'au cours du trimestre correspondant de l'année précédente.

* * *

Les seules émissions d'obligations ont atteint un montant de 12,6 milliards de francs, soit respectivement 4 milliards en janvier, 3,4 milliards en février et 5,2 milliards en mars. L'accueil réservé à ces émissions a toutefois sensiblement évolué au cours du trimestre : après un très vif succès en début d'année, les emprunts obligataires se sont placés plus difficilement ensuite.

En effet, avec les premiers signes de succès du plan Barre : net ralentissement de l'inflation, redressement du commerce extérieur et, par suite, meilleure tenue du franc sur le marché des changes, un retournement des anticipations s'est produit. Les investisseurs institutionnels, escomptant une détente des taux, se sont portés massivement dans un premier temps sur le marché obligataire, pour manifester à nouveau une certaine prudence dans la crainte d'éventuelles attaques contre le franc après les élections municipales ; il s'en est ensuivi une reprise des taux à long terme qui les a confortés dans cette attitude. De plus, les rumeurs persistantes *quant à l'émission d'un nouvel* emprunt national pour les moyennes et petites entreprises et l'artisanat (1) n'ont fait qu'accentuer cette situation en les incitant à différer leurs placements.

De leur côté, les particuliers fortement sollicités depuis le début de l'année se sont montrés de plus en plus sélectifs, marquant leur préférence pour les belles signatures de première catégorie.

Cette situation n'a permis qu'une baisse limitée du taux nominal des émissions du secteur privé en février (11,30 % contre 11,40 %), le taux facial des émissions du secteur semi-public restant inchangé à 11 %.

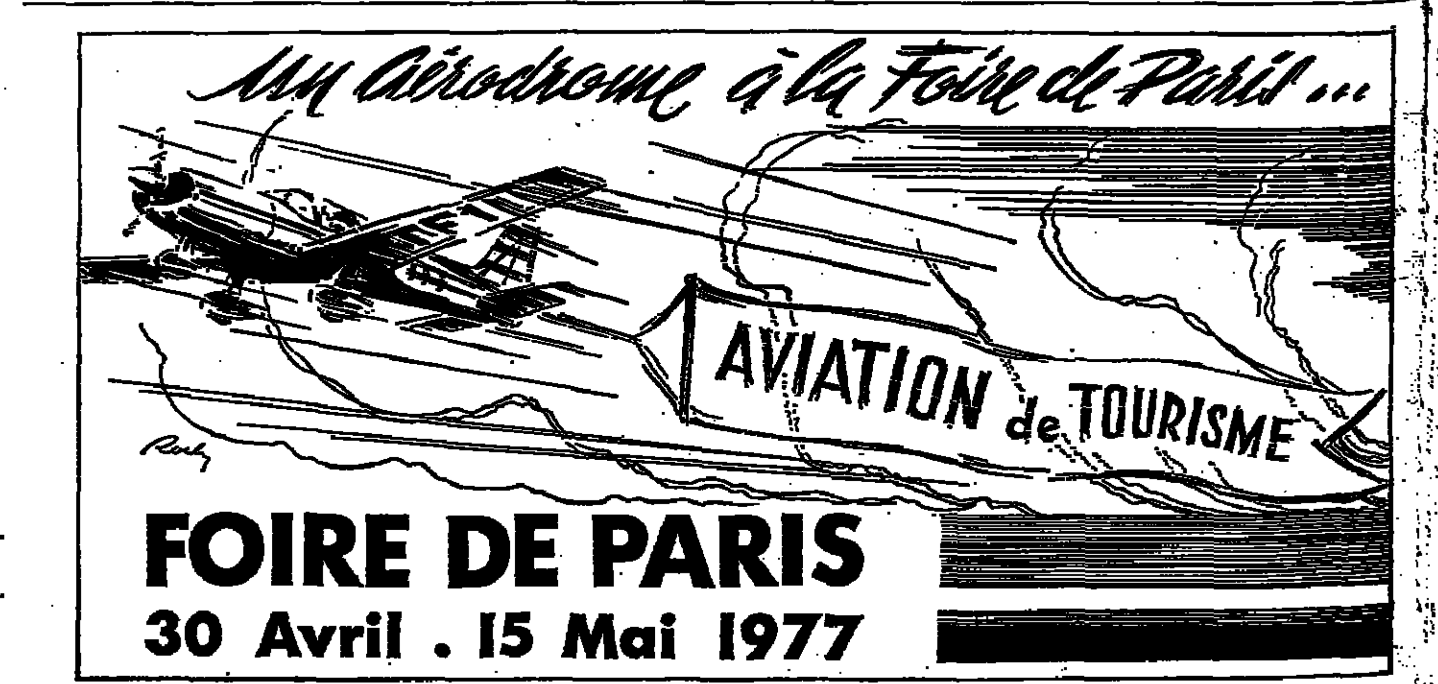
Ces émissions d'obligations ont bénéficié pour une part modeste au secteur privé qui a recueilli 3,5 milliards de francs contre 5,7 milliards pour les établissements de crédit spécialisés (Caisse nationale de crédit agricole : 3,2 milliards, Crédit national : 1,3 ; Crédit foncier de France : 1,2, et Crédit hôtelier : 1 milliard).

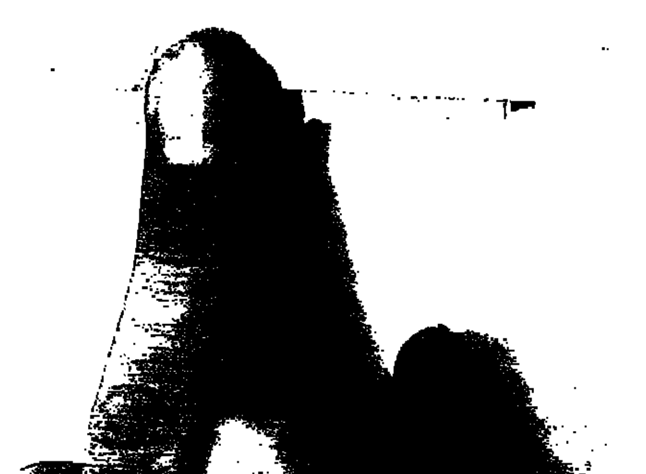
* * *

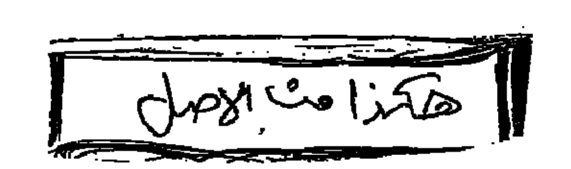
De leur côté, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) ont atteint un montant de 2,7 milliards de francs contre 3,1 milliards pour la même période de 1976.

A l'intérieur de ce montant, les augmentations de capital contre espèces publiées au B.A.L.O. se sont chiffrées à 431,7 millions (contre 330 l'an passé). Elles restent ainsi marginales dans la collecte des capitaux car elles sont trop sensibles à la tenue de la Bourse, rendue particulièrement maussade par les perspectives électorales de mars 1978. Il en est d'ailleurs de même pour les obligations convertibles : une seule opération a été réalisée au cours du premier trimestre.

(1) Emprunt émis le 17 avril.







...IERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE MANURHIN

EXERCICE 1976

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRAN...
POUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1977

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 MAI

Nouvelle et forte baisse

Déjà préoccupant, pour ne pas dire alarmant, l'état de la Bourse a continué d'empirer ce jeudi. Bien qu'un peu ralenti, le mouvement de repli s'est poursuivi à une cadence rapide. Plus de quatre-vingts baisses, égales et, le plus souvent très supérieures à 2 %, ont été à nouveau relevées. Certaines ont dépassé 6 % (Bellon, Chargeurs Réunis) et même 7 % (Pechelbronn). Devant l'afflux des ventes, les cotations de six valeurs (S.A.T., T.R.T., Arjomari, Sagem, Prénatal, Sogerap), ont même dû être différées. Trois compartiments ont encaissé le choc de plein fouet : le secteur bancaire, la construction électrique et la chimie. Bref, encore une séance noire.

« C'est la faillite », murmurait-on autour de la corbeille, dans le brouhaha causé par la venue de nombreux curieux. À l'évidence, il apparaît que si les pouvoirs publics ne se décident pas à faire quelque chose, tout peut maintenant arriver. Or telle ne semble pas être leur intention pour l'instant du moins. M. Barre n'a-t-il pas confirmé ce que M. Boulin avait déjà dit, à savoir qu'aucune mesure d'urgence ne serait prise ? Aide-toi, le ciel t'aidera. Autant essayer de convaincre un mourant de prendre sur soi pour ne pas trépasser. Désormais, devant le délabrement physique et intellectuel du marché, beaucoup redoutent le pire, les tentatives faites par les organismes de placement pour soutenir les cours s'avérant infructueuses.

Baisse de l'or fin, le lingot cédant 260 F à 23 640 F après 23 750 F. Hausse, en revanche, du napoléon, qui a gagné 2,50 F à 248,40 F. Le volume des transactions a presque doublé : 8,7 millions de francs contre 4,48 millions.

Aux valeurs étrangères, seules les américaines et quelques titres isolés (Norsk Hydro) ont progressé. Ailleurs, le fléchissement des cours a été à peu près général, notamment aux mines d'or.

LONDRES

Après un départ laborieux, le marché reprend son avance mais à pas comptés. Les industrielles progressent de quelques points. Seuls les fonds d'État ont plutôt tendance à se tasser. Nouvel effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 75 contre 148 85

VALEURS	CLOTURE 5/5	COURS 6/5
War Loan 3 1/2 %		
Beecham	29 5/8	29 5/8
British Petroleum	453 ...	560 ...
Shell	912 ...	914 ...
Vickers	535 ...	537 1/2
Imperial Chemical	168 ...	169 ...
Courtaulds	370 ...	373 1/2
De Beers	130 ...	131 ...
*Western Holdings	260 ...	259 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	11 7/8	11 13/16
*West Driefontein	238 ...	228 ...
(*) En livres.	15 1/4	15 3/8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNIPRIX. — Bénéfice net pour 1976 : 5,7 millions de francs contre un déficit de 4,2 millions. Dividende global inchangé de 4,50 F.

EURAFREP. — Bénéfice pour 1976 : 34,98 millions de francs contre 19,77 millions. Dividende global de 31,95 F (+ 6,5 %).

LA PROVIDENCE I.A.R.D. : 19,98 millions de francs contre 8,85 millions. Dividende global : 8 F pour 1 198 128 actions contre 7,50 F s'appliquant à 813 928 actions.

LA PROVIDENCE VIE : 2,5 millions de francs contre 4,9 millions. Dividende global : 22,35 F contre 21 F.

B.H.V. — Perte nette pour l'exercice 1976 : 1,85 million de francs contre un bénéfice de 5,06 millions en 1975.

MANURHIN. — Résultat net pour 1976 : 13,09 millions de francs contre 8,17 millions. Dividende global : 12 F contre 11,25 F.

HEURTEY. — Résultat net consolidé pour 1976 : 8,7 millions de francs contre 31,4 millions en 1975.

L'ÉPARGNE DE FRANCE. — Bénéfice net pour 1976 : 19,55 millions de francs (dont 17 millions de plus-values à long terme) contre 11,20 millions. Dividende global : 10,50 F contre 9,90 F sur un capital augmenté par attribution gratuite d'une action pour huit. Une nouvelle action gratuite pour huit anciennes va être attribuée prochainement.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — Bénéfice net réalisé en 1976 : 10 millions de francs contre 8,15 millions. Dividende global inchangé à 9 F.

S.M.D.-UFINER. — Bénéfice net de l'exercice 1976 : 24,38 millions de francs contre 23,63 millions. Dividende global : 10,65 F contre 10,05 F.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont progressé vendredi à Wall Street, l'indice Dow Jones s'inscrivant en hausse de 2,72 points (942,44) dans un marché assez étoffé : 23,45 millions de titres ont changé de mains contre 23,33 millions.

Sur 1901 valeurs traitées, 805 ont monté, 613 ont baissé et 483 sont restées inchangées.

Le mouvement de hausse s'est cependant ralenti dès le début de la séance, à l'annonce d'une augmentation de 1,1 % des prix de gros en avril. Cette nouvelle progression — les prix de gros avaient déjà augmenté de 1,1 % en mars — a défavorablement surpris les opérateurs, qui n'étaient pas au bout de leurs peines. Quelques heures plus tard, ils apprenaient le nouvel accroissement des demandes d'assistance pour le chômage, et une contraction de 0,6 % des ventes au détail au cours de la semaine passée.

VALEURS	COURS 4/5	COURS 5/5
Alcan	58 ...	58 1/2
A.T.T.	64 1/8	64 5/8
Boeing	51 7/8	52 3/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	128 3/4	128 7/8
Eastman Kodak	62 1/2	62 3/4
Exxon	52 5/8	52 3/4
Ford	56 1/8	56 5/8
General Electric	55 1/8	55 3/8
General Foods	31 3/4	31 1/2
General Motors	70 1/2	70 5/8
Goodyear	19 5/8	19 7/8
I.B.M.	262 3/4	260 1/2
I.T.T.	34 1/4	34 1/4
Kennecott	29 5/8	29 1/8
Mobil Oil	65 3/4	66 5/8
Pfizer	28 1/4	28 3/4
Schlumberger	64 1/2	65
Texaco	28 5/8	28 5/8
U.A.L. Inc.	22 7/8	22 7/8
Union Carbide	54 3/8	54 1/8
U.S. Steel	45 3/8	45 5/8
Westinghouse	21 1/2	21 1/2
Xerox	44 1/4	44 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/5	6/5
1 dollar (en yens)	Clos	276 10

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 9 .. %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 mai	5 mai
Valeurs françaises	80,8	79,6
Valeurs étrangères	106,8	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	52,7	52

BOURSE DE PARIS - 5 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37	1 784
5 %	54 10	1 288
5 % 1920-1960	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	149 ..	153 ..
France (La)	280	[illegible]

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; • droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 949	4 947	4 980
Canada ($ can. 1)	4 726	4 725	4 715
Allemagne (100 DM)	210 390	210 720	208 500
Autriche (100 sch.)	29 570	29 601	29 350
Belgique (100 F.)	13 751	13 757	13 650
Danemark (100 krd)	82 750	82 110	83
Espagne (100 pes.)	7 182	7 178	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 513	8 505	8 570
Italie (1 000 lires)	5 584	5 581	5 650
Norvège (100 k.)	94 080	94 090	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	202 400	202 750	200 500
Portugal (100 esc.)	12 820	12 830	12 750
Suède (100 krs)	114 450	114 420	114
Suisse (100 fr.)	196 100	196 500	198 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	23860	23600 ..
Or fin (kilo en lingot)	23900	23640 ..
Pièce française (20 fr.)	245 90	248 40
Pièce française (10 fr.)	201	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	218	217 50
Union latine (20 fr.)	203 90	202 80
Souverain	224 80	221 10
Pièce de 20 dollars	1108	1100 40
Pièce de 10 dollars	580	578
Pièce de 5 dollars	347 50	387 50
Pièce de 50 Pesos	990	991 ..
Pièce de 10 florins	222	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. AVANT LE « SOMMET » DE LONDRES

4-5. EUROPE
— R.F.A. : un nouveau cas d'espionnage est découvert à la chancellerie.
— ITALIE : communistes et démocrates-chrétiens ont la volonté d'arriver à un accord.

5 et 7. AMÉRIQUES
— M. Mitterrand : « Si le P.S. arrive au pouvoir, il rompra avec le Chili. »
— ETATS-UNIS : Nixon à la télévision.

8-9. AFRIQUE
— L'accession de Djibouti à l'indépendance.

10. PROCHE-ORIENT

10 à 13. POLITIQUE
— Au Sénat, M. Barre obtient une confiance empreinte d'inquiétude.

14. RELIGION
— Recevant les évêques du midi de la France, Paul VI demande davantage d'objectivité dans l'information religieuse.

14-15. LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET LA PROLIFÉRATION DES ARMEMENTS

16. DÉFENSE
— Selon l'OTAN, les pays du pacte de Varsovie ont deux fois plus de chars en Europe que les Occidentaux.

17. ÉDUCATION

18. JUSTICE

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
PAGES 19 A 22
— QUESTIONS D'AUJOURD'HUI peut-on inventer un autre tourisme pour les Corses ?
— TOURISME : Bali, hors de l'hindouisme pas de salut.
— MAISON. MODE. PHILATELIE. JEUX.

33 à 35. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : Maderna à l'IRCAM.
— THEATRE : Visage de sable à Sartrouville.

38. EQUIPEMENT
— Pas de compromis pour Concorde aux Etats-Unis.

38 à 40. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « Quelle sécurité économique mondiale ? » (III), par Pierre Drouin.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (32)
Annonces classées (36-37) ; Carnet (31) ; Aujourd'hui (30) ; « Journal officiel » (30) ; Loto (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bourse (41).

La contestation en Corse

• Le tribunal ordonne l'expulsion des agriculteurs qui occupent six domaines

• Le Front de libération prépare des « actions militaires »

Le président du tribunal de grande instance de Bastia, statuant en référé, a pris, le jeudi 5 mai, une ordonnance d'expulsion dans les quarante-huit heures à l'encontre des jeunes agriculteurs corses qui occupent, depuis la mi-février, six domaines de rapatriés faillis, dans la plaine orientale. Cette ordonnance est immédiatement exécutoire. Il semble que les « squatters » accepteront d'évacuer les lieux, mais qu'ils s'opposeront à ce que d'autres qu'eux s'y installent.

D'autre part, un an jour pour jour après sa création, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a réuni, le jeudi soir 5 mai, une conférence de presse « clandestine » devant trois journalistes bastiais — dont notre correspondant Tony Graziani, — qu'il avait convoqués. Dans une longue déclaration, un porte-parole de ce mouvement nationaliste a notamment dénoncé le « tourisme ravageur » qui sévit dans l'île. (Voir notre dossier dans « le Monde du tourisme et des loisirs » de ce jour.)

De notre correspondant

Bastia. — Des pas lourds, un cliquetis, des silhouettes qui se font plus précises à mesure qu'elles approchent. Sept hommes d'allure jeune, en uniforme, masqués et armés de fusils de guerre et de mitraillettes. Le commando du F.L.N.C. est exact au rendez-vous pour sa première conférence de presse. La scène se passe, le jeudi 5 mai, au sud de Bastia, dans la nuit froide et pluvieuse de la Castagniccia, à l'abri des murs du couvent historique de Saint-Antoine.

Le commando a tout prévu : une table, des chaises, une lampe à gaz. Trois guetteurs en armes surveillent la route toute proche ; les autres assistent à l'entretien. Un seul parle. Auparavant, il distribue un petit livre vert : un *ouvrage d'une quarantaine de* pages à la couverture illustrée de la tête de Maure. En haut, la devise « *A liberta o a morte* » (« *La liberté ou la mort* »). Il contient l'analyse économique et politique du mouvement nationaliste *qui prévoit de le diffuser* à vingt mille exemplaires.

Le porte-parole lit un long texte : « *Nous avons choisi cet ancien couvent de Casabianca parce qu'il est un lieu historique : C'est ici que, le 13 juillet 1955, Pascal Paoli a été déclaré général des Corses et père de la patrie. Nous avons choisi le 5 mai parce que c'est le premier anniversaire de la constitution de notre mouvement. Le Front rassemble, aujourd'hui, des forces politiques et militaires importantes que nous estimons les plus représentatives de notre peuple.* »

« La lutte ne peut épargner ni les personnes ni les biens »

« *Durant cette année, nous avons été les seuls à lutter efficacement contre le colonialisme,* note le porte-parole. *Nos actions contre le Boeing d'Air France, le lotissement de Porto-Monaghi, le camp de gardes mobiles d'Anghione, le Club Méditerranée de Cargèse et la station radar de Bastia ont marqué notre détermination. Après un an de lutte, nous voulons montrer, par ce Livre vert, que le Front n'est pas seulement un mouvement militaire, mais également politique.* »

Le représentant du F.L.N.C. rappelle, ensuite, le « *programme politique du 5 mai* », qui insiste notamment sur le droit à l'indépendance du peuple corse, la destruction des instruments du colonialisme français et l'instauration d'un pouvoir populaire et démocratique. Il s'en prend alors, en termes très vifs, au principal mouvement autonomiste de l'île : l'*Association des patriotes corses* (A.P.C.).

« *Le réformisme est une trahison,* affirme-t-il. *Car, même s'ils dénoncent le colonialisme, les autonomistes refusent d'aller jusqu'au bout de leurs analyses. Notre peuple a connu la défaite militaire, la répression. Il a résisté. Il doit se libérer.* »

« *C'est une trahison,* ajoute-t-il, *que de reconnaître les bienfaits de la civilisation française dans ce pays, alors que, depuis deux siècles, après avoir été torturés, assassinés, anéantis, on a tenté de nous faire passer pour des sauvages, sans langue, sans culture, sans tradition. La France a gommé notre histoire pour nous imposer la sienne. Nous n'accepterons jamais, si ce n'est à la victoire, de nous asseoir à une table avec les fossoyeurs de notre peuple.* »

Après cette longue déclaration, le porte-parole du mouvement nationaliste remet aux journalistes un long document dactylographié. Il y est notamment indiqué : « *La lutte ne peut épargner ni les personnes ni les biens du colonialisme et de ses complices. (...) Le Front détermine et prépare les actions militaires qui vont s'intensifier et porter des coups déterminants. (...) Il portera le combat également en territoire français. (...)* »

TONY GRAZIANI.

M. STIRN : le P.C.F. n'a pas toujours été favorable à l'autodétermination des DOM.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a de nouveau répondu, jeudi 5 mai, à M. Georges Marchais et à *l'Humanité* à propos de l'attitude du parti communiste à l'égard du statut des DOM (*le Monde* du 5 mai). Le secrétaire d'Etat a notamment affirmé : « *Le parti communiste voudrait faire croire qu'il a toujours été favorable à l'autodétermination. Peut-on sérieusement affirmer que placer les départements d'outre-mer dans la politique étrangère est de l'autodétermination, et non pas de la pré-détermination ? Peut-on, sans rire, mettre le P.C. guadeloupéen ou le P.C. réunionnais sur le même rang que le P.C. tchèque ou le P.C. bulgare à longueur de colonnes de* l'Humanité (1) *et prétendre que le choix n'est pas déjà fait pour le P.C.F. ?* »

(1) Les partis communistes d'outre-mer sont indépendants du *P.C.F.* et considérés comme des « partis frères ».

LE CHAMPAGNE, DES ÉBOUEURS

Champagne, canapés, friandises, cadeaux, sous les lambris dorés de l'Hôtel de Ville. C'est par un cocktail un peu plus mondain qu'un simple vin d'honneur que le maire de Paris a tenu, jeudi soir 5 mai, à remercier les soldats qui, pendant quinze jours, ont suppléé les éboueurs en grève.

Personne ne se plaindra, et en tout cas pas les citoyens de la capitale, d'un geste de sympathie à l'égard des jeunes du contingent.

Mais fallait-il que le maire de Paris célèbre avec tant d'ostentation sa victoire sur les travailleurs du nettoiement ? Faut-il, lorsqu'une grève s'achève, prendre des initiatives « grand spectacle » qui peuvent n'avoir d'autre résultat que de blesser l'adversaire d'hier.

A une époque où le pays fait la chasse aux dépenses inutiles et où les rapports entre partenaires sociaux ne sont pas si commodes, on aurait préféré que M. Chirac ait le triomphe plus modeste. A-t-il oublié que le conflit n'a été débloqué que grâce à une « dérogation exceptionnelle » au plan Barre accordée par le premier ministre lui-même ?

Croit-il que les éboueurs, en dépit du modeste relèvement de la prime qu'ils ont obtenu, éprouvent le sentiment d'avoir mordu la poussière ? — F. Gr.

La polémique sur la « politisation » de l'enseignement

M. René Haby dénonce l'attitude des dirigeants de la FEN

Après les remous suscités par les déclarations de M. René Haby sur la politisation et l'attitude de certains enseignants « socialistes et communistes » *accusés par le ministre de faire du « prosélytisme politique », M. Haby a publié, vendredi 6 mai, la déclaration suivante :*

« Je suis très surpris de *l'agressivité* que mes déclarations ont déclenchée chez M. Henry, secrétaire général de la FEN et M. Guy Georges, secrétaire général du SNI.

» Agressivité d'autant plus extraordinaire que ces dirigeants syndicaux proclament à cor et à cri qu'ils sont « *opposés à tout prosélytisme politique et religieux dans une communauté scolaire* » (je cite M. Henry). M. Georges, lui, affirme solennellement, mais un peu maladroitement peut-être que « *jamais les instituteurs n'ont distribué de tracts dans leurs classes ; lorsqu'ils procèdent à une telle distribution, c'est sur le seuil de l'école...* »

» Si, donc, chacun est d'accord sur le caractère nécessairement laïc et objectif de l'action des maîtres, pourquoi m'attaquer si violemment alors que précisément je n'ai dénoncé que ceux qui *transgressent* cette règle ? Pourquoi M. Henry essaie-t-il de faire croire que je provoque *tous* les enseignants alors que je les défends contre le petit nombre de ceux qui donnent une image déformée de l'éducateur...

» Pourquoi prétendre encore que mes propos avantagent l'enseignement libre alors que précisément je veux protéger la laïcité qui est le meilleur bouclier de l'école publique ?

» En procédant ainsi, ces dirigeants syndicaux se placent en réalité sur le seul terrain politique : il est beacoup plus important pour eux de « démolir » un ministre que de régler les problèmes réels de l'école... Ils démontrent ainsi à quel point j'avais raison de dénoncer le poids croissant de la politisation dans le fonctionnement de notre système éducatif !

» Politisation qui nous amène à entendre des propos assez inattendus et notamment ceux d'André Henry affirmant qu'on ne peut être enseignant si l'on est, comme il dit « de gauche » (1). M. Henry prend donc la grave responsabilité d'inviter ses fidèles à désigner et à condamner moralement les malheureux professeurs ou instituteurs qui ont l'imprudence de croire à d'autres idées que celles de « l'union de la gauche » ; il prend la grave responsabilité d'amener une famille sur deux à hésiter à confier ses enfants à des maîtres affichant, d'une façon aussi apparente, leur engagement politique.

» Il y a vraiment en France actuellement un grand trouble sur la conception même de l'école publique et le respect que l'Etat et les maîtres doivent avoir de l'opinion des familles et de la personnalité des enfants. Les menaces de M. Mexandeau, député socialiste, sur la suppression systématique de l'aide de l'Etat ou des communes à l'enseignement privé, l'aspect très politisé des attaques de MM. Henry et Georges, inquiètent.

» La France démocratique ne peut abandonner les grandes idées de liberté de l'enseignement et de laïcité de l'école publique. J'ai tiré à ce sujet la sonnette d'alarme parce que je l'estimais nécessaire, et je n'y reviens plus ; je demande à chaque famille et à chaque éducateur de réfléchir dans son âme et conscience. »

M. HENRY : chasse aux sorcières ?

Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. André Henry, a, pour sa part, écrit au premier ministre au sujet de la « politisation ». Il critique « *le dénigrement et le procès public* » fait par M. Haby aux enseignants et ajoute :

« *Un tel procès, basé sur l'utilisation d'arguments douteux, nous paraît fort regrettable et empêche en fait toute possibilité d'un débat sérieux (...). Je crains que les propos de M. Haby n'apparaissent comme une nouvelle chasse aux sorcières dont les conséquences pourraient être imprévisibles. Qui pourrait s'étonner alors que la FEN ait déclaré qu'il s'agissait d'une provocation ? Qui pourrait s'étonner que nous ayons appelé les étudiants à réagir et que nous relevions l'offense qui leur est faite ?* »

Le secrétaire général de la FEN termine ainsi sa lettre : « *Nous respecterons la ligne d'orientation qui place tout système d'éducation et de formation des hommes au-delà des systèmes politiques. Mais est-ce la faute des enseignants si les hautes valeurs du progrès social, de liberté, de démocratie, de respect de l'homme, d'amélioration des conditions de vie, de justice, d'égalité entre les citoyens d'un pays sont d'abord portées par la gauche et non pas par la droite ?* »

(1) N.D.L.R. — M. André Henry avait déclaré à Europe 1, le lundi 2 mai (*le Monde* du 4 mai) : « *Peut-on enseigner, peut-on vouloir le progrès social, peut-on combattre l'absence de formation initiale de la jeunesse, peut-on combattre la loi Haby, qui est une loi d'exploitation des jeunes, sans être de gauche ?* »

Au Pakistan

M. Bhutto estime que les nouvelles revendications de l'opposition sont de nature à « compliquer la situation »

Islamabad (*A.F.P.*). — M. Bhutto, premier ministre pakistanais, a déclaré jeudi 5 mai que les revendications présentées par l'opposition après plusieurs jours de consultations entre ses principaux dirigeants étaient de nature à « *compliquer la situation* ». Ces revendications avaient été publiées quelques heures plus tôt par l'Alliance nationale pakistanaise, coalition des partis opposés au premier ministre, mais il semble que certaines d'entre elles peuvent être abandonnées.

Dans un premier temps, la P.N.A. exige la levée immédiate de la loi martiale, la libération de tous les prisonniers politiques, l'annulation de tous les amendements à la Constitution qui n'ont pas fait l'objet d'un accord unanime, la suppression de la censure et la possibilité pour l'opposition de s'exprimer sur les ondes de la radio et de la télévision.

Dans un deuxième temps, elle réclame la dissolution des Assemblées nationale et provinciales, ainsi que la tenue de nouvelles élections dans un délai de trente jours après la dissolution, la consultation ayant lieu simultanément au niveau national et au niveau provincial. Parallèlement, la P.N.A. demande une réorganisation complète des commissions électorales chargées de préparer et de superviser le scrutin, l'armée assurant la sécurité des bureaux de vote.

La P.N.A. exige également la nomination de nouveaux gouverneurs dans les quatre provinces du pays, sur la base du consentement mutuel, ainsi que la révocation d'un certain nombre de hauts fonctionnaires.

Elle maintient aussi son exigence de voir le premier ministre démissionner de ses fonctions « *immédiatement après la dissolution de l'Assemblée nationale* ». Toutefois le Pir de Pagaro, président en exercice de l'Alliance (dont les principaux leaders sont en résidence surveillée à Sihala, près de Rawalpindi), a indiqué que toutes ces « *propositions* » constituaient une base de négociation. « *Il appartient maintenant à M. Bhutto d'y répondre* », a-t-il dit.

● *M. Pierre-Elliott Trudeau,* premier ministre fédéral du Canada, *est arrivé ce vendredi* 6 mai, à Londres, où il doit participer à la réunion des dirigeants des pays industrialisés. M. Trudeau est attendu le mercredi 11 mai à Paris, où il doit déjeuner (et non pas dîner comme il avait été prévu antérieurement) le 13 avec M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Trudeau doit rencontrer la veille, à 18 h. 45, le premier ministre, M. Raymond Barre, et participer, avant de regagner Ottawa, à une émission de télévision diffusée par TF 1.

● *Deux fois en vingt-quatre heures, le film de Laurent Heynemann, la Question, d'après le roman d'Henri Alleg,* a été victime d'un attentat. Dans la soirée des 4 et 5 mai, un engin fumigène a été jeté dans deux des cinémas qui projettent le film (l'Elysée-Lincoln et le Quartier-Latin) interrompant la séance, sans faire de blessés ni de dégâts matériels. Aucun des deux attentats n'a été revendiqué.

LE SUICIDE D'UN IMMIGRÉ CHOMEUR

Un jeune immigré, Rajen Sohambur, vingt-quatre ans, originaire du village de Font-du-Sac (île Maurice), a été inhumé le jeudi 5 mai dans un cimetière parisien. Arrivé en France en 1973, il avait été « régularisé » au lendemain de la grève de la faim de plusieurs de ses compatriotes rue Dulong, à Paris (17e), en 1974. Il était l'aîné d'une famille de sept enfants entièrement à sa charge.

Vendeur dans une maison de confection, il était au chômage depuis six mois. La recherche vaine d'un travail régulier et l'approche de la date de renouvellement de ses titres de séjour et de travail l'avaient plongé, disent ses amis, dans le désespoir. Le besoin et la faim firent le reste.

A deux reprises, la concierge de son immeuble, 14, rue Etex, à Paris (18e), alarmée par l'état dépressif du jeune homme, avait appelé Police-Secours. Le 26 avril, Rajen Sohambur s'est donné la mort en se jetant par la fenêtre du sixième étage.

Le numéro du « Monde » daté du 6 mai 1977 a été tiré à 568 747 exemplaires.